

Faith Foundations Study Guides

**Les progrès et la puissance de
l'Évangile**

À la découverte du livre des Actes des Apôtres

© Alan Perkins 2018
Tous droits réservés. Publié aux États-Unis.

Les versets cités sont tirés de la Bible du Semeur™.
Copyright © 1992, 1999, 2015 par Biblica, Inc.
Reproduits avec autorisation. Tous droits réservés pour tout pays.

« Biblica », « International Bible Society » et le logo de Biblica
sont des marques déposées par Biblica, Inc. auprès de l'Office américain des brevets et des marques.
Reproduits avec autorisation.

Traduit de l'anglais par Hélène V. Conte.

Comment utiliser cet ouvrage

Bienvenue dans le guide d'étude des Actes des Apôtres, de Faith Foundations ! Soit que vous commenciez votre nouvelle vie en Christ soit que vous soyez chrétien depuis bon nombre d'années, ce guide d'étude s'adresse à vous. Il a été conçu pour vous aider à découvrir, grâce à l'étude personnelle et à la discussion de groupe, les incroyables richesses de la parole de Dieu et à vous aider à progresser dans votre marche avec le Seigneur en mettant en pratique ce que vous apprenez. Le présent ouvrage est constitué de 26 modules, dont chacun contient l'intégralité du texte biblique étudié (version Semeur), plusieurs questions d'étude et de discussion ainsi qu'un commentaire verset par verset. Ensemble, munis d'une Bible pour consulter les diverses références bibliques, vous êtes pleinement équipés pour vous plonger à la découverte du livre des Actes.

Pourquoi des petits groupes ?

Vous pouvez recourir à cet ouvrage pour votre étude personnelle ou pour animer un cours biblique entre adultes.

Toutefois, il sera plus utile en petits groupes, lors de rencontres d'église, pendant l'école du dimanche, ou chez les uns et les autres pendant la semaine.

Il existe plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, personne ne possède une compréhension parfaite de chaque passage de la Parole ; nous pouvons donc tous tirer profit des perspectives des autres croyants pour comprendre la Bible et la mettre en pratique.

C'est pourquoi, se réunir en petits groupes et se pencher sur les questions de discussion figurant dans cet ouvrage constitue un moyen idéal de stimuler l'échange des observations et des idées de chacun.

Deuxièmement, un petit groupe représente une communauté de compagnons de voyage qui, comme nous, cherchent à suivre Christ malgré les responsabilités familiales, les pressions rencontrées au travail et les luttes personnelles. En effet, dans notre société actuelle, fragmentée et marquée par la mobilité, les liens naturellement tissés avec nos voisins et familles n'offrent plus le même soutien – pourtant si nécessaire – qu'autrefois. Il nous faut donc trouver le moyen d'établir ces liens avec d'autres personnes afin de nous entraider, des personnes avec qui nous nous sentons à l'aise de partager nos joies et nos peines – des personnes qui nous écouteront, qui prieront avec nous, qui offriront un coup de main et une parole d'encouragement, et qui nous parleront avec honnêteté et amour lorsque nous semblons nous égarer.

Enfin, un petit groupe nous permet de bénéficier à la fois des connaissances bibliques de chacun et d'un soutien collectif, tout en nous

motivant les uns les autres à appliquer les enseignements tirés.

Si nous étudions la Parole seulement en solitaire, ou si nous l'écoutons seulement en assemblée, ses messages peuvent facilement « rentrer dans une oreille et sortir par l'autre ». Tandis qu'un petit groupe qui apprend les mêmes choses en même temps peut alors s'entraider à mettre en pratique les enseignements.

Comment organiser les groupes ?

Les groupes devraient se constituer de 6 à 14 personnes : s'ils sont plus petits, il sera difficile de maintenir la discussion lorsque certains sont absents, tandis que s'ils sont plus grands, tous ne pourront pas participer.

Vous pouvez vous réunir entre deux et quatre fois par mois. Si le groupe se réunit moins de deux fois par mois, les participants ne passeront pas suffisamment de temps ensemble pour tisser des relations.

Certains groupes trouvent que de se réunir trois fois par mois pendant l'année scolaire, en faisant une pause l'été, constitue un bon rythme.

Vous pouvez réunir des couples mariés avec des célibataires, des membres plus âgés avec d'autres plus jeunes, ou bien organiser vos groupes selon les âges ou les situations de famille.

Les groupes homogènes comportent des avantages, car les membres passent par des expériences de vie similaires, tandis qu'un groupe aux membres diversifiés permet aux jeunes participants de profiter de l'expérience des plus âgés.

Chaque groupe a besoin d'un leader reconnu, de préférence une personne que le pasteur ou la direction de l'église a sélectionnée et formée.

Le rôle de cette personne pendant la réunion ne consiste pas essentiellement à enseigner (quoiqu'elle doive préparer le module), mais à orienter la discussion et éviter que le groupe ne se perde dans des questions secondaires.

Cette personne n'est pas nécessairement tenue d'accueillir le groupe chez elle. D'ailleurs, il est préférable que les membres se partagent cette responsabilité et accueillent le groupe chez eux à tour de rôle.

Enfin, être membre du groupe devrait reposer sur les trois engagements suivants :
- se préparer à chaque rencontre en étudiant le module, ce qui prend entre une demi-heure et deux heures (venez quand même à la rencontre si vous n'avez pas étudié) ;

- être présent aussi régulièrement que possible et assister à toutes les rencontres sauf en cas d'urgence ;
- et enfin, respecter la confidentialité des informations personnelles qui sont partagées lors des rencontres (sauf s'il est nécessaire de communiquer certaines choses préoccupantes au pasteur).

À quoi ressemble la rencontre de groupe ?

Chaque rencontre devrait durer entre une heure et demie et deux heures, et permettre un temps de discussion (du module), de prière et de communion fraternelle.

Beaucoup de groupes rencontrent le même problème : l'enseignement prend presque toute la place de sorte qu'il ne reste plus que quelques minutes pour la prière et la communion fraternelle.

Il faut éviter cela afin d'avoir le temps de nouer des relations.

Voici une suggestion d'horaire :

15 minutes :	Accueil
30-45 minutes :	Discussion de l'enseignement
20-30 minutes :	Prière
15-30 minutes :	Rafraîchissements

En ce qui concerne la garde d'enfants, nous avons constaté que pour pleinement profiter de la rencontre, les membres du groupe doivent pouvoir se concentrer sur la discussion sans avoir à surveiller leurs enfants.

Par conséquent, à l'exception des bébés de moins de 12 mois, les parents devraient s'organiser pour faire garder leurs enfants.

On pourrait, par exemple, échanger le temps de garde des enfants avec les parents dont les rencontres ont lieu un soir différent du nôtre ou bien demander à une personne de garder les enfants dans une autre pièce pendant la rencontre, ou encore offrir des services de garde d'enfants aux groupes qui se réunissent à l'église.

Introduction au livre des Actes

L'auteur

L'auteur du livre des Actes n'est pas nommé ; cependant, la tradition chrétienne et d'autres éléments internes désignent fortement Luc, l'auteur du troisième évangile (voir Luc 1:1-4 et Actes 1:1). Les références traditionnelles appuyant la paternité de Luc comprennent le canon de Muratori (170-180 ap. J.-C.), *Contre les hérésies* d'Irénée (175-185 ap. J.-C.) et le Prologue anti-marcionite du troisième Évangile (fin du deuxième siècle).

En ce qui concerne les éléments internes, l'auteur s'identifie implicitement comme participant à plusieurs événements relatés dans les Actes en employant le pronom personnel « nous » dans les passages suivants : Actes 16:10-17, 20:5-15, 21:1-18 et 27:1-28:16. Dans ses lettres, Paul identifie Luc comme l'une des personnes présentes à ses côtés lors de son emprisonnement à Rome (Col. 4:14 et Phm. 23-24), et bien que cela ne soit pas définitif puisque Luc n'était pas le seul compagnon de Paul, la concordance entre les références internes et le témoignage unanime des premiers témoins externes nous permet d'identifier en toute confiance Luc comme étant l'auteur.

Circonstance et but

Si le livre des Actes est le second volume d'un ouvrage en deux tomes (Év. de Luc-Actes), nous trouvons alors la déclaration d'intention de l'auteur dans Luc 1:1-4. Luc a voulu « [s']informer soigneusement » et exposer « par écrit de manière suivie » le récit « des événements qui se sont passés parmi nous », afin que son destinataire, Théophile, connaisse « l'entière véracité des enseignements » qu'il a reçus. En d'autres termes, Luc souhaitait écrire un récit historique bien documenté de la vie et du ministère de Christ, ainsi que de l'action continue du Saint-Esprit après la résurrection et l'ascension de Jésus. Et cela, afin de confirmer à Théophile la validité des enseignements chrétiens qu'il avait reçus.

Date

Les premières citations ou allusions au texte des Actes dans d'autres écrits connus sont postérieures à 150 ap. J.-C. C'est pourquoi obtenir une date antérieure n'est possible qu'à partir des éléments internes. Si Luc en est l'auteur, il est probable que la rédaction du livre ait eu lieu quelques années après les événements relatés dans les Actes, à moins qu'il n'ait été très jeune à l'époque où ils se sont produits. Cela situerait la date de l'ouvrage quelque temps après la fin de l'emprisonnement de Paul, qui s'est achevé en 62 ap. J.-C.

Une date antérieure à 64 ap. J.-C. est justifiée par le fait que l'auteur ne mentionne pas les intenses persécutions subies par les chrétiens à Rome, lesquelles ont commencé sous Néron.

Les thèmes majeurs

Dans son commentaire *The Acts of the Apostles* [*Les Actes des Apôtres*], David G. Peterson identifie plusieurs thèmes théologiques, dont les suivants :

1. Dieu. Dieu est le créateur de toutes choses – y compris des cieux et de la terre – et c'est lui qui leur donne vie (4:24, 14:15, 17 et 17:24-25). Il est souverain dans les affaires de l'humanité (14:16 et 17:26) et jugera les nations (10:42 et 17:30-31). Cependant, il aspire à une relation avec les hommes (17:27). Il n'est pas confiné dans des édifices humains et on ne peut l'approcher par le biais d'idoles ou de systèmes religieux créés par l'homme (7:48-50 et 17:24-29).
2. Jésus. Ce même Jésus dont la vie, le ministère, la mort et la résurrection sont décrits dans l'évangile de Luc est aujourd'hui vivant, présent et actif dans le monde par son Esprit (1:1-5). Il est le Seigneur de tous les hommes (10:36), le Messie (2:36) et le Sauveur de ceux qui se tournent vers lui avec repentance et foi (2:38, 3:19-20, 4:12 et 13:38-39).
3. Le Saint-Esprit. Le Saint-Esprit est l'Esprit de Jésus (16:7), qui est donné à tous les croyants (2:38-39). C'est de lui que proviennent la puissance (1:8), la révélation et le témoignage (2:17-18, 4:25, 31 et 11:12), la sagesse (6:3, 10), les directives (11:12 et 20:22), l'encouragement et la croissance de l'église (9:31) et enfin, la joie (13:52).
4. Le salut. Le salut – être pardonné de ses péchés et échapper au jugement de Dieu – est offert à ceux qui se repentent et se tournent vers Christ (2:38, 3:19, 4:12, 10:42-43, 13:39 et 26:17-20). Nous y avons tous accès, quelles que soient nos origines (10:34-36, 15:7-11 et 26:22-23).
5. L'Évangile. Dieu attire les hommes à lui par la proclamation de l'Évangile, qui est le message de sa grâce dans le salut (15:7, 10:36, 13:26, 14:3, 15:7, 20:24 et 26:23).
6. L'expiation. C'est par la mort de Christ et son sang versé que le salut a été obtenu et que l'Église est née (3:18, 17:3, 20:28; 26:23).
7. Les miracles. Dieu a accompli des « signes et des prodiges » dans les premiers jours de l'Église pour valider le message de l'Évangile et ses messagers (2:22, 3:16, 4:10, 8:6 et 14:3).
8. La magie et les démons. Jésus a vaincu Satan et la puissance du mal (13:6-10; 19:11-20).

Module 1 – Départ et promesse

Actes 1:1-26

Texte

¹ Cher Théophile,

Dans mon premier livre^[a], j'ai exposé tout ce que Jésus a commencé de faire et d'enseigner

² jusqu'au jour où il fut enlevé au ciel après avoir donné, par le Saint-Esprit^[b], ses instructions à ceux qu'il s'était choisis comme apôtres. ³ Après sa mort, il se présenta à eux vivant et leur donna des preuves nombreuses de sa résurrection. Il leur apparut pendant quarante jours et leur parla du royaume de Dieu. ⁴ Or, un jour qu'il prenait un repas avec eux^[c], il leur recommanda de ne pas quitter Jérusalem, mais d'y attendre que son Père leur accorde le don qu'il leur avait promis.

— C'est le don que je vous ai annoncé, leur dit-il.

⁵ Car Jean a baptisé dans l'eau, mais vous, c'est dans le Saint-Esprit que vous serez baptisés dans peu de jours.

⁶ Comme ils étaient réunis autour de lui, ils lui demandèrent : Seigneur, est-ce à ce moment-là que tu rendras le royaume à Israël^[d] ?

⁷ Il leur répondit : Il ne vous appartient pas de connaître les temps et les moments que le Père a fixés de sa propre autorité. ⁸ Mais le Saint-Esprit descendra sur vous : vous recevrez sa puissance et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'au bout du monde^[e].

⁹ Après ces mots, ils le virent s'élever dans les airs et un nuage le cacha à leur vue.

¹⁰ Ils gardaient encore les yeux fixés au ciel pendant qu'il s'éloignait, quand deux hommes vêtus de blanc se présentèrent devant eux et leur dirent : ¹¹ Hommes de Galilée, pourquoi restez-vous ainsi à regarder le ciel ? Ce Jésus qui a été enlevé au ciel du milieu de vous, en redescendra un jour de la même manière que vous l'avez vu y monter.

¹² Alors les apôtres quittèrent la colline qu'on appelle mont des Oliviers, située à environ un kilomètre^[f] de Jérusalem, et rentrèrent en ville.

¹³ Dès leur arrivée, ils montèrent à l'étage supérieur de la maison où ils se tenaient d'habitude^[g]. C'étaient Pierre, Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques, fils d'Alphée, Simon le Zélé^[h], et Jude, fils de Jacques. ¹⁴ Eux tous, d'un commun accord, se retrouvaient souvent pour prier, avec quelques femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec les frères de Jésus.

¹⁵ Un de ces jours-là, Pierre se leva au milieu des frères. Ils étaient là environ cent vingt.

¹⁶ — Mes frères, dit-il, il fallait que les prophéties de l'Écriture s'accomplissent : car le Saint-Esprit,

par l'intermédiaire de David, a parlé à l'avance de Judas, qui a servi de guide à ceux qui ont arrêté Jésus. ¹⁷ Cet homme était l'un des nôtres et il a eu sa part dans le service qui nous avait été confié.

¹⁸ Avec l'argent qu'il a reçu en paiement de son crime, il a acheté un champ ; il y est tombé la tête la première, il s'est éventré, et ses intestins se sont répandus sur le sol. ¹⁹ Tous les habitants de Jérusalem l'ont appris : c'est pourquoi ils ont appelé ce champ : Akeldama, ce qui, dans leur langue, signifie : « le champ du sang ».

²⁰ Or, il est écrit dans le livre des Psaumes : Que sa maison reste vide et qu'elle soit privée d'habitants^[i]. Et plus loin :

Qu'un autre prenne sa charge^[j] !

²¹ Nous devons donc choisir l'un de ceux qui nous ont accompagnés durant tout le temps où le Seigneur Jésus sillonnait le pays avec nous, ²² depuis le moment où Jean l'a baptisé jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous. Cet homme sera ainsi, avec nous, un témoin de sa résurrection.

²³ On présenta deux hommes : Joseph, appelé Barsabbas, surnommé le Juste, et Matthias. ²⁴ Et l'on fit alors cette prière : Toi, Seigneur, tu connais le cœur de tous les hommes. Désigne toi-même celui de ces deux frères que tu as choisi ²⁵ pour occuper, dans cette charge d'apôtre, la place que Judas a désertée afin d'aller à celle qui lui revenait. ²⁶ Puis ils tirèrent au sort. Matthias fut désigné. C'est lui qui fut adjoint aux onze apôtres.

^a 1:1 Voir Lc 1:1-4. Les Actes sont la suite de l'Évangile selon Luc.

^b 1:2 Autres traductions : à ceux qu'il avait choisis comme apôtres par le Saint-Esprit, ou : il fut enlevé au ciel par le Saint-Esprit.

^c 1:4 Autre traduction : un jour qu'il était avec eux.

^d 1:6 Autre traduction : tu rétabliras le royaume au profit d'Israël ?

^e 1:8 Luc annonce ici le plan de son livre : témoins à Jérusalem (chap. 1 à 7), en Judée et dans la Samarie (chap. 8 à 9) puis jusqu'au bout du monde (chap. 10 à 28).

^f 1:12 C'était la distance de marche autorisée le jour du sabbat par la tradition rabbinique.

^g 1:13 Les apôtres se tenaient dans une pièce aménagée sur le toit en terrasse, comme il y en avait souvent dans les maisons israélites.

^h 1:13 Voir note Mt 10:4.

ⁱ 1:20 Ps 69:26.

^j 1:20 Ps 109:8.

Introduction

☐ Vous est-il déjà arrivé de voir quelqu'un que vous aimez partir tout en vous promettant de revenir ?

Exploration

1. Qui a rédigé ce livre et à qui s'adresse-t-il ? Pour quelle raison a-t-il été écrit ? (voir Luc 1:1-4)

2. Quelles sont les quatre promesses faites aux apôtres dans ce passage ? Laquelle ou lesquelles d'entre elles ont le plus d'importance pour vous ?

3. Quelles sont les « preuves nombreuses » fournies par Jésus pour prouver qu'il était vivant ? (v. 3 ; Lc. 24:36-43, Jn. 20:27 et Ac. 10:41)

Pourquoi ces preuves sont-elles importantes ? (Voir 1 Co. 15:12-19)

4. Comment Pierre interprète-t-il la trahison de Judas ? (v. 15-20) Cela décharge-t-il Judas de sa culpabilité ?

5. Jésus s'est-il trompé en choisissant Judas comme disciple ? Motivez votre réponse. (Voir Jn. 6:64, 70-71, Lc. 22:21-22 et Ac. 2:23)

6. Pourquoi était-il bon, et même nécessaire, que Jésus s'en aille ? (Jn. 7:39 et 16:7)

Mise en application

- ☐ Que nous apprend ce passage sur la capacité des méchants à contrecarrer les plans et les desseins de Dieu ?
- ☐ Y a-t-il eu des moments dans votre vie où les choses se sont passées très différemment de ce que vous espériez ? De quelle manière ce passage peut-il vous aider à gérer ces expériences ?

Commentaire

Dans son introduction (1:1-14), Luc passe en revue les événements clés du ministère de Christ après sa résurrection – tels qu'il les relate dans son évangile – et relie ces événements au ministère du Saint-Esprit auprès de l'Église primitive. Ainsi, il souligne le lien étroit entre le ministère terrestre de Christ et l'action permanente du Saint-Esprit, qui est l'Esprit de Jésus (Ac. 16:7, Rm. 8:9, Ga. 4:6, Ph. 1:19, 1 P. 1:11 et 1 Jn. 4:13).

v. 1-2 – Ce livre est la continuité du récit démarré par Luc dans son évangile et il s'adresse à la même personne : Théophile. Nous ne disposons d'aucune autre information sur l'identité de ce dernier, bien que le qualificatif « *très honorable* » (Lc. 1:3) puisse indiquer qu'il s'agisse d'un personnage romain officiel (voir Ac. 23:26, 24:3 et 26:25).

Notez que Luc dit : « tout ce que Jésus a *commencé* de faire et d'enseigner » et non pas tout ce qu'il « a fait et enseigné ». Les actes accomplis par Christ pendant sa vie terrestre et relatés dans les évangiles n'étaient que le début de son ministère, lequel se poursuit « *par le Saint-Esprit* » jusqu'à ce que Jésus revienne (v. 11).

Lorsque Luc fait référence aux apôtres comme étant ceux que Christ « *s'était choisis* » (voir Lc. 6:13-16 et Jn. 15:16), il nous fait entrevoir un thème récurrent dans le livre des Actes : les circonstances de la vie, de la mort et de la résurrection de Christ faisaient partie du plan souverain de Dieu pour la rédemption des hommes, un plan qui prévoyait le don du Saint-Esprit et la croissance de l'Église dans le monde entier (Ac. 2:16-23 et 3:18-24, Ép. 1:3-12 et Ap. 7:9).

v. 3 – Christ a apporté des « *preuves nombreuses* » de sa résurrection physique, notamment en mangeant et buvant et en invitant les uns et les autres à le toucher (Lc. 24:36-43, Jn. 20:27 et 21:12-13, Ac. 1:4 et 10:41). Le fait que sa résurrection ait été physique et littérale, et non simplement spirituelle ou métaphorique, est essentiel au message du christianisme. Il ne s'agit pas d'une question discutable pour les croyants (Rm. 14:1), mais d'une vérité fondamentale sur laquelle repose notre foi (1 Co. 15:12-19).

Le royaume de Dieu a été le sujet des enseignements de Christ dans l'évangile de Luc (Lc. 4:43, 8:1, 9:2 et 11, 18:16-17 et 24-25, 21:31 et 22:16) ; nous voyons ici que c'était également le sujet de ses discussions avec les apôtres après sa résurrection, ce qui souligne l'importance constante de ce thème. D'une manière générale, le *royaume de Dieu* fait référence au règne ou à la royauté de Dieu sur toute vie et sur toute la création, mais aussi – à l'heure actuelle – à son règne dans le cœur de son peuple (Rm. 6:17, Col. 3:15 et Jc. 4:7) ainsi qu'à sa puissance, laquelle fait avancer inexorablement l'histoire vers son accomplissement préétabli (Lc. 22:15-16, Rm. 8:18-19 et Ép. 1:7-10). Dans l'avenir, le *royaume de Dieu* fait référence au moment où toute opposition à son règne aura été éliminée et

où « tout être s'agenouille[ra] dans les cieux, sur la terre et jusque sous la terre, et [...] chacun déclare[ra] : Jésus-Christ est Seigneur à la gloire de Dieu le Père ».

(Ph. 2:10-11 ; voir Dn. 7:14 et 7:27, Rm. 14:11, 1 Co. 15:23-26, Ép. 1:20-21 et Col 2:15).

v. 4 – La promesse selon laquelle le Saint-Esprit serait donné figure à plusieurs endroits de l'Ancien Testament (Joël 2:28-32, És. 32:15 et 44:3-5, Éz. 36:25-27 et 39:29) et a été réaffirmée par Christ (Jn. 3:5-8, 3:34, 4:23-24, 7:37-39, 14:16-17, 14:25-26, 15:26, 16:7 et 16:13-15). Pour recevoir ce don, les disciples devaient attendre à Jérusalem, car il fallait que Christ soit exalté avant que l'Esprit ne soit envoyé (Jean 7:39 et 16:7, Actes 2:33).

v. 5 – Le baptême administré par Jean était une expression de repentance, un appel à Dieu pour le pardon des péchés (Mt. 3:6 et 3:11, Mc. 1:4-5, Lc. 3:3 et Ac. 13:24 et 19:3-4). Toutefois, il n'avait pas le pouvoir de purifier ni de transformer. Ce baptême était de nature anticipatoire, préfigurant Christ et le baptême supérieur que celui-ci accomplirait dans et avec le Saint-Esprit (Mt. 3:11, Mc. 1:1-3 et 7-8, Lc. 3:16, Jn. 1:26-27 et 29-34, et Ac. 19:4). Contrairement au baptême de Jean, le baptême de Christ a le pouvoir de « laver [nos] péchés » (Ac. 22:16 ; voir 1 Co. 6:11, Hé. 10:22 et Tite 3:5). Le baptême d'eau en lui-même ne peut pas accomplir cette purification, mais c'est un acte physique qui représente la purification spirituelle que Christ accomplit en nous par le Saint-Esprit, en réponse à notre foi (1 P. 3:21).

v. 6-7 – Les disciples avaient correctement compris que Christ était le roi messianique annoncé par les anciens (Lc. 1:32-33, 54-55, 68-75 et 2:38), celui par lequel toutes les promesses de Dieu se réaliseraient (Rm. 15:8-12 et 2 Co. 1:20). Ils avaient également compris que le don de l'Esprit était associé aux derniers jours (Joël 2:28-32 et Actes 2:14-21). C'est pourquoi l'espoir et l'attente exprimés dans leur question étaient fondés. Ce qu'ils ne réalisaient pas, c'est qu'une longue période aurait lieu entre la résurrection et l'ascension de Christ, lesquelles ont inauguré le royaume (Ac. 2:36, Ph. 2:9, Hé. 2:9 et 1 P. 3:22) et la consommation finale de toutes choses lors de son retour. Cette attente a pour objet de permettre à des hommes de toutes races et de toutes nations de parvenir à la foi (2 P. 3:8-9, 1 Tm. 2:3-6 et Ap. 7:9).

v. 8 – Les apôtres, et par extension tous les croyants, reçoivent la responsabilité et le privilège d'apporter le salut aux nations en tant que témoins de Christ, par la puissance de l'Esprit. Notez que, plutôt que d'attendre que les nations viennent à eux, les apôtres reçoivent l'ordre d'aller eux-mêmes vers les nations et d'initier des rencontres avec ceux qui ont besoin de Christ. Notez également que leur commission était à la fois locale, régionale et mondiale : ils ont reçu la mission d'être ses témoins « *à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'au bout du monde* ».

v. 9-11 – L'ascension de Christ au ciel, suite à laquelle ses disciples ont reçu de Dieu le pouvoir d'exercer leur ministère, a été préfigurée par deux événements de l'Ancien Testament : la translation d'Élie, qui a été enlevé au ciel dans un tourbillon et remplacé par Élisée (2 R. 2:1-15), et la mort de Moïse, dont le rôle de chef a été repris par Josué (Dt. 34:1-9). Après le départ de son maître, Élisée reçoit une « double part » de l'esprit d'Élie (2 R. 2:9), tandis que Josué est « rempli d'un Esprit de sagesse » (Dt. 34:9). De la même manière, l'Esprit n'a été donné aux disciples qu'après le départ de Jésus (Jn. 16:7 et Ac. 2:33).

Les circonstances de ce départ indiquent que celui-ci était définitif, contrairement aux autres allées et venues de Jésus pendant les quarante jours qui ont suivi sa crucifixion. À au moins l'une de ces occasions, il a tout simplement disparu (Lc. 24:31). Cependant, cette fois, « *ils le virent s'élever dans les airs et un nuage le cacha à leur vue* » (v. 9). Cela nous fait penser à la nuée qui enveloppa Jésus lorsque sa gloire fut révélée à Pierre, Jacques et Jean (Mt. 17:1-8, Lc. 9:28-36 et Mc. 9:2-13). Cela nous rappelle également la nuée dans laquelle l'Éternel marchait lorsque les Israélites ont séjourné dans le désert (Ex. 13:21-22 et 40:34-38) ainsi que la nuée, dans la vision d'Ézéchiël, qui remplit le temple de la gloire de Dieu (Ez. 10:4). Ici aussi, ce nuage représente la gloire de Dieu et la glorification de Jésus (1 Tm. 3:16 ; voir Jn. 7:39, 12:16, 12:23, 17:1, 17:5 et 1 P. 1:21).

Les messagers angéliques – les « *deux hommes vêtus de blanc* » – qui se présentent soudainement (voir Lc. 24:4-7 et Jn. 20:12), expliquent aux disciples ce qu'il vient de se passer : Jésus « *a été enlevé au ciel du milieu de vous* ». Cependant, ils apportent également une promesse : Jésus reviendra et, qui plus est, de la même manière dont il est parti ; ce qui signifie que son retour sera personnel, physique, visible et glorieux (voir Mt. 24:30 et 26:64, Mc. 13:26 et 14:62, Lc. 9:26, 17:25 et 21:27, 1 Th. 4:13-17, 2 Th. 1:7 et Ap. 1:7). Outre le fait qu'elle soit réconfortante, la promesse du retour de Christ nous encourage également à le servir fidèlement et à nous tenir prêt (Mt. 24:36-51 et 25:1-13, Mc. 13:33-37, Lc. 12:35-48 et 1 Jn. 2:28).

v. 15-17 – Pierre commence maintenant à remplir la mission que lui a confiée Jésus, celle de fortifier ses frères (Lc. 22:32). Il les fortifie en leur rappelant que Dieu contrôle toutes choses, même lorsqu'elles sont préoccupantes et difficiles à comprendre. La trahison de Judas a directement mené à l'arrestation et à la crucifixion de Jésus et, en apparence, à l'anéantissement de tout ce que les apôtres avaient espéré. En réalité, il ne s'agissait pas d'un écart inattendu au plan de Dieu ; il ne s'agissait pas – comme ils le pensaient – d'une situation tragiquement imprévue. Au contraire, cet événement avait non seulement été annoncé, mais était également nécessaire : « *il fallait que les prophéties de l'Écriture s'accomplissent* » de cette manière (Ps. 41:9, 55:12-14, 55:20-21, 69:25 et 109:8, et Za. 11:12-13).

En parlant de Judas, Pierre fait remarquer : « *cet homme était l'un des nôtres et il a eu sa part dans le service qui nous avait été confié* ». Jésus

a-t-il donc commis une erreur en le choisissant – une fatale erreur de calcul ? Pas du tout. La trahison de Judas n'a ni surpris ni trompé Jésus, car celui-ci savait dès le départ ce qu'il y avait dans son cœur :

« *N'est-ce pas moi qui vous ai choisis tous les douze ? reprit Jésus. Et pourtant, l'un de vous est un diable. (Par ces mots, il désignait Judas, fils de Simon Iscariot, l'un des Douze, qui allait le trahir.)* » (Jn. 6:70-71 ; voir Jn. 2:25, 6:64 et 13:11).

Jésus n'a pas choisi Judas en ignorant (ou malgré) la capacité de trahison de ce dernier, mais plutôt à cause d'elle, sachant que cette méchanceté dissimulée finirait par contribuer à accomplir le plan de Dieu. Toutefois, Judas porte l'entière responsabilité de ses actes (voir Mt. 26:24-25, Mc. 14:21, Lc. 22:22 et Ac. 2:23).

v. 18-19 – Pierre relate les effroyables détails de la mort de Judas afin de montrer que sa trahison envers Christ, bien qu'annoncée par les prophètes (v. 16), le rend coupable et le place sous le coup de la colère de Dieu.

Il y a des divergences apparentes entre ce passage et le récit de Matthieu 27:3-10, où nous lisons que le champ fut acheté par les chefs des prêtres et que Judas se pendit. Dans Matthieu, nous apprenons que le champ fut appelé « *champ du sang* » parce qu'il avait été acheté par le « *prix du sang* », tandis que le livre des Actes indique que le champ était connu sous ce nom en raison de la fin sanglante de Judas. Nous résolvons la première de ces difficultés en reconnaissant que c'est effectivement Judas qui a acheté le champ, puisque c'est son argent – rendu aux prêtres – qui a été utilisé pour l'acheter. Quant à la manière dont Judas est mort, si nous ne connaissons pas l'ordre exact des événements, nous pouvons toutefois imaginer un scénario dans lequel, par exemple, on aurait laissé pourrir le corps de ce criminel méprisé, mort par pendaison, et celui-ci aurait fini par s'éventrer en tombant au sol. Enfin, il n'est pas contradictoire que ce champ ait été associé au « *sang* » pour plus d'une raison.

v. 21-26 – Pourquoi fallait-il qu'ils choisissent quelqu'un pour prendre la place à laquelle Judas avait renoncé ? Israël étant composé de douze tribus, un groupe de disciples au nombre de douze représentait le mieux le statut des apôtres en tant que chefs fondateurs du nouvel Israël, c'est-à-dire l'Église (voir Mt. 19:28, 22:28-30 ; voir également Lc. 1:32-33, Rm. 2:28-29, Ga. 3:16, 22, 29 et 6:16, Ép. 2:11-22 et 3:6, et Hé. 8:7-13). Le nouvel Israël est composé à la fois des Juifs et des non-Juifs qui placent leur confiance en Christ. Notez que la méthode employée pour discerner la volonté de Dieu – le tirage au sort – n'est plus utilisée dès lors que le Saint-Esprit leur est donné.

Module 2 – La Pentecôte

Actes 2:1-36

Texte

¹ Quand le jour de la Pentecôte arriva, ils^[a] étaient tous rassemblés au même endroit. ² Tout à coup, un grand bruit survint du ciel : c'était comme si un violent coup de vent s'abattait sur eux et remplissait toute la maison où ils se trouvaient assis. ³ Au même moment, ils virent apparaître des sortes de langues qui ressemblaient à des flammèches. Elles se séparèrent et allèrent se poser sur la tête de chacun d'eux. ⁴ Aussitôt, ils furent tous remplis du Saint-Esprit et commencèrent à parler dans différentes langues, chacun s'exprimant comme le Saint-Esprit lui donnait de le faire.

⁵ Or, à ce moment-là, des Juifs pieux, venus de chez tous les peuples du monde, séjournaient à Jérusalem. ⁶ En entendant ce bruit, ils accoururent en foule et furent saisis de stupeur. En effet, chacun d'eux les entendait parler dans sa propre langue. ⁷ Dans leur étonnement, ils n'en croyaient pas leurs oreilles et disaient : Voyons ! Ces gens qui parlent, ne viennent-ils pas tous de Galilée ? ⁸ Comment se fait-il donc que nous les entendions s'exprimer chacun dans notre langue maternelle ? ⁹ Nous sommes Parthes, Mèdes ou Elamites, nous habitons la Mésopotamie, la Judée, la Cappadoce, le Pont ou la province d'Asie, ¹⁰ la Phrygie ou la Pamphylie, l'Égypte ou le territoire de la Libye près de Cyrène^[b], ou bien, nous vivons à Rome, nous sommes juifs de naissance ou par conversion, ¹¹ nous venons de la Crète ou de l'Arabie, et pourtant chacun de nous les entend parler dans sa propre langue des choses merveilleuses que Dieu a accomplies !

¹² Ils n'en revenaient pas. Plongés dans la plus grande perplexité, ils se demandaient entre eux : « Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire ? »

¹³ Mais d'autres tournaient la chose en ridicule : « C'est le vin doux, disaient-ils. Ils ont trop bu ! »

¹⁴ Alors Pierre se leva entouré des Onze et, d'une voix forte, il dit à la foule : Ecoutez-moi bien, vous qui habitez la Judée et vous tous qui séjournez à Jérusalem : comprenez ce qui se passe. ¹⁵ Certains d'entre vous insinuent que ces hommes seraient ivres. Pas du tout ! Il est à peine neuf heures du matin ! ¹⁶ Mais maintenant se réalise ce qu'avait annoncé le prophète Joël :

¹⁷ Voici ce qui arrivera, dit Dieu, dans les jours de la fin des temps :

Je répandrai de mon Esprit sur tout le monde.

Vos fils, vos filles prophétiseront^[c],
vos jeunes gens, par des visions,
vos vieillards, par des songes,
recevront des révélations.

¹⁸ Oui, sur mes serviteurs, comme sur mes servantes, je répandrai de mon Esprit, en ces jours-là : ils prophétiseront.

¹⁹ Je ferai des miracles et là-haut, dans le ciel, et ici-bas sur terre, des signes prodigieux : du sang, du feu et des colonnes de fumée.

²⁰ Et le soleil s'obscurcira,
la lune deviendra de sang,
avant la venue du jour du Seigneur,
ce jour grand et glorieux.

²¹ Alors seront sauvés tous ceux qui invoqueront le Seigneur^[d].

²² Ecoutez bien, Israélites, ce que j'ai à vous dire. Vous le savez tous : Jésus de Nazareth – cet homme dont Dieu vous a montré qu'il l'approuvait en accomplissant, par son moyen, au milieu de vous des miracles, des signes et des actes extraordinaires – ²³ a été livré entre vos mains conformément à la décision que Dieu avait prise et au projet qu'il avait établi d'avance. Et vous, vous l'avez tué en le faisant crucifier par des hommes qui ne connaissent pas Dieu.

²⁴ Mais Dieu a brisé les liens de la mort : il l'a ressuscité, car il était impossible que la mort le retienne captif. ²⁵ En effet, David dit de lui :

Je garde constamment les yeux fixés sur le Seigneur, car il est à ma droite, pour que je ne vacille pas.

²⁶ Voilà pourquoi mon cœur est dans la joie et mes paroles débordent d'allégresse. Même mon corps reposera dans l'espérance ;

²⁷ tu ne m'abandonneras pas dans le séjour des morts, tu ne laisseras pas un homme qui t'est dévoué se décomposer dans la tombe.

²⁸ Car tu m'as fait connaître le chemin de la vie, et tu me combleras de joie en ta présence^[e].

²⁹ Mes frères, permettez-moi de vous parler franchement : le patriarche^[f] David est bel et bien mort et enterré. Son tombeau^[g] existe encore près d'ici aujourd'hui. ³⁰ Mais il était prophète et il savait que Dieu lui avait promis, sous la foi du serment, de faire asseoir sur son trône un de ses descendants^[h]. ³¹ Ainsi il a entrevu par avance la résurrection du Messie, et c'est d'elle qu'il parle en disant que Dieu ne l'abandonnera pas dans le séjour des morts et qu'il ne laissera pas son corps se décomposer^[i].

³² Dieu a ressuscité ce Jésus dont je parle : nous en sommes tous témoins. ³³ Ensuite, il a été élevé pour siéger à la droite de Dieu^[j]. Et maintenant, comme Dieu l'a promis, il a reçu du Père l'Esprit Saint et il l'a répandu sur nous. C'est là ce que vous voyez et entendez.

³⁴ En effet, David, lui, n'est pas monté au ciel, mais il a dit :

Le Seigneur a dit à mon Seigneur :
Viens siéger à ma droite^[k]

³⁵ jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis à terre sous tes pieds^[l].

³⁶ Voici donc ce que tout le peuple d'Israël doit savoir avec une entière certitude : Dieu a fait Seigneur et Messie ce Jésus que vous avez crucifié.

^a 2:1 – Voir 1:14-15, 26 et 2:14, 32.

^b 2:10 – Cyrène : les Juifs étaient nombreux en Egypte et dans la Cyrénaïque (à l'ouest de l'Egypte). Ceux qui étaient revenus de là-bas à Jérusalem avaient leur propre synagogue.

^c 2:17 – Dans l'ensemble du Nouveau Testament, le verbe prophétiser a été traduit par : apporter, transmettre, des messages inspirés par Dieu, ce que Dieu inspire.

^d 2:21 – Jl. 3:1-5, cité selon l'ancienne version grecque.

^e 2:28 – Ps. 16:8-11 cité selon l'ancienne version grecque.

^f 2:29 – patriarche : les ancêtres des Israélites (Abraham, Isaac, Jacob et les douze fils de celui-ci) étaient appelés patriarches. Par extension, ce titre était aussi appliqué à d'autres figures de l'Ancien Testament, comme ici au roi David.

^g 2:29 – Ce tombeau, bien connu et vénéré, se trouvait sur le mont Sion.

^h 2:30 – Ps. 132:11 ; 2 S. 7:16 ; 1 Ch. 17:12.

ⁱ 2:31 – Ps. 16:10.

^j 2:33 – Autre traduction : élevé par la main droite de Dieu.

^k 2:34 – La droite du roi est la place d'honneur (Ps. 45:10 ; 1 R. 2:19).

^l 2:35 – Ps. 110:1.

Introduction

- ☐ Si vous pouviez remonter le temps pour devenir « apôtre d'un jour » et vivre personnellement l'un des événements du ministère de Jésus relaté dans les évangiles, lequel choisiriez-vous ?

Exploration

1. Quelle est l'importance particulière du fait que des hommes « venus de chez tous les peuples du monde » entendent proclamées dans leur propre langue les « choses merveilleuses que Dieu a accomplies » ? (v. 5 et 11 ; voir Mt. 28:19 et Ap. 7:9)

2. D'après Joël, qu'allait-il se passer « dans les jours de la fin des temps » ? (v. 16-21)

3. Quand « les jours de la fin des temps » commencent-ils ? Quel événement marque leur fin ?

4. Quelle est la promesse clé de la prophétie de Joël ? Quel avertissement implicite contient-elle ?

5. Dans son sermon, de quelle manière Pierre fait-il le lien entre le miracle dont la foule vient d'être témoin et la personne et l'œuvre de Christ ? (v. 32-33)

6. Comment l'acte suprêmement mauvais de mettre à mort son Fils pourrait-il faire partie du projet de Dieu ?
(v. 23-24 ; voir Actes 3:18 et 4:27-28)

7. Qui est responsable de la mort de Jésus sur la croix ?

Mise en application

- | | |
|---|--|
| ☐ Imaginez que vous faites partie des personnes qui écoutent le sermon de Pierre.
Que ressentiriez-vous ? | ☐ Quelle différence y a-t-il entre vous et les personnes qui écoutent le sermon de Pierre le jour de la Pentecôte ? |
|---|--|

Commentaire

v. 1 – La fête juive de la Pentecôte (du grec *pentekostê* qui signifie « cinquantième ») était connue dans l'Ancien Testament sous le nom de « fête des semaines », car elle se déroulait sept semaines après le début de la récolte des céréales (Dt. 16:9-12, Ex. 23:16 et 34:22, Lv. 23:15-21 et Nb. 28:26-31). À l'origine, il est possible que la date de cette fête ait varié d'une année à l'autre, mais à l'époque de Christ, elle avait été fixée pour se dérouler cinquante jours après la Pâque. C'était un temps de sacrifices, de festins et de réjouissances, dont le but était de célébrer la bonté de Dieu qui subvient aux besoins de son peuple. Il s'agissait de l'une des trois périodes de l'année au cours desquelles tous les hommes juifs devaient se présenter devant l'Éternel, les deux autres étant la fête des pains sans levain et la fête des tabernacles (Dt. 16:16). Cela explique pourquoi « à ce moment-là, des Juifs pieux, venus de chez tous les peuples du monde, séjournaient à Jérusalem » (v. 5).

v. 2-3 – Bien que l'air est calme, les disciples entendent le bruit d'un ouragan, un « violent coup de vent » qui « remplissait toute la maison », indiquant la puissante présence de Dieu parmi eux (voir Ps. 18:10, 50:3, 78:26 et 104:3, És. 29:6 ; voir aussi Jn. 3:8). Ils voient également « des sortes de langues qui ressemblaient à des flammèches. Elles se séparèrent et allèrent se poser sur la tête de chacun d'eux » – le feu étant un autre signe de la présence de Dieu (Ex. 3:2, 13:21, 19:18 et 24:17, Dt. 4:24, 2 Ch. 7:1, És. 30:27, 30:30 et 66:15, et 2 Th. 1:7).

v. 4 – Dès qu'ils sont remplis de l'Esprit, les disciples se mettent à « parler dans différentes langues », afin que ceux « venus de chez tous les peuples du monde » puissent entendre les « choses merveilleuses que Dieu a accomplies » (v. 11) dans leur propre langue (v. 5-6). Cela avait été prophétisé par Jean-Baptiste (Lc. 3:16), mais également par le prophète Joël (Joël 2:28-32 ; voir Actes 2:16-21).

Il ne faut pas faire une distinction absolue entre les termes *être rempli* et *être baptisé* (par le Saint-Esprit). Dans Actes 11:15-17, le Saint-Esprit est décrit comme *descendant sur* (c'est-à-dire *remplissant*) les croyants, représentant là l'accomplissement de la prophétie de Jésus selon laquelle Jean avait baptisé dans de l'eau, tandis que les croyants serez baptisés dans le Saint-Esprit. Et dans le cas de Paul, le terme « rempli » est employé à la fois dans le contexte de sa conversion initiale et, plus tard, dans le contexte de son ministère (Actes 9:17 et 13:9). S'il y a une distinction à faire, c'est que le « baptême » (de l'Esprit) fait plutôt référence à la transformation initiale et unique qui se produit lorsque le Saint-Esprit vient résider dans chaque croyant (voir Rm. 8:9, 1 Co. 2:12, 6:19 et 12:13, Ga. 3:27 et Jc. 4:5), tandis que le fait d'être « rempli » (de l'Esprit) fait généralement référence à des expériences épisodiques ou durables au cours desquelles le croyant reçoit la puissance de

témoigner ou des révélations spécifiques (Ac. 4:8, 4:31, 13:9 et 13:52, Rm. 15:13 et Ép. 5:18).

v. 5-8 – Outre les Juifs pieux qui séjournaient à Jérusalem à l'occasion de la Pâque et de la fête des semaines, peut-être se trouvait-il dans cette ville des hommes d'autres nations qui s'y étaient installées de manière permanente. Toutefois, ils entendent tous les louanges de Dieu dans leur « langue maternelle » ; c'est-à-dire, dans le dialecte local de leur pays d'origine, plutôt qu'en grec (la *lingua franca* de l'époque) ou en araméen. Ainsi, dès le début, Dieu manifeste son intention de réunir dans son l'Église « des gens de toute nation, de toute tribu, de tout peuple [et] de toute langue » (Ap. 7:9 ; voir Mt. 28:19 et Ga. 3:8).

v. 9-11 – Cette liste de nations ne se veut pas exhaustive, mais représentative et rassemblant des pays des quatre coins de la terre (Jérusalem étant au centre). Par ailleurs, cette liste comprend des pays proches et des pays lointains. Ces nations sont un symbole de la portée du message de l'Évangile : celui-ci s'adresse à tous les habitants du monde, qu'ils soient proches ou éloignés, tant sur le plan géographique que spirituel (Ac. 2:39 ; voir És. 7:19 et Ép. 2:13, 17). Notez toutefois qu'à ce stade, ceux qui sont concernés sont des Juifs de naissance ou des païens convertis au judaïsme. L'Évangile n'a été prêché aux non-Juifs qu'après que Saul ne soit mandaté par Christ sur la route de Damas (Ac. 9:1-19 ; voir v. 15). Ceci est réaffirmé à Pierre avant sa rencontre avec Corneille (Ac. 10:1-48 ; voir v. 15, 34-35).

v. 12-13 – Bien qu'ils aient été témoins d'un miracle incontestable, beaucoup ne sont pas convaincus. Ils préférèrent élaborer une explication naturaliste (« Ils ont trop bu »), mais clairement fausse ; l'état d'ivresse n'a jamais donné à quiconque le pouvoir de parler dans d'autres langues. Et il en va de même à toutes les époques : certains ne croiront pas, quelles que soient les preuves qui leur sont présentées (voir Lc. 16:31 et Nb. 14:11) ; ils préféreront s'accrocher à toute explication un tant soit peu plausible qui exclut Dieu. Ce n'est pas le manque de preuves qui est en cause, mais leur aveuglement spirituel et leur dureté de cœur (Rm. 1:18-20 et 2 Co. 4:4).

v. 14-16 – Une fois encore, comme dans Actes 1:15-22, c'est Pierre qui prend l'initiative. Il s'adresse ici non seulement aux disciples, mais également à la foule qui se demande ce que tout cela peut bien vouloir dire (v. 12). Pierre rejette l'idée selon laquelle les disciples sont ivres (il est trop tôt pour cela !) et identifie plutôt le phénomène de parler en langues comme l'accomplissement d'une prophétie, à savoir celle de Joël 2:28-32. Prononcé sous l'impulsion du moment et sans le temps de la réflexion et de la composition, son sermon évoque l'accomplissement de la promesse de Jésus selon laquelle les apôtres recevraient inopinément les « paroles » et la « sagesse » nécessaires aux circonstances (Lc. 21:13-15 ; voir Mt. 10:18-20 et Lc. 12:11-12).

v. 17-18 – D'après la prophétie de Joël, nous constatons premièrement que nous sommes « dans les jours de la fin des temps ». Autrement dit, les jours de la fin des temps ne font pas référence à une courte période précédant immédiatement le retour de Christ, mais englobent la totalité de l'ère de l'Église, depuis le jour de la Pentecôte jusqu'au moment où nous serons « *enlevés [...] pour rencontrer le Seigneur dans les airs* » (1 Th. 4:17. Voir 2 Tm. 3:1, Hé. 1:2, Jc. 5:3 et 2 P. 3:3). Certains ont suggéré que les jours de la fin des temps avaient commencé dès la naissance de Christ.

Deuxièmement, nous constatons que l'Esprit – qui dans l'Ancien Testament n'était accordé qu'à des individus spécifiquement sélectionnés, tels que les chefs religieux et les prophètes – est maintenant donné à « tout le monde », jeunes gens et vieillards, hommes et femmes. D'ailleurs, tous ceux qui sont les véritables serviteurs de Dieu reçoivent ce don, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur métier ou de leur statut social. La différence spectaculaire entre les dons limités de l'Esprit dans l'Ancien Testament et l'effusion illimitée de l'Esprit à l'époque actuelle est soulignée par le terme « répandre » : l'Esprit sera déversé en abondance et sans distinction, sur tous ceux qui sont serviteurs de Dieu (voir És. 32:15 et 44:3).

Et, troisièmement, nous constatons que les œuvres de l'Esprit se manifesteront, entre autres, par des prophéties, des visions et des songes. Tous n'accompliront pas chacun de ces phénomènes (voir 1 Co. 12:29-30), mais chaque disciple de Christ possède l'Esprit et « *à chacun, l'Esprit se manifeste d'une façon particulière, en vue du bien commun* » (1 Co. 12:7 ; voir 1 Co. 12:4-11 et Ga. 3:26-29).

Notez que Pierre ne cite pas Joël mot pour mot, mais il le paraphrase de manière interprétative ; certaines formules sont modifiées et réarrangées pour plus d'impact. Il n'est pas rare que les auteurs du Nouveau Testament emploient ce procédé.

v. 19-21 – « *La venue du jour du Seigneur, ce jour grand et glorieux* » – également appelé le jour de Christ (Ph. 1:10 et 2:16, 1 Co. 1:8, et 2 Co. 1:14) – représente le jour du jugement dernier, le jour où Christ jugera tous les hommes (Ac. 10:42 et 17:31, Rm. 2:16, 2 Tm. 4:1 et 1 P. 4:5). Les flammèches qu'ils ont vu sont l'un des nombreux signes indiquant que ce jour arrive. Les signes avant-coureurs du jugement sont visibles non seulement « ici-bas, sur terre », mais également « là-haut, dans le ciel ». La première catégorie fait référence aux miracles effectués par Christ et les apôtres ainsi que les signes accomplis par les croyants tout au long de l'ère de l'Église. La seconde catégorie fait référence aux perturbations que connaîtront la terre et les cieux à l'approche de ce jour, comme les tremblements de terre et les phénomènes climatiques extrêmes (voir Mt. 24:27-30, 2 P. 3:10, Ap. 6:12-14, 8:5 et 16:18 ; voir aussi És. 34:4). Cependant, au cœur du jugement, Dieu manifeste sa miséricorde : « *Alors seront sauvés tous ceux qui invoqueront le Seigneur.* »

v. 22-24 – Ces versets expriment à la fois la responsabilité de l'homme et la souveraineté de Dieu, sans que l'une ne contredise l'autre. Les hommes à qui Pierre s'adressait étaient personnellement et collectivement coupables d'avoir mis Christ à mort. Même si les Romains ont apporté leur aide, en fin de compte, ce sont eux qui l'ont « tué en le faisant crucifier ». Ils ne pouvaient pas non plus prétendre qu'ils ne savaient pas, car Dieu a clairement montré qu'il approuvait Jésus en accomplissant, par son moyen, des « *miracles, prodiges et actes extraordinaires* » au milieu d'eux. Leur conduite n'a toutefois pas contrarié les desseins de Dieu, mais a contribué à les réaliser ; tout cela s'est passé conformément « *à la décision que Dieu avait prise et au projet qu'il avait établi d'avance* » (voir Actes 4:27-28 ; voir également Lc. 22:22, 22:37, 24:25-27 et 24:46, Ac. 3:18, 17:2-3, 26:22-23 et 13:27-28). Et s'il y avait le moindre doute sur qui contrôle la situation, la souveraine puissance de Dieu s'est manifestée de manière décisive lorsqu'il a ressuscité Jésus d'entre les morts (voir Ac. 17:30-31, Rm. 1:4 et Col. 2:15).

v. 25-28 – Le psaume que cite Pierre (Ps. 16:8-10) est à double sens : il exprime à la fois l'espoir de David dans la résurrection et la vie éternelle et préfigure la confiance qui serait celle de Christ face à la croix. Tous deux savaient que la mort n'était pas la fin et que Dieu ne les abandonnerait pas dans le « *séjour des morts* », mais qu'ils seraient finalement comblés de joie en sa présence.

v. 29-31 – Le fait que David soit « *bel et bien mort et enterré* » indique de manière concluante que seule la résurrection pouvait combler son espoir et sa confiance en la vie éternelle. En tant que prophète, il attendait la « *résurrection du Messie* », c'est-à-dire Jésus-Christ « *qui est bien revenu à la vie et, comme les premiers fruits de la moisson, annonce la résurrection des morts* » (1 Co. 15:20 ; voir 1 Co. 6:14). Christ est l'espérance de la résurrection pour les fidèles de toutes les époques, qu'ils soient de l'Ancien ou du Nouveau Testament. Christ est également l'accomplissement de la promesse faite par Dieu à David, selon laquelle son trône serait « *inébranlable à perpétuité* » (2 S. 7:16 ; voir Ps. 89:3-4 et 89:35-37, És. 9:6-7, Dn. 2:44 et Lc. 1:32-33).

v. 34-35 – Le fait que David ne soit « *pas monté au ciel* » nous oblige à comprendre le Psaume 110 comme une anticipation du Messie, que David appelle « *mon Seigneur* », bien que ce dernier soit l'un de ses descendants (Mt. 22:41-46, Mc. 12:35-40 et Lc. 20:41-44). Il s'agit ici d'une promesse de Dieu le Père à Dieu le Fils : toute puissance opposée sera détruite et Christ régnera « *bien au-dessus de toute Autorité, de toute Puissance, de toute Domination et de toute Souveraineté, au-dessus de tout nom qui puisse être cité, non seulement dans le monde présent, mais aussi dans le monde à venir* ». (Ép. 1:21 ; voir 1 Co. 15:24, Ph. 2:9-10 et Hé. 10:12-14).

Module 3 – Que devons-nous faire ?

Actes 2:37–3:10

Texte

³⁷ Ce discours toucha profondément ceux qui l'avaient entendu. Ils demandèrent à Pierre et aux autres apôtres : Frères, que devons-nous faire ?

³⁸ Pierre leur répondit : Changez^[m], et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ, pour que vos péchés vous soient pardonnés. Alors, vous recevrez le don du Saint-Esprit. ³⁹ Car la promesse est pour vous, pour vos enfants, et pour ceux qui vivent dans les pays lointains, tous ceux que le Seigneur notre Dieu fera venir à lui^[n].

⁴⁰ Pierre continuait, avec instance, à leur adresser d'autres paroles pour les persuader, et il les encourageait, leur disant : Recevez le salut, séparez-vous de cette génération dévoyée.

⁴¹ Ceux qui acceptèrent les paroles de Pierre se firent baptiser et, ce jour-là, environ trois mille personnes furent ajoutées au nombre des croyants.

⁴² Dès lors, ils s'attachaient à écouter assidûment l'enseignement des apôtres, à vivre en communion les uns avec les autres, à rompre le pain^[o] et à prier ensemble. ⁴³ Tout le monde était très impressionné, car les apôtres accomplissaient beaucoup de prodiges et de signes miraculeux. ⁴⁴ Tous les croyants vivaient unis entre eux et partageaient tout ce qu'ils possédaient. ⁴⁵ Ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et répartissaient l'argent entre tous, selon les besoins de chacun. ⁴⁶ Tous les jours, d'un commun accord, ils se retrouvaient dans la cour du Temple ; ils rompaient le pain dans les maisons, et prenaient leurs repas dans la joie, avec simplicité de cœur. ⁴⁷ Ils louaient Dieu, et le peuple tout entier leur était favorable. Le Seigneur ajoutait chaque jour à leur communauté ceux qu'il sauvait.

¹ Un jour, Pierre et Jean montaient au Temple pour la prière à trois heures de l'après-midi. ² On était juste en train d'y porter un infirme : c'était un homme paralysé depuis sa naissance. On l'installait tous les jours à l'entrée de la cour du Temple, près de la porte appelée la « Belle Porte »^[a], pour qu'il puisse demander l'aumône à ceux qui se rendaient au sanctuaire. ³ Quand il vit Pierre et Jean qui allaient pénétrer dans la cour du Temple, il leur demanda l'aumône. ⁴ Les deux apôtres fixèrent les yeux sur lui. – Regarde-nous ! lui dit Pierre. ⁵ L'infirme les regarda attentivement : il pensait qu'il allait recevoir d'eux quelque chose.

⁶ Mais Pierre lui dit : Je n'ai ni argent ni or, mais ce que j'ai je te le donne : au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche^[b] ! ⁷ Et, en même temps, il le prit par la main droite et le fit lever. Aussitôt, ses pieds et ses chevilles se raffermirent, ⁸ d'un saut il fut debout et se mit à marcher. Il entra avec eux dans la cour du Temple : il marchait, il sautait de joie et louait Dieu. ⁹ Tout le monde le vit ainsi marcher et louer Dieu. ¹⁰ On le reconnaissait : c'était bien lui qui était toujours assis à mendier près de la « Belle Porte » du Temple. En voyant ce qui venait de lui arriver, les gens étaient remplis de stupeur et de crainte.

^m 2:38 – Autres traductions : repentez-vous ou changez d'attitude ou changez de comportement.

ⁿ 2:39 – Voir J1 3:5.

^o 2:42 – rompre le pain : il pourrait s'agir de repas communs où l'on prenait la cène.

^a 3:2 – Cette porte se trouvait entre le parvis extérieur (parvis des non-Juifs) et les différents parvis réservés aux seuls Juifs.

^b 3:6 – Plusieurs manuscrits omettent lève-toi et.

Introduction

☐ Quelle est votre fête préférée ? Pourquoi ?

Exploration

1. Qu'est-ce qui fait que des milliers de personnes croient le jour de la Pentecôte ? (v. 41) Qu'est-ce qui fait que des croyants viennent s'ajouter tous les jours à leur nombre ? (v. 47)

2. Qu'est-ce que cela sous-entend pour nos efforts d'évangélisation aujourd'hui ?

3. Comment ceux qui sont venus à la foi commencent-ils à former une nouvelle communauté ? Quel est le but de chacune de ces activités ? (Voir v. 42-47)

Activité	But

4. **Discussion de groupe** : Est-il encore nécessaire que l'Église s'occupe de toutes ces choses ? Motivez votre réponse.

5. Quelle « promesse » Pierre offre-t-il ? (v. 39) À qui cette promesse est-elle destinée ? (Voir Ga. 3:14)

6. Dans quel état se trouve l'homme à la porte du temple avant sa rencontre avec Pierre ? Dans quel état se trouve-t-il après ?

Avant	Après

7. Qu'est-ce qui explique ce changement ? Dans quelle mesure l'homme a-t-il contribué à sa transformation ?

Mise en application

- | | |
|---|---|
| ☐ Selon vous, comment les apôtres réussissent-ils à persuader les nouveaux croyants de participer aux activités décrites aux versets 42 à 47 ? | ☐ Le don reçu par l'infirme est-il comparable à ce qu'il a demandé ? Et vous, que demandez-vous à Dieu ? |
|---|---|

Commentaire

v. 37 – Il arrive un moment dans le cheminement de foi de chaque croyant où les écailles tombent de nos yeux (Actes 9:18) et où Dieu nous libère de notre cécité spirituelle. Les vérités de l'Évangile – qui nous semblaient auparavant floues, contradictoires ou absurdes – deviennent non seulement claires, mais irréfutables. Pour certains, ce changement s'opère progressivement, par phases (Marc 8:22-25), tandis que pour d'autres, comme ceux qui étaient présents le jour de la Pentecôte, il est plus soudain. Ce changement n'est pas seulement le résultat d'un processus humain d'éducation ou de persuasion, bien que Dieu utilise également ce procédé. Il ne s'agit pas non plus d'une simple amélioration progressive de notre compréhension spirituelle. Il s'agit plutôt d'une œuvre surnaturelle par laquelle le Saint-Esprit donne la vue à ceux qui en étaient totalement dépourvus. Et nous avons tous fait partie de ce groupe à un moment donné (voir 1 Co. 1:18 et 2:14, Ép. 2:3 et Ti. 3:3). La Parole nous dit que cette cécité provient du « *dieu de ce monde* » qui « *a aveuglé l'esprit des incrédules* » (2 Co. 4:4). Toutefois, Dieu est également identifié comme en étant la source (Jn. 12:37-41), puisque Satan ne peut faire que ce que Dieu autorise (voir Job 1:12; 2:6).

v. 38 – Ayant pris conscience de leur grave erreur, ceux qui ont entendu le sermon de Pierre demandent : « *Frères, que devons-nous faire ?* » Pierre leur répond que, tout d'abord, ils doivent *changer* (ou *se repentir*, comme dans d'autres traductions) : c'est-à-dire modifier fondamentalement leur façon de penser, leur attitude de cœur et leur conduite, abandonner le chemin qu'ils avaient emprunté et s'engager dans une nouvelle direction. Notez que bien qu'il leur soit ordonné de se repentir, la repentance est également un don de Dieu, quelque chose qu'il doit leur permettre de faire (Actes 3:26, 5:31 et 11:18, et 2 Tm. 2:25). Ensuite, en signe de repentance et en témoignage de leur foi en Christ, ils doivent se faire baptiser. Comme d'autres passages l'indiquent clairement, ce n'est pas le baptême physique en soi qui donne lieu au pardon des péchés, mais la repentance et la foi que le baptême représente (voir Actes 3:19-20, 5:31, 10:43 et 13:38-39, et 1 P. 3:21).

v. 39 – La « *promesse* » évoquée ici par Pierre est non seulement le don du Saint-Esprit, mais également tout ce que ce dernier représente ; à savoir, l'accomplissement des promesses de bénédiction faites par Dieu à Abraham et à sa descendance (Ga. 3:14). Il est possible que dans le contexte historique spécifique de ce sermon, ceux qui « *vivent dans les pays lointains* » représentent la diaspora juive, c'est-à-dire les Juifs dispersés sur toute la terre, loin de Jérusalem et d'Israël. Toutefois, la phrase « *tous ceux que le Seigneur notre Dieu fera venir à lui* » semble élargir le champ d'application au-delà des Juifs de naissance. Quoi qu'il en soit, nous savons, grâce à d'autres versets, que les promesses de Dieu s'adressent à tous ceux qui – quel que soit leur appartenance ethnique – placent leur confiance en

Christ, car tous ceux qui ont la même la foi qu'Abraham sont ses enfants spirituels et ses héritiers (Ga. 3:16 et 3:26-29 ; voir Rm. 4:16 et 9:8, et Ga. 3:7-9).

v. 40 – « *Séparez-vous de cette génération dévoyée.* » Il ne s'agit pas ici de dire que les gens du milieu du I^{er} siècle étaient exceptionnellement mauvais, mais que, pour être sauvés, nous devons à toute époque nous séparer des croyances, des désirs et des pratiques qui prévalent dans ce monde, qui est « sous la coupe du diable » (1 Jn. 5:19 ; voir Rm. 12:2, 2 Co. 6:14-17, Ép. 4:17-24, 1 Jn. 2:15 et Jc. 4:4).

v. 42 – Cette liste d'activités – l'enseignement, la communion, le partage du pain et la prière – n'a pas pour but de décrire les éléments d'un service religieux, bien que tout ou partie de ces activités puisse avoir lieu dans le contexte d'un culte collectif. Il s'agit plutôt des activités qui caractérisent les membres de cette nouvelle communauté de foi. Autrement dit, ceux qui ont été baptisés au nom de Christ pour le pardon des péchés (v. 38) ne sont pas simplement devenus des Juifs plus pieux ou plus pratiquants. Dès le départ, leur mode de vie les distingue en tant que membres d'un groupe à part.

Premièrement, ils « *s'attachaient à écouter assidûment l'enseignement des apôtres* ». Et cela, quotidiennement, « *dans la cour du Temple ou dans les maisons particulières* » (Actes 5:42 ; voir Actes 3:1, 3:11-4:2, 5:18-21 et 5:25). Notez bien que ces nouveaux convertis « *s'attachaient* » à l'enseignement des apôtres, c'est à dire qu'ils chérissaient leurs paroles comme les paroles mêmes de Dieu, plutôt que comme celles de simples hommes (voir 1 Th. 2:13). Ils ne s'y consacraient pas simplement par devoir ou obligation, comme c'est le cas de beaucoup de personnes aujourd'hui. Deuxièmement, ils vivaient « *en communion* ». Ce terme décrit le temps que l'on passe avec ceux qui partagent notre foi et notre identité en Christ, dans le but de s'encourager et de se soutenir mutuellement (1 Th. 5:11 et Hé. 3:13 et 10:24-25). Il évoque également les implications pratiques de cette relation spirituelle, telles que le fait de répondre aux besoins physiques les uns des autres (voir v. 44-45 ; voir aussi Ac. 4:32-35 et 6:1-2). Troisièmement, ils se réunissaient pour « *rompre le pain* » ensemble. Plus tard, dans l'histoire de l'Église, cette expression est employée pour désigner la Cène, mais ici, il est probable qu'elle décrive simplement les repas que les croyants prenaient ensemble (voir v. 46). Et quatrièmement, ils priaient – pas seulement de manière individuelle, comme un acte de dévotion personnelle, mais tous ensemble, comme un acte d'adoration collective (voir 4:23-31).

v. 43 – Les « *prodiges et [...] signes miraculeux* » qu'accomplissent les apôtres, y compris Étienne et Philippe, confirment que les « *jours de la fin des temps* » ont commencé, tel que l'avait annoncé le prophète Joël (Actes 2:17-19 ; voir Actes 5:12, 6:8, 8:6, 8:13, 14:3, 15:12 et 19:11)v.

44-45 – Ces versets décrivent le radical sens de la communauté qui prévaut parmi les premiers croyants de Jérusalem. Pour commencer, ils « vivaient unis ». Cela ne veut pas dire qu'ils vivent ensemble dans un même logement ou dans leur propre colonie, comme la communauté d'Oneida ou celle des Shaker du XIX^e siècle aux États-Unis, car ils conservent leurs propres maisons (v. 46). Mais ils se réunissent fréquemment pour le culte, la prière, les repas et la communion. Autrement dit, ils considèrent que leur appartenance au corps visible de Christ est un élément central de leur identité, plutôt qu'un simple groupe de personnes ayant les mêmes affinités.

Ensuite, ils « partageaient tout ce qu'ils possédaient », vendant leurs « leurs propriétés et leurs biens » et employant les fonds obtenus pour répondre aux besoins matériels des autres croyants. Cela ne signifie pas qu'ils vendent littéralement tout ce qu'ils possèdent, autrement, ils n'auraient plus eu de maisons dans lesquelles rompre le pain ensemble (v. 46 ; voir 12:12, 16:40, 18:26 et 21:8). Mais ils se considèrent comme de simples *administrateurs* de leurs biens, quelque chose que Dieu leur a confié non seulement pour leur propre bénéfice, mais aussi pour celui de la communauté. Ainsi, « ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient » et distribuaient le produit de la vente à ceux qui en avaient besoin (Actes 4:32-35). L'objectif était de s'assurer que les pauvres ne manquaient pas des produits de première nécessité, de sorte que « aucun d'eux n'était dans le besoin » (4:34). Plus tard, Paul développe cette idée en faisant de la parité économique entre les croyants, au moins dans la mesure nécessaire pour éliminer leur pauvreté, un objectif explicite (2 Co. 8:13-15). Il ne s'agit pas d'un rejet de la propriété privée en soi ; ils ne se sont pas immédiatement débarrassés de tout ce qu'ils possèdent, comme Jésus l'avait demandé au jeune homme riche (Lc. 18:18-25). Cela ne sous-entend pas non plus que les pauvres ont le droit d'exiger ou de confisquer les biens des riches ; la redistribution des richesses devait être entièrement volontaire (voir 5:4 ; voir aussi 2 Co. 8:8 et 9:6-15).

v. 46-47 – La communion des premiers croyants n'est pas intermittente ou occasionnelle, mais fréquente : ils se retrouvent « tous les jours ». Ils se réunissent en grand groupe dans la cour du Temple, ainsi qu'en petits groupes dans les maisons privées. Notez que leurs réunions dans la cour du Temple sont publiques (voir Actes 5:12-21). Ainsi, ils adorent joyeusement Dieu et les apôtres prêchent Christ de manière ouverte et visible pour tous – non seulement pour les croyants engagés, mais aussi pour les observateurs intéressés et les curieux. Ce témoignage public est indubitablement l'une des raisons pour les lesquelles « le Seigneur ajoutait chaque jour à leur communauté ceux qu'il sauvait ».

v. 1 – Ce passage relate une guérison physique survenue à l'entrée de la cour du Temple. De même que Christ guérissait les infirmes pendant son ministère terrestre (Mt. 11:5, 15:30-31, 21:14 et Lc. 7:22), son Esprit accomplit à présent les mêmes œuvres à travers Pierre. Pierre et Jean se rendent au temple « pour la prière » – très probablement pour participer aux prières qui accompagnaient les sacrifices quotidiens. À ce stade précoce, les disciples ne se sont pas encore séparés des pratiques religieuses de l'ancienne alliance ; leur compréhension des implications du sacrifice définitif et ultime de Jésus (voir Hé. 9:26-10:14) n'est pas encore pleinement développée.

v. 2-3 – L'ampleur de ce miracle est soulignée par deux détails. Premièrement, l'infirmes est « paralysé depuis sa naissance » et a maintenant plus de 40 ans (4:22). C'est pourquoi on ne peut pas expliquer l'évolution de son état en affirmant qu'il s'agit d'une guérison rapide et inattendue faisant suite à une maladie ou une blessure. Deuxièmement, il ne s'agit pas d'un problème de santé mineur, mais d'un réel handicap. Il était totalement incapable de marcher et il fallait le transporter jusqu'au temple. Il passe donc d'une incapacité totale à une pleine capacité physique, car « d'un saut il fut debout » et « il marchait, sautait de joie et louait Dieu » (v. 7-8). Notez la différence entre ce que le mendiant demande et ce qu'il reçoit. Il demande quelque chose de relativement mineur qui répondrait à un besoin ressenti : quelques pièces de monnaie. Toutefois, ce dont il a réellement besoin – et ce qu'il reçoit – c'est une transformation.

v. 4-5 – « Les deux apôtres fixèrent les yeux sur lui. » Ce mendiant est probablement habitué à être invisible – soit qu'on l'ignorait complètement soit qu'on lui déposait à la hâte quelques pièces de monnaie sur les genoux. Il est rare qu'on le remarque et qu'on s'adresse à lui directement. L'attitude des deux apôtres nous rappelle celle de Jésus lorsqu'il s'approche des exclus de la société : il touche les lépreux (Lc. 5:13), il converse ouvertement avec une Samaritaine (Jn. 4:9), il permet à une prostituée de l'oindre de parfum (Lc. 7:3-39) et il mange avec les pécheurs et les collecteurs d'impôts (Mt. 9:10-11).

v. 6-8 – Bien que Pierre lui ordonne de se lever et qu'il l'aide en le prenant par la main, il faut néanmoins que l'homme réponde par la foi en se mettant debout et en commençant à marcher.

v. 9-10 – « En voyant ce qui venait de lui arriver, les gens étaient remplis de stupeur et de crainte. » Bien qu'elles soient témoins d'un miracle incontestable, toutes les personnes présentes dans la foule ne viennent pas à la foi. Actes 4:4 nous dit seulement que parmi ceux qui ont entendu le message de Pierre, beaucoup crurent.

Module 4 – Le nom de Jésus

Actes 3:11–4:22

Texte

¹¹ Quant à lui, il ne quittait plus Pierre et Jean. Tout le peuple accourut et se rassembla autour d'eux dans la cour du Temple, sous le portique de Salomon^[a], et ils étaient stupéfaits.

¹² Quand Pierre vit cela, il s'adressa à la foule : Hommes israélites, qu'avez-vous à vous étonner ainsi de ce qui vient de se passer ? Pourquoi nous fixez-vous avec tant d'insistance comme si c'était nous qui, par notre propre pouvoir ou notre piété, avons fait marcher cet homme ? ¹³ Non, c'est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob^[b], le Dieu de nos ancêtres, qui vient ici de manifester la gloire de son serviteur Jésus – ce Jésus que vous avez livré à Pilate et renié devant lui alors qu'il était décidé de le remettre en liberté. ¹⁴ Oui, vous avez renié celui qui est saint et juste. A sa place, vous avez demandé comme faveur la libération d'un meurtrier. ¹⁵ Ainsi vous avez fait mourir l'auteur de la vie. Mais Dieu l'a ressuscité : nous en sommes témoins. ¹⁶ Et c'est parce que nous croyons en Jésus, que la puissance de ce Jésus que nous avons invoqué a rendu à cet homme que vous voyez et que vous connaissez, la force de se tenir debout. Oui, cette foi qui est efficace par Jésus a donné à cet homme une parfaite guérison, comme vous pouvez tous vous en rendre compte.

¹⁷ A présent, mes frères, je sais bien que vous avez agi sans savoir ce que vous faisiez, aussi bien vous que vos chefs. ¹⁸ Mais Dieu a accompli de cette manière ce qu'il avait annoncé d'avance par tous ses prophètes : le Messie qu'il avait promis d'envoyer devait souffrir. ¹⁹ Maintenant donc, changez et tournez-vous vers Dieu pour qu'il efface vos péchés. ²⁰ Alors le Seigneur vous accordera des temps de repos, et il vous enverra celui qu'il vous a destiné comme Messie : Jésus. ²¹ En attendant, il doit demeurer au ciel jusqu'au jour où l'univers entier sera restauré, comme Dieu l'a annoncé depuis des siècles par la bouche de ses saints prophètes. ²² Ainsi Moïse a dit : Le Seigneur votre Dieu suscitera pour vous, du milieu de vos compatriotes, un prophète qui sera comme moi : vous écouterez tout ce qu'il vous dira^[c]. ²³ Celui qui refusera d'obéir à ce prophète^[d] sera exclu de mon peuple par la mort^[e].

²⁴ Tous les prophètes qui ont parlé, depuis Samuel et ses successeurs, ont annoncé aussi d'avance les temps que nous vivons aujourd'hui. ²⁵ Vous êtes les héritiers de ces prophètes, les bénéficiaires de l'alliance que Dieu a conclue avec nos ancêtres lorsqu'il a promis à Abraham : Toutes les familles de la terre seront bénies à travers ta descendance^[f]. ²⁶ C'est pour vous, en premier lieu, que Dieu a ressuscité son serviteur ; et il vous l'a envoyé pour vous bénir, en détournant chacun de vous de ses mauvaises actions.

¹ Pendant qu'ils parlaient ainsi à la foule, survinrent quelques prêtres^[g] accompagnés du

chef de la police du Temple^[h] et des membres du parti des sadducéens :

² ils étaient irrités de voir les apôtres enseigner le peuple et leur annoncer que, puisque Jésus était ressuscité, les morts ressusciteraient eux aussi^[i].

³ Ils les arrêterent donc et, comme il se faisait déjà tard^[j], ils les jetèrent en prison jusqu'au lendemain. ⁴ Cependant, parmi ceux qui avaient entendu leurs paroles, beaucoup crurent, ce qui porta le nombre des croyants à près de cinq mille hommes.

⁵ Le lendemain, les chefs des Juifs, les responsables du peuple et les spécialistes de la Loi se réunirent à Jérusalem. ⁶ Il y avait là, en particulier, Hanne le grand-prêtre^[k], Caïphe, Jean^[l], Alexandre et tous les membres de la famille du grand-prêtre. ⁷ Ils firent comparaître Pierre et Jean, les placèrent au milieu de leur assemblée et les interrogèrent : Par quel pouvoir ou au nom de qui avez-vous fait cela ?

⁸ Alors Pierre, rempli de l'Esprit Saint, leur répondit : Dirigeants et responsables de notre peuple ! ⁹ Nous sommes aujourd'hui interrogés sur le bien que nous avons fait à un infirme et sur la manière dont il a été guéri. ¹⁰ Eh bien, sachez-le tous, et que tout le peuple d'Israël le sache : c'est au nom de Jésus-Christ de Nazareth que nous avons agi, de ce Jésus que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité ; c'est grâce à lui que cet homme se tient là, debout, devant vous, en bonne santé. ¹¹ Il est la pierre rejetée par les constructeurs – par vous – et qui est devenue la pierre principale, la pierre d'angle^[m].

¹² C'est en lui seul que se trouve le salut. Dans le monde entier, Dieu n'a jamais donné le nom d'aucun autre homme par lequel nous devons être sauvés.

¹³ Les membres du Grand-Conseil étaient étonnés de voir l'assurance de Pierre et de Jean, car ils se rendaient compte que c'étaient des gens simples et sans instruction ; ils les reconnaissaient pour avoir été avec Jésus.

¹⁴ Mais, comme ils voyaient, debout à côté d'eux, l'homme qui avait été guéri, ils ne trouvaient rien à répondre. ¹⁵ Alors ils leur ordonnèrent de sortir de la salle et délibérèrent entre eux : ¹⁶ Qu'allons-nous faire de ces gens-là ? disaient-ils. Car ils ont accompli un signe miraculeux évident et tous les habitants de Jérusalem sont au courant. Nous ne pouvons pas le nier. ¹⁷ Mais il ne faut pas que cela s'ébruite davantage parmi le peuple. Défendons-leur donc, sous peine de sanctions, de parler désormais à qui que ce soit au nom de Jésus.

¹⁸ Là-dessus, ils les firent rappeler et leur interdirent formellement de parler ou d'enseigner au nom de Jésus. ¹⁹ Mais Pierre et Jean leur répondirent : Jugez-en vous-mêmes : est-il juste devant Dieu de vous obéir, plutôt qu'à Dieu ? ²⁰ Quant à nous, nous ne pouvons pas garder le silence sur ce que nous avons vu et entendu.

²¹ *Après leur avoir fait de nouvelles menaces, ils les relâchèrent. En effet, ils n'avaient pas trouvé de moyen de les punir, parce que tout le peuple louait Dieu pour ce qui venait d'arriver.*
²² *L'homme qui avait été miraculeusement guéri était âgé de plus de quarante ans.*

^a 3:11 Ce portique, du côté est, clôturait la partie de la cour du Temple où les non-Juifs pouvaient entrer (voir Jn. 10:23 ; Ac 5:12).

^b 3:13 Ex 3:6, 15.

^c 3:22 Dt 18:15-16.

^d 3:23 Dt 18:19.

^e 3:23 Lv 23:29.

^f 3:25 Gn 22:18 et 26:4. ^g 4:1 Certains manuscrits ont : *les chefs des prêtres.*

^h 4:1 Le chef de la police du Temple était le personnage le plus important après le grand-prêtre.

ⁱ 4:2 Les sadducéens ne croyaient pas à la résurrection des morts.

^j 4:3 C'était le soir. Or, après 16 h, les portes des parvis étaient fermées. Tout jugement pouvant aboutir à une peine de mort devait être rendu de jour.

^k 4:6 Hanne avait été déposé par les Romains mais le peuple continuait à le considérer comme le grand-prêtre alors que son gendre Caïphe remplissait cette fonction.

^l 4:6 D'autres manuscrits ont : Jonathan.

^m 4:11 – Ps 118:22.

Introduction

- ☐ Comment faites-vous pour prendre une décision importante ? Est-ce que vous en parlez avec un ami ? Est-ce que vous lisez un livre sur le sujet ? Est-ce que vous priez ? Est-ce que vous consultez un expert ?

Exploration

1. Dans le texte de la page précédente, entourez le mot « nom » partout où il apparaît. Pourquoi ce terme est-il si important ? Qu'est-ce qu'il nous apprend sur le plan de salut de Dieu ?

2. De nos jours, il n'est pas rare de croire que plusieurs chemins mènent à Dieu. Décrivez ci-dessous quelques-unes des façons dont les gens cherchent le « salut » (qu'il s'agisse de la vie éternelle, de l'illumination ou d'une autre forme de transcendance spirituelle).

Que nous indique Actes 4:12 sur ces différents chemins ? (Voir aussi Jn. 3:18 et 14:6, et 1 Tm. 2:5)

3. Quels crimes les auditeurs de Pierre ont-ils commis ? (3:13-15) Y a-t-il de l'espoir pour eux ?

4. Pierre déclare qu'ils ont agi sans savoir ce qu'ils faisaient (3:17) et que leurs actes ont accompli les desseins de Dieu (3:18). Cela les décharge-t-il de toute culpabilité ? Est-ce que ça le devrait ?

5. Quel ordre les autorités donnent-elles à Pierre et à Jean ? Comment répondent-ils ? (4:18-20)

6. En vous basant sur les événements décrits dans ce passage, penseriez-vous que Pierre et Jean sont des personnes sympas ? Motivez votre réponse.

Mise en application

☐ Vous a-t-on déjà interdit de parler de Jésus ?
Comment avez-vous réagi ?

☐ Si personne ne vous demande d'arrêter de parler de Jésus, qu'est-ce que cela indique ?

☐ Quelles étiquettes notre société met-elle sur les personnes qui affirment que Jésus est le seul chemin qui mène à Dieu ? Vouloir éviter d'être perçu de la sorte a-t-il déjà influencé votre volonté de parler de Jésus ?

Commentaire

v. 11 – La galerie de Salomon était un porche couvert, construit le long de l'intérieur du mur qui entourait la cour extérieure du temple juif, le Parvis des Gentils. Cette galerie était un lieu où les païens étaient autorisés à entrer et où les maîtres s'adressaient fréquemment à leurs élèves et organisaient des débats et des dialogues (voir Jn. 10:22-39).

v. 12 – La question de Pierre (*« Qu'avez-vous à vous étonner ainsi de ce qui vient de se passer »*) semble hypocrite. Un miracle est un événement tout à fait inhabituel ; ne s'attendrait-on pas à ce que ceux qui en sont témoins soient surpris ? Toutefois, si nous servons un Dieu omnipotent qui *« fait tout ce qu'il veut au ciel et sur la terre, dans les mers et dans les abîmes »* (Ps. 135:6), nous ne devrions pas être choqués lorsqu'il agit de manière inattendue. Rappelons que Jésus a reproché aux sadducéens de nier la possibilité de la résurrection, en leur disant : *« Vous êtes dans l'erreur, parce que vous ne connaissez pas les Ecritures, ni quelle est la puissance de Dieu »* (Mt. 22:29). La deuxième question de Pierre (*« Pourquoi nous fixez-vous avec tant d'insistance comme si c'était nous qui, par notre propre pouvoir ou notre piété, avons fait marcher cet homme ? »*) est une correction utile pour celles et ceux qui imaginent que les dons surnaturels – tels que le don de guérison – sont le signe que Dieu approuve ou souhaite récompenser le caractère ou la doctrine d'une personne.

L'humain a tendance à idolâtrer les hommes et les femmes qui ont un don, que ce soit en musique, en sport, en sciences ou en leadership. Mais Pierre détourne leur attention de celui qui reçoit le don pour l'attirer vers celui qui l'accorde (voir Actes 14:8-18 et 28:1-6 ; voir aussi 1 Co. 1:10-14).

v. 13-15 – Les paroles de Pierre sont directes et sans équivoque. Ses auditeurs sont coupables : coupables non pas d'une transgression ordinaire, mais du crime ultime d'avoir assassiné *« celui qui est saint et juste »*, *« l'auteur de la vie »*. Non seulement ils l'ont renié, le rejetant comme leur Seigneur et Messie, mais ils ont été activement complices de son exécution, car c'est eux qui l'ont livré (voir Jn. 19:1-16). Toutefois, malgré leur trahison, Dieu a accompli ses desseins à travers Christ et l'a ressuscité d'entre les morts, ce dont les apôtres ont été témoins (voir Actes 2:22-24).

Lorsqu'il fait référence au *« Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos ancêtres »*, Pierre fait le lien entre la résurrection de Christ – et la puissance manifestée par la guérison de l'infirme – et les promesses que Dieu a faites aux patriarches dans les temps anciens. Toutes ces promesses ont été accomplies dans la personne de Christ (2 Co. 1:20 et Ga. 3:16). De même, le fait qu'il qualifie Jésus de *« serviteur »* de Dieu n'a pas simplement pour objet de souligner sa fidélité, mais cela fait explicitement référence à la prophétie du Serviteur souffrant d'Ésaïe (És. 52:13 à 53:12), celui qui était *« méprisé, abandonné des hommes »* (voir Actes 8:32-35 et Lc. 22:37).

v. 16 – De même que les Israélites, à commencer par Abram, ont invoqué le nom du Seigneur pour être bénis et délivrés (Ge. 12:8, Ps. 116:4 et 116:13, et Joël 2:32), les gens doivent désormais invoquer le nom de Jésus, qui est Seigneur (Actes 2:21, 2:32-36 et 4:12). Ce lien implicite entre Jésus et celui dont le nom était invoqué dans l'Ancien Testament est une claire affirmation de la divinité de Christ (voir Rm. 10:9-13). Notez qu'il ne s'agit pas d'une incantation magique ; le nom de Jésus n'est pas une formule que l'on récite pour manipuler les puissances surnaturelles (comme l'ont appris les fils de Scéva dans Actes 19:13-16). Invoquer le nom de Jésus est, au contraire, un acte de foi par lequel nous faisons appel à un sauveur personnel pour qu'il nous vienne en aide.

v. 17 – Bien que les Juifs aient *« agi sans savoir ce qu'ils faisaient »* et que Dieu ait accompli ses desseins préétablis par le biais de leurs actes (v. 18), il n'en reste pas moins qu'ils étaient coupables de péché (voir v. 19 ; Mt. 26:24). Ignorer les exigences sacrées de Dieu ne nous exonère pas de toute culpabilité, bien que la sanction pour un acte de désobéissance délibéré puisse être différente de celle d'une transgression accomplie involontairement (Lc. 12:47-48 ; voir Lv. 5:17, Nb. 15:27-31).

v. 19-20 – L'exhortation de Pierre aux Juifs fait ressortir trois bienfaits que ces derniers obtiendraient s'ils se repentaient et reconnaissaient Jésus comme leur *« Seigneur et Messie »* (Actes 2:36). Premièrement, leurs péchés seraient effacés, c'est à dire qu'ils seraient entièrement libérés de toute culpabilité (Actes 2:38 ; Hé. 9:13-14, 26-28 ; voir És. 43:25). Deuxièmement, le Seigneur leur accorderait *« des temps de repos »*. Il peut s'agir-là de la période entre l'ascension de Christ et son retour, pendant laquelle l'Esprit Saint nous renouvelle et nous rafraîchit continuellement (Rm. 12:2, 2 Co. 4:7-18 et Col. 3:10). Et troisièmement, Dieu leur enverrait celui qu'il leur a destiné comme Messie : Jésus. Cela semble impliquer que le second avènement de Christ n'aura pas lieu tant qu'il n'y aura pas eu un retour général à la foi de la part des Juifs (voir Rm. 11:1-32).

v. 21 – Ailleurs, le retour de Christ est décrit comme un temps de jugement et de destruction des ennemis de Dieu (1 Co. 15:20-26 et Ap. 19:11-21 et 20:11-15). Ici, l'accent est mis sur la promesse : le rétablissement de l'ordre créé dans le but pour lequel il a été créé (Ép. 1:8-10 et Col. 1:17-20). Cela, Dieu l'a annoncé *« depuis des siècles par la bouche de ses saints prophètes »* (voir És. 65:17-25, 2 P. 3:13 et Ap. 21:1-22:5).

v. 22-23 – La prophétie dont il est ici question est issue de Deutéronome 18:15, Deutéronome 19 et Lévitique 23:29 (voir Ac. 7:37). Le prophète suprême semblable à Moïse, celui dont les paroles doivent être écoutées et obéies sous peine de perdre son âme (Mt. 10:28 et 16:26), n'est autre que Jésus. Celui qui refusera d'obéir *« sera exclu [...] par la mort »*, donc entièrement détruit (voir Hé. 2:2-3, 10:28-31 et 12:25).

v. 24 – Dans quel sens Samuel et « *tous [les] prophètes* » (voir Lc. 24:27) ont-ils parlé de l'ère actuelle ? Pour le comprendre, nous devons réaliser qu'une prophétie envisage l'avenir de manière « *télescopique* » : tout comme le fait d'observer un paysage à travers un télescope réduit la distance entre les lieux proches et éloignés, des événements séparés les uns des autres par des siècles ou des millénaires peuvent être évoqués ensemble dans la même prophétie. Par ailleurs, une prophétie peut avoir plusieurs référents ainsi que des accomplissements antérieurs, limités, qui préfigurent sa réalisation complète et finale en Christ. Ainsi, quand Samuel et Nathan ont parlé de l'établissement du trône de David (1 S. 15:28 et 28:17, et 2 S. 7:11-16), la prophétie faisait référence non seulement à Salomon, l'héritier immédiat de David (1 R. 2:12, 2:24, 8:20, 8:25 et 9:5), mais également à Christ, le fils par excellence de David (Mt. 1:1, Lc. 1:32 et Ap. 22:16)

v. 25-26 – Les prophéties de l'Ancien Testament et l'alliance de Dieu avec Abraham ont été données aux Juifs. Lorsque Christ a commencé à exercer son ministère, il s'est d'abord adressé aux Juifs (Mt. 10:5-6 et 15:21-28 ; Rm. 15:8). De même, après sa résurrection, le message de l'Évangile est d'abord parvenu aux Juifs le jour de la Pentecôte (Actes 2). Ce que Pierre cherche à dire, c'est qu'au regard de cette primauté, son auditoire juif devrait être d'autant plus prêt à accepter Christ comme leur Messie. Mais le plan de Dieu ne s'est jamais limité aux Juifs ; au contraire, son intention a toujours été que « *toutes les familles de la terre [soient] bénies* » à travers eux (voir Ge. 12:3 et 22:18). Ainsi, en Christ, la distinction entre Juifs et non-Juifs a été éliminée et le salut est offert à tous par la foi (voir Rm. 1:16, 3:22, 3:29 et 10:12, Ga. 3:7-9 et Ép. 3:1-6).

v. 1-3 – Les chefs religieux juifs ne comprennent pas ce qu'il se passe. Ils pensaient que le problème que représentait pour eux Jésus avait été réglé lorsque celui-ci avait été crucifié et ses disciples dispersés, mais voilà que les foules se tournent à nouveau vers lui. Bien qu'elles visent la foule, les virulentes accusations d'Actes 3:13-15 ont certainement été entendues par ceux qui ont joué un rôle de premier plan dans l'orchestration de la mort de Christ. Ils craignaient probablement d'être victimes de la même foule que celle qu'ils avaient montée contre Jésus.

v. 5-7 – Pierre et Jean sont amenés devant « *les chefs des Juifs, les responsables du peuple et les spécialistes de la Loi* », c'est-à-dire le Sanhédrin. Il s'agit-là du même groupe qui a jugé et condamné Jésus à mort sur de fausses accusations de blasphème (Mt. 26:57-66 et 27:1-2, Mc. 14:53-64, Lc. 22:66-71, et Jn. 18:12-14 et 19:23). Ils avaient probablement l'intention d'en faire de même avec les apôtres. La question qu'ils leur posent, « *Par quel pouvoir ou au nom de qui avez-vous fait cela ?* », est très semblable à celle qu'ils ont posée à Jésus avant son arrestation (Lc. 20:2).

v. 8-12 – Tel que Jésus l'a promis (Lc. 12:11-12 et 21:14-15), l'Esprit Saint donne à Pierre la capacité de présenter avec assurance sa propre défense et celle de l'Évangile. Bien que projeté dans une situation extrêmement stressante, il n'élude pas la question et ne cherche pas à apaiser ses accusateurs, mais répond clairement et avec force. Comparez cette conduite à celle qu'il a eu la nuit de l'arrestation de Christ (Lc. 22:54-62). Il n'est plus le même homme !

v. 11 – Les « *dirigeants et responsables [du] peuple* » (v. 8) cherchent à faire traduire Pierre et Jean en justice, mais en réalité, ce sont eux qui font l'objet d'un jugement. Car ce sont eux, les pseudos « *constructeurs* » d'Israël, qui ont rejeté Jésus – lui qui est devenu la « *pierre principale, la pierre d'angle* » de tout l'édifice. Le texte cité par Pierre est Psaumes 118:22, que Jésus avait également cité dans la parabole de la vigne (Mt. 21:42, Mc. 12:11 et Lc. 20:17). Dans le contexte du Nouveau Testament, l'édifice dont Christ est la pierre angulaire est l'Église, le peuple de Dieu (Ép. 2:19-22 et 1 P. 2:4-10).

v. 12 – Jésus n'est pas seulement un meilleur chemin, il est le seul et unique chemin (Jn. 14:6). Beaucoup de gens sont prêts à accepter Jésus-Christ comme un grand prophète ou un guide parmi d'autres. Toutefois, affirmer que lui seul est Seigneur et Sauveur et qu'il n'y a pas d'autre chemin vers le ciel, c'est affirmer que tous les autres dieux sont de faux dieux et que tous les autres chemins mènent à la destruction. C'est cette revendication exclusive qui fait le scandale de l'Évangile. Il est tragique de constater que nombre de personnes se disant chrétiennes cherchent à minimiser, voire à nier cette vérité. Et pourtant cela revient à nier l'Évangile même, car « *c'est en lui seul que se trouve le salut. Dans le monde entier, Dieu n'a jamais donné le nom d'aucun autre homme par lequel nous devons être sauvés* ».

v. 13-17 – Les preuves sont irréfutables ; les chefs religieux « *voyaient, debout à côté d'eux, l'homme qui avait été guéri, ils ne trouvaient rien à répondre* ». Et pourtant, ils rejettent ce qu'ils voient de leurs propres yeux et refusent de croire. Il est à noter que leur discussion n'aborde même pas la question de savoir si le message de Pierre est la vérité ; leur seule préoccupation est d'empêcher que ce message ne se répande. Leurs préjugés ainsi que leur désir de protéger leur pouvoir et leurs privilèges ne leur permettent pas d'accepter la vérité, ni même de l'envisager. Il est bon de se souvenir de cela lorsque les paroles de nos dirigeants et figures d'autorité semblent être en contradiction avec la Parole de Dieu.

v. 18-22 – Lorsqu'on nous interdit « *de parler ou d'enseigner au nom de Jésus* », puisse notre réponse être la même que celle de Pierre et de Jean. Il faut faire preuve de discernement et de courage pour témoigner fidèlement, d'une manière qui soit respectueuse des personnes et des institutions et adaptée au contexte. Néanmoins, se taire n'est pas une option.

Module 5 – La puissance et la volonté de Dieu

Actes 4:23–5:16

Texte

²³ Sitôt libérés, Pierre et Jean se rendirent auprès de leurs amis et leur racontèrent tout ce que les chefs des prêtres et les responsables du peuple leur avaient dit. ²⁴ Après les avoir écoutés, tous, unanimes, se mirent à prier Dieu, disant : Maître, c'est toi qui as créé le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve. ²⁵ C'est toi qui as dit par l'Esprit Saint qui s'est exprimé par la bouche de notre ancêtre David, ton serviteur :

Pourquoi tant d'effervescence parmi les nations ?

Et pourquoi les peuples trament-ils ces complots inutiles ?

²⁶ Les rois de la terre se sont soulevés et les chefs se sont ligués contre le Seigneur et son Messie^[h].

²⁷ En effet, c'est bien une ligue qu'Hérode et Ponce Pilate, les peuples étrangers et les peuples d'Israël ont formée dans cette ville contre ton saint serviteur Jésus, que tu as choisi comme Messie.

²⁸ Ils n'ont fait qu'accomplir tout ce que tu avais décidé d'avance, dans ta puissance et ta volonté. ²⁹ Maintenant, Seigneur, vois comme ils nous menacent, et donne à tes serviteurs la force d'annoncer ta Parole avec une pleine assurance.

³⁰ Etends ta main pour qu'il se produise des guérisons, des miracles et d'autres signes au nom de ton saint serviteur Jésus.

³¹ Quand ils eurent fini de prier, la terre se mit à trembler sous leurs pieds à l'endroit où ils étaient assemblés. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit et annonçaient la Parole de Dieu avec assurance.

³² Tous ceux qui étaient devenus des croyants vivaient dans une parfaite unité de cœur et d'esprit. Personne ne se prétendait propriétaire de ses biens, mais ils partageaient tout ce qu'ils avaient. ³³ Avec une grande puissance, les apôtres rendaient témoignage de la résurrection du Seigneur Jésus, et la grâce de Dieu agissait avec force en eux tous. ³⁴ Aucun d'eux n'était dans le besoin, car ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, apportaient le produit de la vente ³⁵ et le remettaient aux apôtres : ceux-ci le répartissaient alors entre tous et chacun recevait ce dont il avait besoin.

³⁶ C'est ainsi que, par exemple, un certain Joseph possédait un terrain. C'était un lévite originaire de Chypre^[i] ; les apôtres le surnommaient Barnabas, ce qui veut dire « l'homme qui encourage ». ³⁷ Il vendit son terrain, apporta l'argent et en remit le produit aux apôtres.

¹ Mais un certain Ananias, avec sa femme Saphira, vendit aussi une propriété, et, ² en accord avec elle, mit de côté une partie de

l'argent de la vente, apporta le reste aux apôtres et le leur remit.

³ Pierre lui dit : Ananias, comment as-tu pu laisser Satan envahir à tel point ton cœur ? Tu as menti au Saint-Esprit en cachant le prix réel de ton champ pour en détourner une partie à ton profit ! ⁴ N'étais-tu pas libre de garder ta propriété ? Ou même, après l'avoir vendue, ne pouvais-tu pas faire de ton argent ce que tu voulais ? Comment as-tu pu décider en toi-même de commettre une telle action ? Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, mais à Dieu.

⁵ A ces mots, Ananias tomba raide mort. Tous ceux qui l'apprirent furent remplis d'une grande crainte. ⁶ Des jeunes gens vinrent envelopper le corps^[a], puis l'emportèrent pour l'enterrer.

⁷ Environ trois heures plus tard, la femme d'Ananias entra sans savoir ce qui s'était passé. ⁸ Pierre lui demanda : Dis-moi, est-ce bien à ce prix-là que vous avez vendu votre champ ?

– Oui, répondit-elle, c'est bien à ce prix.

⁹ Alors Pierre lui dit : Comment avez-vous pu vous concerter pour provoquer ainsi l'Esprit du Seigneur ? Ecoute : ceux qui viennent d'enterrer ton mari sont devant la porte et ils vont t'emporter, toi aussi.

¹⁰ Au même instant, elle tomba inanimée aux pieds de Pierre. Les jeunes gens qui rentraient la trouvèrent morte ; ils l'emportèrent et l'enterrèrent aux côtés de son mari. ¹¹ Cet événement inspira une grande crainte à toute l'Eglise^[b], ainsi qu'à tous ceux qui en entendirent parler.

¹² Les apôtres accomplissaient beaucoup de signes miraculeux et de prodiges parmi le peuple. Tous les croyants avaient l'habitude de se rassembler dans la cour du Temple, sous la galerie de Salomon. ¹³ Personne d'autre n'osait se joindre à eux, mais le peuple tout entier les tenait en haute estime. ¹⁴ Un nombre toujours croissant d'hommes et de femmes croyaient au Seigneur et se joignaient à eux. ¹⁵ On allait jusqu'à porter les malades dans les rues, où on les déposait sur des lits ou des civières, pour qu'au passage de Pierre son ombre au moins couvre l'un d'eux. ¹⁶ Des villes voisines même, les gens accouraient en foule à Jérusalem pour amener des malades et des personnes tourmentées par de mauvais esprits. Et tous étaient guéris.

^h 4:26 Ps 2;1-2 cité selon l'ancienne version grecque.

ⁱ 4:36 Beaucoup de Juifs s'étaient établis dans cette île de l'est de la Méditerranée à partir de l'époque des Maccabées au II^e siècle avant notre ère.

^a 5:6 Chez les Juifs, les morts étaient enveloppés dans un linceul et déposés ainsi dans la tombe.

^b 5:11 Autre traduction : l'assemblée : il est possible que le terme grec *ekklesia* soit employé ici en son sens courant.

Introduction

- ☐ D'après vous, est-il important de toujours dire la vérité dans ses relations personnelles ?

Exploration

1. Le verset 23 nous dit que lorsque Pierre et Jean furent libérés, ils « *se rendirent auprès de leurs amis* » (« *vers les leurs* », dans la Louis Segond). Qui étaient « *leurs amis/les leurs* » ? (voir Mt. 12:46-50 et Mt. 10:37)

2. Les « *chefs des Juifs, les responsables du peuple et les spécialistes de la Loi* » (4:5) font emprisonner Pierre et Jean, les interrogent, puis se concertent pour décider s'il faut les relâcher. Il semblerait donc ces personnes sont aux commandes des événements. Est-ce le cas ? Motivez votre réponse. (v. 24-28 ; voir Ps. 2:1-2 et Actes 2:23-26).

Dans l'espace ci-dessous, paraphrasez (reformulez à votre manière) le message du Psaume 37:1-13.

3. Au verset 29, les disciples demandent à Dieu de leur accorder « *la force d'annoncer [sa] Parole avec une pleine assurance* ». Devrions-nous demander la même chose ? Motivez votre réponse.

4. Les versets 32 à 35 décrivent le soutien financier que les croyants s'apportaient les uns aux autres. Pour quelle raison se comportaient-ils ainsi ? Cet exemple est-il pertinent pour nous aujourd'hui ? (Voir Lc. 3:11, 2 Co. 9:6-7, Jc. 2:15-16 et 1 Jn. 3:17-18)

Si vous deviez personnellement suivre leur exemple, comment vous y prendriez-vous dans la pratique ?

5. Qu'est-ce qui a motivé Ananias et Saphira à agir comme ils l'ont fait ? Pourquoi leur faute est-elle si grave ?

Mise en application

- ☐ Qui considérez-vous comme vos « *amis* » (ou comme « les vôtres »), dans le même sens du terme qu'au verset 4:23 ?
- ☐ Avez-vous rencontré des situations (passées ou présentes) dans lesquelles des personnes injustes semblaient contrôler les événements ? Que nous révèle ce passage à ce sujet ?
- ☐ Le péché commis par Ananias et Saphira est-il une chose contre laquelle l'Église doit se prémunir aujourd'hui ?
- ☐ Est-ce quelque chose dont vous devez vous prémunir dans votre propre cœur ?

Commentaire

v. 23-24 – Une fois libérés, Pierre et Jean retournent « *auprès de leurs amis* » (« *vers les leurs* », LSG), c'est-à-dire auprès des autres apôtres et de l'ensemble des croyants qui s'inquiètent de leur sort. Il est clair que les dirigeants juifs et ceux qui s'alignent sur eux ne peuvent plus être considérés comme étant des leurs, puisqu'ils ont rejeté Christ et s'opposent activement à la prédication de l'Évangile (4:17-18). Nous voyons ici que, dès la naissance de l'Église, notre union spirituelle avec les autres croyants crée une communauté qui transcende toute identité ethnique, qui supprime notre héritage religieux antérieur et même nos relations familiales les plus étroites (voir Ga. 3:28, Mt. 12:46-50, Mc. 3:31-35, Lc. 8:19-21, Mt. 10:37 et Lc. 14:26).

Dans quel but Pierre et Jean leur racontent-ils ce qu'il s'est passé ? Outre le fait qu'ils souhaitent les rassurer sur leur sort, ils veulent proclamer avec quelle puissance Dieu a confondu ses ennemis et accompli ses desseins, malgré l'opposition des puissants. En réponse, les croyants se tournent alors vers Dieu en l'appelant « *Maître* » et en rappelant que « *c'est [lui] qui a créé le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve* », y compris l'Homme et toutes les autorités, qu'elles soient terrestres ou surnaturelles (voir Ps. 146:6, Ac. 14:15 et 17:24, És. 45:12 et Col. 1:16). Celui qui a créé toutes choses a aussi le pouvoir de les régir et de les diriger. Son règne n'est ni entravé ni gêné par les actions malveillantes des hommes méchants et des puissances démoniaques. L'Éternel ni ne craint ni n'est pas consterné par leurs actions ; au contraire, il se moque d'eux, sachant que leur défaite est certaine (Ps. 2:1-4; 37:1-13).

Notez qu'il s'agit d'une prière de louange et d'adoration collective, car « *tous, unanimes, se mirent à prier Dieu* ». De même que la souffrance de Pierre et de Jean était aussi leur souffrance, la joie de les voir délivrés est également partagée par tous (voir 1 Co. 12:25-27).

v. 25-27 – Le texte cité est Psaumes 2:1-2, dans lequel le psalmiste décrit la futilité et le danger de se rebeller contre le Messie, celui que Dieu a désigné comme chef de toutes les nations. Dans le présent contexte, les « *rois de la terre* » et les « *grands* » qui conspirent ensemble pour s'opposer à la prédication de Christ sont les chefs romains et les chefs juifs (v. 27). Ces autorités politiques et religieuses semblent posséder un pouvoir et une autorité absolus ; cependant, leur défiance à l'égard de Dieu conduira à leur ruine, car comme l'Éternel le dit à son Fils (Ps. 2:9) :

« *Avec un sceptre de fer, tu les soumettras ;
comme des vases d'argile, tu les briseras.* »

En revanche, ceux qui font confiance à Christ seront justifiés par la puissance de Dieu qui domine tout. Comme le conclut le psaume 2 (Ps. 2:12) : « *heureux sont tous les hommes qui, en lui, cherchent refuge !* ».

v. 28 – « *Ils n'ont fait qu'accomplir tout ce que tu avais décidé d'avance, dans ta puissance et ta volonté.* » Non seulement les ennemis de l'Évangile ne finiront pas victorieux, mais même dans leur rébellion, ils réalisent sans le savoir les plans de Dieu. Autrement dit, non seulement ils sont voués à l'échec, mais chaque action qu'ils entreprennent dans l'intention de contrecarrer les desseins de Dieu a en fait pour effet de les faire avancer (voir Actes 1:16-20, 2:23-26 et 3:13-15). Ce constat devrait servir d'encouragement aux chrétiens de l'ère moderne qui ont l'impression que la cause de Christ recule. Que ce soient des décisions de justice impies ou des fonctionnaires méchants et trompeurs, rien ne peut empêcher l'accomplissement des desseins divins. Au contraire, Dieu les utilisera pour obtenir le résultat final qu'il souhaite.

v. 29-31 – Il est intéressant de constater que les croyants ne prient pas pour que l'opposition des méchants et des puissants cesse. Ils acceptent leur attitude comme le résultat attendu de la prédication de l'Évangile, car ceux qui ne veulent pas que leur péché soit exposé au grand jour chercheront toujours à étouffer la vérité (Rm. 1:18). Au contraire, les croyants demandent à Dieu de pouvoir proclamer sa parole avec assurance, malgré les calomnies, les menaces et les persécutions qui ne manqueront pas de survenir (Jn. 15:20 et 2 Tm. 3:12). Leur prière leur est immédiatement accordée, car « *ils furent tous remplis du Saint-Esprit et annonçaient la Parole de Dieu avec assurance* » (v. 31, voir v. 33).

v. 32-35 – Comme dans Actes 2:44-45, nous constatons que le fort sentiment d'appartenance qui s'est développé parmi ces nouveaux croyants produit en eux une attitude de désintéressement radical, laquelle donne lieu à un partage des ressources physiques tel qu'ils arrivent à éliminer la pauvreté parmi eux (v. 34), du moins pour un temps (voir Actes 24:17 et Romains 15:26). D'un côté, il convient de noter que cette attitude de partage était entièrement volontaire et qu'on ne peut donc pas utiliser cet exemple comme argument en faveur d'une redistribution forcée des revenus (voir 2 Co. 9:7). Ils n'ont pas non plus vendu *tout* ce qu'ils possédaient ; par exemple, ils continuaient d'être propriétaires de leur propre maison (Actes 2:46 et 12:12). D'un autre côté, il ne faut pas considérer que leur exemple doive se limiter à ce moment et à ce lieu précis, car les pauvres sont toujours parmi nous et la Parole nous dit que nous sommes tenus de leur venir en aide (voir Dt. 15:11, Mc. 14:7 et 2 Co. 9:6-15). Le message à retenir ici est que leur générosité était motivée par l'amour et le sens de l'unité chrétienne, sous l'impulsion de l'Esprit Saint, car : ils « *vivaient dans une parfaite unité de cœur et d'esprit* » et « *la grâce de Dieu agissait avec force en eux tous* ».

v. 36-37 – Les actes d'un certain Joseph, appelé Barnabas, sont ici présentés comme un exemple de la générosité qui caractérisait les croyants de Jérusalem. Le choix de mettre l'accent sur les actes de Joseph est un peu une préfiguration littéraire : son rôle en tant que partisan de la première heure et compagnon de service de longue date de Paul, mais aussi en tant que figure clé dans l'annonce de l'Évangile aux païens, sera relaté plus loin dans le livre (Actes 9:26-28, 11:19-24 et 13:1-3). Cet épisode est l'une des raisons pour lesquelles il était considéré comme « *un homme bienveillant, rempli d'Esprit Saint et de foi* » (Actes 11:24). Notez que dans le présent passage, dans lequel Barnabas est identifié comme « *l'homme qui encourage* », ce ne sont pas ses paroles édifiantes, mais ses actes concrets qui sont relatés. Encourager nécessite parfois plus que des mots et fournir des biens de première nécessité (nourriture, vêtements, soins médicaux, etc.) en dit bien plus que de beaux discours théologiques (Jc. 2:15-16 et 1 Jn. 3:17-18).

v. 1-11 – Partout où la vraie piété est reconnue et honorée, ceux qui désirent les applaudissements des hommes tenteront de l'imiter frauduleusement (voir Mt. 6:1-16 et 23:23-33). Les actes intéressés de ces hommes, motivés par l'orgueil plutôt que par l'amour, recevront la condamnation et le jugement de Dieu, plutôt que son approbation et sa faveur. Ils ne mènent pas à l'unité, mais plutôt à la surenchère spirituelle et au conflit, à la jalousie et aux disputes (1 Co. 3:3).

v. 1 – Remarquez la similitude apparente entre les actions d'Ananias et Saphira et celles de Barnabas. Ils ont chacun vendu leur bien et chacun ont apporté le produit de la vente et l'ont remis aux apôtres. Pour ce qui est de leurs actions extérieures et observables, Ananias et Saphira ont imité Barnabas avec exactitude. Cependant, le don de Barnabas est accepté tandis que le leur est rejeté. Pourquoi ? Est-ce parce qu'ils n'ont pas remis à l'église la totalité du produit de la vente ? Non. C'est parce qu'ils ont conspiré ensemble pour tromper le peuple de Dieu et ses dirigeants, comme le montrent clairement les versets 3 et 4. La tromperie au sein du corps de Christ sape la confiance et l'unité et constitue un grave péché contre Dieu. Notez que, puisqu'Ananias a agi de la sorte « *avec sa femme* » et « *en accord avec elle* », ils sont tous deux complices du stratagème par lequel ils comptaient mensongèrement obtenir les honneurs, et tous deux paient le prix de leur péché.

v. 3 – Si c'est Satan, l'ennemi de l'Église, qui a incité Ananias à agir de la sorte, celui-ci reste néanmoins responsable et coupable de ses choix. Il n'a pas résisté à Satan (Jc. 4:7 et 1 P. 5:8-9), mais lui a cédé et l'a laissé remplir son cœur de mauvaises intentions qui se sont traduites par de mauvaises actions.

v. 4 – Ananias n'était pas tenu de vendre son terrain, ni de remettre l'intégralité du produit de la vente aux apôtres. Pourtant, il affirme faussement avoir donné tout ce qu'il a perçu de la vente, car il désire recevoir les louanges des hommes – et ce désir ne peut coexister avec la recherche de la faveur de Dieu (Jn. 5:44 et 12:43, Rm. 2:29 et Ga. 1:10).

Bien que ce soit aux apôtres et aux membres de l'Église qu'Ananias et Saphira mentent, en fin de compte, c'est contre Dieu qu'ils pèchent. Le fait que mentir à l'Esprit Saint revient à mentir à Dieu (v. 4) témoigne clairement de la divinité de l'Esprit.

v. 5 – La soudaineté et la sévérité du jugement qui tombe sur Ananias n'indiquent pas que son péché soit plus grave qu'un autre péché dont les conséquences ne sont pas immédiatement fatales. Cela indique plutôt que la sainteté et l'intégrité de l'Église sont de la plus haute importance pour Dieu et que porter atteinte à la pureté de celle-ci aura des conséquences graves (même si elles sont retardées). Ainsi, la « *grande crainte* » dont furent remplis « *tous ceux qui [...]* *apprirent* » le sort d'Ananias n'est pas un contrecoup malheureux, mais une conséquence voulue de ce jugement, afin que tous ceux qui cherchent à pervertir la religion à des fins égoïstes (1 Tm. 6:3-6) soient mis en garde contre une telle pratique.

v. 7-9 – Saphira n'est pas l'actrice principale du stratagème. Ce n'est pas elle qui a vendu le terrain ou qui a apporté le produit de la vente à l'église. Cependant, elle a effectivement conspiré avec Ananias pour déformer les faits et sa faute est donc tout aussi grave et constitue également une « *provocation* » à l'égard de l'Esprit Saint. Elle a provoqué l'Esprit par un acte manifeste de rébellion, ce qui revient à brandir son poing à la face de Dieu, le mettant au défi de réagir (voir Ex. 17:2 et 17:7, Nb. 14:22, Dt. 6:16, Ps. 78:18, Mt. 4:7, Lc. 4:12 et Ac. 15:10).

v. 12-16 – On ne nous précise pas quels « *signes miraculeux et prodiges* » les apôtres ont accomplis, mais les guérisons ont occupé une grande place parmi eux (v. 15-16 ; voir 2:43, 4:16, 4:22 et 4:30). En conséquence, un nombre croissant d'hommes et de femmes « *croyaient au Seigneur* » ; c'est-à-dire qu'ils croyaient à la bonne nouvelle prêchée par les apôtres et authentifiée par les miracles que ceux-ci accomplissaient.

La phrase « *personne d'autre n'osait se joindre à eux* » (v. 13) semble contredire l'affirmation selon laquelle « *un nombre toujours croissant d'hommes et de femmes [...]* *se joignaient à eux* » (v. 14). Cela pourrait indiquer que, bien qu'ils croyaient, ils étaient réticents à participer aux réunions publiques dans la galerie de Salomon par crainte de subir des persécutions. Ou bien, cela pourrait indiquer qu'ils hésitaient à s'approcher des apôtres, impressionnés par l'imposante puissance de Dieu qui agissait à travers eux.

Module 6 – Il faut obéir à Dieu

Actes 5:17–6:14

Texte

¹⁷ Alors, poussés par la jalousie, le grand-prêtre et tout son entourage, c'est-à-dire ceux qui appartenaient au parti des sadducéens, décidèrent d'intervenir. ¹⁸ Ils firent arrêter les apôtres et les firent incarcérer dans la prison publique. ¹⁹ Mais, pendant la nuit, un ange du Seigneur vint ouvrir les portes de la prison et, après avoir fait sortir les apôtres, il leur dit : ²⁰ Allez au Temple et là, proclamez au peuple tout le message de la vie nouvelle. ²¹ Les apôtres obéirent : dès l'aube, ils se rendirent dans la cour du Temple et se mirent à enseigner.

De son côté, le grand-prêtre arriva avec son entourage, et ils convoquèrent le Grand-Conseil et toute l'assemblée des responsables du peuple d'Israël. Ils ordonnèrent d'aller chercher les apôtres à la prison et de les amener. ²² Les gardes s'y rendirent, mais ils ne les trouvèrent pas dans le cachot. A leur retour, ils firent leur rapport : ²³ Nous avons trouvé la prison soigneusement fermée, les sentinelles étaient à leur poste devant les portes, mais quand nous avons ouvert le cachot, nous n'y avons trouvé personne.

²⁴ Cette nouvelle plongea le chef de la police du Temple et les chefs des prêtres dans une grande perplexité : ils se demandaient ce qui avait bien pu se passer.

²⁵ Là-dessus, quelqu'un vint leur annoncer : Les hommes que vous avez fait mettre en prison se tiennent dans la cour du Temple et ils enseignent le peuple^[c]. ²⁶ Aussitôt, le chef de la police du Temple s'y rendit avec un détachement de gardes et ils ramenèrent les apôtres, mais avec ménagements, car ils avaient peur de se faire lapider par le peuple.

²⁷ Après les avoir ramenés, ils les introduisirent dans la salle du Grand-Conseil. Le grand-prêtre leur dit : ²⁸ Nous vous avons formellement interdit d'enseigner au nom de cet homme. Et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre enseignement, et vous voulez nous rendre responsables de la mort de cet homme.

²⁹ Mais Pierre et les apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. ³⁰ Le Dieu de nos ancêtres a ressuscité ce Jésus que vous avez mis à mort en le clouant sur le bois. ³¹ Et c'est lui que Dieu a élevé pour siéger à sa droite^[d], comme Chef suprême et Sauveur, pour accorder à Israël la grâce de changer et de recevoir le pardon de ses péchés. ³² Et nous, nous sommes les témoins de ces événements, avec le Saint-Esprit que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.

³³ Ces paroles ne firent qu'exaspérer les membres du Grand-Conseil et ils voulaient faire mourir les apôtres. ³⁴ Mais l'un d'entre eux, un pharisien nommé Gamaliel^[e], se leva pour donner son avis. C'était un éminent enseignant de la Loi, estimé de tout le peuple. Il demanda que l'on fasse sortir un instant les apôtres, ³⁵ puis

il dit : Israélites, faites bien attention à ce que vous allez faire avec ces hommes. ³⁶ Rappelez-vous : il y a quelque temps, on a vu paraître un certain Theudas qui se donnait pour un personnage important. Il a entraîné quelque quatre cents hommes à sa suite. Or, il a été tué, et tous ceux qui s'étaient ralliés à lui furent dispersés et l'on n'en entendit plus parler. ³⁷ Après lui, à l'époque du recensement, Judas de Galilée a fait son apparition. Lui aussi a attiré à lui bien des gens. Il a péri à son tour et tous ses partisans furent mis en déroute. ³⁸ A présent donc, voici mon avis : Ne vous occupez plus de ces hommes et laissez-les partir. De deux choses l'une : ou bien leur projet et leur œuvre viennent des hommes et, dans ce cas, leur mouvement disparaîtra. ³⁹ Ou bien, il vient de Dieu, et alors, vous ne pourrez pas le détruire. Ne prenez pas le risque de lutter contre Dieu. Le Conseil se rangea à son avis : ⁴⁰ ils rappelèrent les apôtres, les firent battre, et leur défendirent de parler au nom de Jésus. Après quoi, ils les relâchèrent.

⁴¹ Les apôtres quittèrent la salle du Conseil tout joyeux de ce que Dieu les ait jugés dignes de souffrir l'humiliation pour Jésus. ⁴² Et chaque jour, dans la cour du Temple ou dans les maisons particulières, ils continuaient à enseigner et à annoncer le Messie Jésus.

¹ A cette époque-là, comme le nombre des disciples ne cessait d'augmenter, des tensions surgirent entre les disciples juifs de culture grecque et ceux qui étaient nés en Israël : les premiers se plaignaient de ce que leurs veuves étaient défavorisées lors des distributions quotidiennes^[a]. ² Alors les douze apôtres réunirent l'ensemble des disciples et leur dirent : Il ne serait pas légitime que nous arrêtions de proclamer la Parole de Dieu pour nous occuper des distributions. ³ C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes réputés dignes de confiance, remplis du Saint-Esprit et de sagesse. Nous les chargerons de ce travail. ⁴ Cela nous permettra de nous consacrer à la prière et au service de l'enseignement.

⁵ Cette proposition convint à tous les disciples ; ils élurent Etienne, un homme plein de foi et d'Esprit Saint, ainsi que Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas^[b], un non-Juif originaire d'Antioche qui s'était converti au judaïsme. ⁶ Ils les présentèrent aux apôtres qui prièrent pour eux et leur imposèrent les mains.

⁷ La Parole de Dieu se répandait toujours plus. Le nombre des disciples s'accroissait beaucoup à Jérusalem. Et même de nombreux prêtres obéissaient à la foi.

⁸ Etienne était rempli de la grâce et de la puissance divines et accomplissait de grands prodiges et des signes miraculeux au milieu du peuple. ⁹ Alors des membres de la synagogue dite des Affranchis^[c], composée de Juifs de

Cyrène, d'Alexandrie, de Cilicie et de la province d'Asie, se mirent à discuter avec lui, ¹⁰ mais ils se montraient incapables de résister à la sagesse de ses paroles, que lui donnait l'Esprit.

¹¹ Là-dessus, ils payèrent des gens pour dire : Nous l'avons entendu prononcer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu. ¹² Ils ameutèrent ainsi le peuple, les responsables du peuple et les spécialistes de la Loi. Survenant à l'improviste, ils s'emparèrent d'Etienne et l'amènèrent au Grand-Conseil. ¹³ Là, ils firent comparaître de faux témoins qui déposèrent contre lui : Cet homme que voici, dirent-ils, ne cesse de discourir contre ce lieu saint et contre la Loi de Moïse. ¹⁴ En effet, nous l'avons entendu dire que ce

Jésus de Nazareth détruirait ce lieu et changerait les coutumes que Moïse nous a transmises.

^c 5:25 A l'époque, les séances du Grand-Conseil n'avaient plus lieu au Temple mais dans la ville.

^d 5:31 Voir 2:33.

^e 5:34 Gamaliel était l'un des plus célèbres rabbins (« maîtres ») de l'époque. Membre du Grand-Conseil, il avait un millier de disciples, dont le futur apôtre Paul (Ac 22:3).

^a 6:1 Selon les interprétations : distributions quotidiennes de nourriture ou d'aide financière.

^b 6:5 Tous ces noms sont grecs. L'assemblée semble avoir choisi uniquement des hommes émanant de la partie lésée.

^c 6:9 La synagogue des Affranchis (esclaves libérés) était surtout fréquentée par des descendants de Juifs emmenés comme esclaves en 63 av. J.-C. par le général romain Pompée.

Introduction

- ☐ Comment définiriez-vous le courage ? Pouvez-vous donner un exemple ?

Exploration

1. Par quoi les chefs religieux étaient-ils motivés ? (v. 17, 26 et 28 ; voir Lc. 11:43, Lc. 20:46 et Jn. 5:44) Leurs actions sont-elles comparables à la réaction de Jean-Baptiste lorsque ses disciples le quittent pour suivre Jésus ? (Jn. 3:27-30)

2. La réponse des apôtres aux chefs religieux contredit-elle les enseignements ultérieurs de Pierre et de Paul ? (v. 29 ; voir 1 P. 2:13-17 et Rm. 3:1-7) Motivez votre réponse.

3. Êtes-vous d'accord avec l'argument de Gamaliel (v. 34-39) ? Motivez votre réponse.

4. Comment les apôtres réagissent-ils au fait d'avoir été battus (v. 40-42) ? Qu'est-ce qui leur permet de réagir ainsi ?

5. Décrivez le conflit présenté dans Actes 6:1-6. Quelle en est la cause ? Quelle en est la résolution ? Quelles qualités de caractère la réaction des apôtres communique-t-elle ?

6. Que nous apprend l'exemple d'Étienne sur l'opposition à l'Évangile et sur la manière dont nous devons y répondre ?

Mise en application

- | | |
|---|--|
| <p>☐ Que penseriez-vous d'un pasteur ou d'un leader chrétien qui réagit avec colère à ceux qui se mettent à suivre quelqu'un d'autre ? Avez-vous déjà été dans cette situation, que ce soit en tant que leader ou en tant que disciple ?</p> | <p>☐ Avez-vous déjà rencontré une situation dans laquelle vous avez dû faire un choix entre obéir à Dieu ou aux hommes ? Quel choix avez-vous fait ? D'après vous, qu'auriez-vous fait si vous aviez été à la place des apôtres ?</p> |
|---|--|

Commentaire

v. 17-18 – Dans leur esprit, le grand-prêtre et les sadducéens estimaient peut-être que leurs actions étaient nécessaires pour maintenir l'ordre social et défendre l'autorité qu'ils avaient reçue de Dieu. Peut-être se considéraient-ils comme des bergers fidèles cherchant à détourner un groupe de brebis égarées d'un chemin dangereux. Ce qui les motive, en réalité, c'est une émotion humaine basique : l'envie. Ils sont « *poussés par la jalousie* » parce que, tandis que les apôtres continuent à prêcher et à accomplir des miracles de guérison, « *le peuple tout entier les tenait en haute estime* » et « *un nombre toujours croissant d'hommes et de femmes croyaient au Seigneur et se joignaient à eux* » (5:13-14). Plus que tout, ces chefs religieux recherchent le respect et l'honneur des hommes (voir Mt. 23:6-7, Lc. 11:43, 20:46 et Jn. 5:44) et réagissent durement lorsque cela est menacé. Comparez leur attitude à celle de Jean-Baptiste lorsqu'il apprend que ses disciples partent suivre Jésus (Jn. 3:27-30).

v. 19-21 – Notez que Dieu agit secrètement, à l'abri des regards du peuple, pour renverser le décret des chefs des Juifs. Cela crée de l'ambiguïté et de l'incertitude, donnant lieu à des réponses variées de foi et d'incrédulité. De la même manière, si la mort de Christ a été publique, sa naissance et sa résurrection ont été privées et à l'abri du regard des foules. Les disciples sont miraculeusement libérés de prison à deux autres occasions dans le livre des Actes (12:6-11 et 16:25-30). Cependant, il y a aussi des cas où les serviteurs de Christ sont mis à mort (ex. Étienne dans Actes 7:54-60 et Jacques 12:1-2) ou emprisonnés pendant des années (ex. Paul dans Actes 24:27). Dieu agit selon ses propres plans et objectifs. Nous devons donc placer notre confiance dans sa fidélité et ses promesses, plutôt que dans l'attente d'un résultat spécifique. L'ordre de l'ange (« *Allez au Temple et là, proclamez au peuple tout le message de la vie nouvelle* ») montre clairement que les disciples ont eu raison de ne pas tenir compte des ordres des autorités religieuses (v. 28), mais également qu'ils devaient proclamer la bonne nouvelle de Jésus ouvertement et sans se justifier. Ainsi, il s'agissait véritablement pour eux de choisir « *[d']obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* » (v. 29).

v. 21-26 – Le Sanhédrin et les officiers de la police du Temple sont absolument déconcertés ; on les imagine se regardant les uns les autres avec stupéfaction et confusion. La scène est en fait plutôt comique. Quelle folie de penser qu'ils pouvaient retenir l'Évangile et ses messagers dans une prison faite de main d'homme ! Lorsqu'ils apprennent que les apôtres qu'ils avaient emprisonnés sont désormais libres et qu'ils prêchent ouvertement « *dans la cour du Temple* », leur humiliation est totale (voir Ps. 44:7, 71:24 et 109:28).

v. 27-28 – Si les chefs religieux cherchaient réellement à comprendre ce qui se passe, s'ils étaient ouverts à la possibilité que Dieu soit à l'œuvre parmi eux, ils demanderaient aux apôtres comment ils sont parvenus à s'échapper d'une prison lourdement gardée – de toute évidence, un vrai miracle. Mais ils n'en font rien. Leur seule préoccupation réside dans le fait que les apôtres ont défié l'ordre qu'ils leur avaient donné de ne pas prêcher l'Évangile, sapant ainsi leur autorité et leur réputation.

v. 29 – Les apôtres ne rejettent pas complètement l'autorité des chefs religieux, même si ces derniers s'opposent à l'Évangile. C'est pourquoi les apôtres se laissent arrêter et emprisonner, et coopèrent avec les différents tribunaux devant lesquels ils sont interrogés. D'ailleurs, ils obéissent aux autorités en tout point de vue, sauf lorsque cela contredit le commandement de Dieu (voir Rm. 13:1-7 et 1 P. 2:13-17). C'est alors qu'ils sont contraints de choisir et, comme le déclare Pierre avec courage, concluent : « *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes* » (voir v. 20). Il faut respecter et obéir aux autorités humaines, mais pas aveuglement.

v. 30-33 – Si les autorités religieuses s'attendaient à une rétractation ou à une capitulation, elles sont cruellement déçues. Comment Pierre réagit-il à l'accusation selon laquelle les apôtres ont « *rempli Jérusalem de [leur] enseignement* » et veulent les « *rendre responsables de la mort de cet homme* » (v. 28) ? En faisant exactement ce qu'on lui reproche, c'est-à-dire en prêchant l'Évangile au Sanhédrin et en leur déclarant qu'ils portent une responsabilité personnelle dans la mort de Jésus. Il ne s'agit pas là d'une provocation, mais d'un acte de grâce et d'une offre de salut, puisque même ceux qui étaient coupables d'avoir mis Christ à mort pouvaient être pardonnés s'ils se repentaient (voir Actes 2:23 et 2:36-40). Cependant, plutôt que de se repentir, ils entrent dans une rage meurtrière (v. 33). La phrase employée par Pierre pour faire référence au moyen dont Jésus a été exécuté (« *en le clouant sur le bois* »), leur aurait évoqué Deutéronome 21:23 qui dit que « *celui qui est pendu* » (sous-entendu à un arbre, donc le bois) « *est un objet de malédiction auprès de Dieu* ». Et effectivement, cela s'appliquait à Jésus, comme Paul l'explique dans Galates 3:13 : « *Christ nous a libérés de la malédiction que la Loi faisait peser sur nous en prenant la malédiction sur lui, à notre place* ». Le pardon offert au verset 31 est uniquement possible parce que Jésus a payé le prix de notre péché sur la croix.

v. 34-37 – À ce moment critique, Gamaliel, pharisien respecté, intervient pour les encourager à l'observation calme et vigilante plutôt qu'à des actions irréfléchies. Pour ce faire, il rappelle à l'assemblée deux incidents récents au cours desquels des tentatives de révolte ont échoué et conclut que ce mouvement aussi échouera s'il n'est pas de Dieu.

v. 38-40 – Son intervention donnant lieu à la libération des apôtres, nous pourrions être tentés de penser que les paroles de Gamaliel sont sages. En réalité, son discours est un mélange de vérité et d'erreur, de piété populaire et de calcul politique. Lorsqu'il dit, par exemple, que si l'œuvre des apôtre « *[vient] des hommes [...], leur mouvement disparaîtra* », a-t-il raison ? À long terme, oui. Nous savons que les grands et la sagesse de ce monde finiront par être réduits à néant (1 Co. 2:6). Lorsque Christ reviendra, il réduira à l'impuissance « *toute Domination, toute Autorité et toute Puissance hostiles* » (1 Co. 15:24) ; à la fin de toute chose, tout genou fléchira devant Christ et toute langue déclarera qu'il est Seigneur (Ph. 2:9-11). Toutefois, d'ici là, beaucoup de faux mouvements religieux prospéreront et séduiront de nombreuses personnes (Mt. 24:5, 11, 24), dont certains perdureront sur plusieurs générations et même plusieurs siècles. C'est pourquoi nous ne pouvons pas considérer le succès apparent d'une religion, d'une secte ou d'une doctrine comme la preuve qu'elle vient de Dieu. Au contraire, nous devons évaluer toute chose à la lumière de la Parole et les comparer aux enseignements de Christ que nous ont transmis les apôtres (Ac. 17:11 et Ga. 1:6-12). Toutefois, cela n'est pas ce que Gamaliel conseille au Sanhédrin de faire. Ainsi, malgré le fait qu'ils connaissent les textes de l'Ancien Testament, ils rejettent le Sauveur annoncé par la Parole, car ils ne connaissent véritablement ni « *les Écritures, ni quelle est la puissance de Dieu* » (Mt. 22:29 ; voir Jn. 5:39-40 et Ac. 8:30-35, 17:2-3 et 18:28). Quant à l'attitude d'observation conseillée par Gamaliel, elle peut paraître sage et prudente, mais il ne s'agit pas là d'une réponse pieuse face à la prédication de l'Évangile. Au contraire, quand nous entendons la Parole de Dieu, nous sommes appelés à agir et à répondre avec foi et obéissance. Car « *c'est maintenant, le moment tout à fait favorable ; c'est aujourd'hui, le jour du salut* » (2 Co. 6:2 ; voir Hé. 3:7, Hé. 4:7 et Mt. 4:21-22). Au jour du jugement, beaucoup réaliseront qu'ils ont trop attendu pour répondre (voir Lc. 14:15-24).

v. 41-42 – L'attitude des disciples est inhabituelle pour deux raisons. La première, c'est qu'ils réagissent aux coups reçus non pas en maudissant leurs persécuteurs ni en se plaignant de Dieu, mais en se réjouissant ! C'est pour eux un privilège que de souffrir à cause du nom de Christ. Il serait sage de prendre exemple sur eux et d'imiter leur attitude (Mt. 5:11-12, 2 Co. 12:9-10, Col. 1:24, Jc. 1:2, et 1 P. 4:13 et 4:16). La deuxième, c'est qu'en aucun cas ils ne limitent ni ne dissimulent leurs activités. Au contraire, « *chaque jour, dans la cour du Temple ou dans les maisons particulières, ils continuaient à enseigner et à annoncer le Messie Jésus* ». Leur zèle pour l'Évangile l'emporte sur le désir naturel de préserver leur sécurité personnelle.

v. 1-7 – Luc a déjà documenté la grande générosité qui régnait parmi les croyants de Jérusalem et dont le résultat fut « *[qu']aucun d'eux n'était dans le besoin* » (Actes 4:34 ; voir Ac. 2:44-45 et 4:32-35). Un tel partage des ressources était particulièrement important pour les veuves qui, sans le soutien d'un mari, étaient en proie à la pauvreté. S'occuper des veuves est une préoccupation que l'on retrouve dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament (voir Ex. 22:22 ; Jc. 1:27 et 1 Tm. 5:1-16).

Ici, le conflit porte sur les distributions : on prétend que ceux qui distribuent de la nourriture aux veuves font preuve de favoritisme, privilégiant les Juifs de langue hébraïque, alors qu'ils ne fournissent rien ou presque aux croyants juifs issus d'un milieu hellénistique ou de langue grecque. Il s'agit là d'une accusation très grave. Si celle-ci est vraie, non seulement un tel comportement contredit les commandements explicites de l'Ancien Testament (Dt. 10:17-18, 24:19-21 et 26:12-13), remettant en question la capacité des apôtres à diriger, mais menace également de créer une société culturellement hiérarchisée au sein de l'Église, ce qui est contraire au principe d'égalité en Christ (Ga. 3:28). Les apôtres y répondent avec sagesse et humilité. Ils reconnaissent les préoccupations légitimes du peuple, délègue l'autorité à d'autres personnes qualifiées pour cette tâche (des hommes « *remplis du Saint-Esprit et de sagesse* ») et se consacrent à nouveau à leur responsabilité première : « *à la prière et au service de l'enseignement* ».

Notez qu'ils ne sélectionnent pas eux-mêmes ces hommes, mais qu'ils font cette proposition « *à tous les disciples* » (v. 5), s'assurant ainsi que les personnes désignées bénéficieraient d'un soutien généralisé. Cependant, ils approuvent ceux qui sont choisis et demandent à Dieu de bénir leur travail, en priant et en leur imposant les mains.

v. 8-14 – Les responsabilités d'Étienne en matière de distribution (v. 7) ne l'empêchent pas d'exercer un ministère plus large, notamment d'accomplir de « *grands prodiges et des signes miraculeux* » par la grâce et la puissance de Dieu. Il débat également avec les adversaires de l'Évangile par la sagesse que lui donne l'Esprit. L'éloquence de ses paroles est l'accomplissement de la promesse faite par Christ (Lc. 12:11-12 et 21:14-15) et ses arguments sont si puissants et si convaincants qu'aucune réponse ne peut les contrer (v. 10). Ses adversaires sont contraints soit de s'incliner soit de recourir aux mensonges et à la calomnie. Ils choisissent la deuxième option, colportant de fausses accusations pour monter le peuple contre lui. Nous ne savons pas spécifiquement ce qu'Étienne enseigne. Nous savons néanmoins que ses paroles sont déformées et vicieusement dénaturées, afin d'étayer de fausses accusations de blasphème. C'est ainsi qu'ils le font arrêter et le traduisent devant le Sanhédrin.

Module 7 – Les infidélités répétitives d'Israël

Actes 6:15–7:56

Texte

¹⁵ Tous ceux qui siégeaient au Grand-Conseil avaient les yeux fixés sur Etienne et son visage leur apparut comme celui d'un ange.

¹ Le grand-prêtre lui demanda : Reconnais-tu les faits qui te sont reprochés ?

² Etienne dit alors : Chers frères et pères de notre peuple, écoutez-moi : le Dieu glorieux apparut jadis à notre ancêtre Abraham, quand il vivait encore en Mésopotamie, avant de s'établir à Harân, ³ et il lui dit : Quitte ton pays et ta parenté, et va dans le pays que je t'indiquerai^[a].

⁴ C'est ainsi qu'Abraham quitta la Chaldée et vint se fixer à Harân. De là, après la mort de son père, Dieu le fit venir dans le pays où vous habitez actuellement. ⁵ Pourtant, il ne lui donna ici aucune propriété, pas même un mètre carré de terre. Mais il lui promit de lui donner le pays tout entier, à lui et à ses descendants après lui, alors qu'à cette époque il n'avait pas encore d'enfant^[b]. ⁶ Et Dieu lui parla ainsi : Tes descendants séjourneront dans une terre étrangère, ils y seront réduits en esclavage et on les maltraitera pendant quatre cents ans. ⁷ Mais, ajoute Dieu, j'exécuterai mon jugement contre la nation qui en aura fait ses esclaves. Après cela, ils quitteront le pays étranger et viendront ici même, dans ce pays, pour me rendre un culte^[c]. ⁸ Puis Dieu conclut son alliance avec Abraham et lui en donna pour signe la circoncision. Ainsi il eut pour fils Isaac et le circoncit huit jours après sa naissance. Isaac fit de même pour son fils Jacob, et celui-ci, à son tour, pour ses fils, les douze ancêtres de nos tribus^[d].

⁹ Or, les fils de Jacob, poussés par la jalousie, vendirent leur frère Joseph, pour qu'il fût emmené comme esclave en Egypte. Mais Dieu était avec lui. ¹⁰ Il le délivra de toutes ses épreuves et, dans sa grâce, il lui donna la sagesse nécessaire devant le pharaon, roi d'Egypte, si bien qu'il fut nommé gouverneur du pays et de toute la maison royale.

¹¹ Alors survint une grande famine dans toute l'Egypte et en Canaan. Ce fut un temps de grande misère. Nos ancêtres ne trouvaient plus de quoi manger. ¹² Quand Jacob apprit qu'il y avait du blé en Egypte, il y envoya une première fois ses fils, nos ancêtres. ¹³ Lors de leur second voyage en Egypte, Joseph se fit reconnaître par ses frères, et le pharaon apprit quelle était l'origine de Joseph. ¹⁴ Puis Joseph envoya chercher son père Jacob et toute sa parenté qui comprenait soixante-quinze personnes. ¹⁵ Jacob descendit en Egypte ; il y finit ses jours, de même que nos ancêtres. ¹⁶ Leurs corps furent ramenés à Sichem, et déposés dans le tombeau qu'Abraham avait acheté pour une certaine somme d'argent aux fils d'Hamor à Sichem.

¹⁷ Le moment approchait où Dieu allait accomplir la promesse qu'il avait faite à Abraham : notre peuple s'était multiplié et les Israélites étaient devenus de plus en plus nombreux en Egypte.

¹⁸ C'est alors qu'un nouveau roi, qui n'avait pas

connu Joseph, monta sur le trône d'Egypte^[e]. ¹⁹ Il exploita notre peuple de manière perfide et opprima nos ancêtres, jusqu'à les obliger à abandonner leurs nouveau-nés pour qu'ils ne survivent pas.

²⁰ A cette époque naquit Moïse, qui avait la faveur de Dieu^[f]. Pendant trois mois, il fut élevé dans la maison de son père. ²¹ Lorsque finalement ses parents durent l'abandonner, il fut recueilli par la fille du pharaon qui l'éleva comme son propre fils. ²² C'est ainsi que Moïse fut instruit dans toute la science des Egyptiens et qu'il devint un homme dont la parole et les actions avaient des effets remarquables.

²³ A l'âge de quarante ans, il voulut venir en aide à ses frères, les Israélites. ²⁴ Voyant que l'on maltraitait l'un d'eux, il prit sa défense, et, pour le venger, tua l'Egyptien qui le maltraitait. ²⁵ Il pensait que ses frères comprendraient que Dieu voulait se servir de lui pour les libérer. Mais ils ne le comprirent pas. ²⁶ Le lendemain, il vit deux d'entre eux se battre. Il s'interposa et essaya de réconcilier les adversaires.

– Mes amis, leur dit-il, vous êtes des frères ! Pourquoi, alors, vous faites-vous du mal ?

²⁷ Mais celui qui maltraitait son compagnon le repoussa en disant : Qui t'a établi chef et juge sur nous ? ²⁸ Voudrais-tu par hasard aussi me tuer, comme tu as tué hier l'Egyptien^[g] ?

²⁹ Quand Moïse entendit cela, il prit la fuite et alla vivre dans le pays de Madian où il eut deux fils.

³⁰ Quarante années plus tard, un ange lui apparut dans le désert du mont Sinaï, au milieu de la flamme d'un buisson en feu^[h]. ³¹ Saisi d'étonnement à cette vision, Moïse s'approchait pour le considérer de plus près, quand la voix du Seigneur se fit entendre : ³² Je suis le Dieu de tes ancêtres, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob^[i]. Tout tremblant, Moïse n'osa pas lever les yeux.

³³ Le Seigneur lui dit : Ote tes sandales, car le lieu où tu te tiens est un lieu saint^[j]. ³⁴ J'ai vu la souffrance de mon peuple en Egypte. J'ai entendu ses gémissements et je suis descendu pour le délivrer. Et maintenant, viens : je t'envoie en Egypte^[k].

³⁵ Ainsi ce Moïse que ses frères avaient repoussé en lui disant : Qui t'a établi chef et juge sur nous^[l] ?, c'est lui que Dieu a envoyé comme chef et libérateur du peuple avec l'aide de l'ange qui lui était apparu dans le buisson. ³⁶ C'est lui qui les fit sortir d'Egypte en accomplissant des prodiges et des signes miraculeux dans ce pays, puis lors de la traversée de la mer Rouge^[m] et, pendant quarante ans, dans le désert.

³⁷ Ce fut encore lui qui dit aux Israélites : Dieu suscitera pour vous, du milieu de vos compatriotes, un prophète qui sera comme moi^[n].

³⁸ Lorsque le peuple était rassemblé au désert, c'est encore lui qui servit d'intermédiaire entre l'ange qui lui parlait sur le mont Sinaï et nos ancêtres. Il reçut de Dieu des paroles de vie pour nous les transmettre.

³⁹ Nos ancêtres refusèrent de lui obéir. Bien plus : ils le repoussèrent et se laissèrent gagner par le désir de retourner en Egypte. ⁴⁰ Ils vinrent demander à Aaron : Fais-nous des dieux qui marchent à notre tête, car ce Moïse qui nous a fait sortir d'Egypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé^[a]. ⁴¹ Ils façonnèrent alors un veau, ils offrirent un sacrifice à cette idole, et ils célébrèrent de joyeuses fêtes en l'honneur de ce qu'ils avaient fabriqué de leurs mains. ⁴² Dieu se détourna d'eux et les abandonna à l'idolâtrie et au culte des astres du ciel. C'est bien ce qui est écrit dans le livre des prophètes :

Est-ce à moi que vous avez présenté des sacrifices et des offrandes, pendant les quarante ans de votre séjour au désert, vous, peuple d'Israël ?

⁴³ Non, vous avez porté la tente de Molok^[p] et l'astre de votre dieu Rompha, idoles que vous avez fabriquées pour vous prosterner devant elles. C'est pourquoi je vous porterai au-delà de Babylone^[q].

⁴⁴ Au désert, nos ancêtres avaient avec eux la tente qui contenait le traité de l'alliance et que Dieu avait ordonné à Moïse de construire d'après le modèle qu'il lui avait montré. ⁴⁵ Cette tente a été confiée à la génération suivante de nos ancêtres. Ils l'emmenèrent avec eux quand ils conquièrent, sous la conduite de Josué, le pays où se trouvaient les peuplades que Dieu chassa devant eux. Elle y demeura jusqu'au temps de David. ⁴⁶ Celui-ci obtint la faveur de Dieu et demanda de pouvoir donner une demeure au Dieu de Jacob. ⁴⁷ Mais ce fut Salomon qui bâtit le Temple.

⁴⁸ Cependant, le Dieu très-haut n'habite pas dans des édifices construits par des mains humaines. C'est ce que dit le prophète :

⁴⁹ Mon trône, c'est le ciel, et mon marchepied, c'est la terre. Quelle est donc la maison que vous me bâtirez, dit le Seigneur, quelle demeure pour mon lieu de repos ?

⁵⁰ Toutes ces choses, n'est-ce pas moi qui les ai faites^[r] ?

⁵¹ O vous hommes obstinés qui, comme de véritables incirconcis, gardez votre cœur et vos oreilles fermés, vous résistez toujours à l'Esprit Saint ! ⁵² Vous ressemblez bien à vos ancêtres ! Y a-t-il un seul prophète que vos ancêtres n'aient pas persécuté ? Ils ont tué ceux qui annonçaient la venue du seul Juste. Et vous, maintenant, vous l'avez trahi et assassiné ! ⁵³ Oui, vous avez bien reçu la Loi de Dieu par l'intermédiaire des anges, mais vous ne l'avez jamais observée...

⁵⁴ A ces mots, ceux qui siégeaient au Grand-Conseil devinrent fous de rage : ils grinçaient des dents contre Etienne. ⁵⁵ Mais lui, rempli du Saint-Esprit, leva les yeux au ciel et vit la gloire de Dieu, et Jésus debout à la droite de Dieu. Alors, il s'écria : ⁵⁶ Ecoutez : je vois le ciel ouvert et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu.

^a 7:3 Gn 12:1.

^b 7:5 Gn 17:8.

^c 7:7 Gn 15:13-14.

^d 7:8 Voir note 2:29.

^e 7:18 Ex 1:8.

^f 7:20 Autre traduction : qui était extrêmement beau.

^g 7:28 Ex 2:14.

^h 7:30 Ex 3:2.

ⁱ 7:32 Ex 3:6.

^j 7:33 Ex 3:5.

^k 7:34 Ex 3:7, 8, 10.

^l 7:35 Ex 2:14.

^m 7:36 Expression traduite du grec, désignant la mer des Roseaux.

ⁿ 7:37 Dt 18:15.

^o 7:40 Ex 32:1, 23.

^p 7:43 Molok : divinité adorée par les Ammonites. Rompha : ancienne divinité païenne représentant la planète Saturne.

^q 7:43 Am 5:25-27 cité selon l'ancienne version grecque.

^r 7:50 Es 66:1-2.

Introduction

☐ Quel est votre patrimoine spirituel ? Vos parents et vos grands-parents vous ont-ils influencé ?

☐ Vous êtes-vous déjà penché sur la généalogie de votre famille ? Avez-vous fait des découvertes intéressantes (ou gênantes) ?

Exploration

1. Dans son récit, Étienne relate les différentes manières dont Dieu est resté fidèle aux promesses qu'il avait faites à Abraham (voir 7:5-7). Identifiez ces différentes manières dans le passage et faites-en la liste ci-dessous.

2. D'après le récit de ce passage, de quelles manières Joseph est-il semblable à Christ ?

3. D'après le récit fait dans ce passage, de quelles manières Moïse est-il semblable à Christ ?

4. Dans quel but Étienne évoque-t-il la réaction d'incrédulité du peuple d'Israël envers Joseph et Moïse (voir 7:9, 39, 51-53) ?

5. Quand Étienne dit aux membres du Sanhédrin qu'ils sont « *comme de véritables incirconcis* » et qu'il ajoute « *gardez votre cœur et vos oreilles fermés* » (v. 51), qu'entend-il par-là ? (Voir Rm. 2:25-29, Dt. 10:16, Dt. 30:6 et Jr. 4:4.) Que doivent-ils faire ?

6. Comment les membres du Sanhédrin réagissent-ils au message d'Étienne ? Cela a-t-il tendance à confirmer ou à réfuter son accusation ?

7. Que signifient les paroles suivantes prononcées par Étienne : « *le Dieu très-haut n'habite pas dans des édifices construits par des mains humaines* » (7:48) ? Quel contraste établit-il ? (7:44-50 ; voir aussi Jn. 4:19-24.)

8. Dans sa vision, Étienne voit « *Jésus debout à la droite de Dieu* » (7:55). Que sous-entend cette position au sujet de Jésus ? (Voir Dn. 7:13-14, Mt. 16:27-28, 25:31-32 et 26:64)

Mise en application

- ☐ Quelles leçons avez-vous tirées de vos propres expériences de vie ? De quelle manière le fait d'avoir suivi ou de ne pas avoir suivi Dieu par le passé influe-t-il sur vos actes et vos attitudes aujourd'hui ?
- ☐ Quel patrimoine spirituel laissez-vous à vos enfants ou aux personnes que vous influencez ?

Commentaire

v. 15 – La gloire de Dieu est souvent représentée comme une lumière éclatante, resplendissante (Ps. 50:2; 76:5, 80:2 et 118:27, Ez. 1:28, 10:4 et 43:2, Mt. 17:1-2, Lc. 2:9, Jn. 1:5, 2 Co. 4:6, Hé. 1:3, Ap. 1:16, 21:10-11 et 21:23). Le visage de Moïse rayonne après avoir été en présence de Dieu (Ex. 34:29-35; 2 Co. 3:7-18). C'est pourquoi, lorsque Luc fait remarquer que le visage d'Étienne apparaît « *comme celui d'un ange* » (c.-à-d. resplendissant), cela indique qu'il est en présence immédiate de Dieu (voir les versets 55 et 56) et que ce qu'il s'apprête à dire provient directement du Tout-Puissant.

v. 2-56 – On peut analyser le discours d'Étienne de plusieurs manières. D'un point de vue structurel, il s'agit d'une narration (v. 2-34), d'une argumentation (v. 35-50) et d'un appel (v. 51-53). Cependant, ce discours a principalement une signification théologique. Étienne démontre que le peuple d'Israël s'est rebellé à plusieurs reprises contre Dieu et a violemment rejeté ses messagers. Et Jésus est le plus grand de tous ces messagers, le prophète par excellence (à comparer avec Luc 20:9-19). Ainsi, Étienne ne se contente pas de se défendre ; il met également en accusation ceux qui le jugent en les associant au comportement passé d'Israël.

v. 2-3 – Dans ces versets, Étienne fait deux remarques subtiles mais importantes. La première est que Dieu est apparu à Abraham « *quand il vivait encore en Mésopotamie* », c'est-à-dire loin de la terre que lui et ses descendants posséderaient un jour. Ainsi, Dieu ne se limite pas à œuvrer uniquement parmi les habitants de l'Israël géographique. Si, par le passé, il a pu appeler Abraham – lui qui provenait d'un pays païen et d'une culture idolâtre –, il peut aujourd'hui appeler à lui des personnes de toutes les nations et de toutes les cultures.

La seconde est qu'afin de suivre Dieu, Abraham a dû se séparer des siens. Cela implique qu'il est parfois nécessaire de se séparer de sa famille, de ses traditions religieuses et même de son pays d'origine, pour être fidèle à l'appel de Dieu (Mt. 10:35-37, Mt. 19:29 et Lc. 14:25-26). Beaucoup de ceux qui appartiennent à la génération d'Étienne allaient réaliser combien cela était vrai (voir Actes 8:1 et 11:19 ; voir aussi Jn. 9:22, 12:42 et 16:2).

v. 4-5 – Lorsqu'il dit que Dieu « *promit [à Abraham] de lui donner le pays tout entier, à lui et à ses descendants après lui* », Étienne rappelle à ses auditeurs que chacune des promesses de Dieu ont été réalisées, y compris celle-ci, puisque lui et ses accusateurs se tiennent précisément sur la terre qui avait été promise à Abraham. Ainsi, l'infidélité chronique des descendants d'Abraham ne pouvait être attribuée au fait que Dieu ne tenait pas ses promesses.

v. 6-7 – De même, Dieu a été fidèle à la promesse faite à Abraham selon laquelle il les libérerait de plusieurs siècles d'esclavage en Égypte et jugerait leurs oppresseurs.

v. 8 – Étienne assoit davantage la fidélité de Dieu, – aux antipodes de l'infidélité de son peuple – en relatant l'alliance qu'il a établie avec Abraham, puis en récitant la liste de descendants qu'Abraham et Sarah ont reçus dans l'accomplissement de cette alliance : Isaac, Jacob et les fils de Jacob, c'est-à-dire « *les douze ancêtres de nos tribus* ». Tout cela malgré l'impossibilité apparente que la promesse d'une descendance puisse se réaliser (Ge. 17:15-1, Rm. 4:18-19 et Hé. 11:11-12).

v. 9-16 – Étienne résume maintenant les événements de la vie de Joseph (Ge. 30:22-50:26). Pourquoi Joseph ? Parce qu'il est l'exemple d'un libérateur, choisi par Dieu, qui a d'abord été rejeté par les siens (dans ce cas précis, ses frères ; Ge. 37:1-36). Étienne se prépare à démontrer que le rejet de Jésus par les chefs des Juifs est semblable au comportement répétitif d'Israël (v. 51). Pour rendre la comparaison encore plus frappante, Étienne note que les frères de Joseph ont agi par jalousie (v. 9), le même mobile que celui attribué au « *grand-prêtre et tout son entourage* » (Actes 5:17) lorsqu'ils ont arrêté les apôtres. Cependant, Joseph a finalement été justifié parce que « *Dieu était avec lui [et] le délivra de toutes ses épreuves* » (v. 9-10) et il put sauver « *toute sa parenté* » (v. 14). De la même manière, Christ sauve tous ceux qui viennent à lui.

v. 17-38 – Dans cette section, Étienne fait une remarque similaire concernant Moïse qui a été appelé par Dieu (v. 34), mais rejeté par le peuple d'Israël (v. 35, 39).

v. 20-22 – Ces versets contiennent des détails subtils qui soutiennent la description de Moïse comme un *type* de Christ, c'est-à-dire une personne dont la vie et le caractère préfigurent ceux de Jésus-Christ. Moïse est reconnu dès sa naissance comme étant à part, car né avec « *la faveur de Dieu* ». Il « *fut instruit dans toute la science des Égyptiens et [...] devint un homme dont la parole et les actions avaient des effets remarquables* ». De même, Christ est mis à part de manière unique dès sa naissance (Lc. 1:26-38 et 2:8-38). Dès son enfance, il est « *plein de sagesse* » (Lc. 2:40) et, adulte, il « *[agit] et [parle] avec puissance* » (Lc. 24:19).

v. 30 – Le nombre 40 est fréquemment utilisé dans la Bible, comme aux versets 23, 30 et 36, pour indiquer la complétude ou la maturité. Ici, ce nombre sous-entend que les objectifs de Dieu dans les trois phases de la vie de Moïse se sont réalisés comme l'Éternel l'avait prévu. Le plan qu'il avait de sauver son peuple par l'intermédiaire de Moïse n'a pas été entravé par le rejet initial subi

par ce dernier ni par les persécutions du Pharaon. De même, ses projets de salut en Christ ne sont ni retardés ni entravés par les persécutions des chefs des Juifs, mais se réalisent au bon moment (voir Ga. 6:9, Ép. 1:10, 2 Th. 2:6 et 2 P. 3:9).

v. 35-38 – Étienne appuie la comparaison entre Christ et Moïse en rappelant les paroles de ce dernier : « *Dieu suscitera pour vous, du milieu de vos compatriotes, un prophète qui sera comme moi* » (v. 37 ; voir Dt. 18:15), une promesse que Pierre applique à Christ (Actes 3:22). Tant Moïse que Jésus parlaient de Dieu avec autorité : Moïse reçut de Dieu « *des paroles de vie pour nous les transmettre* » (v. 38) ; de la même manière, le prophète à venir « *leur transmettra tout ce que je lui ordonnerai* » (Dt. 18:18). Jésus a accompli cette promesse, témoignant en ces termes : « *je ne fais rien de ma propre initiative, mais [...] je transmets ce que le Père m'a enseigné* » (Jn. 8:28).

La comparaison entre Jésus et Moïse s'applique également au traitement qu'ils ont reçu du peuple d'Israël : bien que Moïse ait été « *envoyé comme chef et libérateur du peuple* » par Dieu lui-même, son autorité fut contestée (v. 35 ; voir v. 27 et Ex. 2:14).

On trouve un autre lien entre Christ et Moïse dans le rôle de « *libérateur* » de ce dernier qui « *les fit sortir d'Égypte* » (v. 35 et 36). Tout comme Moïse a libéré son peuple de l'esclavage physique et de l'oppression des Égyptiens, Jésus délivre son peuple de l'esclavage du péché (Ex. 6:6, Lc. 2:48 et 24:21, Rm. 3:24, Ga. 3:13, Ép. 1:7, Hé. 9:12 et 9:15, et 1 P. 1:18).

v. 39-41 – Ces versets démontrent que le rejet de l'autorité de Moïse n'était pas un événement isolé, mais une caractéristique habituelle d'Israël, qui révèle une attitude fondamentalement rebelle à l'égard de Dieu. Cette attitude aboutit à une idolâtrie flagrante, l'adoration d'un veau d'or au mont Sinaï (voir Ex. 32:1-8). Malgré les miracles auxquels ils ont assisté et qu'ils ont vécus, les Israélites n'ont pas abandonné dans leur cœur leur attachement pour ce que leur vie en Égypte avait été, ni complètement renoncé aux dieux égyptiens. C'est pourquoi, quand des difficultés sont apparues, ils ont cherché à y retourner (Nb. 11:4-6 et 14:2-4).

v. 42-43 – À titre de jugement contre l'idolâtrie des Israélites, Dieu « **se détourna d'eux et les abandonna à l'idolâtrie et au culte des astres du ciel** » (voir Dt. 4:19 et 17:3, 2 R. 2:5, 2 Ch. 33:1-5, Jr. 8:1-2 et So. 1:5). La punition de leur désobéissance fut de pouvoir s'y entêter, portant à leur comble leurs péchés et se préparant un châtimement d'autant plus grand (voir Ps. 81:11-12, Rm. 1:22-28, 1 Th. 2:16 et Rm. 2:5).

Le texte cité par Étienne est Amos 5:25-27, une prophétie dans laquelle Dieu demande si le peuple d'Israël lui a été exclusivement fidèle pendant leur quarante années d'errance dans le désert. La réponse implicite est que non. Au contraire, ils ont continué à adorer des idoles, même après avoir été délivrés de l'Égypte. Au final, cette

désobéissance persistante a entraîné leur expulsion du pays de Canaan et leur exil dans d'autres pays.

Lorsqu'il cite Amos, Étienne remplace le mot « Damas », lieu d'exil des tribus du nord (Israël), par « Babylone », lieu d'exil de la tribu du sud (Juda) – voir 2 R. 17, 24 et 25. Lorsque les auteurs du Nouveau Testament font référence à l'Ancien Testament, ils ne le citent souvent pas mot pour mot, mais adaptent le texte à leur propre objectif et à leur propre message, comme le fait ici Étienne.

v. 44-46 – Les références à la *tente* mettent en évidence la désobéissance obstinée du peuple d'Israël. Bien que cette structure ait été conçue par Dieu pour être le lieu où ils devaient l'adorer (v. 44 ; voir Ex. 25:8-9 et Hé. 8:5) et bien qu'elle se trouvait littéralement au centre des camps d'Israël durant leur séjour dans le désert (Nb. 2:17), ils ont persisté à adorer dans la tente du dieu ammonite, Molok (v. 42-43). Même Salomon, qui avait construit le temple, se tourna plus tard vers le paganisme et érigea un sanctuaire à Molok (1 R. 11:4-7).

v. 47-50 – La tente et, plus tard, le temple étaient des lieux saints où la présence de Dieu se manifestait de manière unique (Ex. 25:8, 29:44-45 et 40:34-35, Nb. 9:15-23, 1 R. 8:10-13, 9:3 et 2 Ch. 5:14; 7:1). Cependant, ni ces lieux ni aucun autre endroit physique ou édifice bâti par l'homme ne peuvent le contenir. Puisque c'est Dieu qui a créé toutes choses dans les cieux et sur la terre, il ne pourrait tenir dans aucune d'entre elles (És. 66:1-2 ; voir 1 R. 8:27 et 2 Ch. 6:18). Ce que cette vérité sous-entend, c'est que Dieu ne s'est jamais contenté d'agir uniquement par le biais des pratiques et des institutions religieuses centrées sur le temple. Toutefois, cette vérité constituait une menace directe pour le pouvoir des chefs religieux qui contrôlaient le culte du temple.

v. 51-53 – Étienne conclut son discours de manière tonitruante en dénonçant les membres du Sanhédrin comme étant les descendants spirituels de ceux qui se sont opposés à Dieu tout au long de l'histoire d'Israël. Faisant écho aux paroles de Moïse, il les qualifie d'« *obstinés* » – indociles, rebelles, etc... (Ex. 33:3 et 33:5; Dt. 9:6 et 31:27) – et de « *véritables incirconcis* » dont le cœur et les oreilles sont fermés (voir Dt. 10:16 et 30:6, Jr. 4:4 et 9:26, Éz. 44:7 et 44:9). Bien qu'ils aient été circoncis physiquement en signe d'alliance entre eux et Dieu, dans leur cœur et leur comportement, les Israélites n'étaient pas fidèles à l'Éternel et leur circoncision était donc vide de sens (voir Rm. 2:25-29).

v. 54-56 – La vision d'Étienne qui voit le Fils de l'homme « *debout à la droite de Dieu* » atteste que Jésus est le Messie qui viendra délivrer son peuple, mais aussi qui jugera le monde entier (voir Dn. 7:13-14, Mt. 16:27-28, 19:28, 24:3-51, 25:31-32 et 26:64, Mc. 14:62, Lc. 22:69 et Jn. 5:25-27).

Module 8 – L’Église dispersée par les persécutions

Actes 7:5–8:25

Texte

⁵⁷ A ces mots, ils se mirent à vociférer et à se boucher les oreilles. D’un même élan, ils se ruèrent sur lui, ⁵⁸ le traînèrent hors de la ville et le lapidèrent. Les témoins avaient déposé leurs vêtements aux pieds d’un jeune homme nommé Saul.

⁵⁹ Pendant qu’ils jetaient des pierres sur lui, Etienne priait ainsi : Seigneur Jésus, reçois mon esprit ! ⁶⁰ Puis il tomba à genoux et, de toutes ses forces, lança un dernier cri : Seigneur, ne leur demande pas compte de ce péché ! Après avoir dit ces mots, il expira.

¹ Saul avait donné son approbation à l’exécution d’Etienne.

A partir de ce jour-là, une violente persécution se déclencha contre l’Église qui était à Jérusalem ; tous les croyants se dispersèrent à travers la Judée et la Samarie, à l’exception des apôtres. ² Quelques hommes pieux enterrèrent Etienne et le pleurèrent beaucoup. ³ Quant à Saul, il cherchait à détruire l’Église, allant de maison en maison pour en arracher les croyants, hommes et femmes, et les jeter en prison.

⁴ Les croyants qui s’étaient dispersés parcouraient le pays, en proclamant le message de l’Évangile. ⁵ Philippe se rendit dans la capitale^[a] de la Samarie et prêcha le Messie à la population. ⁶ Elle se montra tout entière très attentive à ses paroles en l’entendant et en voyant les signes miraculeux qu’il accomplissait. ⁷ En effet, beaucoup de personnes qui avaient des démons en elles en furent délivrées ; ils sortaient d’elles en poussant de grands cris, et de nombreux paralysés et des infirmes furent guéris. ⁸ Aussi, toute la ville était-elle dans une grande joie.

⁹ Or, depuis quelque temps, un homme nommé Simon s’était établi dans la ville et y exerçait la magie. Il émerveillait le peuple de Samarie et prétendait être un grand personnage.

¹⁰ Toute la population, du plus petit jusqu’au plus grand, lui accordait donc une grande attention. – Cet homme, disaient-ils, est la puissance même de Dieu, celle qu’on appelle la « Grande Puissance ». ¹¹ S’ils s’attachaient ainsi à lui, c’était parce que, depuis assez longtemps, il les

étonnait par ses actes de magie. ¹² Mais quand ils crurent Philippe qui leur annonçait ce qui concerne le royaume de Dieu et Jésus-Christ, ils se firent baptiser, tant les hommes que les femmes. ¹³ Simon lui-même crut et fut baptisé. Dès lors, il ne quittait plus Philippe, émerveillé par les signes miraculeux et les prodiges extraordinaires qui s’accomplissaient sous ses yeux.

¹⁴ Quand les apôtres, restés à Jérusalem, apprirent que les Samaritains avaient accepté la Parole de Dieu, ils déléguèrent auprès d’eux Pierre et Jean. ¹⁵ Dès leur arrivée, ceux-ci prièrent pour les nouveaux disciples afin qu’ils reçoivent le Saint-Esprit. ¹⁶ En effet, il n’était encore descendu sur aucun d’eux : ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. ¹⁷ Pierre et Jean leur imposèrent donc les mains et ils reçurent l’Esprit Saint.

¹⁸ Simon vit que l’Esprit Saint était donné aux croyants quand les apôtres leur imposaient les mains. Alors il leur proposa de l’argent ¹⁹ et leur dit : Donnez-moi aussi ce pouvoir pour que ceux à qui j’imposerai les mains reçoivent l’Esprit Saint.

²⁰ Mais Pierre lui répondit : Que ton argent péricule, et toi avec lui, puisque tu t’es imaginé qu’on pouvait se procurer le don de Dieu avec de l’argent ! ²¹ Tu n’as ni part ni droit dans cette affaire, car ton cœur n’est pas droit devant Dieu.

²² Détourne-toi donc du mal qui est en toi, et demande au Seigneur de te pardonner, s’il est possible, d’avoir eu de telles intentions dans ton cœur. ²³ Car, à ce que je vois, tu es rempli d’amertume et de méchanceté et tu es captif du mal.

²⁴ Alors Simon demanda à Pierre et Jean : Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi : qu’il ne m’arrive rien de ce que vous avez dit.

²⁵ Pierre et Jean continuèrent à rendre témoignage à Jésus-Christ en annonçant la Parole du Seigneur, puis ils retournèrent à Jérusalem, tout en annonçant l’Évangile dans un grand nombre de villages samaritains.

^a 8:5 Plusieurs manuscrits ont : une ville.

Introduction

☐ Quelle la chose la plus incroyable que vous ayez jamais vue ? Quelle fut votre réaction ?

Exploration

1. La mort d'Étienne fait écho à la mort de Christ de plusieurs manières. Essayez d'en identifier autant que possible en comparant Actes 7 et Luc 22-23.

2. Le sermon d'Étienne n'a pas suscité de repentance chez ses auditeurs ; au contraire, ils se sont mis en colère, l'ont attaqué et l'ont mis à mort. Étienne aurait-il dû s'y prendre différemment ? Motivez votre réponse. (Voir Mt. 24:9, Jn. 15:18-25 et Jn. 16:1-3)

3. Qu'est-ce que les adversaires de l'Évangile souhaitaient accomplir en persécutant l'Église ? Qu'est-ce qu'il s'est en fait passé ? De quelle manière leurs actes ont-ils contribué à réaliser les desseins de Dieu ?

4. De quelle manière les événements de ce passage accomplissent-ils les paroles d'Actes 1:8 ?

5. Pourquoi Pierre et Jean sont-ils allés en Samarie ? Pourquoi les croyants de Samarie n'ont-ils pas reçu le Saint-Esprit avant que Pierre et Jean n'arrivent ? (À comparer avec Actes 10:44-47 et 15:7-8.)

6. Dans quelle mesure Simon se trompe-t-il au sujet de la puissance du Saint-Esprit ? (Voir Jn. 3:8 et Ac. 2:38, 10:45 et 11:17) Pourquoi est-il nécessaire que Pierre le réprimande publiquement ?

7. Quels sont les groupes ou les personnes qui, dans ce passage, sont les objets improbables de la grâce et de la miséricorde de Dieu ?

Mise en application

- ☐ Tandis qu'il meurt d'une mort violente, douloureuse et injuste, Étienne continue d'aimer ses ennemis et demande à Dieu de leur pardonner ce qu'ils lui font subir. Dans quelle mesure votre vie reflète-t-elle ce type d'attitude à l'égard de ceux qui vous traitent injustement ?
- ☐ Connaissez-vous quelqu'un qui vous paraît être un candidat improbable de la grâce et la miséricorde de Dieu ? Si oui, qui ?

Commentaire

v. 57-58 – La lapidation était la peine prescrite par la loi de l'Ancien Testament en cas de blasphème (Lv. 24:13-16 ; voir Actes 6:11) et d'idolâtrie, le culte des faux dieux (Dt. 13:6-11 et 17:2-7). On amenait le contrevenant à l'extérieur du camp ou des portes de la ville et on jetait sur lui des pierres jusqu'à ce qu'il meure. L'exécution devait se faire de manière communautaire, tout le monde devait y participer (Lv. 4:16, Dt. 3:9 et Dt. 17:7), afin que « *tout Israël [l'apprenne] et [soit] saisi de crainte, et que l'on ne recommence[...] pas à commettre un tel méfait au milieu de vous* » (Dt. 13:11).

Étienne est mis à mort de la manière prescrite dans l'Ancien Testament. Ceux qui commettent cet acte pensent sans doute qu'ils obéissent à Dieu et l'honorent (voir Jn. 16:2). Le fait qu'ils soient sincères rend-il cet acte juste ou, du moins, les absout-il ? Non. Comme Étienne le comprend (v. 60), c'est un péché duquel ils ont besoin d'être pardonnés. Le fait d'être sincère dans nos croyances n'est jamais une excuse pour s'opposer à l'Évangile de Jésus-Christ. Ironiquement, en le mettant à mort, les assaillants d'Étienne valident le message qu'il vient de délivrer, à savoir qu'ils se situent dans la lignée spirituelle de ceux qui ont assassiné les prophètes d'Israël (Actes 7:51-52).

v. 59-60 – Il existe plusieurs similitudes entre la mort d'Étienne et la mort de Jésus. Tous deux déclarent au Sanhédrin que Christ se tient « à la droite de Dieu » (Ac. 7:54-56 ; voir Lc. 22:66-69), tous deux demandent à Dieu de pardonner à ceux qui les mettent à mort (v. 60 ; Lc. 23:34) et tous deux poussent un cri et remettent leur esprit à Dieu (v. 59-60 ; Lc. 23:46). Cependant, si Christ prie Dieu le Père, Étienne en appelle à Jésus en tant que Seigneur, témoignant ainsi que ce dernier a le pouvoir de vie et de mort et qu'il est le juge divin qui justifiera son peuple et condamnera ses ennemis.

v. 1-3 – L'intention des autorités religieuses en persécutant l'Église est de l'éradiquer. Toutefois, leurs actions ont l'effet inverse, car « *tous les croyants se dispersèrent à travers la Judée et la Samarie, à l'exception des apôtres* » (v. 1) et ceux « *qui s'étaient dispersés parcouraient le pays, en proclamant le message de l'Évangile* » (v. 4). Notez que la dispersion des croyants qui deviennent alors des témoins, est l'accomplissement de la prophétie de Christ dans Actes 1:8. Une fois de plus, l'opposition des hommes n'est pas seulement inefficace, elle a même l'effet inverse et accomplit les desseins de Dieu.

Le fait que ceux qui lapident Étienne déposent « *leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saul* » (v. 58) et que celui-ci donne « *son approbation à l'exécution d'Étienne* » (v. 1), indique que Saul a déjà une place importante parmi les adversaires de l'Évangile. Et c'est alors qu'il commence activement à chercher « *à détruire l'Église* », un objectif qu'il poursuit avec un zèle malavisé (v. 3 ; voir Actes 22:4-5 et 26:9-11).

v. 4 – On pourrait s'attendre à ce que ceux qui ont été chassés de chez eux, de leur famille, de leurs

amis et de leur travail hésitent à parler ouvertement de leur foi, de peur d'être d'autant plus persécutés. Au lieu de cela, ils sont pleins d'assurance et sans crainte et proclament le message de l'Évangile partout où ils vont. Nous voyons ici que, dès le commencement de l'Église, la proclamation de la parole ne se limite pas aux apôtres ou aux prophètes, mais qu'elle fait partie de la vie quotidienne des croyants ordinaires, quelles que soient les circonstances dans lesquelles ils se trouvent.

v. 5 – Toujours dans le cadre de l'accomplissement d'Actes 1:8, Philippe se rend en Samarie et proclame que Jésus est le Messie (voir Jn. 4:25-26). Il s'agit-là d'un acte radical, car les Samaritains étaient méprisés des Juifs (voir Jn. 4:9 ; 8:48). D'après 2 Rois 17, les Samaritains étaient les descendants d'un peuple colonisateur qui s'était installé en Israël après que l'Assyrie ait détruit le royaume du nord et déporté les Juifs. Ces colons fusionnèrent le culte du vrai Dieu avec le culte de leurs propres dieux (2 R. 17:41). La religion samaritaine se différenciait du judaïsme de plusieurs manières, notamment en ce qu'elle rejetait tous les livres de la Bible hormis les cinq premiers et que son culte était centré sur le mont Garizim plutôt qu'à Jérusalem (Jn. 4:20).

v. 6-8 – Les propos de Philippe ainsi que les prodiges qu'il accomplit amènent la population samaritaine à se montrer « *tout entière attentive à ses paroles* ». Les miracles de guérison et d'exorcisme permettent à Philippe d'être entendu et attestent de la validité de son message. Il est possible que la visite de Jésus en Samarie (Jn. 4:1-42) ait également contribué à préparer ces personnes à recevoir l'Évangile.

v. 9-12 – Simon n'est pas un simple prestidigitateur ni un magicien de théâtre ; sa sorcellerie est suffisamment impressionnante pour convaincre les Samaritains qu'il est un être divin, la « *puissance même de Dieu, [...] la Grande Puissance* ». Il est probable qu'il puisse accomplir de véritables miracles, avec un pouvoir d'origine démoniaque (voir Mt. 7:22-23 et 24:24, 2 Th. 2:9-11, Ap. 13:11-14 et Ap. 16:13-14). Et pourtant, lorsque les gens entendent l'Évangile et sont témoins des « *signes miraculeux et prodiges* » (v. 13) accomplis par Philippe, ils arrêtent de suivre Simon pour se tourner vers Christ (v. 12). Cette rencontre est la preuve de la supériorité de Christ et de la parole de Dieu sur toutes les autres forces surnaturelles.

v. 13 – Le texte nous dit que « *Simon lui-même crut et fut baptisé* ». Cependant, il semble que sa foi ne soit pas une foi salvatrice en Jésus en tant que Messie. Il est simplement à la recherche d'une plus grande source de pouvoir surnaturel (voir v. 18-23). Ceci est à comparer avec Jean 8, un passage dans lequel ceux qui « *avaient mis leur foi en lui* » (Jn. 8:31) rejettent l'enseignement de Christ et à qui ce dernier leur dit qu'ils n'appartiennent pas à Dieu (Jn. 8:47).

v. 14 – Lorsque les apôtres reçoivent la surprenante nouvelle de la conversion et des baptêmes des Samaritains, ils envoient des émissaires de haut rang, Pierre et Jean, pour vérifier ce qu'il s'y passe. On imagine qu'ils sont pleins d'espoir, mais prudents, compte tenu de l'improbabilité d'un tel événement à leurs yeux. Ce serait comme si nous entendions aujourd'hui une rumeur selon laquelle de nombreux hommes et femmes appartenant à une secte pseudo-chrétienne contemporaine se tournaient vers Christ, rejetaient leurs anciennes fausses doctrines et acceptaient le christianisme biblique. Cette nouvelle serait accueillie avec joie, mais une joie tempérée par le scepticisme : est-ce réellement vrai ?

La visite de Pierre et Jean leur permet de valider l'exactitude de ces rapports et de s'assurer que les doctrines enseignées et les pratiques suivies sont conformes à la vérité. Cela leur permet également de donner leur approbation d'apôtres à l'inclusion des Samaritains dans l'Église. Après cela, personne ne pourrait affirmer que les Samaritains sont hors de la portée de l'Évangile ou de la grâce salvatrice de Dieu.

v. 15-17 – Lorsque Pierre et Jean arrivent, ils sont persuadés qu'il s'agit bien de « *nouveaux disciples* ». Toutefois, il leur manque quelque chose : « *En effet, [le Saint-Esprit] n'était encore descendu sur aucun d'eux...* » Alors, « *Pierre et Jean leur imposèrent donc les mains et ils reçurent l'Esprit Saint* ». C'est ainsi que la promesse d'Actes 2:38 est accomplie :

« *Pierre leur répondit : Changez, et que chacun de vous se fasse baptiser au nom de Jésus-Christ, pour que vos péchés vous soient pardonnés. Alors, vous recevrez le don du Saint-Esprit.* »

Mais comment expliquer ce retard ? Pourquoi ne reçoivent-ils pas l'Esprit plus tôt, dès leur repentance et leur baptême ? Le texte ne nous le dit pas, mais nous pouvons exclure certaines possibilités. Ce n'est pas dû à une déficience au niveau de la foi des Samaritains : on nous dit que Philippe a prêché l'Évangile avec foi (v. 5 et 12) et que la population samaritaine « *se montra tout entière très attentive à ses paroles* » (v. 6). Ce n'est pas non plus parce qu'il fallait qu'un apôtre soit présent pour que l'Esprit soit donné ; voir Actes 9:17-18. Et enfin, ce n'est pas parce qu'ils ont besoin d'une « *seconde bénédiction* », d'une expérience plus complète de l'Esprit pour la bonne raison qu'ils n'avaient pas encore reçu l'Esprit du tout. Il semble plutôt que Dieu ait retenu le don du Saint-Esprit jusqu'à l'arrivée des apôtres, afin qu'ils puissent témoigner du fait que les Samaritains sont désormais intégrés au peuple de Dieu. Plus tard, l'accueil que font les païens au Saint-Esprit fournit le même type de confirmation (voir Actes 10:44-47 et 15:7-8).

v. 18-19 – Le fait que Simon propose de l'argent en échange de la capacité de conférer l'Esprit par l'imposition des mains, révèle son incompréhension totale de la situation. Il suppose que les apôtres sont des magiciens comme lui, motivés par l'appât du gain. Il pense que le Saint-Esprit est une force surnaturelle qui peut être manipulée en accomplissant des rituels et en récitant des incantations. Il ne comprend pas que le Saint-Esprit est en fait un être divin qui agit selon sa propre volonté et non selon celle de l'homme (Jn. 3:8) ; il ne comprend pas que le Saint-Esprit n'est donné que lorsqu'on place sa foi en Christ ; et, il ne comprend pas non plus que le Saint-Esprit est un don qui ni ne se mérite ni ne s'achète (Ac. 2:38, 10:45 et 11:17).

v. 20-21 – Le problème fondamental de Simon n'est toutefois pas son manque de compréhension, mais le fait que son cœur n'est pas « *droit devant Dieu* ». Il n'est pas motivé par le désir de glorifier Dieu, mais par le désir de s'enrichir et d'obtenir du prestige. C'est ici le deuxième exemple dans le livre des Actes, d'imposteurs qui se servent de la religion pour acquérir de l'argent et des honneurs : Ananias et Saphira ont tenté la même chose et l'issue leur a été fatale (Ac. 5:1-10). D'autres versets indiquent que ce comportement sera toujours un problème dans l'église (voir 1 Tm. 6:5, Ti. 1:7 et 1:11, et 1 P. 5:2).

Simon espère peut-être retrouver son statut de chef spirituel des Samaritains et, par là même, l'influence et les revenus dont il jouissait auparavant. Mais Pierre rejette son offre et déclare publiquement qu'au contraire, il n'a « *ni part ni droit* » dans l'œuvre de l'Évangile. Cette réprimande ouverte est nécessaire pour que les nouveaux croyants perçoivent clairement la distinction entre la sorcellerie de Simon et l'œuvre du Saint-Esprit, de peur qu'ils ne soient tentés de confondre le faux et le vrai, comme ils l'ont fait par le passé.

v. 22-23 – Les termes employés ici semblent indiquer que Simon reste en dehors du royaume. Il n'a pas été délivré du pouvoir du péché (Lc. 4:18 et Rm. 6:7, 14, 18) ; au contraire, il est « *captif du mal* » et doit se repentir de sa méchanceté et prier pour que Dieu le pardonne. Son péché provient d'une racine amère qui empoisonne son cœur. Dans Deutéronome 29:17, la « *racine* » qui produit des « *fruits vénéneux et amers* » est le péché d'idolâtrie qui menace de souiller tout le peuple ; cela peut être sous-entendu ici aussi (voir Hé. 12:15). Notez que l'appât du gain est souvent associé à l'idolâtrie (1 Co. 5:10-11, Ép. 5:5 et Col. 3:5).

v. 24 – Simon ne se repent pas de son péché, mais demande seulement qu'on prie pour lui afin qu'il échappe aux conséquences. Le texte ne dit pas quelle est la réponse de Pierre. Toutefois, le désir de fuir la colère de Dieu n'est pas en soi suffisant pour être sauvé ; il faut également se repentir et avoir la foi.

Module 9 – Deux conversions

Actes 8:26–9:31

Texte

²⁶ Un ange du Seigneur s'adressa à Philippe et lui dit : Lève-toi, pars en direction du sud^[a], prends la route qui descend de Jérusalem à Gaza, celle qui est déserte^[b]. ²⁷ Il se leva immédiatement et se mit en route. Et voici qu'il rencontra un haut dignitaire^[c] éthiopien, administrateur des biens de Candace^[d], reine d'Ethiopie. Cet homme était venu à Jérusalem pour adorer Dieu. ²⁸ Il était sur le chemin du retour, et, assis dans son char, il lisait à haute voix un passage du prophète Esaïe. ²⁹ L'Esprit dit à Philippe : Avance jusqu'à ce char et marche à côté de lui.

³⁰ Philippe courut et entendit l'Ethiopien lire dans le livre du prophète Esaïe. Alors il lui demanda : Comprends-tu ce que tu lis ?

³¹ – Comment le pourrais-je, répondit-il, si je n'ai personne pour me l'expliquer ? Et il invita Philippe à monter s'asseoir à côté de lui.

³² Or, il était en train de lire ce passage de l'Écriture :

Semblable à un mouton mené à l'abattoir, comme un agneau muet devant ceux qui le tondent, il n'a pas dit un mot.

³³ Il a été humilié et n'a pas obtenu justice. Qui racontera sa descendance ? Car sa vie sur la terre a été supprimée^[e].

³⁴ L'Ethiopien demanda à Philippe : Explique-moi, s'il te plaît : de qui est-il question ? Est-ce de lui-même que le prophète parle, ou de quelqu'un d'autre ? ³⁵ Alors Philippe prit la parole et, partant de ce texte, lui annonça ce qui concerne Jésus.

³⁶ En continuant leur route, ils arrivèrent près d'un point d'eau. Alors, le dignitaire s'écria : Voici de l'eau ; qu'est-ce qui empêche que je sois baptisé ? ³⁷ – Si tu crois de tout ton cœur, tu peux être baptisé. – Oui, répondit le dignitaire, je crois que Jésus-Christ est le Fils de Dieu^[f].

³⁸ Aussitôt, il donna l'ordre d'arrêter le char ; Philippe et le dignitaire descendirent tous deux dans l'eau et Philippe le baptisa. ³⁹ Quand ils sortirent de l'eau, l'Esprit du Seigneur enleva Philippe, et le dignitaire ne le vit plus. Celui-ci poursuivit sa route, le cœur rempli de joie.

⁴⁰ Philippe se retrouva à Ashdod^[g], d'où il se rendit à Césarée en annonçant l'Évangile dans toutes les localités qu'il traversait.

¹ Saul, qui ne pensait qu'à menacer et à tuer les disciples du Seigneur, se rendit chez le grand-prêtre ² et lui demanda des lettres de recommandation pour les synagogues de Damas. Ces lettres l'autorisaient, s'il trouvait là-bas des hommes ou des femmes qui suivaient la Voie du Seigneur, à les arrêter et à les amener à Jérusalem^[h]. ³ Il se dirigeait donc vers Damas et approchait déjà de cette ville quand, soudain, il fut environné d'une lumière éclatante qui venait du ciel. ⁴ Il tomba à terre et entendit une voix qui

lui disait : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

– Qui es-tu, Seigneur ? demanda-t-il.

La voix reprit : ⁵ Je suis, moi, Jésus, que tu persécutes. ⁶ Mais relève-toi, entre dans la ville, et là on te dira ce que tu dois faire.

⁷ Ses compagnons de voyage restèrent figés sur place, muets de stupeur : ils entendaient bien la voix, mais ne voyaient personne. ⁸ Saul se releva de terre, mais il avait beau ouvrir les yeux, il ne voyait plus. Il fallut le prendre par la main pour le conduire à Damas. ⁹ Il resta aveugle pendant trois jours, et ne mangea ni ne but.

¹⁰ Or, à Damas, vivait un disciple nommé Ananias. Le Seigneur lui apparut dans une vision et lui dit : Ananias !

– Oui, Seigneur, répondit-il.

¹¹ Et le Seigneur lui dit : Lève-toi, et va dans la rue que l'on appelle la rue Droite et, dans la maison de Judas, demande à voir un nommé Saul, originaire de Tarse^[i]. Car il prie ¹² et, dans une vision, il a vu un homme du nom d'Ananias entrer dans la maison et lui imposer les mains pour lui rendre la vue.

¹³ – Mais Seigneur, répliqua Ananias, j'ai beaucoup entendu parler de cet homme ; de plusieurs côtés, on m'a dit tout le mal qu'il a fait aux membres de ton peuple saint à Jérusalem. ¹⁴ De plus, il est venu ici muni de pouvoirs, que lui ont accordés les chefs des prêtres, pour arrêter tous ceux qui te prient.

¹⁵ Mais le Seigneur lui dit : Va ! car j'ai choisi cet homme pour me servir : il fera connaître qui je suis aux peuples étrangers et à leurs rois, ainsi qu'aux Israélites. ¹⁶ Je lui montrerai moi-même tout ce qu'il devra souffrir pour moi.

¹⁷ Ananias partit donc et, arrivé dans la maison, il imposa les mains à Saul et lui dit : Saul, mon frère, le Seigneur Jésus qui t'est apparu sur le chemin par lequel tu venais, m'a envoyé pour que la vue te soit rendue et que tu sois rempli du Saint-Esprit. ¹⁸ Au même instant, ce fut comme si des écailles tombaient des yeux de Saul et il vit de nouveau. Alors il se leva et fut baptisé, ¹⁹ puis il mangea et reprit des forces. Saul passa quelques jours parmi les disciples de Damas.

²⁰ Et dans les synagogues, il se mit tout de suite à proclamer que Jésus est le Fils de Dieu.

²¹ Ses auditeurs n'en revenaient pas. Tous disaient : Voyons, n'est-ce pas lui qui s'acharnait, à Jérusalem, contre ceux qui, dans leurs prières, invoquent ce nom-là ? N'est-il pas venu ici exprès pour les arrêter et les ramener aux chefs des prêtres ? ²² Mais Saul s'affermissait de jour en jour dans la foi et les Juifs qui habitaient à Damas ne savaient plus que dire, car il leur démontrait que Jésus est le Messie.

²³ Après un certain temps, les Juifs résolurent de le faire mourir. ²⁴ Saul eut vent de leur complot. Jour et nuit, ils faisaient même

surveiller les portes de la ville avec l'intention de le tuer. ²⁵ *Mais une nuit, les disciples qu'il enseignait l'emmenèrent et le firent descendre dans une corbeille le long du rempart.*

²⁶ *A son arrivée à Jérusalem, il essaya de se joindre aux disciples. Mais tous avaient peur de lui, car ils ne croyaient pas qu'il fût vraiment devenu un disciple.* ²⁷ *Barnabas le prit avec lui, le conduisit auprès des apôtres et leur raconta comment, sur le chemin de Damas, Saul avait vu le Seigneur, comment le Seigneur lui avait parlé et avec quel courage il avait prêché à Damas au nom de Jésus.* ²⁸ *Dès lors, il se joignit à eux, allant et venant avec eux à Jérusalem, et parlant ouvertement au nom du Seigneur.* ²⁹ *Il avait aussi beaucoup d'entretiens et de discussions avec les Juifs de culture grecque ; mais ceux-là aussi cherchèrent à le faire mourir.* ³⁰ *Quand les frères l'apprirent, ils le conduisirent jusqu'à Césarée et, de là, le firent partir pour Tarse.*

³¹ *Dans toute la Judée, la Galilée et la Samarie, l'Eglise jouissait alors de la paix. Elle grandissait dans la foi, vivait dans l'obéissance au Seigneur, et s'accroissait en nombre, grâce au soutien du Saint-Esprit.*

^a 8:26 Autre traduction : vers midi.

^b 8:26 déserte, ou « qui traverse une région déserte ». Il existait deux villes portant le nom de Gaza. « Gaza l'ancienne » avait été ravagée et changée en désert en 96 avant Jésus-Christ. D'où le nom de Gaza-la-déserte qui lui est resté même après sa reconstruction. Deux routes menaient à Gaza, l'une longeait la mer, l'autre, beaucoup moins fréquentée, passait par des régions peu habitées. C'est sans doute cette route que Philippe devait prendre.

^c 8:27 Un haut dignitaire, en grec : un eunuque. Les hommes au service d'une reine étaient souvent castrés. Ce terme s'est appliqué par la suite aux différents dignitaires du palais royal. Aux temps bibliques, le nom Ethiopie désignait la Nubie, dans l'actuel Soudan, à quelque 800 kilomètres au sud de l'Egypte. Il existait quelques colonies juives dans ce pays. Ainsi ce haut dignitaire a pu apprendre à connaître leur religion.

^d 8:27 Candace : nom générique des reines d'Ethiopie (comme Pharaon était celui des rois d'Egypte).

^e 8:33 Es 53:7-8 cité selon l'ancienne version grecque.

^f 8:37 Le verset 37 est absent de plusieurs manuscrits.

^g 8:40 Ashdod : nom de l'une des capitales de l'ancienne Philistie.

^h 9:2 Le prétendu crime était trop grave pour être jugé par un tribunal juif local. Seul le Grand-Conseil de Jérusalem était habilité à juger de tels cas. Les Romains admettaient l'extradition pour motif religieux.

ⁱ 9 :11 Tarse : capitale de la Cilicie, à une quinzaine de kilomètres de la mer.

Introduction

☐ Avez-vous déjà eu une prise de conscience soudaine qui a entraîné un changement de cap dans votre vie ?

Exploration

1. Les exemples de conversion relatés dans le livre des Actes ne sont pas aléatoires, mais choisis à dessein. Qu'y a-t-il de significatif dans la conversion d'un Éthiopien ? (Voir Actes 1:8)

2. Quel autre aspect de sa personne représente l'accomplissement d'une prophétie ? (Voir És. 56:3-8)

3. Pourquoi n'est-il pas en mesure de comprendre ce qu'il lit ? Comment cette situation est-elle rectifiée ?

4. Comment décririez-vous Paul avant sa conversion ? (9:1-2 ; voir 1 Tm. 1:13 et Ac. 8:1, 22:4, 22:19-20 et 26:10). Pourquoi cela est-il important ?

5. Pourquoi Dieu choisirait-il une telle personne comme apôtre ? (voir 1 Tm. 1:12-16)

6. En persécutant les chrétiens, qui est-ce que Paul attaque réellement ? (9:4-6) Pourquoi ce détail est-il important ?

Mise en application

☐ Connaissez-vous quelqu'un dont l'endurcissement ou l'antagonisme à l'égard de Dieu est tel que cette personne vous paraît inaccessible ? Que devrait être votre attitude à son égard ?

☐ De quoi les populations des régions du monde non évangélisées ont-elles le plus besoin ? Que pouvez-vous faire à cet égard ?

Commentaire

v. 26-39 – En relatant comment l'évangile arrive jusqu'à un Éthiopien, ce passage représente la continuation de l'accomplissement d'Actes 1:8. À cette époque, l'Éthiopie aurait été considérée comme le « *bout du monde* ». Dans le récit de l'Odyssée, Homère évoque les « *Éthiopiens [vivant] aux extrémités du monde* » (Chant 1). Cet Éthiopien spécifique représente également l'accomplissement des paroles d'Ésaïe 56:3-8, lesquelles promettent l'inclusion dans le royaume de Dieu de ceux qui, par le passé, en avaient été exclus, notamment les eunuques et les étrangers.

v. 26 – Dieu dirige souverainement l'expansion de l'Évangile par l'intermédiaire d'un ange qui apparaît à Philippe. Philippe obéit, bien que l'ange ne lui dise ni pourquoi il l'envoie ni vers qui.

v. 27-28 – Le fait que cet homme ait parcouru une si grande distance pour adorer à Jérusalem témoigne de son désir de connaître Dieu.

Le pays d'où il vient n'est pas l'Éthiopie moderne (l'Abyssinie), mais un ancien royaume situé au sud de l'Égypte, qui fait aujourd'hui partie du Soudan, désigné ailleurs dans la Bible sous le nom de Koush (voir Ge. 2:13). Il s'agit de l'une des nations dont Ésaïe 11:11 nous dit que le Seigneur « *étendra sa main [...] pour libérer le reste de son peuple* ».

v. 29-31 – Bien que l'Éthiopien soit en train de lire les Écritures, il n'arrive pas à en saisir pleinement le sens – leur accomplissement en Christ – sans que quelqu'un ne lui soit envoyé pour les lui expliquer (voir Lc. 24:25-27, Lc. 44-47 et Rm. 10:14-15).

v. 32-33 – Le texte cité ici (Ésaïe 53:7-8) fait partie d'un long passage intitulé le *chant du Serviteur* (És. 52:13-53:12 ; voir Mt. 8:17, Lc. 22:37, Jn. 12:38, Rm. 10:16, Rm. 15:21 et 1 P. 2:21-25).

v. 34-35 – La réponse de Philippe montre clairement que ce serviteur est Jésus : celui qui a été méprisé et rejeté par les hommes (És. 53:3), celui qui a volontairement été mené à l'abattoir (És. 53:7) et qui a souffert pour nos transgressions tel un sacrifice pour nos péchés et, ainsi, par lequel nos blessures sont guéries (És. 53:5 et 10).

v. 36-38 – L'Éthiopien aperçoit un point d'eau et prend l'initiative de demander à être baptisé, manifestant ainsi l'œuvre que Dieu a accomplie dans son cœur lorsque Philippe lui a expliqué l'Évangile. Notez que le verset 37 est absent de plusieurs manuscrits. Ce verset – qui contient une confession de foi explicite de la part de l'Éthiopien avant qu'il ne soit baptisé – ne se trouve que dans quelques manuscrits anciens ; on considère qu'il s'agit probablement d'une phrase ajoutée par un copiste.

v. 39-40 – Ces versets pourraient indiquer que Philippe se retrouve à Ashdod de manière surnaturelle (voir 1 R. 18:11, 2 R. 2:16 et Éz. 3:14) ou, simplement, que l'Esprit l'enjoint à se rendre dans un nouveau lieu.

v. 1-2 – Pour ceux qui connaissent le ministère de l'apôtre Paul (anciennement appelé Saul) et ses écrits sur l'amour, la grâce et la miséricorde, il est choquant de se voir rappeler avec quelle férocité il menait sa vocation antérieure de persécuteur en chef des chrétiens. Il dit de lui-même qu'il a « *offensé, persécuté et insulté* » Jésus (1 Tm. 1:13), et les menaces de mort dont il est question ici sont bien réelles. Non seulement arrête-t-il et emprisonne-t-il des hommes et des femmes, mais il les fait également fouetter (Ac. 22:19) et les persécute « *à mort* » (Ac. 22:4 ; voir Ac. 8:1, 22:20 et 26:10). En bref, il est déterminé à éradiquer ce mouvement par tous les moyens brutaux nécessaires ; il exemplifie l'avertissement de Jésus selon lequel : « *l'heure vient où tous ceux qui vous mettront à mort s'imagineront rendre un culte à Dieu* » (Jn. 16:2). Sa conversion en est donc d'autant plus remarquable : il s'agit d'une véritable transformation du cœur, de l'esprit et de la volonté d'un homme totalement opposé au message de l'Évangile. Le fait que les chrétiens sont décrits comme des hommes et des femmes « *qui suivaient la Voie du Seigneur* » est cohérent avec les textes qui décrivent une vie de foi et d'obéissance à Dieu comme « *la voie à suivre* » (*la manière d'agir, la voie de la vérité*) prescrite par l'Éternel ainsi qu'avec la description que Jésus fait de lui-même comme étant « *le chemin, la vérité et la vie* » (Jn. 14:6). Voir Jg. 2:22, Pr. 10:29, Mt. 21:32, 22:16, Ac. 18:25-26, 19:9, 23, Ac. 24:14 et 24:22, et 2 P. 2:2, 21.

v. 3 – La lumière qui environne Saul vient « *du ciel* », véritable manifestation de la gloire divine de Christ (voir Mc. 9:2-3, 2 Co. 4:4 et 4:6, Ép. 5:14). Dans les récits bibliques, ce type de manifestation accompagne souvent l'apparition de Dieu ou d'un ange. Notez que Saul ne voit pas seulement une lumière, mais Christ lui-même (Ac. 9:27 et 26:16, 1 Co. 9:1 et 15:8).

v. 4-6 – La question de Saul (« *Qui es-tu, Seigneur ?* ») indique qu'il ne sait pas encore qui est son interlocuteur. La réponse, « *Je suis, moi, Jésus, que tu persécutes* », mais aussi les paroles précédentes : « *Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?* » montrent clairement qu'en s'attaquant à l'église, Saul persécute non seulement les disciples de Christ, mais Christ lui-même (voir Lc. 10:16, Mt. 25:40 et 1 Co. 12:12-13 et 12:27).

v. 7-9 – Bien que ses compagnons entendent une voix, ils n'en comprennent pas les paroles et ne voient pas non plus la lumière éclatante : la révélation contenue dans les paroles de Christ et dans la vision de sa gloire était uniquement destinée à Saul. La cécité de ce dernier est à la fois un jugement pour son opposition à Christ (voir Actes 13:11), mais également le signe physique de sa cécité spirituelle (voir Mt. 23:16-26 et Jn. 9:3-41), un handicap que seul Christ pouvait guérir. Les trois jours de jeûne de Paul sont peut-être un signe de deuil et de repentance, à mesure qu'il assimile toutes les implications de ce qu'il a entendu et vu (voir Ne. 1:4, Jl. 1:14 et 2:12, Jon. 3:7-8).

v. 10-12 – Dans ce passage, Ananias reçoit l'ordre dans une vision d'aller voir Paul, qui lui-même est prévenu de la venue d'Ananias également dans une vision. Cette double révélation est nécessaire parce que Dieu est en train d'accomplir quelque chose de tout à fait inattendu. D'ailleurs, Ananias est tellement choqué d'entendre ce qu'on lui demande de faire qu'il doit s'assurer que le Seigneur en comprend bien les risques (v. 13-14) ! Ses craintes sont légitimes : si Dieu n'avait pas œuvré dans le cœur de Paul, une telle mission aurait été suicidaire. Ce ne sont pas là les seules visions par lesquelles Dieu dirige l'expansion de l'Évangile dans le Nouveau Testament. Pierre et Corneille reçoivent également des visions parallèles qui les mettent en contact (Ac. 10:1-23 et 11:4-14). Paul reçoit d'autres visions à des moments clés de son ministère : l'une lui ordonnant d'aller en Macédoine (Ac. 16:6-10), l'autre de rester à Corinthe (Ac. 18:9-10).

v. 13-14 – Ananias n'obéit pas immédiatement à l'ordre du Seigneur, mais il ne refuse pas non plus de l'exécuter. En exprimant ses réticences, en précisant les raisons de son hésitation, il demande plutôt implicitement l'aide nécessaire pour surmonter sa peur. Le Seigneur répond gracieusement à ses craintes et lui apporte l'assurance dont il a besoin (v. 15-16). Notez que les croyants sont décrits comme étant le peuple saint de Dieu. Dans l'Ancien Testament, ce terme désignait les personnes qui descendaient physiquement d'Abraham et qui suivaient la loi mosaïque (Ex. 22:31 et Dt. 28:9). À présent, comme le prophète Daniel l'avait prédit, le « *peuple saint* » de Dieu, ce sont les disciples du Fils de l'homme : Jésus-Christ (Dn. 7:13-14, 18, 22, 27, Rm. 1:7, 1 Co. 1:2, Ép. 1:18, Col. 1:12 et 2 Th. 1:10).

v. 15-16 – Non seulement Paul est appelé à suivre Christ, mais il est également appelé à une mission unique : « *il fera connaître qui je suis aux peuples étrangers et à leurs rois, ainsi qu'aux Israélites* ». Bien que Paul soit l'apôtre par excellence des non-Juifs (Rm. 11:13 ; voir Rm. 1:5, Ga. 2:7-9 et 1 Tm. 2:7), il prêche fidèlement, et en premier lieu, aux Juifs (Ac. 9:20, 13:5, 13:14, 13:46-47, 14:1, 17:2, 17:10, 17:17, 18:4, 18:19 et 19:8). Paul a toujours affirmé qu'il n'a pas revêtu le manteau d'apôtre de sa propre initiative, mais qu'il a été choisi par Dieu pour ce rôle (Ac. 26:15-19, Rm. 1:1, 1 Co. 1:1 et 9:16, Ép. 1:1 et 2 Tm. 1:1). La seconde partie de cette prophétie concernant les souffrances que Paul endurera, s'accomplira abondamment (2 Co. 11:23-27). Le persécuteur deviendra, pour le restant de sa vie, le persécuté.

v. 17-19a – Ananias surmonte sa peur et va voir Paul. Il lui impose les mains pour qu'il soit guéri et rempli de l'Esprit Saint, en conséquence de quoi Paul reçoit le baptême physique (voir Ac. 22:12-16).

v. 19b-20 – On pourrait s'attendre à ce que Paul consulte les apôtres avant d'entamer son ministère public ; après tout, ils ont passé les trois dernières années avec Jésus et sont donc censés connaître sa vie et sa doctrine mieux que quiconque. Mais cela n'est pas nécessaire, car Paul a reçu du Seigneur non seulement l'appel de prêcher l'Évangile, mais aussi une connaissance approfondie de son contenu et de son sens (Ga. 1:11-24). L'affirmation selon laquelle Jésus est le « Fils de Dieu » (voir Rm. 1:3-4, 1:9 et 5:10, 1 Co. 1:9, 2 Co. 1:19, Ga. 1:16 et 2:20, Ép. 4:13 et 1 Th. 1:10) est un aspect clé de la prédication de Paul, mais aussi une doctrine considérée par les Juifs comme hérétique et passible de mort (Lv. 24:16, Mc. 14:60-64, Jn. 5:18 et Jn. 19:7).

v. 21-22 – La formation rabbinique de Paul lui a permis d'acquérir une profonde connaissance de l'Ancien Testament (voir Ac. 22:3 et 26:5) et l'Esprit lui confère à présent une capacité supérieure en matière d'argumentation théologique (bien qu'il manque d'éloquence rhétorique ; 1 Co. 1:17 et 2:1). C'est pourquoi les Juifs sont incapables de réfuter les preuves extraites par Paul des Écritures, démontrant que « *Jésus est le Messie* ». Cela fait écho à la description du ministère de prédication d'Étienne (Ac. 6:10).

v. 23-24 – Comme dans le cas d'Étienne, les adversaires de l'Évangile ne peuvent pas réfuter la vérité et tentent donc d'en éliminer le message en réduisant le messager au silence. C'est là la réaction de Satan à toutes les époques, parce qu'il est menteur et meurtrier et qu'il hait la vérité (Jn. 8:44). Il arrivera un temps où il sera vaincu (Ap. 12:10-11), mais d'ici là, ceux qui annoncent avec courage le nom de Christ peuvent s'attendre à des attaques et des persécutions.

v. 26-27 – Les croyants de Jérusalem s'inquiètent quand ils apprennent que leur ancien persécuteur vient leur rendre visite. Ils le soupçonnent de faire semblant d'être un disciple afin d'infiltrer et de détruire leur communauté. Mais Barnabas se porte garant de Paul, témoignant de sa conversion et de ses prédications à Damas, et celui-ci est accepté.

v. 28-30 – Le parcours de Paul à Jérusalem est similaire à son expérience à Damas : prédication, tentative d'assassinat, fuite. D'un point de vue humain, on pourrait croire que la prédication de l'Évangile est continuellement perturbée. En réalité, Dieu se sert des persécutions pour orienter Paul vers de nouveaux champs d'action (voir le commentaire sur Actes 8:1-4).

v. 31 – À chaque fois que nous faisons l'objet de mauvais traitements, de persécutions sévères ou, tout simplement, d'une résistance inflexible à l'Évangile, nous devrions nous souvenir que Dieu peut changer le cœur de quelqu'un comme Saul, un adversaire qui persécutait l'Église avec violence. Tout comme au temps de Paul, Dieu est capable, à notre époque, d'accorder à l'église un temps de paix afin qu'elle se fortifie et qu'elle s'accroisse en nombre.

Module 10 – Pierre et Corneille

Actes 9:32–10:48

Texte

³² Pierre, qui parcourait tout le pays, passa aussi chez les membres du peuple saint qui habitaient à Lydda^[a]. ³³ Il y trouva un homme du nom d'Enée qui n'avait pas quitté son lit depuis huit ans parce qu'il était paralysé. ³⁴ – Enée, lui dit Pierre, Jésus-Christ te guérit, lève-toi et fais ton lit ! Il se leva aussitôt. ³⁵ Tous ceux qui habitaient le village de Lydda et la plaine de Saron le virent et se convertirent au Seigneur.

³⁶ A Jaffa vivait une femme, disciple du Seigneur, nommée Tabitha (en grec : Dorcas, ce qui signifie la Gazelle). Elle faisait beaucoup de bien autour d'elle et venait en aide aux pauvres.

³⁷ A cette époque, elle tomba malade et mourut. Après avoir fait sa toilette funèbre, on la déposa dans la chambre, au premier étage de sa maison^[b].

³⁸ Or Jaffa est tout près de Lydda, et les disciples avaient appris que Pierre se trouvait là ; ils lui envoyèrent donc deux hommes pour l'inviter en lui disant : Dépêche-toi de venir chez nous.

³⁹ Pierre les suivit aussitôt. A son arrivée, on le conduisit dans la chambre. Toutes les veuves l'accueillirent en pleurant et lui montrèrent les robes et autres vêtements que Tabitha avait confectionnés quand elle était encore des leurs.

⁴⁰ Pierre fit sortir tout le monde, se mit à genoux et pria. Puis, se tournant vers le corps, il dit : Tabitha, lève-toi !

Elle ouvrit les yeux, aperçut Pierre et s'assit.

⁴¹ Celui-ci lui donna la main et l'aïda à se lever ; puis il rappela les croyants et les veuves et la leur présenta vivante.

⁴² La nouvelle eut vite fait le tour de la ville et beaucoup crurent au Seigneur. ⁴³ Pierre resta quelque temps encore à Jaffa ; il logeait chez un tanneur nommé Simon.

¹ A Césarée^[c] vivait un officier romain nommé Corneille qui avait un poste de commandement dans la cohorte appelée « l'Italique ». ² Il était pieux et craignait Dieu, avec tous les gens de sa maison. Il était généreux envers les pauvres du peuple et priait Dieu en tout temps. ³ Un jour, vers trois heures de l'après-midi^[d], il eut une vision : il vit distinctement un ange de Dieu qui entra chez lui et qui lui dit : Corneille !

⁴ Corneille le regarda et, tout tremblant, demanda : Qu'y a-t-il, Seigneur ? L'ange lui répondit : Tes prières et tes largesses envers les pauvres ont été accueillies par Dieu et il est intervenu en ta faveur.

⁵ C'est pourquoi ; maintenant, envoie des hommes à Jaffa pour faire venir ici un certain Simon que l'on surnomme Pierre.

⁶ Il loge chez un autre Simon, un tanneur, qui habite une maison près de la mer.

⁷ Dès que l'ange qui venait de lui parler fut parti, Corneille appela deux de ses serviteurs et l'un des soldats affectés à son service, qui était

un homme pieux. ⁸ Il leur raconta tout ce qui venait de se passer et les envoya à Jaffa^[e].

⁹ Le lendemain, tandis qu'ils étaient en chemin et se rapprochaient de Jaffa, Pierre monta sur la terrasse de la maison pour prier. Il était à peu près midi^[f] : ¹⁰ il eut faim et voulut manger. Pendant qu'on lui préparait son repas, il tomba en extase. ¹¹ Il vit le ciel ouvert et une sorte de grande toile, tenue aux quatre coins, qui s'abaissait et descendait vers la terre ; ¹² elle contenait toutes sortes d'animaux : des quadrupèdes, des reptiles et des oiseaux. ¹³ Il entendit une voix qui lui disait : Lève-toi, Pierre, tue ces bêtes et mange-les. ¹⁴ – Oh non ! Seigneur, répliqua Pierre, car jamais de ma vie je n'ai rien mangé de souillé ou d'impur.

¹⁵ Mais la voix reprit et dit : Ce que Dieu a déclaré pur, ce n'est pas à toi de le considérer comme impur.

¹⁶ Par trois fois, cela se renouvela, puis la nappe disparut dans le ciel.

¹⁷ Pierre était fort perplexe et se demandait ce que cette vision signifiait. Pendant ce temps, les hommes envoyés par Corneille s'étaient renseignés pour savoir où se trouvait la maison de Simon, et ils se présentèrent à la porte d'entrée : ¹⁸ ils appelèrent et demandèrent si c'était bien là que logeait Simon, surnommé Pierre.

¹⁹ Comme Pierre en était toujours à réfléchir sur sa vision, l'Esprit lui dit : Ecoute, il y a trois^[g] hommes qui te demandent. ²⁰ Va, descends et pars avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés.

²¹ Alors Pierre descendit et se présenta en disant : Me voilà, c'est moi que vous cherchez. Pourquoi êtes-vous venus ?

²² – Nous venons de la part du centurion Corneille, répondirent-ils. C'est un homme droit, qui craint Dieu et qui jouit de l'estime de toute la population juive. Un ange de Dieu lui a demandé de te faire venir dans sa maison pour écouter ce que tu peux avoir à lui dire. ²³ Alors Pierre les fit entrer et leur offrit l'hospitalité pour la nuit. Le lendemain, il se mit en route avec eux, accompagné de quelques frères de Jaffa.

²⁴ Le jour suivant, il arriva à Césarée. Corneille les attendait ; il avait invité sa parenté et ses amis intimes. ²⁵ Au moment où Pierre allait entrer, Corneille s'avança vers lui, se jeta à ses pieds et se prosterna devant lui. ²⁶ Mais Pierre le releva. – Non, lui dit-il, lève-toi ! Je ne suis qu'un simple homme, moi aussi.

²⁷ Puis, tout en s'entretenant avec lui, il entra dans la maison et découvrit les nombreuses personnes qui s'y étaient réunies. ²⁸ Il leur dit : Vous savez que la Loi interdit à un Juif de fréquenter un étranger ou d'entrer chez lui. Mais Dieu m'a fait comprendre qu'il ne faut considérer aucun être humain comme souillé ou impur.

²⁹ Voilà pourquoi je n'ai fait aucune difficulté pour venir quand vous m'avez appelé. A présent, puis-je savoir pour quelle raison vous m'avez fait venir ?

³⁰ Corneille lui répondit : Il y a trois jours, à peu près à cette heure-ci, j'étais chez moi en train de faire la prière^[h] de trois heures de l'après-midi. Soudain, un homme aux habits resplendissants s'est présenté devant moi ³¹ et m'a dit : « Corneille, ta prière a été entendue et Dieu a tenu compte des secours que tu as apportés aux pauvres. ³² Envoie donc des hommes à Jaffa pour inviter Simon, que l'on surnomme Pierre, à venir ici. Il loge chez un autre Simon, un tanneur qui habite une maison près de la mer. » ³³ Par conséquent, je t'ai donc immédiatement envoyé chercher, et je te remercie d'avoir bien voulu venir. Nous voici donc maintenant tous ici devant Dieu, prêts à écouter tout ce que le Seigneur t'a chargé de nous dire.

³⁴ Alors Pierre prit la parole et dit :
Maintenant je me rends vraiment compte que Dieu ne fait pas de différence entre les hommes. ³⁵ Au contraire, parmi tous les peuples, tout homme qui le craint et qui fait ce qui est juste lui est agréable. ³⁶ Il a adressé sa parole aux Israélites pour leur annoncer la paix par Jésus-Christ, qui est le Seigneur de tous les hommes. ³⁷ Vous savez ce qui s'est passé, à commencer par la Galilée, puis dans toute la Judée, après que Jean a appelé les foules à se faire baptiser. ³⁸ Ensuite, Dieu a oint Jésus de Nazareth en répandant sur lui la puissance du Saint-Esprit. Celui-ci a parcouru le pays en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tombés sous le pouvoir du diable, car Dieu était avec lui.

³⁹ Nous sommes les témoins de tout ce qu'il a fait, dans le pays des Juifs et à Jérusalem, où

ils l'ont mis à mort en le clouant à la croix. ⁴⁰ Mais Dieu l'a ramené à la vie le troisième jour et lui a donné de se montrer vivant, ⁴¹ non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait lui-même choisis d'avance, c'est-à-dire à nous. Et nous avons mangé et bu avec lui après sa résurrection. ⁴² Jésus nous a donné l'ordre de prêcher au peuple juif et de proclamer que c'est lui que Dieu a désigné pour juger les vivants et les morts. ⁴³ Tous les prophètes ont parlé de lui en disant que tout homme qui croit en lui reçoit par lui le pardon de ses péchés.

⁴⁴ Alors que Pierre prononçait ces mots, l'Esprit Saint descendit soudain sur tous ceux qui écoutaient la Parole. ⁴⁵ Les croyants juifs qui étaient venus avec Pierre furent très étonnés de voir que l'Esprit Saint était aussi donné aux non-Juifs, et répandu sur eux. ⁴⁶ En effet, ils les entendaient parler en différentes langues et célébrer la grandeur de Dieu.

⁴⁷ Alors Pierre demanda : Peut-on refuser de baptiser dans l'eau ceux qui ont reçu l'Esprit Saint aussi bien que nous ? ⁴⁸ Et il donna ordre de les baptiser au nom de Jésus-Christ. Ensuite, ils le prièrent de rester encore quelques jours avec eux.

^a 9:32 Lydda : à une vingtaine de kilomètres de Jaffa.

^b 9:37 Voir note 1:13.

^c 10:1 Césarée était le centre principal des garnisons romaines.

^d 10:3 C'était l'heure habituelle de prière des Juifs (voir 3:1).

^e 10:8 Jaffa était à environ 50 kilomètres de Césarée. Les envoyés sont partis le soir même et sont arrivés le lendemain après-midi.

^f 10:9 midi : deuxième temps de prière des Juifs.

^g 10:19 Selon les manuscrits, on trouve aussi des hommes ou deux hommes.

^h 10:30 Certains manuscrits ont : je priaï et jeûnais.

Introduction

- ☐ Y a-t-il des aliments dont vous vous abstenez ? Ou bien, vous est-il déjà arrivé de suivre un régime strict ? Si oui, pour quelle raison ?

Exploration

1. Quelle caractéristique manifestée par Tabitha (Dorcas) et Corneille est citée pour illustrer la qualité de leur foi ? (9:36; 10:2, 4, 31) Les chrétiens accordent-ils de l'importance à cette vertu aujourd'hui ?

2. D'après vous, Énée dirait-il que les conversions qui ont suivi sa guérison valaient bien les huit années de souffrance qu'il a subi en tant que paralytique ? (Voir Jn. 9:1-3) Motivez votre réponse.

3. Pendant ces huit années, savait-il comment Dieu utiliserait sa maladie ? Quel enseignement peut-on en tirer ?

4. Dans l'espace ci-dessous, notez les éléments clés de la vision de Pierre.

5. Comment résumeriez-vous la signification de la vision de Pierre ?

6. Comment décririez-vous l'état spirituel de Corneille pendant la période précédant son baptême ? D'après cet exemple, quelles sont les prières que Dieu entend et quels sont les actes de charité qu'il prend en considération ?

7. La majeure partie du message de Pierre (10:34-43) concerne les événements historiques de la vie de Jésus. Pourquoi cela est-il important ?

8. Lorsqu'il est à Jaffa, Pierre reste « quelque temps » chez un dénommé Simon, qui exerce la profession de tanneur. C'est là tout ce que nous savons de lui ; il ne joue aucun autre rôle dans ce récit. Pourquoi alors mentionner son nom ?

9. Peut-il arriver que ceux qui servent Christ, notamment les pasteurs, soient mis sur un piédestal ou considérés plus que de raison ? Quand cette situation pourrait-elle survenir ? Comment faut-il réagir quand cela arrive ? (Voir 10:25-26)

10. Pierre déclare : « *Dieu ne fait pas de différence entre les hommes. Au contraire, parmi tous les peuples, tout homme qui le craint et qui fait ce qui est juste lui est agréable* » (10:34-35). Cela signifie-t-il que les personnes appartenant à d'autres nations et cultures n'ont pas besoin de se confier en Christ pour être sauvées ? (Voir 10:36-43 ; voir aussi Ac. 4:12)

Mise en application

- | | |
|---|---|
| <p>☐ Connaissez-vous quelqu'un de semblable à Corneille ? Comment pourriez-vous vous y prendre pour lui parler de l'Évangile ?</p> | <p>☐ Quelles attitudes ou pratiques héritées de votre milieu culturel ou religieux pourraient vous empêcher de partager votre foi en Christ avec les autres ? Y a-t-il des groupes ou types de personnes auxquels il vous serait difficile de parler de Christ ?</p> |
|---|---|

Commentaire

v. 32-35 – Dans ce court récit, nous voyons le pouvoir de guérison de Christ agir à travers Pierre qui parcourt le pays pour prêcher l'Évangile et encourager « *les membres du peuple saint* ». Ces croyants sont probablement des chrétiens juifs qui ont fui Jérusalem à cause des persécutions, mais aussi des habitants de la région qui se sont convertis grâce au témoignage de ces réfugiés et à la prédication de Philippe (voir Ac. 8:4, 40). Bien que le texte ne le dise pas, il est probable qu'Énée soit un disciple. Les détails de son histoire – le fait qu'il ait été paralysé pendant si longtemps et la soudaineté de sa transformation – montrent clairement qu'il ne s'agit pas d'une guérison naturelle, mais d'une restauration miraculeuse de sa santé. En conséquence de cette guérison, un grand nombre de personnes de la région se tournent vers le Seigneur.

v. 36 – Jaffa était une ville du littoral située à une soixantaine de kilomètres au nord-ouest de Jérusalem. Dans l'Ancien Testament, c'était le port par lequel le cèdre destiné à la construction du temple était acheminé, mais aussi le point de départ de Jonas lorsqu'il a tenté de s'éloigner de Dieu (2 Ch. 2:16, Es. 3:7 et Jon. 1:3). La qualité de Dorcas mise en évidence ici est la générosité : « *elle faisait beaucoup de bien autour d'elle et venait en aide aux pauvres* ». Peut-être que les vêtements qu'elle fabriquait (v. 39) étaient destinés aux personnes dans le besoin.

v. 37-38 – Le fait que Pierre soit appelé de Lydda, non loin de là, et qu'on lui demande de venir immédiatement suggère que les disciples espéraient qu'il puisse ramener Dorcas à la vie, comme l'avait fait Jésus (Lc. 7:11-17, Lc. 8:41-56 et Jn. 11:43-44) ainsi que les prophètes Élie et Élisée (1 R. 17:17-24 et 2 R. 4:18-37). Après la guérison miraculeuse d'Énée, un tel espoir n'est pas exagéré.

v. 39-40 – Pierre agit de manière similaire à celle de Jésus lorsqu'il a guéri la fille de Jaïrus (Mc. 5:21-43 et Lc. 8:41-56). Il n'y a pas d'incantations, de rituels, de potions ni d'élixirs. Pierre demande à la foule de s'en aller et, après avoir prié, ordonne simplement à la jeune fille de se lever ; celle-ci ouvre alors les yeux et se lève. Pas de cris, pas de convulsions. Dieu œuvre souvent ainsi : en silence et avec simplicité, mais puissamment (voir 1 R. 18:22-39 et 19:11-13).

v. 41-43 – Pierre continue de s'occuper de Dorcas, lui prend la main et l'aide à se relever. Puis, il convoque les autres croyants. Comme dans le cas d'Énée, lorsque les gens eurent vent de ce miracle, « *beaucoup crurent au Seigneur* ». Le fait que Pierre reste à Jaffa « *quelque temps* » indique qu'il a trouvé un champ de labour fructueux dans cette région et œuvre avec les nouveaux croyants.

v. 1-8 – Ce passage décrit la première vision des deux visions parallèles dans lesquelles Dieu parle d'abord à Corneille et ensuite à Pierre, dans le but d'inclure Corneille (et, par extension, les païens) dans l'Église.

v. 1-2 – Césarée était une ville importante : grand port, centre administratif de la province romaine de Judée et résidence du gouverneur. De même, Corneille est une personne d'importance ; il commande une force militaire d'une centaine d'hommes. Compte tenu de l'importance du lieu et de la personne impliqués, il n'est pas surprenant que ces événements attirent l'attention des dirigeants de l'Église (Ac. 11:1-18), soulevant des questions théologiques essentielles concernant l'inclusion des non-Juifs dans l'église. Corneille nous est décrit comme étant « *pieux et craign[ant] Dieu* », ce qui indique que, bien qu'il ne soit pas juif, lui et sa famille vont à la synagogue, participent aux prières juives et cherchent à vivre en accord avec les principes éthiques du judaïsme. En outre, il est « *généreux envers les pauvres* ». Corneille est quelqu'un qui croit au Dieu de l'Ancien Testament et qui l'adore. Cependant, ça n'est pas un *prosélyte*, c'est-à-dire une personne qui est devenue membre à part entière de la communauté juive par la circoncision et qui adhère pleinement à la loi juive. C'est pourquoi il est considéré comme rituellement impur par les Juifs pratiquants (Ac. 10:27 et 11:1-3).

v. 3-4 – L'heure à laquelle Corneille reçoit sa vision, « *vers trois heures de l'après-midi* », est une indication de son adhérence aux pratiques religieuses juives, car c'est là l'heure des prières du soir qui accompagnent les sacrifices du temple.

Corneille est frappé de stupeur et d'étonnement lorsque le messenger de Dieu lui apparaît. Mais le fait d'entendre que ses prières et ses offrandes ont été reçues par Dieu a pour objet de le rassurer et de lui montrer que cette visite est un signe de la faveur et de la bénédiction de Dieu, plutôt qu'une source d'inquiétude.

v. 5-8 – Les consignes de l'ange et la réponse de Corneille sont remarquables à plusieurs égards. Tout d'abord, les instructions sont détaillées, reflétant ainsi l'omniscience de Dieu. Ensuite, l'ange ne révèle à Corneille ni raison ni plan à la portée plus vaste. Il lui dit simplement ce qu'il doit faire et Corneille obéit immédiatement, sans poser de questions. Et enfin, l'ange n'ordonne pas à Corneille de se rendre lui-même auprès de Pierre, mais d'envoyer des représentants. C'est ainsi que beaucoup de personnes sont informées de la vision de Corneille et ont le privilège d'entendre l'Évangile : tout d'abord, ses serviteurs et son aide de camp, lorsqu'il les envoie trouver Pierre, puis la famille et les amis de Corneille, qu'il rassemble en prévision de la visite de l'apôtre (v. 24-27).

v. 9-10 – C'est là la deuxième des deux visions que Dieu utilise pour réunir Corneille et Pierre. Le fait que la faim physique ressentie par Pierre soit mentionnée suggère que cet état l'a spirituellement préparé à sa rencontre avec Dieu (voir Mt. 4:1-11, Es. 8:23, Né. 1:4, Ps. 35:13 et Dn. 9:3).

v. 11-14 – Alors qu'il est en extase, Pierre voit en vision « *une sorte de grande toile* » descendre du ciel vers la terre, remplie de toutes sortes de créatures (voir Ge. 6:20), y compris celles que les Juifs n'avaient pas le droit de consommer (Lv. 11:1-47, Lv. 20:25-26 et Dt. 14:3-19). C'est pourquoi lorsque Pierre entend la voix lui ordonner de tuer et de manger, il est atterré. La conviction que certains animaux sont impurs lui a été inculquée depuis l'enfance ; l'idée de les recevoir dans son corps en tant qu'aliments le répugne.

v. 15-16 – Par le passé, lorsqu'un Juif refusait de manger ce que la Loi avait déclaré impur, on le félicitait et son abstinence était un exemple de fidélité (Dn. 1:1-16 ; voir Éz. 4:9-15). Cette fois-ci, toutefois, les choses sont différentes. Au lieu de retirer son ordre ou de féliciter Pierre pour sa fidélité à la Loi, la voix se répète et ajoute : « *ce que Dieu a déclaré pur, ce n'est pas à toi de le considérer comme impur* ». Le sous-entendu est clair : les restrictions alimentaires de la Loi étaient temporaires et, désormais, Dieu les a annulées, déclarant que tous les aliments sont acceptables (voir Mc. 7:14-15, Rm. 14:14-20, 1 Co. 8:8, Col. 2:16 et 1 Tm. 4:3-4). Par extension, la tradition juive qui qualifiait les non-Juifs d'impurs, en partie à cause de leurs pratiques alimentaires, est également annulée (v. 28).

Ce passage assoit le principe selon lequel les lois de l'ancienne alliance ne sont pas éternellement immuables, mais sont susceptibles d'être remplacées, révisées ou abrogées par celui qui les a données (voir Hé. 7:18-19, Hé. 8:13 et Mt. 12:1-8).

v. 17-23 – La vision que reçoit Pierre a pour objet de le préparer à ce qui suit : tandis qu'il réfléchit à ce qu'il a vu, les hommes envoyés par Corneille apparaissent et l'Esprit lui dit de les accompagner sans tarder. Il s'exécute et prend avec lui six des croyants de Jaffa, peut-être pour lui servir de témoins (Ac. 11:11-12).

v. 24-29 – Corneille réunit un grand nombre d'amis et de membres de sa famille, car il s'attend à entendre une parole de grande importance. Sa posture d'adoration à l'arrivée de Pierre reflète son anticipation et indique qu'il considère ce dernier comme un messenger de Dieu. Pierre rejette cependant toute révérence à son égard et déclare : « *Je ne suis qu'un simple homme, moi aussi* » (voir Ac. 14:8-15).

v. 30-33 – Lorsque Corneille commence son discours en disant : « *nous voici donc tous ici devant Dieu...* », c'est une façon de déclarer l'omniscience et l'omniprésence de Dieu et de reconnaître que, où que nous nous trouvions et quoi que nous fassions, nous sommes sous le regard de Dieu (Hé. 4:12-13, Ps. 33:13-15, Pr. 5:21 et Jr. 23:24). Et lorsqu'il poursuit en ces termes : « *...prêts à écouter tout ce que le Seigneur t'a chargé de nous dire* », il déclare qu'ils acceptent ce fait, qu'ils sont prêts à écouter et à tenir compte des paroles de Dieu tandis qu'ils se tiennent devant lui. Le terme théologique qui s'applique ici est *coram Deo*, qui signifie « *vivre toute sa vie en présence de Dieu, sous l'autorité de Dieu, à la gloire de Dieu* » [R.C. Sproul].

v. 34-35 – Lorsque Pierre déclare que « *Dieu ne fait pas de différence entre les hommes* » et que « *parmi tous les peuples, tout homme qui le craint et qui fait ce qui est juste lui est agréable* », il ne veut pas dire que toutes les religions mènent à Dieu ni qu'il suffit d'être quelqu'un de bien. Au contraire, c'est « *tout homme qui croit en [Jésus]* » qui « *reçoit par lui le pardon de ses péchés* » (v. 43 ; voir Ac. 4:12 et Jn. 14:6). Ce qu'il veut dire, c'est que notre nationalité ou notre identité ethnique ni ne nous confère d'avantage ni ne nous empêche d'être accepté par Dieu. Tous ceux qui viennent à lui par la foi en Christ seront accueillis de la même manière sur cette base (Rm 3:21-22 et 10:12).

v. 36-43 – Pierre passe maintenant en revue les faits historiques de l'évangile. Ce qui est à noter ici, c'est que l'annonce de « *la paix par Jésus-Christ* » – c'est-à-dire la promesse d'être réconcilié avec Dieu et délivré du péché – est basée sur les faits historiques concernant la vie, la mort et la résurrection de Jésus. C'est parce que ces événements se sont réellement passés que nous avons l'espérance (voir 1 Co. 15:1-19). Les apôtres n'ont pas inventé une histoire astucieuse (2 P. 1:16) ni ne transmettent un récit qu'un autre leur a conté, mais témoignent de ce qu'ils ont vu et vécu (Ac. 1:8, 1:21-22, 2:32, 3:15, 4:20, 5:32, 10:39, 10:41 et 13:31, Jn. 19:35, 1 Jn. 1:1 et 1 Jn. 4:14). La conclusion tirée est que « *tout homme qui croit en lui reçoit par lui le pardon de ses péchés* » (v. 43), c'est-à-dire que le salut, rendu possible par l'œuvre de Christ, est offert à toute personne, sans exception.

v. 44-48 – Pendant que Pierre parle, l'Esprit Saint descend sur tous ses auditeurs, de sorte qu'ils se mettent à « *parler en différentes langues et [à] célébrer la grandeur de Dieu* », comme au jour de la Pentecôte (Ac. 2:3-11 ; voir 19:6). Les Juifs qui accompagnent Pierre sont stupéfaits et convaincus, par cette manifestation surnaturelle, que Dieu accepte les païens comme il les accepte, eux, sur la base de leur foi en Christ (voir Ac. 11:17-18). Ils reçoivent alors le baptême d'eau, à l'instar de ceux qui ont cru le jour de la Pentecôte (Ac. 2:37-41).

Module 11 – Les chrétiens non-juifs

Actes 11:1-30

Texte

¹ Les apôtres et les frères qui habitaient la Judée apprirent que les non-Juifs venaient d'accepter la Parole de Dieu. ² Et dès que Pierre fut de retour à Jérusalem, les croyants d'origine juive lui firent des reproches : ³ Comment ! lui dirent-ils, tu es entré chez des incirconcis et tu as mangé avec eux !

⁴ Mais Pierre se mit à leur exposer, point par point, ce qui s'était passé. ⁵ – Pendant mon séjour à Jaffa, dit-il, j'étais en train de prier, quand je suis tombé en extase et j'ai eu une vision : une sorte de grande toile, tenue aux quatre coins, est descendue du ciel et elle est venue tout près de moi. ⁶ J'ai regardé attentivement ce qu'il y avait dedans et j'ai vu des quadrupèdes, des bêtes sauvages, des reptiles et des oiseaux. ⁷ J'ai entendu alors une voix qui me disait : « Lève-toi, Pierre, tue ces bêtes et mange-les. »

⁸ Mais j'ai répondu : « Oh ! non, Seigneur, car jamais de ma vie je n'ai rien mangé de souillé ou d'impur. »

⁹ La voix céleste s'est fait entendre une deuxième fois : « Ce que Dieu a déclaré pur, ce n'est pas à toi de le considérer comme impur. » ¹⁰ Cela est arrivé trois fois, puis tout a disparu dans le ciel.

¹¹ Et voilà qu'au même moment trois hommes sont arrivés à la maison où nous nous trouvions^[a]. Ils venaient de Césarée et avaient été envoyés vers moi. ¹² Alors l'Esprit me dit d'aller avec eux sans hésiter. Je pris donc avec moi les six frères que voici et nous nous sommes rendus chez cet homme. ¹³ Celui-ci nous a raconté qu'un ange lui était apparu dans sa maison et lui avait dit : « Envoie quelqu'un à Jaffa pour faire venir chez toi Simon, surnommé Pierre. ¹⁴ Il te dira comment toi et tous les tiens vous serez sauvés. »

¹⁵ J'ai donc commencé à leur parler, quand l'Esprit Saint est descendu sur eux, de la même manière qu'il était descendu sur nous au commencement. ¹⁶ Aussitôt, je me suis souvenu de cette parole du Seigneur : Jean a baptisé dans de l'eau, mais vous, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit.

¹⁷ Puisque Dieu leur a accordé le même don qu'à nous quand nous avons cru, qui étais-je, moi, pour pouvoir m'opposer à Dieu ?

¹⁸ Ce récit les apaisa et ils louèrent Dieu et dirent : Dieu a aussi donné aux non-Juifs de changer pour recevoir la vie.

¹⁹ Les disciples s'étaient dispersés lors de la persécution survenue après la mort d'Etienne. Ils allèrent jusqu'en Phénicie, dans l'île de Chypre et à Antioche^[b], mais ils n'annonçaient la Parole qu'aux Juifs. ²⁰ Toutefois, quelques-uns d'entre eux, qui étaient originaires de Chypre et de Cyrène, se rendirent à Antioche et s'adressèrent aussi aux non-Juifs^[c] en leur annonçant le Seigneur Jésus. ²¹ Or le Seigneur était avec eux ; un grand nombre de personnes crurent et se convertirent au Seigneur.

²² Bientôt l'Eglise qui était à Jérusalem apprit la nouvelle. Elle envoya Barnabas à Antioche.

²³ A son arrivée, il constata ce que la grâce de Dieu avait accompli et il en fut rempli de joie. Il encouragea donc tous les croyants à rester fidèles au Seigneur avec une ferme assurance.

²⁴ Barnabas était en effet un homme bienveillant, rempli d'Esprit Saint et de foi. Et un grand nombre de personnes s'attachèrent au Seigneur.

²⁵ Barnabas se rendit alors à Tarse pour y chercher Saul. Quand il l'eut trouvé, il l'amena avec lui à Antioche. ²⁶ Ils passèrent toute une année à travailler ensemble dans l'Eglise et enseignèrent beaucoup de gens. C'est à Antioche que, pour la première fois, les disciples de Jésus furent appelés « chrétiens ».

²⁷ A cette même époque, des prophètes se rendirent de Jérusalem à Antioche. ²⁸ L'un d'eux, nommé Agabus, se leva et prédit sous l'inspiration de l'Esprit qu'une grande famine sévirait bientôt dans le monde entier^[d]. Elle eut lieu, en effet, sous le règne de l'empereur Claude^[e]. ²⁹ Les disciples d'Antioche décidèrent alors de donner, chacun selon ses moyens, et d'envoyer des secours aux frères qui habitaient la Judée. ³⁰ C'est ce qu'ils firent : ils envoyèrent leurs dons aux responsables de l'Eglise par l'intermédiaire de Barnabas et de Saul^[f].

^a 11:11 Certains manuscrits ont : je me trouvais.

^b 11:19 Antioche : capitale de la province romaine de Syrie. Troisième ville de l'Empire romain (après Rome et Alexandrie). Appelée souvent Antioche de Syrie pour la distinguer d'Antioche de Pisidie (voir 13:14).

^c 11:20 Certains manuscrits ont : des Juifs de culture grecque.

^d 11:28 Le monde entier : expression qui désigne souvent l'Empire romain (voir Lc 2:1-2).

^e 11:28 Claude : empereur romain qui a régné de 41 à 54 apr. J.-C. La famine a sévi dans diverses provinces romaines entre 46 et 48.

^f 11:30 Deuxième visite de Paul à Jérusalem, qui coïncide selon certains avec celle qu'il mentionne en Ga 2:1-10.

Introduction

☐ Vous a-t-on déjà reproché de fréquenter de « mauvaises » personnes ?

Exploration

1. Pourquoi Pierre prend-il tant soin à relater tout ce qu'il a vu et vécu (v. 1-18) ?

2. Les versets 1 à 17 sont essentiellement le récit des événements qui se sont déroulés au chapitre 10. Quelles nouvelles informations, le cas échéant, ce passage nous apporte-t-il ?

3. Quels éléments spécifiques contenus dans les versets 1 à 17 indiquent que c'est Dieu qui orchestre tous ces événements ?

4. Que nous révèlent ces versets sur le salut en tant que don de Dieu ?

v. 18

v. 21

v. 23

5. À votre avis, pourquoi l'Église de Jérusalem a-t-elle envoyé Barnabas à Antioche (v. 22) ?

6. Pour quelle raison Barnabas et Paul passent-ils une année entière à enseigner les nouveaux croyants dans la même ville (v. 26) ? N'aurait-il pas été plus judicieux pour eux d'utiliser leur temps pour répandre l'Évangile dans les régions qui n'avaient pas encore été évangélisées ?

Mise en application

- ☐ Dans ce passage, nous constatons que les croyants qui avaient fui Jérusalem à cause des persécutions ont saisi l'occasion de témoigner de Christ dans leur nouvel environnement. Qu'est-ce que cela nous révèle à propos de leur foi et de leur attitude ?

- ☐ Comment pouvez-vous, vous aussi, tirer parti d'une situation imprévue ou indésirable ?

Commentaire

v. 1-18 – Ce passage relate les événements racontés dans le chapitre précédent. Pourquoi revenir sur ces mêmes détails ? Tout d'abord, la répétition de ces événements souligne leur importance dans l'histoire du salut : il s'agit d'un tournant clé dans l'extension de l'Évangile aux païens. Deuxièmement, les différentes perspectives des différents récits nous permettent de mieux comprendre les événements relatés, comme c'est le cas avec les récits de la vie de Jésus dans les quatre évangiles. Et troisièmement, le fait que Pierre raconte à nouveau les événements à ceux qui l'interrogent montre à quel point il est important que l'Église dans son ensemble comprenne tout ce qui s'était passé. C'est en comprenant tout cela qu'ils acceptent les non-Juifs et décident d'envoyer des missionnaires œuvrer parmi eux (v. 18-20).

v. 1-3 – La réaction initiale de ces chrétiens juifs lorsqu'ils apprennent que les païens ont reçu l'évangile révèle à quel point il fallait qu'ils changent leurs croyances et leurs attitudes. Jusqu'à présent, ils avaient supposé que pour suivre Jésus, il fallait pleinement adhérer au judaïsme, y compris à ses différentes lois et restrictions alimentaires. Autrement dit, ils pensaient que seul un pratiquant du judaïsme pouvait devenir disciple de Christ. Ils sont donc dérouterés par le fait que Pierre ait offert l'Évangile à des païens sans exiger d'eux qu'ils soient circoncis, allant même jusqu'à partager des repas avec eux. Ils exigent une explication.

v. 4-8 – Il est remarquable que lorsque ses agissements sont remis en question, Pierre ne fait pas appel à son autorité d'apôtre. Il ne s'offusque pas non plus. Au contraire, il s'explique de bonne grâce, racontant librement tout ce qu'il a vu et entendu « *point par point* ». Ce faisant, ses auditeurs suivent le même cheminement spirituel et théologique que celui que Pierre a lui-même parcouru. Il serait sage pour les pasteurs et les enseignants, et tous ceux qui sont mûrs dans leur compréhension, d'imiter l'exemple de Pierre (voir 2 Tm. 2:24-25, 2 Tm. 4:1-2 et 1 P. 3:15).

v. 9-10 – La répétition du commandement en souligne l'importance. L'impureté rituelle de certains aliments dans la loi mosaïque est désormais annulée (voir Mc. 7:14-20). Plus important encore, la notion d'impureté des païens en ce qui concerne la loi de Moïse est également supprimée. La purification cérémonielle du péché offerte par la Loi a été remplacée par la purification réelle du péché obtenue en Christ, une purification mise à la disposition de tous et basée sur la foi et non pas sur une identité ethnique ou raciale (Ac. 15:9). Ainsi, il n'y a plus de différence entre les Juifs et les non-Juifs (Ép. 2:11-22) et plus de raison légitime pour les Juifs de ne pas partager un repas avec les non-Juifs (voir Actes 2:11-14).

v. 11-14 – Cette partie du récit offre des détails supplémentaires qui corroborent les paroles de Pierre et confirment que ces événements sont bien l'œuvre de Dieu. Premièrement, il fait remarquer que « six frères » se sont rendus avec lui dans la maison de Césarée. Il y a donc des témoins qui peuvent confirmer les paroles de Pierre et ceux-ci sont deux fois plus nombreux que le nombre de témoins généralement requis (voir Mt. 18:16 et 2 Co. 13:1). Deuxièmement, notez que les trois hommes venus de Césarée apparaissent « *au même moment* », c'est-à-dire immédiatement après la vision de Pierre. Ce n'est pas là une simple coïncidence, mais le signe clair que les desseins divins sont à l'œuvre. Troisièmement, Pierre reçoit de l'Esprit l'ordre d'accompagner ces hommes à Césarée. Quatrièmement, lorsque Corneille raconte la vision qu'il a reçue, celle-ci contient des détails qu'il ne peut connaître que par révélation divine, à savoir le nom de Simon Pierre et l'endroit où il se trouve, et le fait que le message de ce dernier leur apporterait le salut (voir Actes 2:21, 2:47 et 4:12). De plus, le contenu des visions reçues par Pierre et Corneille correspond, ce qui indique que Dieu est l'auteur de chacune d'elles.

v. 15-17 – Ces choses arrivent à Corneille et à sa famille de la même manière qu'elles sont arrivées aux apôtres « *au commencement* », à la Pentecôte (Ac. 2:1-4), c'est-à-dire avec le signe du parler en langues lorsque le Saint-Esprit descend sur eux. Ce signe extérieur de la présence et de l'activité de Dieu – que les deux groupes ont en commun – indique que les non-Juifs doivent être reçus dans l'Église comme participants égaux à l'œuvre de l'Évangile, sans faire de distinction entre Juifs et païens (v. 17). Notez que si Pierre dit que l'Esprit est descendu sur eux *quand il a commencé à leur parler* (v. 15), le récit précédent (relaté dans Actes 10:34-44) nous dit qu'il a eu le temps de leur annoncer l'évangile et notamment de préciser : « *tout homme qui croit en lui reçoit par lui le pardon de ses péchés* » (10:43). Ainsi donc, le Saint-Esprit se répand sur eux dans le cadre de la prédication de l'Évangile (11:14) et le baptême de l'Esprit accompagne leur réaction de repentance (11:18) et de foi (15:7-8). Ce passage ne permet toutefois pas de déterminer si le don de l'Esprit a précédé leur foi et leur repentance, ou vice versa, car ces réactions sont présentées comme se produisant pratiquement en même temps.

v. 18 – La réponse des croyants de Jérusalem qui déclarent : « *Dieu a aussi donné aux non-Juifs de changer pour recevoir la vie* », indique qu'ils comprennent le rôle central de la souveraineté de Dieu dans le salut ; à savoir que le pardon des péchés mais également la repentance sont chacun un don de Dieu (voir Ac. 13:48, 16:14 et 18:27 et 2 Tm. 2:25).

v. 19 – Ce verset rejoint Actes 8:1-4. C'est là que nous apprenons qu'après le martyre d'Étienne, « *une violente persécution se déclina contre l'Eglise qui était à Jérusalem ; tous les croyants se dispersèrent à travers la Judée et la Samarie, à l'exception des apôtres* » (8:1). Dans ce passage, l'auteur fait remarquer que ceux qui avaient été contraints de fuir Jérusalem « *parcouraient le pays, en proclamant le message de l'Evangile* » (8:4). Nous constatons à nouveau l'impact des persécutions, car les croyants qui étaient menacés et harcelés à cause de leur foi en Christ allèrent annoncer la Parole « *jusqu'en Phénicie, dans l'île de Chypre et à Antioche* ».

Notez que ces migrations ne sont pas le fruit d'une stratégie missionnaire planifiée ; il s'agit de croyants ordinaires qui réagissent simplement aux circonstances et aux événements qui les obligent à quitter un endroit pour un autre. Des croyants qui, plutôt que de se plaindre d'avoir dû déraciner leurs familles et abandonner la vie qu'ils avaient bâtie à Jérusalem, saisissent l'occasion d'annoncer l'Evangile à leur nouvel entourage.

v. 20-21 – Parmi les personnes qui avaient subi les persécutions à Jérusalem, il y avait des visiteurs ; certains étaient « *originaires de Chypre et de Cyrène* » et s'étaient rendus dans la ville sainte pour fêter la Pentecôte (2:10) ou pour d'autres raisons. Si les hommes mentionnés au verset 19 n'annoncent l'évangile qu'aux Juifs, ces personnes en revanche « *s'adressèrent aussi aux non-Juifs en leur annonçant le Seigneur Jésus* ». En conséquence de quoi « *un grand nombre de personnes crurent et se convertirent au Seigneur* ». Notez que, bien que le témoignage verbal de ces hommes joue clairement un rôle important, la réaction de foi et de repentance de ceux qui reçoivent le message n'est pas attribuée à la force de persuasion des témoins, mais au fait que « *le Seigneur était avec eux* ».

v. 22-24 – En réponse aux événements d'Antioche, l'Eglise de Jérusalem envoie l'un de ses responsables, Barnabas, comme émissaire auprès de ces nouveaux croyants. Grâce au soutien et aux encouragements de ce dernier, l'Evangile continuait de se répandre et un « *grand nombre* » d'entre eux « *s'attachèrent au Seigneur* ». Notez à nouveau que toutes ces conversions sont attribuées à Dieu et non pas aux hommes ; elles sont le fruit de « *ce que la grâce de Dieu avait accompli* ».

Nul doute que Barnabas est choisi pour cette mission en raison de sa capacité à discerner l'œuvre du Seigneur, même dans des circonstances inédites et incertaines, comme il l'a démontré lorsque Saul, qui avait persécuté l'Eglise, s'est présenté comme disciple (9:26-28). Pour comprendre ces courants théologiques et sociologiques changeants, il était essentiel de faire appel à un homme « *rempli d'Esprit Saint et de foi* » afin qu'il évalue l'authenticité de ce mouvement apparent de l'Esprit.

v. 25-26 – La dernière fois que le texte avait mentionné Saul (également appelé Paul ; 13:9) au verset 9:30, celui-ci était emmené à Tarse, sa ville natale (22:3), car les Juifs de culture grecque avaient tenté de l'assassiner en réponse à sa prédication (9:29). Rappelons que Barnabas a été celui qui a soutenu Saul et l'a aidé à se faire accepter par les croyants de Jérusalem (9:26-28). À présent, Barnabas réalise qu'il a besoin d'aide pour enseigner le « *grand nombre* » (v. 21, 24, 26) de nouveaux croyants qui résident à Antioche. Il se rend donc à Tarse pour recruter Paul, afin que celui-ci œuvre avec lui à Antioche.

Notez l'importance qui est accordée à l'enseignement des nouveaux croyants, et pas seulement à leur conversion (voir 18:11, 19:8-10 et 20:19-20). Il est essentiel qu'à ce moment critique de l'évolution du christianisme, deux de ses figures de proue fassent une pause et se concentrent sur l'enseignement pendant « *une année entière* », afin de bâtir et de fortifier l'Eglise dans un même lieu plutôt que de chercher de nouveaux champs de mission. Plus tard, cela portera ses fruits pour la suite de l'œuvre d'évangélisation, Antioche devenant une base d'opérations pour les voyages missionnaires de Paul (Ac. 13:1-3, 14:26-27 et 18:22-23).

Le fait que « *c'est à Antioche que, pour la première fois, les disciples de Jésus furent appelés « chrétiens »* » indique qu'ils ne sont plus considérés comme une secte juive, mais comme un groupe à part entière, constitué de Juifs et de non-Juifs dont les croyances et pratiques lui sont propres. Et la première de ces croyances est la place centrale de Jésus-Christ ; c'est pourquoi on les appelle « chrétiens » ou disciples de Christ.

v. 27-30 – Outre le ministère d'enseignement de Barnabas et de Saul, le ministère de prophétie a également servi à fortifier l'église d'Antioche.

Bien que les prophéties dans le Nouveau Testament puissent prendre la forme d'une *exhortation*, cet incident spécifique est un cas de prophétie *prédictive*. Luc suppose que ses lecteurs, qui se souviennent de cet événement passé, sauront de quelle famine il s'agit, notant seulement qu'elle eut lieu « *sous le règne de l'empereur Claude* ». Comme le rapporte l'historien Flavius Josèphe, il s'agit probablement de la grande famine qui a frappé entre 46 et 48 après J.-C., lorsque Tibère Alexandre était procureur de Judée.

Toutefois, l'objet du récit n'est pas de souligner la nature surnaturelle de la prophétie, mais la réponse de l'Eglise. Anticipant les besoins des « *frères qui habitaient en Judée* », les disciples d'Antioche font une collecte pour leur venir en aide et chargent Barnabas et Saul de la leur apporter. Ainsi, le principe d'entraide déjà observé entre les membres d'une même assemblée (2:44, 4:32-35), est étendu aux chrétiens d'autres lieux géographiques, en tant que membres du corps universel de Christ.

Module 12 – Un faux dieu et un faux prophète

Actes 12:1–13:12

Texte

¹ Vers la même époque, le roi Hérode^[a] se mit à maltraiter quelques membres de l'Eglise.

² Il fit tuer par l'épée Jacques, le frère de Jean. ³ Quand il s'aperçut que cela plaisait aux Juifs, il fit aussi arrêter Pierre. C'était pendant les jours des « Pains sans levain ». ⁴ Lorsqu'on eut arrêté Pierre, il le fit mettre en prison et le plaça sous la garde de quatre escouades de quatre soldats chacune. Il voulait le faire comparaître devant le peuple après la Pâque.

⁵ Pierre était donc sous bonne garde dans la prison. Mais l'Eglise priait ardemment Dieu en sa faveur.

⁶ Or, la nuit qui précédait le jour où Hérode allait le faire comparaître, Pierre, attaché par deux chaînes, dormait entre deux soldats, et devant la porte de la prison, des sentinelles montaient la garde. ⁷ Tout à coup, un ange du Seigneur apparut, et la cellule fut inondée de lumière. L'ange toucha Pierre au côté pour le réveiller : Lève-toi vite ! lui dit-il. Au même instant, les chaînes lui tombèrent des poignets.

⁸ – Allons, poursuivit l'ange, mets ta ceinture et attache tes sandales ! Pierre obéit. – Maintenant, ajouta l'ange, mets ton manteau et suis-moi. ⁹ Pierre le suivit et sortit, sans se rendre compte que tout ce que l'ange faisait était réel : il croyait avoir une vision. ¹⁰ Ils passèrent ainsi devant le premier poste de garde, puis devant le second et arrivèrent devant la porte de fer qui donnait sur la ville. Celle-ci s'ouvrit toute seule. Ils sortirent et s'avancèrent dans une rue. Et soudain, l'ange le quitta.

¹¹ Alors seulement, Pierre reprit ses esprits et se dit : « Ah, maintenant je le vois bien, c'est vrai : le Seigneur a envoyé son ange et m'a délivré des mains d'Hérode et de tout le mal que voulait me faire le peuple juif. »

¹² Après réflexion, il se rendit à la maison de Marie, la mère de Jean appelé aussi Marc^[b]. Un assez grand nombre de frères s'y étaient réunis pour prier. ¹³ Il frappa au battant de la porte. Une jeune servante, appelée Rhode, s'approcha et demanda qui était là. ¹⁴ Elle reconnut la voix de Pierre et, dans sa joie, au lieu d'ouvrir, elle se précipita pour annoncer : C'est Pierre ! Il est là, dehors, devant la porte.

¹⁵ – Tu es folle, lui dirent-ils. Mais elle n'en démordait pas.

– Alors, c'est son ange, dirent-ils.

¹⁶ Pendant ce temps, Pierre continuait à frapper. Ils ouvrirent, le virent et en restèrent tout étonnés. ¹⁷ D'un geste de la main, Pierre leur fit signe de se taire, et il leur raconta comment le Seigneur l'avait fait sortir de prison. Il ajouta : Faites savoir tout cela à Jacques^[c] et aux autres frères. Ensuite, il repartit et se rendit ailleurs.

¹⁸ Quand le jour se leva, il y eut un grand émoi parmi les soldats : Où donc était passé Pierre ? ¹⁹ Hérode le fit rechercher, mais on ne le trouva nulle part. Alors, après avoir fait interroger

les gardes, il ordonna leur exécution. Ensuite, il quitta la Judée pour se rendre à Césarée où il passa quelque temps.

²⁰ Or, Hérode était en conflit avec les habitants de Tyr et de Sidon. Ceux-ci décidèrent ensemble de lui envoyer une délégation. Après s'être assuré l'appui de Blastus, son conseiller, ils demandèrent la paix, car leur pays était économiquement dépendant de celui du roi.

²¹ Au jour fixé, Hérode, revêtu de ses vêtements royaux, prit place sur son trône et leur adressa un discours en public. ²² Le peuple se mit à crier : Ce n'est plus un homme qui parle. C'est la voix d'un dieu. ²³ Au même instant, un ange du Seigneur vint le frapper parce qu'il n'avait pas rendu à Dieu l'honneur qui lui est dû. Dévoré par les vers, il expira^[d].

²⁴ Mais la Parole de Dieu se répandait toujours plus.

²⁵ Barnabas et Saul, après avoir rempli leur mission en faveur des croyants de Jérusalem, partirent^[e] en emmenant avec eux Jean surnommé Marc. ¹ Il y avait alors à Antioche, dans l'Eglise qui se trouvait là, des prophètes et des enseignants : Barnabas, Siméon surnommé le Noir, Lucius, originaire de Cyrène, Manaën, qui avait été élevé avec Hérode le gouverneur^[f], et Saul. ² Un jour qu'ils adoraient ensemble le Seigneur et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit leur dit : Mettez à part pour moi Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. ³ Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains et les laissèrent partir.

⁴ C'est donc envoyés par le Saint-Esprit que Barnabas et Saul descendirent à Séleucie^[g], où ils s'embarquèrent pour l'île de Chypre. ⁵ Une fois arrivés à Salamine, ils annoncèrent la Parole de Dieu dans les synagogues des Juifs. Jean-Marc était avec eux et les secondait.

⁶ Ils traversèrent toute l'île et arrivèrent à Paphos^[h]. Ils trouvèrent là un magicien juif nommé Bar-Jésus, qui se faisait passer pour un prophète. ⁷ Il faisait partie de l'entourage du proconsul Sergius Paulus, un homme intelligent. Celui-ci invita Barnabas et Saul et leur exprima son désir d'entendre la Parole de Dieu. ⁸ Mais Elymas le magicien (car c'est ainsi que l'on traduit son nom) s'opposait à eux ; il cherchait à détourner le proconsul de la foi. ⁹ Alors Saul, qui s'appelait aussi Paul^[i], rempli du Saint-Esprit, s'adressa à lui en le regardant droit dans les yeux : ¹⁰ Charlatan plein de ruse et de méchanceté, fils du diable, ennemi de tout ce qui est bien, quand cesseras-tu de fausser les plans du Seigneur qui sont droits ? ¹¹ Mais maintenant, attention ! La main du Seigneur va te frapper, tu vas devenir aveugle et, pendant un certain temps, tu ne verras plus la lumière du soleil. Au même instant, les yeux d'Elymas s'obscurcirent ; il se trouva plongé dans une nuit

noire et se tournait de tous côtés en cherchant quelqu'un pour le guider par la main.

¹² Quand le proconsul vit ce qui venait de se passer, il crut ; car il avait été vivement impressionné par l'enseignement qui lui avait été donné au sujet du Seigneur.

^a 12:1 Il s'agit d'Hérode Agrippa I^{er}, neveu d'Antipas. Il a régné sur la Judée à partir de l'an 41.

^b 12:12 La maison de la mère de Jean-Marc et tante de Barnabas (Col 4:10) était peut-être un des lieux de rassemblement des chrétiens de Jérusalem.

^c 12:17 Ce Jacques est le frère de Jésus qui a joué un rôle important dans l'Eglise de Jérusalem.

^d 12:23 L'historien juif Josèphe parle lui aussi du caractère étrange et soudain de la mort d'Hérode

Agrippa.

^e 12:25 Autre traduction : après avoir rempli leur mission, retournèrent à Jérusalem. Certains manuscrits ont : après avoir rempli leur mission, quittèrent Jérusalem.

^f 13:1 Il s'agit d'Hérode Antipas, gouverneur de Galilée.

^g 13:4 Séleucie était le port d'Antioche de Syrie. Il faisait face à l'île de Chypre.

^h 13:6 Un voyage d'environ 160 kilomètres. Paphos, sur la côte ouest, était la capitale administrative de l'île où résidait le gouverneur.

ⁱ 13:9 Les Juifs qui étaient citoyens romains (voir 22:27-29) portaient généralement deux noms : un nom juif (ici : Saul) et un nom romain (Paul). Lorsqu'il se trouvait en territoire non juif, l'apôtre utilisait ce dernier.

Introduction

- ☐ Décrivez un ou plusieurs des « pouvoir(s) » dont vous disposez, selon la perspective du monde. Quelles en sont les limites ?

Exploration

1. Ce passage relate deux conflits entre Dieu (et ses serviteurs) et d'autres entités en apparence puissantes. Qu'est-ce qui, dans ces versets, illustre le pouvoir d'Hérode et, par extension, de la Rome impériale ?

12:1-3

12:19

12:4-6

12:20-22

2. En comparaison, de quelle(s) « arme(s) » les disciples de Christ disposent-ils ? (12:5-10 ; voir 2 Co. 10:3-4 et Jc. 5:16)

3. Quelle est l'issue de ce conflit ?

4. Qu'entreprend Pierre pour obtenir ce résultat ?

5. Quel pouvoir et quelle influence Elymas a-t-il ou semble-t-il avoir ?

6.

Par quoi le conflit entre Elymas et les missionnaires se solde-t-il ?

7. Pourquoi le proconsul met-il sa foi en Christ ? (13:12)

Mise en application

- ☐ Que nous apprend ce passage sur les différents types de pouvoir ? De quelle manière cela influence-t-il notre opinion de nous-mêmes et des autres ?
- ☐ Que nous apprend ce passage sur les situations qui nous paraissent sans issue et sur la manière dont nous devrions les envisager ?

Commentaire

v. 1-18 – Le récit se tourne maintenant vers Jérusalem. Ce passage relate comment Pierre est miraculeusement libéré de prison. Mais nous y apprenons également qu'Hérode « *fit tuer par l'épée* » Jacques (v. 2). Pourquoi Dieu ne les délivre-t-il pas tous les deux ? Nous ne le savons pas ; les desseins spécifiques de Dieu ne sont pas révélés. Le sort radicalement différent de ces deux hommes nous rappelle que les pensées et les voies du Seigneur sont au-dessus des nôtres (És. 55:8-9 ; voir És. 40:13-14 et Rm. 11:33-34). Dieu peut délivrer ses enfants de leurs épreuves à tout moment, mais il choisit parfois de ne pas le faire. Il n'en explique pas non plus nécessairement les raisons. Notre rôle à nous n'est pas de juger ses actes, mais de nous confier en sa sagesse, sa bonté et sa puissance, sachant que « *si, le soir, des pleurs subsistent, au matin, la joie éclate* » (Ps. 30:6b ; voir Rm. 8:18, 2 Co. 4:17, 1 P. 1:6-7).

v. 1-3 – Deux précisions s'imposent. Le « Hérode » dont il est question ici est Hérode Agrippa I^{er} ; il s'agit du petit-fils de Hérode le Grand – celui qui avait reçu les mages lorsque ceux-ci cherchaient l'enfant Jésus et avait ordonné que tous les nourrissons de sexe masculin nés à Bethléem soient massacrés lorsque les mages n'étaient pas revenus le voir (Mt. 2:1-18). Ces deux hommes sont à distinguer d'Hérode Antipas, le tétrarque de Galilée, qui avait fait exécuter Jean-Baptiste (Mt. 14:1-12) et qui a joué un rôle majeur dans la mort de Christ (Lc. 13:31 et 23:6-12 ; Ac. 4:27-28). Notez également que le « Jacques » qu'Hérode fait mettre à mort est l'apôtre Jacques, frère de Jean et fils de Zébédée (Mc. 1:19-20). Après la mort de celui-ci, un autre Jacques, frère de Jésus, jouera un rôle majeur dans la direction de l'Église (Ac. 12:17, 15:13-21 et 21:18, Ga. 1:19 et 2:9). Pourquoi Hérode persécute-t-il l'église ? En tant que Juif, peut-être est-il déterminé à éliminer ce qu'il considérerait comme un culte hérétique. Mais en tant que chef politique, il se peut qu'il soit également alarmé par les troubles religieux qu'on lui rapporte au sein de la population qu'il est chargé de gouverner (Ac. 6:12 et 7:54-8:1 ; et plus tard, Ac. 17:5, 19:25-41 et 21:27-36). L'empereur ne tolérerait aucun manquement au maintien de l'ordre.

v. 4 – Les intentions d'Hérode à l'égard de Pierre ne sont pas bienveillantes ; rendre justice en toute équité n'est pas ce qui l'intéresse. Bien que la Semeur indique qu'il « *voulait le faire comparaître devant le peuple* », le texte grec ne mentionne pas spécifiquement de procès. Compte tenu du traitement qu'il a réservé à Jacques, l'intention d'Hérode est probablement de faire *exécuter* Pierre publiquement (plutôt que de le *juger* publiquement). Le fait que la libération de Pierre ait lieu pendant la fête de la Pâque nous évoque la délivrance dont tous les croyants font l'expérience lorsqu'ils sont libérés du pouvoir du péché et de Satan

(Ac. 13:39 et 26:18, Rm. 6:18, 6:22 et 8:2). En effet, c'est grâce à un événement qui s'est produit pendant la Pâque – la mort de Christ – que nous bénéficions de cette liberté (Jn. 18:28 ; voir 1 Co. 5:7, 1 P. 1:19, Hé. 9:15 et Ap. 1:5). La Pâque, elle-même, était une commémoration de la grande délivrance du peuple d'Israël quand il était esclave en Égypte (Ex. 12:1-51 ; voir Lv. 26:13, Dt. 5:15, 6:21, 15:15 et 24:18).

Le fait qu'il soit placé « *sous la garde de quatre escouades de quatre soldats* » (c'est-à-dire une escouade de quatre soldats pour chaque quart de 6 heures), souligne à quel point Pierre est surveillé et met en évidence, par conséquent, le caractère miraculeux de sa libération. Notez que le texte précise que Pierre est attaché non pas par une chaîne, mais par « *deux chaînes* » (v. 6).

v. 5 – Examinons ce qui est mis en contraste ici : « **Pierre était donc sous bonne garde dans la prison. MAIS l'Eglise priait ardemment Dieu en sa faveur.** » [majuscules ajoutées] Un laïc rirait à l'idée que l'on puisse comparer le pouvoir de la prière à la puissance politique et militaire de la Rome impériale. Dans les années 30, lorsqu'on a suggéré à Staline d'arrêter d'opprimer les Catholiques en Russie, il a répondu sur le ton de la dérision : « De combien de divisions militaires le pape dispose-t-il ? ». Mais les circonstances de la délivrance de Pierre montrent qu'adopter une telle attitude, c'est se tromper gravement.

v. 6-11 – Il est édifiant de noter les mesures que Pierre prend pour initier sa propre délivrance, c'est-à-dire : aucune. Il ne conçoit pas de plan d'évasion astucieux. Il ne cherche pas à maîtriser les gardes. Il ne fait pas tomber, tel un illusionniste, ses propres chaînes. Il est en train de dormir et, humainement parlant, il est totalement impuissant. Mais lorsque les chaînes tombent de ses poignets et que l'ange ordonne à Pierre de se lever et de prendre le chemin de la liberté, il obéit. De la même manière, nous devons notre libération du péché non pas à nos propres efforts, mais à l'œuvre de Christ accomplie en notre faveur (2 Tm. 1:9 et Ti. 3:5). Notre rôle à nous consiste simplement à répondre par la foi et l'obéissance.

v. 12-15 – Lorsque Pierre se rend à l'endroit où les croyants sont réunis pour prier, ces derniers le laissent derrière la porte pendant qu'ils se disputent pour savoir si c'est bien lui ! Au départ, ils nient cette possibilité et pensent qu'il s'agit d'un messager angélique, peut-être son ange gardien (voir Mt. 18:10). Bien qu'ils aient prié sincèrement pour lui, lorsque leurs prières sont exaucées, ils n'arrivent pas à le croire. Cela indique, premièrement, que Dieu répond souvent à nos prières de manière glorieusement inattendue (Ép. 3:20) et, deuxièmement, qu'il répond aux prières même lorsque notre foi est faible (voir Mt. 17:20 et Lc. 17:6 ; notez également Mt. 21:21 et Jc. 1:5-7).

v. 16-17 – Pierre continue de frapper, cherchant à entrer dans la maison pour partager la bonne nouvelle de sa délivrance. C'est ce type de persévérance que nous sommes encouragés à imiter (Lc. 8:4-15, 11:5-10 et 18:1-8, Ga. 6:9, Ép. 6:18, Hé. 12:3, Jc. 1:1-8 et Ap. 2:3). Lorsque nous souhaitons raconter aux autres ce que Dieu a accompli et que nous rencontrons une « porte » qui ne s'ouvre pas immédiatement, devons-nous baisser les bras ? Il ne faut pas abandonner si facilement, mais se rappeler que Dieu a promis de nous fortifier (És. 40:31 ; voir Ép. 3:16, Col. 1:11, 2 Th. 2:18 et 3:3). Peut-être qu'un débat fait rage derrière cette porte et qu'elle finira par s'ouvrir !

v. 18-19 – Dans l'empire romain, le fait de laisser un prisonnier s'échapper était puni de mort : voir la réaction du gardien dans Actes 16:16-28, lorsque les portes de la prison où sont détenus Paul et Silas s'ouvrent suite à un tremblement de terre.

D'après le verset 19, Hérode « *quitta la Judée pour se rendre à Césarée* ». La ville de Césarée étant située dans la province de Judée, on peut en déduire qu'il a quitté la ville de Jérusalem (en Judée) pour se rendre dans la ville de Césarée. Cette interprétation est étayée par le terme grec employé ici, qui est traduit par « quitta ». L'un des sens de ce terme est « descendre » ; il est généralement utilisé pour désigner quelqu'un qui quitte Jérusalem, car la ville est située sur un plateau à environ 760 m au-dessus du niveau de la mer (voir Ac. 8:5, 11:27, 15:30 et 18:22).

v. 20-23 – Cette histoire est incluse pour nous rappeler que Dieu finira par juger ceux qui tentent arrogamment de prendre sa place et méprisent son autorité, ceux qui s'opposent à lui et oppriment son peuple (voir Ac. 1:15-20 et 4:25-31, Ap. 18:1-24).

Hérode n'exige pas qu'on l'adore comme un Dieu, contrairement à Nabuchodonosor dans des temps plus anciens (Dn. 3:1-3). Toutefois, lorsque les habitants de Tyre et de Sidon l'acclament spontanément comme un dieu, s'écriant : « *Ce n'est plus un homme qui parle. C'est la voix d'un dieu* » (v. 22), il accepte implicitement leur louange. Ni il ne proteste ni il ne contredit leurs paroles. Cette attitude est à comparer à celle de Paul et de Barnabas dans une situation similaire (Ac. 14:8-18). Hérode pourrait rendre à Dieu « *l'honneur qui lui est dû* », mais ne le fait pas. Il est alors frappé par un ange du Seigneur et, après un certain temps, expire « *dévoré par les vers* » ; une fin effroyable, mais instructive. Le roi Nabuchodonosor avait reçu la même leçon d'une manière humiliante mais moins fatale (Dn. 4:28-37).

v. 24-25 – Au terme de cette section, nous comprenons qu'en écartant Hérode de la scène, Dieu élimine une source de persécution, ce qui permet à sa parole de se répandre « *toujours plus* ».

Le récit se tourne à présent vers Barnabas et Saul, qui retournent à Antioche après leur mission à Jérusalem (11:27-30).

v. 2-3 – Ici, comme dans d'autres passages, la prière est associée au jeûne (voir Es. 8:23, Né. 1:4, Dn. 9:3, Lc. 2:37 et Ac. 14:23). Jeûner était reconnu comme un signe de piété à l'époque de Jésus ; le fait que ses disciples ne jeûnaient pas suscitait des questions de la part des pharisiens et d'autres personnes (Mt. 9:14 et Lc. 5:30-33). Jésus répond que ses disciples jeûneront après son départ (Lc. 5:33-35) et il donne des consignes sur comment se comporter pendant un jeûne (Mt. 6:16-18). Jésus aussi jeûna pour se préparer aux tentations qu'il devait rencontrer dans le désert (Mt. 4:2).

Notez que le rôle de l'église n'est pas d'appeler Barnabas et Saul au ministère, mais plutôt de reconnaître officiellement l'appel qu'ils ont déjà reçu de l'Esprit Saint.

v. 4-5 – Bien que les responsables de l'église d'Antioche soient les instruments humains qui envoient les deux missionnaires, le texte précise que Paul et Barnabas sont « *envoyés par le Saint-Esprit* », car leur voyage est entrepris à l'initiative et sous la direction de celui-ci. Le fait qu'ils prêchent dans les synagogues de Salamine est en adéquation avec l'habitude qu'avait Paul de se rendre dans la synagogue locale quand il arrivait dans un nouvel endroit (Ac. 13:14, 14:1, 17:1-2, 17:10, 18:4, 18:19 et 19:8). C'est également en adéquation avec l'ordre de priorité exprimé dans Romains 1:16, relatif au salut : « *...tous ceux qui croient, les Juifs en premier lieu et aussi les non-Juifs* » (voir Actes 3:25-26 et 13:46-47).

v. 6-8 – Les missionnaires répondent à l'invitation du proconsul romain – un non-Juif – leur demandant de venir annoncer la parole de Dieu. Ils rencontrent toutefois l'opposition d'un membre de son entourage, un certain Bar-Jésus ou Elymas. Cet homme est d'origine juive, mais il n'exerce pas une foi juive orthodoxe, car il pratique la sorcellerie – ce qui est condamné dans l'Ancien Testament (Ex. 22:18, Dt. 8:10, 8:14, 2 R. 17:17 et Mal. 3:5). C'est un faux prophète qui a perverti (v.10) la foi de ses ancêtres afin d'exercer de l'influence sur un homme puissant : Sergius Paulus.

v. 9-12 – La réaction de Paul est immédiate et sans concession. Il ne cherche à trouver aucun terrain d'entente entre l'Évangile et les enseignements de ce « *fils du diable* ». Au contraire, il l'accuse d'être « *ennemi de tout ce qui est bien* », « *plein de ruse et de méchanceté* » et prononce sur lui un jugement de cécité temporaire. Notez que Paul ne le condamne pas de sa propre initiative ou de sa propre autorité. Non, il est « *rempli du Saint-Esprit* ». Et le jugement qui tombe sur Elymas ne vient pas de Paul ; c'est la manifestation de la « *main du Seigneur* ».

Module 13 – L'Évangile annoncé aux Juifs et aux non-Juifs

Actes 13:13–14:20

Texte

¹³ Paul et ses compagnons reprirent la mer à Paphos et arrivèrent à Pergé en Pamphylie^[a]. Là, Jean-Marc^[b] les abandonna et retourna à Jérusalem. ¹⁴ Quant à eux, ils quittèrent Pergé et continuèrent leur route jusqu'à Antioche en Pisidie. Là, ils se rendirent à la synagogue le jour du sabbat et s'assirent. ¹⁵ Après qu'on eut fait la lecture dans la Loi et les prophètes, les chefs de la synagogue leur firent dire : Frères, si vous avez quelques mots à adresser à la communauté, vous avez la parole.

¹⁶ Alors Paul se leva ; d'un geste de la main il demanda le silence et dit : Israélites et vous tous qui craignez Dieu, écoutez-moi ! ¹⁷ Le Dieu de notre peuple d'Israël a choisi nos ancêtres. Il a fait grandir le peuple pendant son séjour en Egypte. Ensuite, en déployant sa puissance, il l'en a fait sortir. ¹⁸ Pendant quarante ans environ, il l'a supporté^[c] dans le désert. ¹⁹ Après avoir détruit sept peuplades dans le pays de Canaan, il a donné leur territoire à son peuple. ²⁰ Tout cela a duré environ 450 ans.

Après cela, il a donné^[d] à nos ancêtres des chefs jusqu'à l'époque du prophète Samuel.

²¹ Alors le peuple a demandé un roi et Dieu leur a donné Saül, fils de Qish, de la tribu de Benjamin. Celui-ci a régné sur eux pendant quarante ans.

²² Mais Dieu l'a rejeté et leur a choisi pour roi David. C'est à lui qu'il a rendu ce témoignage : En David, fils d'Isaï, j'ai trouvé un homme qui correspond à mes désirs^[e], il accomplira toute ma volonté.

²³ Or, voici que Dieu vient d'accorder à Israël un Sauveur parmi les descendants de David, comme il l'avait promis, et ce Sauveur, c'est Jésus.

²⁴ Avant sa venue, Jean avait appelé tous les Israélites à se faire baptiser en signe d'un profond changement. ²⁵ Arrivé au terme de sa vie, Jean disait encore : « Qui pensez-vous que je suis ? Je ne suis pas celui que vous attendiez ! Non ! il vient après moi, et je ne mérite pas de dénouer ses sandales. »

²⁶ Mes frères, vous qui êtes les descendants d'Abraham et vous qui craignez Dieu et qui êtes présents parmi nous, c'est à nous^[f] que Dieu a envoyé cette Parole de salut. ²⁷ En effet, les habitants de Jérusalem et leurs chefs n'ont compris ni qui était Jésus, ni les paroles des prophètes qui sont lues chaque jour de sabbat. Et voici qu'en condamnant Jésus, ils ont accompli ces prophéties. ²⁸ Ils n'ont trouvé chez lui aucune raison de le condamner à mort, et pourtant, ils ont demandé à Pilate de le faire exécuter. ²⁹ Après avoir réalisé tout ce que les Ecritures avaient prédit à son sujet, ils l'ont descendu de la croix et l'ont déposé dans un tombeau. ³⁰ Mais Dieu l'a ressuscité. ³¹ Pendant de nombreux jours, Jésus s'est montré à ceux qui étaient montés avec lui de

la Galilée jusqu'à Jérusalem et qui sont maintenant ses témoins devant le peuple.

³² Et nous, nous vous annonçons que la promesse que Dieu avait faite à nos ancêtres, ³³ il l'a pleinement accomplie pour nous, qui sommes leurs descendants, en ressuscitant Jésus, selon ce qui est écrit au Psaume deux :

Tu es mon Fils ; aujourd'hui, je fais de toi mon enfant^[g].

³⁴ Dieu avait annoncé celui qui ne devait pas retourner à la pourriture. C'est ce qu'il avait dit en ces termes :

Je vous accorderai les bénédictions saintes et sûres que j'ai promises à David^[h].

³⁵ Dans un autre passage, il est dit encore : Tu ne laisseras pas un homme qui t'est dévoué se décomposer dans la tombe^[i].

³⁶ Pourtant, David, après avoir en son temps contribué à l'accomplissement du plan de Dieu, est mort et a été enterré aux côtés de ses ancêtres. Il a donc connu la décomposition.

³⁷ Mais celui que Dieu a ressuscité ne l'a pas connue.

³⁸ Sachez-le donc, mes frères, c'est grâce à lui que le pardon des péchés vous est annoncé ;

³⁹ c'est par lui que tout homme qui croit est acquitté de toutes les fautes dont vous ne pouviez pas être acquittés par la Loi de Moïse. ⁴⁰ Veillez donc à ce qu'il n'arrive pas^[j] ce qu'ont dit les prophètes :

⁴¹ Regardez, hommes pleins de mépris, soyez dans l'étonnement, et disparaissez, car je vais accomplir en votre temps une œuvre, une œuvre que vous ne croiriez pas si l'on vous en parlait^[k].

⁴² A la sortie, on leur demanda de reparler du même sujet le sabbat suivant. ⁴³ Quand l'assemblée se fut dispersée, beaucoup de Juifs et de non-Juifs convertis au judaïsme et qui adoraient Dieu suivirent Paul et Barnabas. Ceux-ci s'entretenaient avec eux et les encourageaient à rester attachés à la grâce de Dieu.

⁴⁴ Le sabbat suivant, presque toute la ville se rassembla pour écouter la Parole du Seigneur.

⁴⁵ En voyant tant de monde, les Juifs furent remplis de jalousie et se mirent à contredire Paul et à l'injurier.

⁴⁶ Paul et Barnabas leur déclarèrent alors avec une pleine assurance : C'est à vous en premier que la Parole de Dieu devait être annoncée. Mais puisque vous la refusez et que vous-mêmes ne vous jugez pas dignes d'avoir part à la vie éternelle, nous nous tournons vers ceux qui ne sont pas Juifs. ⁴⁷ Car le Seigneur a bien défini notre mission lorsqu'il a dit :

Je t'ai établi pour que tu sois la lumière des autres peuples, et pour que tu portes le salut jusqu'aux extrémités de la terre^[l].

⁴⁸ Quand les non-Juifs les entendirent parler ainsi, ils furent remplis de joie, ils se mirent à louer Dieu pour sa Parole et tous ceux qui étaient destinés à la vie éternelle crurent.

⁴⁹ La Parole du Seigneur se répandait dans toute la contrée avoisinante. ⁵⁰ Mais les Juifs excitèrent les femmes dévotes de la haute société qui s'étaient attachées au judaïsme, ainsi que les notables de la ville. Ils provoquèrent ainsi une persécution contre Paul et Barnabas et les expulsèrent de leur territoire. ⁵¹ Ceux-ci secouèrent contre eux la poussière de leurs pieds et allèrent à Iconium. ⁵² Les nouveaux disciples, cependant, étaient remplis de joie et de l'Esprit Saint.

¹ A Iconium^[m], Paul et Barnabas se rendirent aussi à la synagogue des Juifs et y parlèrent de telle sorte que beaucoup de Juifs et de non-Juifs devinrent croyants. ² Mais les Juifs qui avaient refusé de croire suscitérent chez les non-Juifs de l'hostilité et de la malveillance à l'égard des frères. ³ Néanmoins, Paul et Barnabas prolongèrent leur séjour dans cette ville ; ils parlaient avec assurance, car ils étaient confiants dans le Seigneur et celui-ci confirmait la vérité du message de sa grâce, en leur donnant d'accomplir des signes miraculeux et des prodiges. ⁴ La population de la ville se partagea en deux camps : les uns prenaient parti pour les Juifs, les autres pour les apôtres. ⁵ Les non-Juifs et les Juifs, avec leurs chefs, s'apprétaient à maltraiter les apôtres et à les lapider, ⁶ mais ceux-ci, dès qu'ils en furent informés, cherchèrent refuge dans les villes de la Lycaonie : Lystres, Derbé et les environs^[n]. ⁷ Là aussi, ils annoncèrent l'Évangile.

⁸ A Lystres se trouvait un homme paralysé des pieds : infirme de naissance, il n'avait jamais pu marcher. ⁹ Il écoutait les paroles de Paul. L'apôtre fixa les yeux sur lui et, voyant qu'il avait la foi pour être sauvé, ¹⁰ il lui commanda d'une voix forte : Lève-toi et tiens-toi droit sur tes pieds ! D'un bond, il fut debout et se mit à marcher.

¹¹ Quand ils virent ce que Paul avait fait, les nombreux assistants crièrent dans leur langue, le lycaonien : Les dieux ont pris forme humaine et ils sont descendus parmi nous. ¹² Ils appelaient Barnabas Zeus^[o], et Paul Hermès parce qu'il était le porte-parole. ¹³ Le prêtre du dieu Zeus, dont le temple se trouvait à l'entrée de la ville, fit amener devant les portes de la cité des taureaux ornés de

guirlandes et de fleurs. Déjà il s'apprétrait, avec la foule, à les offrir en sacrifice.

¹⁴ Quand les apôtres Barnabas et Paul l'apprirent, ils déchirèrent leurs vêtements en signe de consternation et se précipitèrent au milieu de la foule en s'écriant : ¹⁵ Amis, que faites-vous là ? Nous ne sommes que des hommes, nous aussi, semblables à vous. Nous sommes venus vous annoncer une bonne nouvelle : c'est qu'il vous faut abandonner ces idoles inutiles pour vous tourner vers le Dieu vivant, qui a créé le ciel, la terre, la mer et tout ce qui s'y trouve. ¹⁶ Dans les siècles passés, ce Dieu a laissé tous les peuples suivre leurs propres chemins. ¹⁷ Pourtant, il n'a jamais cessé de leur donner des témoignages de sa bonté, car il vous envoie du ciel la pluie et des fruits abondants en leur saison. Oui, c'est lui qui vous donne de la nourriture en abondance et comble votre cœur de joie. ¹⁸ Même en leur parlant ainsi, ils eurent beaucoup de mal à dissuader la foule de leur offrir un sacrifice.

¹⁹ Des Juifs arrivèrent d'Antioche et d'Iconium et ils parvinrent à retourner le peuple contre eux : ils lapidèrent Paul, puis ils le traînèrent hors de la ville, croyant qu'il était mort. ²⁰ Mais quand les disciples se rassemblèrent autour de lui, il se releva et rentra dans la ville. Le lendemain, il partit avec Barnabas pour Derbé.

^a 13:13 Pergé était une ville du sud de l'Asie Mineure. La Pamphylie se trouvait dans la région de l'actuelle Turquie.

^b 13:13 Jean-Marc : voir 12:12, 25 ; 13:5.

^c 13:18 Certains manuscrits ont : il a pris soin de lui.

^d 13:20 Certains manuscrits ont : après cela, pendant quatre cent cinquante ans environ, il a donné.

^e 13:22 1 S 13:14 ; Ps 89:21.

^f 13:26 Selon d'autres manuscrits : c'est à vous.

^g 13:33 Ps 2:7.

^h 13:34 Es 55:3 cité selon l'ancienne version grecque.

ⁱ 13:35 Ps 16:10 cité selon l'ancienne version grecque.

^j 13:40 Certains manuscrits ont : qu'il ne vous arrive pas.

^k 13:41 Ha 1.5 cité selon l'ancienne version grecque.

^l 13:47 Es 49:6.

^m 14:1 Iconium, à environ 150 kilomètres à l'est d'Antioche de Pisidie.

ⁿ 14:6 La Lycaonie : district à l'est de la Pisidie, au nord des monts du Taurus. Elle faisait partie de la province de Galatie. Lystres : colonie romaine, lieu d'origine probable de Timothée, à une trentaine de kilomètres d'Iconium. Derbé : à une centaine de kilomètres de Lystres ; patrie de Gaïus (20:4).

^o 14:12 Zeus : dieu suprême dans la mythologie grecque. Hermès : messager des dieux.

Introduction

- ☐ Êtes-vous déjà allé à l'étranger ? Quelles similitudes et différences avez-vous remarquées entre les personnes de votre pays et celles qui vivent ailleurs ?

Exploration

1. Dans l'espace ci-dessous, résumez les actions de Paul et Barnabas, ainsi que les réactions qu'ils reçoivent dans chaque endroit où ils annoncent l'Évangile.

Paul et Barnabas	Réaction(s)
Antioche en Pisidie	
Iconium	
Lystres	

2. Comment Paul et Barnabas réagissent-ils aux persécutions qui s'enchaînent ? (13:50-51, 14:5-7 et 14:19-20)

3. Pourquoi Paul et Barnabas se rendent-ils d'abord dans la synagogue locale lorsqu'ils arrivent dans une nouvelle ville ? (13:14 et 14:1 ; voir 13:46-47 ; voir aussi Ac. 3:26 et Rm. 1:16).

4. Pourquoi Paul consacre-t-il autant de temps à raconter l'histoire d'Israël (13:17-22) ?

5. À qui les promesses de l'Ancien Testament s'appliquent-elles ? (voir 13:16, 23, 26 et 32-39)

6. Jésus était innocent des accusations portées contre lui (13:28 ; voir Lc. 23:4, 14 et 22, et Hé. 4:15). Pourquoi Dieu a-t-il alors permis qu'il soit exécuté ? (Voir 2 Co. 5:21 et Col. 2:13-15).

7. Suivre la loi de Moïse, notamment le système sacrificiel, a-t-il jamais supprimé la culpabilité du péché ? Pourquoi est-il important de le souligner ? (13:38-39 ; voir Rm. 3:20 et 8:3, Hé. 10:1-4 et Ga. 2:16, 21)

8. Comment Dieu apporte-t-il des preuves de son existence et de sa nature à ceux qui n'ont pas encore entendu l'Évangile ? (14:15-17 ; voir Rm. 1:18-20 et Ps. 104.)

9. Dans ce passage, nous sommes frappés par la différence entre ceux qui reçoivent le message avec joie et ceux qui s'y opposent violemment. Comment expliquez-vous cela ? (13:48 ; voir Jn. 6:35-44 et Dt. 29:2-4.)

Mise en application

- | | |
|--|---|
| ☐ Question pour les non-Juifs : en quoi l'histoire d'Israël est-elle aussi notre histoire ? | ☐ On pourrait dire que, puisque ceux qui croiront (13:48) ont été « destinés » par Dieu, nous n'avons donc pas besoin de nous sacrifier pour annoncer l'Évangile. Que répondriez-vous à cela ? |
| ☐ Avez-vous, vous-même, autrefois été « plein de mépris » ? Qu'est-ce qui a changé ? | |

Commentaire

v. 13-14 – Le groupe étant identifié par l'expression « *Paul et ses compagnons* », nous pouvons en conclure que Paul est désormais reconnu comme le chef de l'expédition. Dans ce passage, le départ de Jean-Marc est mentionné en passant. Toutefois, comme le terme « *abandonna* » (13:13) l'indique clairement, nous apprenons dans Actes 15:36-41 que Paul considère le départ de celui-ci comme étant prématuré et même une « désertion », et qu'il refuse à cause de cela que Jean-Marc se joigne à eux pour le voyage suivant. Ce Jean-Marc n'est pas l'un des douze apôtres ; il est toutefois, d'après les pères de l'Église primitive, l'auteur du deuxième évangile (voir également Ac. 12:12, 25). D'après les écrits de Paul dans lesquels Jean-Marc est mentionné, tous deux se réconcilient par la suite (Col. 4:10, Ph. 1:23-24 et 2 Tm. 4:11).

v. 17-20 – Paul présente la résurrection de Jésus comme la réalisation d'une promesse ancienne faite au peuple d'Israël (13:23, 32-33) et comme l'accomplissement des projets salvateurs de Dieu. Ces projets commencèrent lorsque Dieu choisit Abraham et ses descendants et se poursuivirent tout au long des quatre siècles de captivité d'Israël en Égypte, de son évasion, de ses quarante années d'errance dans le désert et de sa conquête finale de Canaan (13:17-20 ; voir Dt. 4:37-38, 7:1-9, 10:15 et 14:2).

Bien que ce discours s'adresse à un public essentiellement juif et se base sur l'histoire d'Israël, Paul inclut explicitement les non-Juifs (« *vous tous qui craignez Dieu* ») dans la promesse qui leur est maintenant parvenue (13:16, 26, 38-39).

v. 21-23 – Paul poursuit son récit chronologique en relatant la transition d'Israël, qui est passé d'une nation gouvernée par des juges à une nation gouvernée par des rois. Le premier d'entre eux était Saül. Son successeur fut David, dont Jésus est le descendant. La promesse évoquée par Paul figure dans 2 Samuel 7:12-16 et 1 Chroniques 17:11-14 ; voir également Ésaïe 9:6-7, 11:1-16 et 53:1-12, et Ézéchiël 34:22-24.

v. 24-25 – Jean-Baptiste était un personnage de transition dont le rôle était de préparer le chemin pour Christ (Mt. 3:1-3). Il avait reconnu que Jésus était bien plus grand que lui et avait désigné ce dernier comme celui en qui « *tous les Israélites* » devraient croire et qu'ils devraient suivre (Jn. 1:29-34, Jn. 3:22-36, Ac. 13:25 et Ac. 19:4). Jean prêchait la repentance pour le pardon des péchés et baptisait en signe de repentance (Mc. 1:4 et Lc. 3:3). À présent, Jésus – celui par qui le pardon des péchés est obtenu – est venu (13:38-39).

v. 26-27 – Paul fait comprendre à ses auditeurs qu'ils doivent répondre de manière personnelle au message qu'ils ont entendu : « [...] *c'est à nous que Dieu a envoyé cette Parole de salut* ». Il les implore de ne pas être comme les « *hommes pleins de mépris* » qui disparaissent (13:40-41) ; ils doivent éviter de répondre avec le même manque de foi que « *les habitants de Jérusalem et leurs chefs* » qui, malgré les paroles claires des prophètes de l'Ancien Testament, n'ont pas reconnu Jésus comme le

Messie promis. Au contraire, ils l'ont condamné à mort, exactement comme ces prophètes l'avaient annoncé (voir Jean 1:10-11 et Actes 2:23-23, 3:13-18 et 4:27-28).

v. 28-31 – Jésus était innocent des accusations portées contre lui, ce que même Pilate pouvait constater (Lc. 23:4, 14 et 22). Pourtant la population a voulu qu'il soit exécuté et Pilate s'est plié à leur demande (Lc. 23:23-25). Non seulement Jésus n'était pas coupable de ce qui lui était spécifiquement reproché, mais – contrairement à toutes les autres personnes qui ont vécu sur terre – il était pleinement saint et irréprochable et ne méritait donc pas de mourir accablé par le châtiment du péché (Jn. 8:46, Hé. 4:15 et 7:26, 1 P. 2:22 et 1 Jn. 3:5 ; voir Rm. 3:9-23; 6:23). Pourquoi Dieu a-t-il donc permis qu'il soit crucifié ? Afin que, par sa mort, il puisse expier (payer pour) les péchés des autres, c'est-à-dire *nos* péchés (voir Rm. 3:25, 2 Co. 5:21, Gal. 3:13-14 et Col. 2:13-15).

v. 32-33 – Dans le contexte du verset cité ici, Psaumes 2:7, le terme « Fils » ne fait pas référence à la relation éternelle qui unit les membres de la Trinité. Il s'agit plutôt d'un titre de couronnement qui fait référence à l'exaltation et à l'ascension de Jésus sur le trône de David après sa résurrection, ainsi qu'à son rôle permanent de roi, sous l'autorité de Dieu le Père, sur l'ensemble de la création (Hé. 1:3, 10:12 et 12:2 ; voir Lc. 22:69, Ac. 2:32-36 et 5:30-31, Rm. 8:34, Ép. 1:20, 1 P. 3:22 ; voir également Hé. 1:5 et 5:5).

v. 38-39 – La loi de Moïse, notamment son système de sacrifices d'animaux, ne justifiait personne ; autrement dit, ne rendait personne *juste* devant Dieu. Effectivement, ce système en était absolument incapable (Rm. 3:20 et 8:3). Il ne faisait que rappeler sans cesse aux Israélites leur culpabilité et leur besoin d'un Sauveur. Comme l'écrit l'auteur de l'épître aux Hébreux (Hé. 10:1-4) :

« La Loi de Moïse ne possède qu'une ombre des biens à venir et non pas l'image même de ces réalités. Elle ne peut donc en aucun cas amener à la perfection ceux qui s'approchent ainsi de Dieu sur la base des mêmes sacrifices offerts perpétuellement d'année en année. Si elle l'avait pu, ceux qui participent à ce culte auraient depuis longtemps cessé d'offrir ces sacrifices car, purifiés une fois pour toutes, ils n'auraient plus eu la conscience chargée d'aucun péché. Mais, en fait, ces sacrifices rappellent chaque année le souvenir des péchés. En effet, il est impossible que du sang de taureaux et de boucs ôte les péchés. »

La bonne nouvelle, c'est que cette justification, ce pardon des péchés et cette libération du pouvoir du péché – que ni la loi mosaïque ni aucun système religieux de règles et de devoirs ne pourrait jamais accomplir – sont désormais accessibles à tous ceux qui croient, par Jésus-Christ notre Seigneur (Ga. 2:16, 2:21, 3:11 et 3:24).

v. 40-41 – Le passage cité est Habacuc 1:5. Habacuc est un prophète du royaume méridional de Juda, qui a vécu à la fin du VII^e siècle avant J.-C. Il avertit les Juifs impies de l'époque que Dieu les jugera en suscitant contre eux un peuple de guerriers impitoyables, les Chaldéens (ou Babyloniens), pour les envahir et les conquérir (Hab. 1:6 et 1:12). Toutefois, au lieu de l'écouter et de se repentir, le peuple le méprise, lui et ses paroles. C'est pourquoi l'attaque des Chaldéens les prend par surprise et ils périssent (2 Ch. 36:14-19). Paul avertit ses auditeurs de ne pas commettre la même erreur, de ne pas ignorer l'avertissement et l'offre qui leur permet d'échapper au jugement qu'ils étaient en train de recevoir. Notez qu'Habacuc est un exemple parmi bien d'autres (« *les prophètes* », 13:40). Tout au long de l'Ancien Testament, le peuple d'Israël tombe dans le péché, ne tient pas compte des avertissements des prophètes et subit le jugement de l'Éternel, avant de se repentir et d'être béni par Dieu, pour ensuite répéter le cycle une fois de plus (voir Né. 9:26-30).

v. 44-45 – L'opposition des « Juifs » (c'est-à-dire des *chefs juifs*, 13:50) doit être attribuée, non pas au message de l'Évangile, mais à un motif humain de base : la jalousie (voir Actes 5:17 et 17:5). Ils étaient jaloux des foules que Paul attirait et craignaient peut-être que leur propre influence et leur position s'en trouvent affaiblies. Cette réaction existe également parmi les serviteurs de l'Évangile (1 Co. 3:3-4 ; à comparer avec Jn. 3:26-30 et 1 Co. 3:5-9).

v. 46-47 – En rejetant le message de Paul, les chefs juifs pensent juger l'Évangile indigne d'être accepté. Mais en réalité, ils se jugent eux-mêmes indignes de l'accepter. Lorsque les hommes jugent Dieu ou ses œuvres, ils ne font en réalité que se juger eux-mêmes. L'attention de Paul se tourne désormais vers les non-Juifs, bien qu'il continue de s'adresser à un auditoire juif lorsqu'il en a l'occasion (Ac. 14:1, 17:4, 17:17, 18:4 et 20:21). Faisons remarquer qu'en se concentrant sur l'annonce de la Parole aux non-Juifs, il ne s'agit pas pour Paul de choisir une approche inférieure ou un « plan B ». Dieu a toujours eu pour intention d'étendre sa grâce aux païens, comme Ésaïe 49:6 (cité ici) l'indique (voir Lc. 2:25-32 et Jn. 4:22). Toutefois, son plan devait s'accomplir dans un ordre spécifique : offrir d'abord le salut aux Juifs (Ac. 3:26, Rm. 1:16 ; voir Mt. 15:21-28, mais également Rm. 11:1-36).

v. 48-52 – Contrairement à la réaction des Juifs, nombre des non-Juifs qui entendent le message « *[sont] remplis de joie, ils se [mettent] à louer Dieu pour sa Parole* ». Luc attribue leur acception joyeuse de l'Évangile au fait que c'est Dieu qui les a souverainement choisis : ils croient, non pas parce qu'ils sont plus intelligents, plus spirituels ou plus justes que les autres, mais parce qu'ils sont « *destinés à la vie éternelle* » (voir Jn. 15:16, 1 Th. 5:9 et Mt. 11:27).

v. 1-2 – Bien que le salut soit le résultat du choix souverain de Dieu (13:48), celui-ci fait appel à des moyens humains pour susciter la conversion des âmes, principalement la prédication et l'enseignement de l'Évangile (Rm. 1:15-16 et 10:13-15). Le fait que la foi soit l'œuvre du Saint-Esprit, et non celle de l'homme, ne nous dispense pas de faire notre part en annonçant l'Évangile.

v. 3-4 – Le message prêché par Paul et Barnabas suscite une profonde fracture entre les habitants, la population entière prenant position soit pour les missionnaires soit contre. Il n'est pas rare que l'annonce de l'Évangile produise de telles divisions (Mt. 10:34-36, Lc. 12:51-53 et Lc. 2:34). Pour ceux dont Dieu agit dans le cœur, l'Évangile est fortement attrayant, celui-ci étant la sagesse et la puissance de Dieu dans lequel ils reconnaissent « le parfum » de Christ. Cependant, pour d'autres, c'est une folie dangereuse et destructrice qui porte en elle l'odeur nauséabonde de la mort (1 Co. 1:18, 1:22-24 et 2:14, 2 Co. 2:15-16).

v. 8-10 – Luc est très clair sur la cause et l'étendue de la maladie de cet homme : il est « *paralysé des pieds* », « *infirmes de naissance* » et n'a « *jamais pu marcher* ». C'est pourquoi sa capacité à se mettre debout et à marcher ne peut être attribuée qu'à l'œuvre miraculeuse de Dieu, et non pas à une guérison naturelle faisant suite à un accident.

v. 11-15 – La foule réagit à la guérison de l'infirmes de manière extrêmement positive, mais également terriblement malavisée. Ils attribuent cet exploit surnaturel à l'œuvre de deux de leurs dieux : Zeus et Hermès ! Les apôtres sont horrifiés, déchirant leurs vêtements face à ce blasphème (voir Mt. 26:65), et insistent sur le fait qu'ils ne sont que des hommes et non pas des dieux. Ensuite, ils adaptent leur message à la compréhension primitive de leurs auditeurs, les exhortant à abandonner leur polythéisme et leurs idoles « *inutiles* » et à se tourner vers le Dieu unique et vivant qui a créé toutes choses (voir Hab. 2:18-19 et Ps. 115:2-8).

v. 16-17 – Paul évoque ici cette même grâce que Dieu accorde à tous les habitants de la terre, pour amener la foule à comprendre la nature omnipotente et bienveillante du Créateur. Si, dans le passé, Dieu ne s'est pas révélé à toutes les nations de la terre aussi pleinement qu'à Israël, il a néanmoins apporté de nombreuses preuves de sa bonté et de sa puissance à travers le monde qu'il a créé et qu'il maintient en existence. Sa providence est manifeste en ce qu'il « *envoie du ciel la pluie et des fruits abondants en leur saison. Oui, c'est lui qui [leur] donne de la nourriture en abondance et comble [leur] cœur de joie* » (voir Rm. 1:18-20 et Ps. 104).

v. 18-20 – Lorsque les Juifs « *d'Antioche et d'Iconium* » arrivent, ils parviennent à faire basculer la réaction du peuple qui, après avoir essayé de rendre un culte aux apôtres tentent maintenant de les tuer (à comparer avec Mt. 21:8-9 et 27:20-23). Toutefois, Dieu préserve la vie de Paul.

Module 14 – Les non-Juifs et la Loi

Actes 14:21–15:35

Texte

²¹ Après avoir annoncé l'Evangile dans cette ville et y avoir fait de nombreux disciples, ils retournèrent à Lystres, à Iconium et à Antioche.

²² Ils fortifiaient les disciples et les encourageaient à demeurer fermes dans la foi. – Car, leur disaient-ils, c'est au travers de beaucoup de souffrances qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu. ²³ Dans chaque Eglise, ils firent élire^[a] des responsables et, en priant et en jeûnant, ils les confièrent au Seigneur en qui ils avaient cru. ²⁴ De là, ils traversèrent la Pisidie et gagnèrent la Pamphylie. ²⁵ Après avoir annoncé la Parole à Pergé, ils descendirent au port d'Attalie.

²⁶ Là ils s'embarquèrent pour Antioche d'où ils étaient partis et où on les avait confiés à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils venaient d'accomplir. ²⁷ A leur arrivée^[b], ils réunirent l'Eglise et racontèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux ; ils exposèrent, en particulier, comment il avait ouvert aux non-Juifs la porte de la foi. ²⁸ Ils demeurèrent là assez longtemps parmi les disciples.

¹ Quelques hommes venus de Judée arrivèrent à Antioche. Ils enseignaient les frères, en disant : Si vous ne vous faites pas circoncire comme Moïse l'a prescrit, vous ne pouvez pas être sauvés. ² Il en résulta un conflit et de vives discussions avec Paul et Barnabas. Finalement, il fut décidé que Paul et Barnabas monteraient à Jérusalem avec quelques autres frères pour parler de ce problème avec les apôtres et les responsables de l'Eglise. ³ L'Eglise^[c] pourvut à leur voyage^[d]. Ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant comment les non-Juifs se tournaient vers Dieu. Et tous les frères en eurent beaucoup de joie. ⁴ A leur arrivée à Jérusalem, ils furent accueillis par l'Eglise, les apôtres et les responsables ; ils leur rapportèrent tout ce que Dieu avait fait avec eux.

⁵ Mais quelques anciens membres du parti des pharisiens qui étaient devenus des croyants intervinrent pour soutenir qu'il fallait absolument circoncire les non-Juifs et leur ordonner d'observer la Loi de Moïse.

⁶ Les apôtres et les responsables de l'Eglise se réunirent pour examiner la question. ⁷ Après une longue discussion, Pierre se leva et leur dit : Mes frères, comme vous le savez, il y a déjà longtemps que Dieu m'a choisi parmi vous pour que j'annonce l'Evangile aux non-Juifs, pour qu'ils l'entendent et deviennent croyants. ⁸ Dieu, qui lit dans le secret des cœurs, a témoigné qu'il les acceptait, en leur donnant lui-même le Saint-Esprit comme il l'avait fait pour nous. ⁹ Entre eux et nous, il n'a fait aucune différence puisque c'est par la foi qu'il a purifié leur cœur. ¹⁰ Pourquoi donc maintenant vouloir provoquer Dieu en imposant à ces disciples un joug que ni nos ancêtres ni nous n'avons jamais eu la force de

porter ? ¹¹ Non ! Voici au contraire ce que nous croyons : c'est par la grâce du Seigneur Jésus que nous sommes sauvés, nous Juifs, de la même manière qu'eux.

¹² Alors tout le monde se tut pour écouter Barnabas et Paul raconter les signes miraculeux et les prodiges que Dieu avait accomplis par eux parmi les non-Juifs. ¹³ Quand ils eurent fini de parler, Jacques^[e] prit la parole et dit : Maintenant, mes frères, écoutez-moi ! ¹⁴ Simon^[f] vous a rappelé comment, dès le début, Dieu lui-même est intervenu pour se choisir parmi les non-Juifs un peuple qui lui appartienne. ¹⁵ Cela concorde avec les paroles des prophètes puisqu'il est écrit :

¹⁶ Après cela, dit le Seigneur, je reviendrai, et je rebâtirai la hutte de David qui est tombée en ruine,

et j'en relèverai les ruines, je la redresserai.

¹⁷ Alors, le reste des hommes se tourna vers le Seigneur, des gens de tous les autres peuples appelés de mon nom comme ma possession.

¹⁸ Le Seigneur le déclare, lui qui réalise ces choses^[g] qu'il avait préparées de toute éternité.

¹⁹ Voici donc ce que je propose, continua Jacques : ne créons pas de difficultés aux non-Juifs qui se convertissent à Dieu. ²⁰ Ecrivons-leur simplement de ne pas manger de viande provenant des sacrifices offerts aux idoles, de se garder de toute inconduite sexuelle, et de ne consommer ni viande d'animaux étouffés ni sang^[h]. ²¹ En effet, depuis les temps anciens, il y a dans chaque ville des prédicateurs qui enseignent la Loi de Moïse, et chaque sabbat, on la lit dans les synagogues.

²² Alors les apôtres et les responsables, avec toute l'Eglise, décidèrent de choisir parmi eux quelques délégués et de les envoyer à Antioche avec Paul et Barnabas. Ils choisirent donc Jude, surnommé Barsabbas, et Silas. Tous deux jouissaient d'une grande estime parmi les frères.

²³ Voici la lettre qu'ils leur remirent :

Les apôtres et les responsables de l'Eglise adressent leurs salutations aux frères d'origine païenne qui habitent Antioche, la Syrie et la Cilicie.

²⁴ Nous avons appris que certains frères venus de chez nous ont jeté le trouble parmi vous et vous ont désorientés par leurs paroles. Or, ils n'avaient reçu aucun mandat de notre part. ²⁵ C'est pourquoi nous avons décidé à l'unanimité de choisir des délégués et de vous les envoyer avec nos chers frères Barnabas et Paul ²⁶ qui ont risqué leur vie pour la cause de notre Seigneur Jésus-Christ. ²⁷ Nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous confirmeront de vive voix ce que nous vous écrivons. ²⁸ Car il nous a semblé bon, au Saint-

Esprit et à nous-mêmes, de ne pas vous imposer d'autres obligations que celles qui sont strictement nécessaires : ²⁹ ne consommez pas de viandes provenant des sacrifices aux idoles, du sang, des animaux étouffés, et gardez-vous de toute inconduite sexuelle. Si vous évitez tout cela, vous agirez bien. Recevez nos salutations les plus fraternelles.

³⁰ *On laissa partir les délégués et ils se rendirent à Antioche. Ils réunirent l'ensemble des croyants et leur remirent la lettre. ³¹ On la lut et tous se réjouirent de l'encouragement qu'ils y trouvaient. ³² Comme Jude et Silas étaient eux-mêmes prophètes, ils parlèrent longuement aux frères pour les encourager et les affermir dans la foi.*

³³ *Ils restèrent là un certain temps, puis les frères leur souhaitèrent bon voyage et les laissèrent retourner auprès de ceux qui les avaient*

envoyés. [³⁴ Silas cependant trouva bon de rester à Antioche, de sorte que Jude rentra seul à Jérusalem^[i].] ³⁵ Paul et Barnabas restèrent à Antioche, continuant avec beaucoup d'autres à enseigner et à annoncer la Parole du Seigneur.

^a 14:23 On traduit aussi : ils firent nommer pour celles-ci ou ils nommèrent pour celles-ci.

^b 14:27 Après un voyage qui a probablement duré deux ans. Après cela, Paul et Barnabas ont dû rester une année à Antioche pendant laquelle a peut-être eu lieu l'épisode raconté en Ga 2:11.

^c 15:3 Il s'agit de l'Eglise d'Antioche de Syrie.

^d 15:3 Autre traduction : accompagnés par l'Eglise, ils ...

^e 15:13 Jacques : voir note 12:17.

^f 15:14 Simon : premier nom de Pierre (voir Mt 4:18).

^g 15:18 Am 9:11-12.

^h 15:20 Voir Ex 34:15-16 ; Lv 17:10-16. Selon certains, l'inconduite sexuelle pourrait désigner ici les unions interdites par la Loi de Moïse (voir Lv 18:6-23).

ⁱ 15:34 Ce verset est absent de plusieurs manuscrits.

Introduction

- ☐ Vous avez plutôt naturellement tendance à vouloir : (a) créer les règles, (b) suivre les règles, (c) contourner les règles, (d) enfreindre les règles, ou (e) abolir les règles ?

Exploration

1. Le chapitre 15 relate l'émergence et la résolution d'une question théologique cruciale. Décrivez cette question sous forme interrogative. À quelle conclusion les apôtres et les responsables de l'Église de Jérusalem parviennent-ils ?

2. Pour atteindre cette conclusion, quels éléments prennent-ils en compte ?

3. Cette question reste-t-elle pertinente de nos jours ? Motivez votre réponse.

4. Pourquoi les responsables de l'Église de Jérusalem choisissent spécifiquement les consignes figurant aux versets 20 et 29 et demandent aux non-Juifs de les observer ? Sommes-nous encore tenus, aujourd'hui, de suivre ces préceptes ? Motivez votre réponse.

5. Outre (éventuellement) ces préceptes, y a-t-il d'autres règles ou lois que nous devons suivre en tant que chrétiens ? (Voir 1 Co. 9:21 et Jn. 14:15, 14:23-24 et 15:10.)

6. Sous l'ancienne alliance, les Juifs se rendaient-ils acceptables aux yeux de Dieu en suivant la loi (15:10 ; voir Hé. 10:1-3) ?

Mise en application

- ☐ Dans quelle mesure pensez-vous que votre position auprès de Dieu dépend de la constance avec laquelle vous obéissez à ses commandements ?

- ☐ D'après vous, la culpabilité est-elle une bonne ou une mauvaise chose ?

Commentaire

v. 21-22 – Au terme de leur fructueux séjour à Derbe, les missionnaires retournent dans les villes où ils ont récemment été persécutés et « *fortifi[ent] les disciples et les encourage[nt] à demeurer fermes dans la foi* ». Le risque d'être agressés, voire tués, ne les dissuade pas d'accomplir ce travail vital. Leur attitude soulève une question : lorsqu'on sert l'Évangile, faut-il ne pas se préoccuper de notre sécurité personnelle ? Lorsqu'on suit ce que l'on pense être l'appel de Dieu, doit-on ne pas tenir compte des dangers ?

D'un côté, nous savons que Dieu est capable de protéger ses enfants (Jn. 17:11-15, Rm. 15:31, 2 Th. 3:3, 2 Tm. 4:18, 2 P. 2:9 ; voir Ps. 12:7, 27:5, 31:20, 140:4 et 141:90). D'ailleurs, Paul ignore explicitement les avertissements prophétiques lorsqu'il se prépare à se rendre à Jérusalem (Ac. 21:10-14). Cependant, nous constatons également que Paul et Barnabas fuient Iconium lorsqu'ils apprennent qu'ils vont y être attaqués (Ac. 14:5-6) et qu'ils quittent Antioche en Pisidie en réponse aux persécutions (Ac. 13:50-51 ; voir Mt. 10:23, mais aussi Ac. 9:23-25).

La seule conclusion ferme que nous puissions éventuellement tirer est que nous devons faire preuve de courage, en nous confiant toujours en Dieu et en ses provisions, mais aussi être prudents et lucides quant aux risques auxquels nous sommes confrontés, ne pas nous précipiter sans réfléchir ni rester dans des situations périlleuses. Avant tout, nous devons demander au Saint-Esprit de nous guider et de nous accorder sagesse et discernement (Col. 1:9-10).

La phrase : « *c'est au travers de beaucoup de souffrances qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu* » ne sous-entend pas que nous devons rechercher les souffrances et les persécutions pour nous rendre dignes des cieux. Ce que Paul veut dire, c'est que ceux qui suivent Christ doivent s'attendre à rencontrer ce type de difficultés (voir Jn. 14:20 et 2 Tm. 3:12). Il ne faut donc pas que l'on s'en étonne ni que l'on y voit un signe de la défaveur de Dieu (1 P. 4:12-13 et Hé. 12:5-7). Cette vérité n'avait rien de théorique pour ceux qui étaient récemment venus à la foi à Lystres, à Iconium et à Antioche : ceux qui avaient persécuté Paul et Barnabas dans ces endroits les persécuteraient probablement eux aussi.

v. 23 – Choisir des responsables a pour objet de veiller à ce que les nouveaux croyants demeureront « *fermes dans la foi* » (v. 22). Il est essentiel que les églises de cette région, mises à l'épreuve par des influences religieuses corrompues, soient dirigées par des hommes pieux capables de discerner, d'enseigner et de défendre la vérité de l'Évangile (Ti. 1:5-9).

v. 24-28 – Le retour de Paul et Barnabas auprès des croyants d'Antioche qui les avaient envoyés, a dû être un moment de grande réjouissance pour « *tout ce que Dieu avait fait avec eux* ». Plus important que tout, Dieu « *avait ouvert aux non-Juifs la porte de la foi* », renforçant l'idée croissante que le peuple juif n'était pas le seul, ni peut-être même le principal, destinataire de l'Évangile.

v. 1 – La pureté de l'Évangile a toujours été attaquée, depuis l'époque des apôtres jusqu'à aujourd'hui. Cet Évangile, c'est la bonne nouvelle du salut qui s'obtient par la grâce, au moyen de la foi, et non pas par les œuvres que nous accomplissons, car c'est un don de Dieu qui repose sur l'œuvre parfaite de Christ sur la croix (Ép. 2:8-9, 2 Tm. 1:9, Ti. 3:5 ; voir Hé. 7:27 et 10:10).

Les « Solas » de la Réforme sont une revendication de ces vérités, à savoir que le salut est *Sola Gratia*, *Sola Fide* et *Solus Christus* (par la « grâce seule », par la « foi seule » et en « Christ seul »). Le terme « seul(e) » est crucial ici, car on trouve de nombreux faux docteurs ne nient pas explicitement l'importance de la foi en Christ, mais qui insistent plutôt sur le fait que la foi n'est pas suffisante et qu'il faut quelque chose en plus se rendre acceptable par Dieu. Dans le cas présent, le « quelque chose en plus » que certains prétendent nécessaire est la circoncision physique et l'adhésion à la loi de Moïse (v. 5 ; voir Rm. 3:28-30 et 4:9-12, et Gal. 2:1-5).

v. 2-4 – Lorsque Paul et Barnabas vont de ville en ville pour prêcher l'Évangile, ils sont témoins de la conversion des non-Juifs sur la base de la foi, sans qu'il leur soit nécessaire d'adopter les lois ou les pratiques religieuses du judaïsme (Ac. 13:38-39). Et c'est ce qu'ils relatent à leur arrivée à Jérusalem.

v. 5 – Certains pharisiens qui ont accepté Jésus comme leur Messie soutiennent que pour être sauvés, les non-Juifs doivent d'abord se convertir au judaïsme, ce qui implique de se faire circoncire et d'adhérer à la loi juive.

v. 6-11 – Pierre argumente que lorsqu'il a annoncé l'Évangile aux païens, ces derniers sont parvenus à la foi et ont reçu le Saint-Esprit, signe que Dieu les acceptait (Ac. 10:1-11:18). Notez que Pierre explique clairement que la purification du cœur, autrefois représentée dans le judaïsme par les sacrifices de sang de la loi mosaïque, est désormais obtenue par la foi seule et non par un quelconque rite religieux (voir Hé. 9:21-22, 10:1-3 et 10:19-23).

v. 10-11 – Non seulement Pierre affirme que les non-Juifs n'ont pas besoin d'adopter la loi de Moïse, mais il va plus loin et admet que le peuple juif lui-même n'a pas été capable d'adhérer à la loi, précisant que celle-ci est « *un joug que ni nous ni nos ancêtres n'avons jamais eu la force de porter* ». En d'autres termes, non seulement adhérer à la loi n'est plus une obligation, mais se rendre acceptable aux yeux de Dieu par l'observation de la loi n'a jamais réellement été possible (Hé. 10:1-3).

Le « non » catégorique de Pierre exprime clairement que dépendre de la loi comme moyen de salut est totalement incompatible avec le fait de s'approcher de Dieu sur la base de la grâce (voir Gal. 3:2).

v. 13-14 – Le fait que Jacques soit le dernier à s'exprimer et que ses paroles soient la dernière proposition enregistrée sur la question (v. 19-21) met en évidence sa position de leader dans l'église de Jérusalem (voir Ac. 12:17; 21:17-19). Il soutient que, d'après ce qu'ils ont vu et entendu, Dieu a clairement agi « *pour se choisir parmi les non-Juifs un peuple qui lui appartienne* ». Tout comme, par le passé, il a choisi Israël du milieu des nations pour en faire son « *peuple précieux* » (Ex. 6:7 et 19:5-6, Dt. 4:20, 7:6 et 14:2), il choisit maintenant d'appeler à lui, du milieu des païens, ceux qui lui appartiendront.

v. 15-18 – Dans le texte cité ici (Amos 9:11-12), le prophète anticipe la restauration du royaume davidique. La description de la « *hutte* » de David tombée en ruine est prédictive, car au moment où cette prophétie est donnée, environ 750-760 avant J.C., les royaumes israélites du nord et du sud connaissent la paix et la prospérité. Cependant, ils sont devenus moralement corrompus et Amos prédit leur chute, suivie de la promesse d'une restauration finale.

Le fait que Jésus est celui qui régnera éternellement comme héritier de David est un thème souvent évoqué dans le Nouveau Testament (Lc. 1:31-33, Ac. 2:29-36, Hé. 1:8 ; voir 2 S. 7:16, És. 9:6-7 et Dn. 2:44, 7:14 et 7:27). C'est lui qui restaure le royaume davidique non seulement pour le peuple d'Israël, mais pour tous les peuples de la terre.

v. 19-21 – La proposition de Jacques est assez surprenante. Il ne demande pas que les non-Juifs obéissent aux dix commandements. Il ne leur demande pas non plus d'obéir aux lois « *morales* » de Moïse tout en ignorant les lois « *civiles* » et « *cérémonielles* ». En fait, les quelques consignes qu'il donne portent à la fois sur des questions « *morales* » (interdiction de toute inconduite sexuelle et idolâtrie) et sur des questions qui seraient considérées comme « *cérémonielles* » (interdiction de consommer du sang et de la viande provenant d'animaux étouffés). Que faut-il en penser ? Premièrement, Jacques répond à la question de savoir ce que les non-Juifs doivent faire pour « *être sauvés* » (15:1). Les Pharisiens affirment qu'ils doivent se faire circoncire et obéir à la loi de Moïse(15:5), mais Jacques rejette cette opinion (voir Ép. :14-16). Cependant, il se préoccupe également de savoir comment les Juifs et les païens peuvent vivre en communion. En évitant les comportements spécifiquement mentionnés (inconduite sexuelle, idolâtrie et pratiques alimentaires particulièrement choquantes pour les Juifs), les chrétiens d'origine païenne éviteraient de se rendre odieux aux yeux de leurs frères juifs. Notez que Paul donne des consignes similaires dans 1 Corinthiens 8:1-13 et 9:19-23, où il affirme sa liberté par rapport à toutes les lois alimentaires, mais déclare également son intention de ne rien faire qui puisse interférer avec la communion fraternelle et l'évangélisation (voir également 1 Co. 10:14-33).

Puisque les chrétiens n'acceptent pas la loi mosaïque comme un ensemble de règles contraignantes, cela signifie-t-il que nous sommes *antinomiens*, ou sans loi ? Chacun d'entre nous devrait-il tout simplement faire ce qui lui semble

juste ? (Jg. 17:6) ? Non, car comme Paul le déclare : « *...je ne [suis] pas sans la loi de Dieu, car je vis selon la loi de Christ* » (1 Co. 9:21). Sous la nouvelle alliance, les chrétiens disposent d'un ensemble de règles – ou de préceptes – de conduite : à savoir, les enseignements de Christ et de ses apôtres (2 P. 3:2). Ce n'est pas à la parole donnée par Moïse que nous devons obéir, mais à la parole donnée par Christ (Jn. 14:15, 14:23-24, 15:10 et 15:14).

La dernière remarque de Jacques : « *depuis les temps anciens, il y a dans chaque ville des prédicateurs qui enseignent la Loi de Moïse, et chaque sabbat, on la lit dans les synagogues* » semble indiquer que, bien que les chrétiens ne soient pas tenus d'obéir à la loi de Moïse pour obtenir le salut, celle-ci mérite néanmoins d'être étudiée comme source de sagesse et de connaissance.

v. 22 – Nous ne savons pas quel processus est employé pour que cette décision soit rendue finale, mais nous savons que celle-ci représente le jugement conjoint des dirigeants, les « *apôtres et responsables* » et de l'ensemble des croyants, « *toute l'Eglise* ».

v. 24 – Le fait que l'auteur précise que les enseignements des pharisiens « *ont jeté le trouble* » dans l'Eglise d'Antioche sous-entend que ces enseignements sont faux et destructeurs. Ce qui est vrai. Néanmoins, ça n'est pas toujours le cas : la vérité peut, elle aussi, troubler et déranger (voir 1 R. 18:17, Dn. 2:3, Mt. 2:3, Mc. 14:32-33, Lc. 1:29 et Ac. 17:8). Autrement dit, ce type de réaction (être dans le trouble) sous-entend un conflit entre le vrai et le faux, mais ne permet pas en soi de savoir ce qui est vrai.

v. 28 – Ce message est présenté comme provenant du « *Saint-Esprit et [...] nous-mêmes* ». Même si l'implication de l'Esprit dans le processus de décision n'est pas explicitement mentionnée, sa présence et sa direction sont reconnues, et il est implicitement fait appel à son autorité pour étayer celle des apôtres et des responsables. Cela signifie-t-il que chaque décision prise par les responsables et les membres d'une église peut être considérée comme émanant du Saint-Esprit ? Eh bien, non. Si, ici, le récit montre clairement que leur décision est en accord avec les enseignements de l'Écriture et l'œuvre de Dieu, ça n'est malheureusement pas toujours le cas.

v. 30-35 – La validité du message est confirmée par le fait que celui-ci est accueilli positivement et que les croyants sont encouragés et affermis.

Module 15 – Le deuxième voyage missionnaire démarre

Actes 15:36–16:10

Texte

³⁶ Après quelque temps, Paul dit à Barnabas : Partons refaire le tour de toutes les villes où nous avons annoncé la Parole du Seigneur et rendons visite aux frères pour voir ce qu'ils deviennent. ³⁷ Mais Barnabas voulait emmener avec lui Jean, appelé aussi Marc, ³⁸ et Paul estimait qu'il ne convenait pas de prendre avec eux celui qui les avait abandonnés en Pamphylie et qui ne les avait pas accompagnés dans leur œuvre. ³⁹ Leur désaccord fut si profond qu'ils se séparèrent. Barnabas emmena Marc avec lui et s'embarqua pour Chypre. ⁴⁰ Paul, de son côté, choisit Silas et partit avec lui, après avoir été confié par les frères à la grâce du Seigneur. ⁴¹ Il parcourut la Syrie et la Cilicie en fortifiant les Eglises.

¹ Paul se rendit ensuite à Derbé, puis à Lystres. Il y trouva un disciple nommé Timothée ; sa mère était une croyante d'origine juive et son père était Grec. ² Les frères de Lystres et d'Iconium disaient beaucoup de bien de lui. ³ Paul désira le prendre avec lui. Il l'emmena donc et le fit circoncire par égard pour les Juifs qui habitaient dans ces régions et qui savaient tous que son père était Grec. ⁴ Dans toutes les villes où ils passaient, ils communiquaient aux frères les décisions prises par les apôtres et les responsables de l'Eglise à Jérusalem, en leur demandant de s'y conformer. ⁵ Et les Eglises

s'affermirent dans la foi et voyaient augmenter chaque jour le nombre de leurs membres.

⁶ Ils traversèrent la Galatie phrygienne parce que le Saint-Esprit les avait empêchés d'annoncer la Parole dans la province d'Asie^[a]. ⁷ Parvenus près de la Mysie^[b], ils se proposaient d'aller en Bithynie ; mais, là encore, l'Esprit de Jésus s'opposa à leur projet. ⁸ Ils traversèrent donc la Mysie et descendirent au port de Troas. ⁹ Là, Paul eut une vision au cours de la nuit : un Macédonien se tenait devant lui et le suppliait : Viens en Macédoine et secours-nous ! ¹⁰ A la suite de cette vision de Paul, nous^[c] avons aussitôt cherché à nous rendre en Macédoine, car nous avons la certitude que Dieu lui-même nous appelait à y annoncer l'Evangile.

^a 16:6 La Galatie phrygienne était une région au sud de l'Asie Mineure. L'Asie : province romaine à l'ouest de l'Asie Mineure, ayant pour capitale Ephèse.

^b 16:7 La Mysie : région située près du détroit du Bosphore.

^c 16:10 Le passage à la première personne du pluriel (le nous) suggère qu'à partir de là, Luc s'est joint à l'équipe de Paul et rapporte ses souvenirs personnels jusqu'au chapitre 17. Après avoir parlé à la troisième personne dans les chapitres 17-19, il reprend le récit à la première personne en 20:5.

Introduction

- ☐ Lorsque vous vous trouvez en conflit avec une personne, avez-vous naturellement tendance à :
(a) la dominer et essayer de l'emporter, (b) céder pour préserver la relation, (c) essayer de comprendre sa position, (d) chercher un compromis, (e) vous éloigner, ou (f) autre ?

Exploration

1. Alors qu'une grande partie du monde est encore plongée dans les ténèbres spirituelles, pourquoi Paul et Barnabas consacrent-ils du temps à retourner dans les endroits où ils ont déjà annoncé la Parole (15:36) ? N'est-ce pas là un mauvais usage de leur temps et de leurs ressources ?

2. Quel était le fond du désaccord entre Paul et Barnabas (15:37-41) ? Avec lequel des deux êtes-vous plutôt d'accord ? Pourquoi ?

3. À votre avis, faut-il parfois que les croyants se séparent plutôt que de continuer à servir Dieu ensemble ? Si oui, dans quelles circonstances le faut-il ou, au contraire, ne le faut-il pas ?

4. Que nous enseignent les passages suivants sur le fait de s'adapter culturellement aux fins de l'évangélisation ?

1 Co. 8:1-13 Rm. 14:1-23

1 Co. 9:12-23

Ga. 2:11-16

1 Co. 10:14-33

Rom. 14:1-23

5. D'après ces passages, pouvez-vous identifier un principe permettant de déterminer dans quelles circonstances il convient d'obéir à une « loi » religieuse et dans quelles circonstances il n'y a pas lieu de le faire ?

6. Qu'enseigne Paul sur la circoncision ? (Voir Ga. 2:3-5 et 5:1-12, et 1 Co. 7:18-20.)

7. D'après vous, en décidant de faire circoncire Timothée, Paul est-il en conflit avec la décision du Conseil de Jérusalem (15:1-30) et avec ses propres enseignements ? Motivez votre réponse.

8. Pourquoi les missionnaires n'arrivent-ils pas à annoncer la Parole en Asie et en Bithynie (16:6-7) ? Cela veut-il dire qu'ils ont commis une erreur ?

Mise en application

- | | |
|--|--|
| ☐ Vous êtes-vous déjà appuyé sur votre liberté en Christ pour vous adapter aux autres dans le but de leur annoncer l'Évangile ? Si oui, comment ? Quelles sont les manières de s'adapter aux autres dans ce but ? | ☐ Ce que pensent de vous les autres chrétiens vous a-t-il déjà empêché de fréquenter ouvertement des non-croyants ? |
|--|--|

Commentaire

v. 36 – Plutôt que de se rendre immédiatement dans une nouvelle région du monde ancien, où l'Évangile n'avait pas encore été annoncé (voir Rm. 15:20 et 2 Co. 10:15-16), Paul suggère à Barnabas de « *[partir] refaire le tour de toutes les villes où [ils ont] annoncé la Parole du Seigneur et [de rendre] visite aux frères pour voir ce qu'ils deviennent* ». Paul sait pertinemment que même dans les endroits où l'Évangile a été reçu avec sincérité et joie, l'apostasie, les divisions et les faux enseignements restent des risques bien présents (Ga. 1:6-9; 2:4, Rm. 16:17. 1 Co. 15:1-2 et 12, 2 Co. 11:2-4, 12-14 et 12:26, 1 Tm. 1:3 et 2 P. 2:1). En effet, Satan ne cède pas volontiers son « territoire » spirituel et il n'y renonce pas même après qu'il ait été arraché de ses griffes. Au contraire, il se tient à l'affût et cherche continuellement à saper l'avancement de l'Évangile (1 P. 5:8 ; voir Job 1:7, 2 Co. 2:11 et Ép. 6:11). C'est pour cela que nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers, sur nos victoires passées. Si même les assemblées établies et instruites par les apôtres risquaient de s'éloigner de la foi, nous devons toujours être vigilants, non seulement pour notre propre bien (Mt. 24:42-44, Lc. 12:35-40 et 2 Jn. 1:8), mais aussi pour celui de nos frères et sœurs (Ga. 6:1 et Jc. 5:19-20) et de nos églises (Mt. 7:15, Ac. 20:28 et 1 P. 5:2).

v. 37-38 – Le conflit qui oppose Paul et Barnabas est relaté de manière objective. Nous apprenons qu'ils ne sont pas d'accord sur la question d'emmener Jean-Marc avec eux et que la raison de leur désaccord porte sur la conduite de ce dernier lors d'une mission précédente. Luc, le narrateur, ne prend pas position sur l'opinion de l'un ni de l'autre et n'indique pas non plus si l'un ou l'autre agit pour les mauvaises raisons. Il nous dit seulement qu'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord et qu'ils choisissent donc deux voies différentes.

Peut-être pouvons-nous en tirer une leçon, à savoir que ce n'est pas toujours une mauvaise chose pour les croyants de poursuivre séparément, plutôt qu'ensemble, l'appel à servir Dieu. On ne peut pas résoudre tous nos différends par la logique ou en faisant appel à la Parole, et il y a parfois des situations où il est préférable de se séparer plutôt que de rester en désaccord. Certes, Paul nous met en garde contre les conflits et les divisions (1 Co. 1:10, 11:8 et 12:25). Toutefois, dans ces types de situation, il semble que sa préoccupation première soit l'unité d'esprit, l'amour et le respect mutuel, et ici, rien n'indique que ces qualités aient fait défaut. Il s'agit plutôt d'une question de sagesse et de discernement selon Dieu.

Le risque dans ces situations est de confondre nos préférences ou nos opinions avec des questions morales ou spirituelles, ce qui provoque des conflits inutiles et incite les frères et sœurs à se juger les uns les autres (Rm. 14:10-13).

v. 39-40 – Bien que le désaccord entre Paul et Barnabas soit « *si profond* » et qu'en raison de celui-ci ils finissent par se séparer, leur relation ne semble pas compromise : Paul fait mention de Barnabas ailleurs dans le contexte du travail qu'ils accomplissent pour l'Évangile (1 Co. 9:6) et mentionne aussi ultérieurement Marc qui a été un encouragement pour lui en prison (Col. 4:10-11). Notez que ces deux nouvelles équipes – Paul et Silas ainsi que Barnabas et Marc – sont « *confié[es] par les frères à la grâce du Seigneur* », ce qui indique que l'église n'estime pas que l'une ou l'autre soit en rébellion contre Dieu ni qu'elle agisse de manière pécheresse.

v. 1-3 – À ce stade, on peut pardonner au lecteur d'être quelque peu dérouté. Paul ne vient-il pas d'affirmer avec force qu'il ne fallait pas exiger des non-Juifs qu'ils se fassent circoncire – une proposition approuvée par le Conseil de Jérusalem ?

Ne s'est-il pas fermement opposé à ceux qui exigeaient que Tite se fasse circoncire (Ga. 2:3-5). D'ailleurs, n'affirme-t-il pas que les non-Juifs ne devraient pas se faire circoncire (Ga. 5:1-12 et 1 Co. 7:18-20) ? Pourquoi, alors même qu'il s'emploie à communiquer aux églises le jugement du Conseil de Jérusalem (Ac. 16:4), juge-t-il donc opportun de faire circoncire Timothée ? (On peut supposer que Timothée lui-même s'est posé la question.) Soit nous sommes en présence d'une énorme contradiction qui touche au cœur de l'Évangile, soit il s'agit d'autre chose.

La conclusion la plus probable est que Paul fait une distinction entre l'obligation générale d'être circoncis pour être sauvé (ce qu'il rejette) et la décision volontaire de le faire dans un cas spécifique, afin d'éliminer un potentiel obstacle culturel à l'évangélisation des Juifs. C'est ce que laisse entendre la phrase selon laquelle Paul a pris cette mesure concernant Timothée « *par égard pour les Juifs qui habitaient dans ces régions et qui savaient tous que son père était Grec* ».

Lorsque les judaïsants exigent des païens qu'ils adhèrent à la loi de l'Ancien Testament, y compris les lois concernant la circoncision et les règles alimentaires, Paul s'y oppose catégoriquement, car la pureté et la clarté de l'Évangile sont en jeu. Néanmoins, il est disposé à se soumettre à ces lois lorsque, selon lui, cela permet d'éliminer un obstacle à l'évangélisation (1 Co. 9:20 ; voir Rm. 14:1-23, 1 Co. 8:1-13, 1 Co. 10:14-33 et Ga. 2:11-16). En d'autres termes, quand cela sert la cause de l'Évangile, il se considère libre de faire les choses que, sous la nouvelle alliance, il n'est plus tenu de faire. Cela peut nous paraître contradictoire, mais pour Paul, le principe de liberté radicale (1 Co. 9:19-23) sous-entend le fait d'être libre de se soumettre ou non à la loi mosaïque. Il est libre à la fois d'exercer ses droits et d'y renoncer (1 Co. 9:12, 15 et 18).

v. 4-5 – Les décisions du Conseil de Jérusalem ne sont pas simplement des suggestions à prendre en compte, mais des directives auxquelles « se conformer » (grec : *phulasso* ; voir Lc. 11:28, Lc. 18:21 et Ac. 7:53). Que les Églises acceptent ces décisions parce qu'elles représentent le jugement d'un conseil, ou parce qu'elles émanent de l'Église de Jérusalem, ou encore parce qu'elles sont agréées par les « *apôtres et les responsables* », la source fondamentale de leur autorité est le Saint-Esprit (15:28), dont on sait qu'il s'exprime par l'intermédiaire de ces hommes et par ce processus.

En conséquence de ces directives, les églises se fortifient dans la foi et augmentent rapidement (« *chaque jour* ») en nombre. Le « *et* » du début du verset 5 indique que la croissance des églises valide les décisions prises par les responsables à Jérusalem, c.-à-d. que leur décision de ne pas exiger des païens qu'ils observent la loi de Moïse est la bonne, tant d'un point de vue pratique (leur nombre augmente chaque jour) que d'un point de vue théologique (elles s'affermissent dans la foi).

v. 6-8 – Il est surprenant de constater que le Saint-Esprit ni ne facilite ni ne soutient les projets des missionnaires, mais qu'il les contrecarre. D'abord, il les empêche « *d'annoncer la Parole dans la province d'Asie* ». Ensuite, il s'oppose à ce qu'ils aillent en Bithynie.

Nous ne savons pas exactement de quelle manière les intentions du Saint-Esprit sont communiquées. Il est possible que les missionnaires aient reçu des prophéties ou des visions leur enjoignant explicitement de ne pas s'approcher de ces lieux (voir 13:1-3 et 16:9-10). Aucune prophétie n'étant mentionnée, il est également possible qu'ils aient été empêchés de travailler dans ces endroits par des oppositions humaines ou des difficultés logistiques et qu'ils aient attribué ces obstacles à l'influence du Saint-Esprit qui les guide à travers les circonstances. Il est difficile de le savoir avec certitude. Ce que nous savons, c'est qu'ils ne choisissent pas leurs destinations au hasard ni qu'ils se basent uniquement sur leur jugement humain ; ils sont souverainement guidés par l'Esprit du Christ ressuscité.

De même, lorsque nos intentions sont contrariées – y compris nos projets de servir Dieu d'une manière ou d'une autre – nous ne devrions pas être excessivement déçus. Au contraire, lorsqu'il est clair que nous ne pouvons pas procéder comme nous l'avions prévu, nous devrions considérer que Dieu nous oriente vers une autre voie ou un autre lieu de ministère, conformément à ses sages plans et objectifs. Toutefois, il est également vrai qu'il est rarement simple de discerner à quel moment nous devons persévérer dans les difficultés et l'opposition, et à quel moment nous devons plutôt chercher une autre voie.

v. 9-10 – Une fois de plus, nous voyons clairement que Dieu décide souverainement où et quand l'Évangile est annoncé, soulignant ainsi qu'il ne s'agit pas d'une œuvre humaine mais divine.

Après avoir empêché les missionnaires d'emprunter l'itinéraire qui leur semblait opportun, il leur indique de manière surnaturelle l'endroit où il souhaite qu'ils se rendent : en Macédoine.

Faut-il s'attendre à être guidé de la même manière ? Dans le livre des Actes, seules quelques visions sont relatées, principalement à des moments clés de l'avancement de l'Évangile (voir 9:10-12, 10:3, 10:9-19, 11:5, 18:9, 22:17-21 et 26:12-19). Il semble plus raisonnable d'estimer qu'il s'agit-là d'événements inhabituels, plutôt que de la manière dont Dieu guide ordinairement son peuple.

Notez que Luc, l'auteur de ce livre, commence ici à employer le pronom « nous », ce qui indique qu'il vient de se joindre au groupe et qu'il relate désormais les événements en tant que témoin oculaire.

Module 16 – Tremblement de terre

Actes 16:11–17:15

Texte

¹¹ Nous nous sommes embarqués à Troas et nous avons mis directement le cap sur l'île de Samothrace. Le lendemain, nous avons atteint Néapolis^[a]. ¹² De là, nous sommes allés jusqu'à la colonie romaine de Philippes, ville du premier district de Macédoine^[b]. Nous avons passé plusieurs jours dans cette ville.

¹³ Le jour du sabbat, nous nous sommes rendus hors de l'enceinte de la cité, au bord d'une rivière où nous supposons que les Juifs se réunissaient d'habitude pour la prière. Quelques femmes étaient rassemblées là. Nous nous sommes assis avec elles et nous leur avons parlé. ¹⁴ Il y avait parmi elles une marchande d'étoffes de pourpre, nommée Lydie, originaire de la ville de Thyatire, une non-Juive qui adorait Dieu. Elle écoutait, et le Seigneur ouvrit son cœur, de sorte qu'elle fut attentive à ce que disait Paul. ¹⁵ Elle fut baptisée avec sa famille et ceux qui en dépendaient, puis elle nous invita en disant : Puisque vous avez jugé que j'ai foi^[c] au Seigneur, venez loger chez moi. Et, avec insistance, elle nous pressa d'accepter.

¹⁶ Un jour que nous nous rendions au lieu de prière, une esclave vint à notre rencontre. Elle avait en elle un esprit de divination, et ses prédictions procuraient de grands revenus à ses maîtres. ¹⁷ Elle se mit à nous suivre, Paul et nous, en criant à tue-tête : Ces hommes-là sont des serviteurs du Dieu très-haut : ils viennent vous annoncer comment être sauvés ! ¹⁸ Elle fit cela plusieurs jours de suite. A la fin, Paul, excédé, se retourna et dit à l'esprit : Je t'ordonne, au nom de Jésus-Christ, de sortir de cette femme ! A l'instant même, il la quitta.

¹⁹ Lorsque les maîtres de l'esclave s'aperçurent que leurs espoirs de gains s'étaient évanouis, ils se saisirent de Paul et de Silas et les traînèrent sur la grand-place de la ville devant les autorités. ²⁰ Ils les présentèrent aux magistrats romains et portèrent plainte contre eux en ces termes : Ces gens-là sont des Juifs qui jettent le trouble dans notre ville. ²¹ Ils cherchent à introduire ici des coutumes que nous, qui sommes Romains, n'avons le droit ni d'accepter, ni de pratiquer !

²² La foule se souleva contre eux. Alors, les magistrats leur firent arracher les vêtements et ordonnèrent qu'on les batte à coups de bâton.

²³ On les roua de coups et on les jeta en prison. Le gardien reçut l'ordre de les surveiller de près.

²⁴ Pour se conformer à la consigne, il les enferma dans le cachot le plus reculé et leur attacha les pieds dans des blocs de bois.

²⁵ Vers le milieu de la nuit, Paul et Silas priaient et chantaient les louanges de Dieu. Les autres prisonniers les écoutaient. ²⁶ Tout à coup, un violent tremblement de terre secoua la prison jusque dans ses fondations. Toutes les portes s'ouvrirent à l'instant même et les chaînes de tous les prisonniers se détachèrent. ²⁷ Le gardien se

réveilla en sursaut et vit les portes de la prison grand ouvertes : alors il tira son épée et allait se tuer, car il croyait que ses prisonniers s'étaient enfuis^[d]. ²⁸ Mais Paul lui cria de toutes ses forces : Arrête ! Ne te fais pas de mal, nous sommes tous là.

²⁹ Le gardien demanda des torches, se précipita dans le cachot et, tremblant de peur, se jeta aux pieds de Paul et de Silas. ³⁰ Puis il les fit sortir et leur demanda :

Messieurs, que dois-je faire pour être sauvé^[e] ?

³¹ – Crois au Seigneur Jésus, lui répondirent-ils, et tu seras sauvé ; il en est de même pour toi et pour les tiens. ³² Et ils lui annoncèrent la Parole de Dieu, à lui et à tous ceux qui vivaient dans sa maison. ³³ A l'heure même, en pleine nuit, le gardien les prit avec lui et lava leurs blessures. Il fut baptisé aussitôt après, lui et tous les siens.

³⁴ Puis il fit monter Paul et Silas dans sa maison, leur offrit un repas, et se réjouit, avec toute sa famille, d'avoir cru en Dieu.

³⁵ Quand il fit jour, les magistrats envoyèrent les huissiers à la prison pour faire dire au gardien : Relâche ces hommes ! ³⁶ Celui-ci courut annoncer la nouvelle à Paul : Les magistrats m'ont donné ordre de vous remettre en liberté. Vous pouvez donc sortir maintenant et aller en paix.

³⁷ Mais Paul dit aux huissiers : Comment ! Ils nous ont fait fouetter en public, sans jugement régulier, alors que nous sommes citoyens romains^[f], puis ils nous ont jetés en prison. Et maintenant, ils voudraient se débarrasser de nous en cachette. Il n'en est pas question ! Qu'ils viennent eux-mêmes nous remettre en liberté.

³⁸ Les huissiers rapportèrent ces paroles aux magistrats. Ceux-ci, en apprenant qu'ils avaient affaire à des citoyens romains, furent pris de peur.

³⁹ Ils vinrent en personne leur présenter des excuses, leur rendirent la liberté et leur demandèrent de bien vouloir quitter la ville. ⁴⁰ A leur sortie de prison, Paul et Silas se rendirent chez Lydie, où ils retrouvèrent tous les frères, ils les encouragèrent, puis ils reprirent la route.

¹ Ils traversèrent Amphipolis puis Apollonie et gagnèrent Thessalonique où les Juifs avaient une synagogue. ² Selon son habitude, Paul s'y rendit et, pendant trois sabbats, il discuta avec eux sur les Ecritures. ³ Il les leur expliquait et leur démontrait que, d'après elles, le Messie devait mourir, puis ressusciter.

– Le Messie, disait-il, n'est autre que ce Jésus que je vous annonce. ⁴ Quelques Juifs furent convaincus et se joignirent à Paul et Silas, ainsi qu'un grand nombre de non-Juifs qui adoraient Dieu et plusieurs femmes de la haute société.

⁵ Mais les autres Juifs, jaloux, recrutèrent quelques voyous trouvés dans les rues et provoquèrent des attroupements et du tumulte dans la ville. Ils firent irruption dans la maison de Jason pour y chercher Paul et Silas qu'ils voulaient traduire devant l'assemblée du peuple.

⁶ Mais ils ne les trouvèrent pas. Alors ils

emmenèrent Jason et quelques frères devant les magistrats de la ville.

– Ces individus, criaient-ils, ont mis le monde entier sens dessus dessous. Et maintenant ils sont ici. ⁷ Jason les a reçus chez lui. Ils agissent tous contre les édits de César, car ils prétendent qu'il y a un autre roi, nommé Jésus. ⁸ Ces paroles émurent la foule et les magistrats.

⁹ Ceux-ci ne relâchèrent Jason et les autres croyants qu'après avoir obtenu d'eux le versement d'une caution.

¹⁰ Dès qu'il fit nuit, les frères firent partir Paul et Silas pour Bérée. Une fois arrivés là, ceux-ci se rendirent à la synagogue des Juifs. ¹¹ Ils y trouvèrent des gens qui étaient bien mieux disposés que les Juifs de Thessalonique et qui accueillirent la Parole de Dieu avec beaucoup d'empressement ; ceux-ci examinaient chaque jour les Ecritures pour voir si ce qu'on leur disait était juste. ¹² Beaucoup d'entre eux crurent. Et, parmi les Grecs, un grand nombre de femmes de la haute société et beaucoup d'hommes acceptèrent également la foi.

¹³ Mais quand les Juifs de Thessalonique apprirent que Paul annonçait aussi la Parole de Dieu à Bérée, ils vinrent semer, là aussi, l'agitation et le trouble parmi la population.

¹⁴ Alors, sans tarder, les frères firent partir Paul jusqu'à la mer pour prendre un bateau. Silas et Timothée restèrent à Bérée. ¹⁵ Ceux qui étaient chargés de conduire Paul l'amènèrent jusqu'à Athènes. L'apôtre leur demanda d'inviter de sa part Silas et Timothée à venir le rejoindre au plus tôt, puis ils repartirent.

^a 16:11 Néapolis : port du nord de la mer Egée, proche de la ville de Philippi.

^b 16:12 Certains manuscrits ont : ville principale du district de Macédoine.

^c 16:15 Autre traduction : je suis fidèle.

^d 16:27 Les geôliers qui laissaient échapper un prisonnier étaient condamnés à la peine qu'aurait dû subir le fugitif.

^e 16:30 Autre traduction : pour sortir indemne de cette situation.

^f 16:37 Il était interdit par la loi de faire battre des citoyens romains à coups de bâton ou de fouet. Or, Paul était citoyen romain (voir 22.25-29 ; 23.27), Silas peut-être aussi.

Introduction

☐ Avez-vous déjà vécu un tremblement de terre ? Qu'avez-vous ressenti ?

Exploration

1. Dans ce passage, qui s'oppose à l'Évangile ? Pourquoi ?

2. Qui reçoit l'Évangile ? Pourquoi ?

3. Que nous apprend ce passage sur les membres de la famille du gardien de prison qui ont été sauvés (voir v. 31, 32 et 34) ? Ont-ils été sauvés en raison de leur relation avec lui ou pour une autre raison ?

4. Dans les récits relatant les séjours de Paul et Silas à Philippi, à Thessalonique et à Bérée, la réponse des femmes à l'annonce de l'Évangile est tout particulièrement mise en évidence. Pourquoi est-ce le cas ?

5. À votre avis, pourquoi Paul exige-t-il des magistrats qu'ils les libèrent publiquement et non pas « *en cachette* » ?

Mise en application

- | | |
|--|--|
| <p>☐ Comment Paul et Silas peuvent-ils prier et chanter les louange de Dieu alors qu'ils font injustement l'objet de mauvais traitements et de calomnies ? Ce comportement est-il facile ou difficile pour eux ? Réagissez-vous typiquement de cette manière dans des situations similaires ?</p> | <p>☐ Que faites-vous lorsque vous entendez un nouvel enseignement sur la religion ou la spiritualité ? Pourrait-on aussi dire de vous que vous êtes « bien disposés » ?</p> |
|--|--|

Commentaire

v. 11-12 – La ville de Philippiques avait été désignée comme colonie romaine après que Brutus – l'un des assassins de Jules César – y soit vaincu lors de la bataille de Philippiques, en 42 avant J.C. Ce statut conférait à ses citoyens de nombreux privilèges, dont l'exemption des impôts romains. Ceux-ci étaient donc bien conscients de leur relation particulière avec Rome, relation qu'ils ne voulaient pas mettre en péril en autorisant des infractions à la loi romaine ou en maltraitant un citoyen romain (v. 21 et 35-39).

v. 13-14 – D'ordinaire, lorsque Paul arrive dans une ville pour annoncer la Parole, il se rend premièrement à la synagogue (Ac. 13:5, 13:14, 14:1, 17:1-2, 10 et 17, 18:19 et 19:8). Toutefois, dans le cas présent, lui et ses compagnons se rendent « *hors de l'enceinte de la cité, au bord d'une rivière où [ils] suppos[ent] que les Juifs se réuniss[ent] d'habitude pour la prière* ». Cela sous-entend qu'il n'y a pas de synagogue dans cette ville. Nous ne savons pas pourquoi ; peut-être que les autorités n'avaient pas permis qu'une synagogue y soit construite. Ou bien, peut-être que le nombre d'hommes juifs n'étaient pas suffisant pour former un quorum, puisque la tradition exigeait un minimum de dix hommes. Quoi qu'il en soit, le lieu où ces femmes viennent prier souligne leur statut marginal ; elles sont littéralement des étrangères au sein de leur société.

Notez que la réponse de Lydie au message de la Parole est attribuée au fait que le « *Seigneur ouvre son cœur* ». Paul annonce fidèlement l'Évangile et Lydie lui accorde son attention, mais – en définitive – c'est Dieu qui lui donne les moyens de croire (voir Jn. 6:44, 65).

v. 15 – Puisque la famille de Lydie se fait baptiser en même temps que celle-ci, certains interprètent ce passage (et d'autres passages similaires) comme encourageant le baptême des nourrissons (voir Ac. 11:14, 16:33 et 18:8). Toutefois, le texte ne précise pas s'il se trouve de jeunes enfants parmi les membres de ces familles. On ne sait pas non plus si ces enfants (si effectivement il y en a) sont implicitement inclus parmi ceux qui se font baptiser. Ce que nous savons, en revanche, c'est que dans tous ces récits, la foi en Christ est suivie du baptême – un acte accompli par ceux qui entendent et qui comprennent l'Évangile (Ac. 10:44-48; 11:14; 16:14, 31-34; 18:8).

v. 16-18 – Pourquoi Paul chasse-t-il l'esprit qui pousse l'esclave à témoigner à leur sujet ? Probablement pour que personne ne s'imagine qu'elle est une vraie prophétesse ou servante de Christ en entendant les vérités qu'elle déclame. Il est important de comprendre que ceux qui disent la vérité ne le font pas toujours pour des raisons pures ou pieuses. Satan et ses démons ont cité les Écritures (Lc. 4:10-11) et reconnu la seigneurie de Jésus (Lc. 4:33-35, 4:41 et 8:27-29), mais ils l'ont fait pour entraver les desseins de Dieu et non pour les faire avancer. Satan se déguise en « ange de lumière » (2 Cor. 11:14) et se fait passer pour quelqu'un qui dit la vérité, alors que c'est un menteur (Jn. 8:44). Et

ceux qui le servent (souvent sans le savoir, 2 Tm. 2:25-26) cherchent aussi à ce qu'on les considère comme des serviteurs de Christ et de sa justice (2 Co. 11:12-14). Nous devons donc être sur nos gardes, non seulement contre les mensonges, mais aussi contre les vérités annoncées par des imposteurs pour gagner la confiance de personnes peu méfiantes dans le but final de les égarer (Rm. 16:17-18, Col. 2:3-4 et 2 Tm. 3:12-13).

v. 19-21 – Les maîtres de l'esclave s'opposent aux apôtres uniquement dès lors que leur propre intérêt est en jeu ; c'est-à-dire, quand leur esclave est libérée de l'influence démoniaque et ne peut plus les enrichir au moyen de la divination. Toutefois, bien qu'ils attaquent les missionnaires pour des raisons financières, ils font appel aux autorités en invoquant la nécessité de maintenir l'ordre et de faire respecter le droit romain, ce qui leur permet de dissimuler leurs véritables motifs derrière un semblant de vertu civique. De la même manière, ce qui s'oppose au christianisme biblique de nos jours, cachent souvent leurs véritables intentions en revendiquant des vertus comme la tolérance ou la liberté.

v. 22-24 – Le traitement réservé à Paul et Silas est totalement injuste. Ils sont arrêtés, battus et emprisonnés sur la base de mensonges malveillants, et ces mauvais traitements sont une violation à leur statut de citoyens romains (voir v. 37). De la même manière, ceux qui suivent Christ ne doivent pas s'étonner qu'on mente à leur sujet, qu'on les calomnie, qu'on les maltraite et, de manière générale, qu'on les traite injustement ici-bas (Jn. 15:20). Cependant, justice leur sera rendue (Lc. 18:7-8, Ac. 17:31 et Hé. 1:8).

v. 25 – Les moments les plus difficiles dans lesquels louer Dieu sont souvent les moments de souffrance, surtout lorsque celle-ci est subie injustement, c'est-à-dire lorsqu'elle découle de notre obéissance et de notre fidélité plutôt que de notre péché. Pourtant, c'est dans ces moments-là qu'il est essentiel de se réjouir et de rendre gloire à Dieu, non seulement pour notre bien-être spirituel, mais également en tant que témoignage pour les non-croyants qui nous observent (Ph. 1:12-14, Col. 1:24, 1 P. 1:6, 2:12 et 4:12-16).

v. 26-28 – Puisque Dieu l'a miraculeusement libéré de ses chaînes et a ouvert les portes de la prison, il serait naturel que Paul suppose que le Seigneur souhaite qu'il quitte immédiatement la prison. Paul pourrait également considérer le suicide imminent du gardien comme un jugement divin tombant sur ce dernier pour le rôle qu'il a joué dans l'entrave à l'Évangile. Pourtant, au lieu de ne tenir compte que de sa propre situation, Paul manifeste de la sollicitude pour le sort temporel et éternel de cet homme. En ferions-nous de même ? Combien de fois avons-nous envisagé une réponse à nos prières de manière égocentrique, comme si la seule chose qui comptait était la réponse de Dieu à nos propres besoins ? Lorsque Dieu nous bénit, nous ne

devons pas seulement lui rendre grâce, mais aussi envisager qu'il a peut-être un but plus important à l'esprit, comme c'est le cas ici.

v. 29-34 – La puissance qui se manifeste dans ce tremblement de terre ainsi que l'amour et la sollicitude que Paul exprime envers le gardien, alors qu'il pourrait profiter de la situation pour s'échapper, servent à convaincre cet homme que le Dieu que Paul et Silas adorent est le vrai et unique Dieu. Sa question (« *Que dois-je faire pour être sauvé ?* ») indique qu'il comprend le message de l'Évangile, qu'il a probablement entendu avant mais aussi pendant la détention des apôtres ; un message qui contient la promesse du pardon des péchés et le moyen d'échapper à la condamnation divine. Concernant le salut de ceux qui vivent dans la maison du gardien, rappelons que chaque personne qui vient à Christ doit exercer sa propre foi : les parents ne peuvent pas croire à la place de leurs enfants ni les maris à la place de leurs femmes, et vice versa. Notez donc que le gardien se réjouit « *avec toute sa famille* » d'avoir cru en Dieu (v. 34 ; voir v. 31). Notez également qu'ils ne se font baptiser qu'après que Paul et Silas aient annoncé l'Évangile à chacun d'eux : ils « *lui annoncèrent la parole du Seigneur, ainsi qu'à tous ceux qui étaient dans sa maison* » (v. 32). Cette phrase indique que tous ceux qui ont été baptisés ont entendu la Parole et ont cru. Il n'est pas rare que Dieu bénisse des familles entières de cette manière : 1 Corinthiens 7:13-14 nous dit que les époux et les enfants des croyants sont *légitimes* (ou *sanctifiés*, dans la Louis Segond), c'est-à-dire « mis à part » pour bénéficier de l'influence particulière du Saint-Esprit par le biais des prières, de la conduite et de l'exemple de leurs époux ou enfants croyants (voir Ép. 6:4).

v. 35-39 – À première vue, la réponse de Paul ne semble pas lui ressembler ; non seulement il insiste sur ses droits, mais il exige aussi fièrement des excuses pour la manière dont il a été traité. Cependant, ici, Paul ne se préoccupe pas que de lui-même. Lui et Silas – et par extension tous les chrétiens – sont désormais considérés comme des fauteurs de troubles qui incitent le peuple à se rebeller contre Rome (Ac. 16:20-21). Les accusations portées contre eux ainsi que leur punition ont été entendues et vues par tous. Il est donc important que ces mensonges soient publiquement désavoués par les autorités, afin que l'œuvre de l'Évangile ne soit pas entravée et que les croyants de Philippiques ne soient pas calomniés et maltraités de la même manière. Il faut prudemment faire la distinction entre la nécessité d'accepter humblement des mauvais traitements au nom de Christ (Mt. 10:23-25) et notre obligation de préserver l'Évangile et ses représentants de toutes diffamations. La deuxième option exigera peut-être que nous fournissions personnellement une défense (voir Ac. 21:17-22:1, 24:1-13, 25:6-11, 26:1-3 et 1 Co. 9:1-18). Toutefois, ce faisant, notre but ultime n'est pas tant de nous justifier que de défendre l'Évangile.

v. 1-3 – Paul annonçait la Parole dans des petites villes comme Lystres et dans des endroits isolés comme Bérée (que Cicéron qualifie de ville hors des sentiers battus). Mais il visait également les villes influentes et les grands centres urbains, afin que le plus de gens possible puissent entendre et croire (voir 1Co. 9:19). Dans le cas présent, Thessalonique est la ville la plus peuplée de la région de Macédoine et le siège du gouvernement provincial romain ; Amphipolis et Thessalonique sont toutes deux des capitales de district. La description des sermons évangéliques de Paul nous permet d'observer trois choses : Premièrement « *il discut[e] avec eux* » ; c'est-à-dire qu'il base son message sur des vérités pouvant être expliquées, prouvées et comprises. Discuter implique de *raisonner*, ce qui fait appel à la réflexion et pas seulement aux émotions. Deuxièmement, il discute « *sur les Écritures* ». Son message est une présentation simple et directe du texte biblique ; il ne s'appuie pas sur une certaine philosophie et ne recourt ni à l'éloquence ni à des illustrations mémorables pour avoir un impact, mais sur la puissance inhérente des Écritures (Hé. 4:12). Et, troisièmement, son message se concentre sur la mort, la résurrection et l'identité de Christ (voir Lc. 24:13-27 et 1 Co. 1:23 et 2:1-5).

v. 4-5 – Bien que Paul réussisse à convaincre certains de ces Juifs, les autres non seulement rejettent son message mais s'y opposent violemment. Contrairement à l'approche raisonnée de Paul qui s'appuie sur les Écritures, eux recourent à la violence collective et à la calomnie (v. 6-7). Ironiquement, ils accusent même les missionnaires d'être à l'origine des troubles, alors que ce sont eux qui provoquent l'émeute !

v. 6-7 – Leur accusation selon laquelle les missionnaires proclament « *un autre roi* » (Jésus) est fausse dans le sens où la foule l'entend. Paul et Silas n'ont nullement l'intention d'essayer de renverser le gouvernement romain (voir Jn. 6:15 et 18:36). Cependant, elle est vraie dans un tout autre sens : l'autorité de Jésus supplante celle de n'importe quel dirigeant terrestre, aujourd'hui comme demain. C'est à lui que nous devons notre ultime allégeance (Mt. 28:18, 1 Co. 15:27, Ép. 1:18-23 et Ph. 2:9). C'est la raison pour laquelle les despotes et les dictateurs haïssent le christianisme ou cherchent à le détruire, à le récupérer, à le discréditer ou à le marginaliser : parce que les chrétiens, bien qu'ils soient généralement des citoyens ou des sujets respectueux de la loi (Rm. 13:1-8), rejettent leurs prétentions d'autorité absolue (voir Ac. 5:29).

v. 11-15 – Contrairement aux Juifs de Thessalonique, ceux de Bérée « *accueill[ent] la Parole de Dieu avec beaucoup d'empressement* » et nombre d'entre eux croient. Notez qu'ils n'acceptent pas le message par crédulité ; au contraire, ils prennent au sérieux les affirmations de l'Évangile et « *examin[ent] chaque jour les Écritures pour voir si ce qu'on leur di[t] [est] juste* ».

Module 17 – Paul chez les philosophes

Actes 17:16-34

Texte

¹⁶ Pendant qu'il attendait ses compagnons à Athènes, Paul bouillait d'indignation en voyant combien cette ville était remplie d'idoles. ¹⁷ Il discutait donc, à la synagogue, avec les Juifs et les non-Juifs qui adoraient Dieu et, chaque jour, sur la place publique, avec tous ceux qu'il rencontrait.

¹⁸ Quelques philosophes, des épicuriens et des stoïciens^[a], engageaient aussi des débats avec lui. Les uns disaient : Qu'est-ce que cette pie bavarde peut bien vouloir dire ? D'autres disaient : On dirait qu'il prêche des divinités étrangères. En effet, Paul annonçait « Jésus » et la « résurrection »^[b]. ¹⁹ Pour finir, ils l'emmenèrent et le conduisirent devant l'Aréopage^[c].

– Pouvons-nous savoir, lui dirent-ils alors, en quoi consiste ce nouvel enseignement dont tu parles ?

²⁰ Les propos que tu tiens sonnent de façon bien étrange à nos oreilles. Nous désirons savoir ce qu'ils veulent dire. (²¹ Il se trouve, en effet, que tous les Athéniens, et les étrangers qui résidaient dans leur ville, passaient le plus clair de leur temps à dire ou à écouter les dernières nouvelles.)

²² Alors Paul se leva au milieu de^[d] l'Aréopage et dit : Athéniens, je vois que vous êtes, à tous égards, extrêmement soucieux d'honorer les divinités. ²³ En effet, en parcourant les rues de votre ville et en examinant vos monuments sacrés, j'ai même découvert un autel qui porte cette inscription : A un dieu inconnu^[e]. Ce que vous révérez ainsi sans le connaître, je viens vous l'annoncer.

²⁴ Dieu, qui a créé l'univers et tout ce qui s'y trouve, et qui est le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite pas dans des temples bâtis de mains d'hommes. ²⁵ Il n'a pas besoin non plus d'être servi par des mains humaines, comme s'il lui manquait quelque chose. Au contraire, c'est lui qui donne à tous les êtres la vie, le souffle et toutes choses. ²⁶ A partir d'un seul homme, il a créé tous les peuples pour qu'ils habitent toute la surface de la terre ; il a fixé des périodes déterminées et établi les limites de leurs domaines. ²⁷ Par tout cela, Dieu invitait les hommes à le chercher, et à

le trouver, peut-être, comme à tâtons, lui qui n'est pas loin de chacun de nous. ²⁸ En effet, « c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être », comme l'ont aussi affirmé certains de vos poètes, car « nous sommes ses enfants »^[f].

²⁹ Ainsi, puisque nous sommes ses enfants, nous ne devons pas imaginer la moindre ressemblance entre la divinité et ces idoles en or, en argent ou en marbre que peuvent produire l'art ou l'imagination des hommes. ³⁰ Or Dieu ne tient plus compte des temps où les hommes ne le connaissaient pas. Aujourd'hui, il leur annonce à tous, et partout, qu'ils doivent changer. ³¹ Car il a fixé un jour où il jugera le monde entier en toute justice, par un homme qu'il a désigné pour cela, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant.

³² Lorsqu'ils entendirent parler de résurrection, les uns se moquèrent de Paul, et les autres lui dirent : Nous t'écouterons là-dessus une autre fois.

³³ C'est ainsi que Paul se retira de leur assemblée.

³⁴ Cependant, quelques auditeurs se joignirent à lui et devinrent croyants, en particulier Denys, un membre de l'Aréopage, une femme nommée Damaris, et d'autres avec eux.

^a 17:18 Représentants des deux principales écoles philosophiques du temps. Les épicuriens préconisaient la jouissance modérée, les stoïciens l'effort et la fermeté face à la souffrance.

^b 17:18 La « résurrection » : en grec le nom féminin anastasis était compris par les auditeurs de Paul comme étant le nom d'une divinité féminine associée à Jésus.

^c 17:19 l'Aréopage : colline dominant Athènes où se réunissait autrefois le conseil de la ville. Ce nom en vint à désigner le conseil lui-même.

^d 17:22 Autre traduction : devant.

^e 17:23 Afin d'éviter de mécontenter une divinité à laquelle ils auraient oublié d'ériger un monument, les Athéniens avaient eu l'idée de construire cet autel.

^f 17:28 Citations libres de deux poètes grecs : Epiménide et Aratos.

Introduction

- ☐ Quelle est la personne qui, selon vous, a eu le plus d'impact sur votre vie en termes d'enseignement, en dehors des auteurs bibliques ?

Exploration

1. La société athénienne de l'époque se caractérisait par sa dévotion aux dieux du panthéon grec. Il s'agit bien d'idolâtrie. Toutefois, dans un sens plus large, on peut définir l'idolâtrie comme le fait de donner la plus grande partie de sa loyauté et de sa dévotion à quelqu'un ou à quelque chose d'autre que le vrai Dieu, parce que l'on considère que cette personne ou cette chose a une valeur suprême. Autrement dit, une idole, c'est ce qui prend la première place dans notre cœur et notre vie, à l'exception de Dieu.

D'après cette définition, quelles sont les idoles dans notre société ?

2. De quelle manière Dieu désire-t-il être adoré ? (Voir Marc 12:28-30.)
Trouve-t-il acceptable qu'on l'adore comme un simple *dieu* parmi d'autres ? (Voir Ex. 23:13, Dt. 16:21-22 et És. 42:8.)

3. Comment sait-on ce qu'une personne *adore* ?

4. Quelle est la réaction de Paul face à l'idolâtrie des Athéniens ?

5. Qu'arrivera-t-il à ceux qui persistent à adorer toute chose qui n'est pas Dieu ?

6. Dans son discours à l'Aréopage, Paul aborde plusieurs idées fausses concernant Dieu.
Dans l'espace ci-dessous, identifiez ces idées fausses et les vérités qui leur sont associées.

Idée fausse	Vérité
v. 24	
v. 25	
v. 29	

Mise en application

- | | |
|--|--|
| ☐ Adorez-vous le Dieu de la Bible ou un dieu sorti de votre imagination ? En êtes-vous sûr(s) ? | ☐ Existe-t-il une chose dans votre vie à laquelle vous accordez le genre de dévotion qui devrait uniquement être réservée à Dieu ? Si oui, qu'allez-vous faire à ce sujet ? |
| ☐ Vous arrive-t-il d'essayer de contrôler ou de manipuler Dieu ? | |

Commentaire

v. 16 – L'indignation de Paul face à l'idolâtrie des Athéniens est une réaction non seulement aux statues des dieux grecs qui jonchent la ville, mais également aux nombreux temples érigés en leur honneur, chacun doté de ses propres prêtres et cérémonies. Ce qui rendait le culte des idoles si répandu et insidieux, c'est que ce culte existait dans tous les aspects de la vie athénienne : à chaque commerce et à chaque activité humaine était attribuée une idole protectrice à qui l'on faisait des offrandes et dont on attendait les bienfaits. La ville comptait un certain nombre de temples dédiés à *Héphaïstos* (dieu du feu, des métaux et de la métallurgie), à *Athéna* (déesse de la sagesse et de la victoire) et à *Poséïdon* (dieu de la mer, des tremblements de terre et des chevaux). Rendre un culte à ces faux dieux faisait partie de la vie quotidienne et intervenait dans les affaires, le gouvernement et même le mariage et la famille. Par exemple, à la naissance d'un enfant, on organisait une cérémonie appelée *Amphidromie*, au cours de laquelle l'enfant était présenté aux dieux de la maison et recevait son nom. Les grandes fêtes civiques tournaient également autour des dieux, comme la *fête des panathénées* qui avait lieu annuellement en l'honneur de la déesse Athéna et pendant laquelle se déroulaient des concours de poésie, de musique, d'athlétisme et d'équitation. Le verbe grec *parôxuneto*, qui est traduit par l'expression « bouillir d'indignation », décrit le mélange de chagrin et de colère que Paul ressent en voyant ces personnes manifestement religieuses (v. 22) donner aux idoles l'honneur et la dévotion qui appartiennent à Dieu seul. Ce même terme grec est également employé dans la *Septante* (la traduction grecque de l'Ancien Testament utilisée à l'époque de Paul), pour décrire la colère de Dieu à l'égard de l'idolâtrie (Dt. 9:7, 18 et 22, Ps. 106:28-29 et És. 65:2-3).

v. 17 – Paul ne se contente pas d'être indigné par l'idolâtrie dont il est témoin ; il agit. Comme à son habitude, il se rend à la synagogue pour annoncer la Parole aux « Juifs et [aux] non-Juifs qui adoraient Dieu ». Toutefois, il va également sur la place publique et discute « chaque jour avec tous ceux qu'il rencontr[e] ». Cela n'a rien d'extraordinaire, l'Agora d'Athènes étant un lieu de commerce, mais aussi une sorte de forum de discussion en plein air où l'on vient promouvoir et débattre des idées (v. 21). D'ailleurs, plusieurs siècles avant Paul, le philosophe Socrate (469-399 av. J.-C.) y enseignait, engageant un dialogue avec quiconque souhaitait mettre ses enseignements à l'épreuve.

v. 18 – La réaction des philosophe (« *Qu'est-ce que cette pie bavarde peut bien vouloir dire ?* ») sous-entend que Paul n'emploie pas les raisonnements philosophiques ni les formes de discours auxquelles ils sont habitués, ce qui entraîne une certaine confusion. C'est pour cela qu'à leurs yeux, il semble dire n'importe quoi (voir 1 Co. 1:18-21 et 2:1-2, et 2 Co. 10:10).

v. 19-21 – L'*Aréopage*, organe administratif, semblable à un conseil d'anciens, avait une large autorité sur la vie des Athéniens, notamment en matière de religion, d'éducation et de moralité publique. Le lieu où ils se réunissaient traditionnellement avait également été baptisé « *Aréopage* ». Les Romains appelaient cet endroit « la colline de Mars » en raison de son lien avec Arès, le dieu grec de la guerre, dont l'équivalent dans le panthéon romain est Mars. Le terme peut donc faire référence soit au conseil, soit au lieu et – par *métonymie* – au conseil également. Les Athéniens étaient un peuple consacré à la recherche du savoir : à deux reprises dans ces versets, ils emploient le verbe grec *ginosko*, qui veut dire « savoir », pour demander une explication à Paul. Toutefois, comme la réponse de ce dernier l'indique, le véritable Dieu leur est « *inconnu* », ils le révèrent « *sans le connaître* » (v. 23 ; voir v. 30). Comme le dit Paul dans 2 Timothée, ces gens « *veulent toujours en savoir plus, mais ne sont jamais capables de parvenir à une pleine connaissance de la vérité* » (2 Tm. 3:7). Toutefois, Paul nous rappelle également que Dieu « *veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité* » (1 Tm. 2:4). C'est pourquoi le Seigneur leur envoie Paul pour leur annoncer la vérité le concernant (v. 23). Luc fait remarquer que les Athéniens « *pass[ent] le plus clair de leur temps à dire ou à écouter les dernières nouvelles* ». Les Athéniens ne sont pas uniques en cela ; 18 siècles plus tard, Henry David Thoreau écrit dans *Walden* : *Il est rare qu'un homme fasse une sieste d'une demi-heure après le dîner, mais lorsqu'il se réveille, il lève la tête et demande : « Quelles sont les nouvelles ? [...] Mais quelles nouvelles ? Ce qui importe véritablement, n'est-ce pas les vérités qui ne vieillissent jamais ! »*

v. 22-23 – Lorsque Paul leur dit : « *vous êtes, à tous égards, extrêmement soucieux d'honorer les divinités* », on ne sait pas exactement s'il s'agit d'un compliment, d'une manière d'établir un terrain d'entente avec son auditoire ou d'une critique ironique pour souligner que, malgré toute leur piété païenne, ils ignorent encore la vérité sur Dieu.

v. 24-25 – Paul fait ici deux remarques sur la véritable nature de Dieu, qu'il oppose aux fausses hypothèses de l'idolâtrie. Ces deux remarques déclarent l'indépendance souveraine de Dieu face aux tentatives des hommes de le contrôler ou de le manipuler. Premièrement, il « *n'habite pas dans des temples bâtis de mains d'hommes* » (voir 1 R. 8:27, 2 Ch. 2:6, És. 66:1-2 et Ac. 7:48-50). Nous ne pouvons donc pas contrôler où il se trouve en érigeant un temple en son nom et en y mettant des prêtres et des statues. Deuxièmement, il « *n'a pas besoin non plus d'être servi par des mains humaines, comme s'il lui manquait quelque chose* ». C'est nous, au contraire, qui dépendons de lui car : « *c'est lui qui donne à tous les êtres la vie, le souffle et toutes choses* » (voir Ps. 50:9-13; Né. 9:6 et És. 42:5).

v. 26 – En affirmant qu'« à partir d'un seul homme, [Dieu] a créé tous les peuples », Paul revendique une unité fondamentale entre tous les peuples, toutes les races et toutes les nations. En effet, nous descendons tous, quelle que soit notre origine ethnique ou nationale, d'un seul homme et d'une seule femme : Adam et Ève (Ge 2:4-5:32). Nous sommes littéralement tous membres d'une même famille, chaque personne ayant un lien de parenté avec l'autre. Cette idée était difficile à accepter pour les Grecs, qui se considéraient comme supérieurs aux autres races. C'est également une remontrance envers tous ceux qui, aujourd'hui, prétendent qu'une race est intrinsèquement supérieure à une autre.

Par ailleurs, les migrations des différents peuples sur la terre, la croissance et le déclin des nations au fil du temps ainsi que les contours de leurs frontières dépendent de l'administration souveraine de Dieu (voir Dt. 32:6-8, Dn. 2:20-21, Jb. 12:23 et Ps. 22:28, 47:8 et 82:8).

v. 27 – Le but de Dieu en créant l'humanité était relationnel ; il ne nous a pas créés simplement pour son divertissement ni comme une sorte d'expérience scientifique pendant laquelle il aurait été simple spectateur. Il nous a créés avec l'intention précise de se faire connaître à nous ; il désire qu'on le cherche et qu'on le trouve. La Bible nous promet que ceux qui chercheront Dieu le trouveront (Dt. 4:29, 1 Ch. 28:9, 2 Ch. 15:2, Pr. 8:17, Jr. 29:13, Mt. 7:7-8 et Lc. 11:9-10). Toutefois, comme Paul l'enseigne dans l'épître aux Romains, il n'y a pas une personne dans son état naturel – c'est-à-dire sans l'action du Saint-Esprit dans sa vie – qui cherche Dieu (Rm. 3:10-11 ; voir Ps. 14:1-3 et 53:1-3).

On pourrait considérer les paroles de Paul selon lesquelles Dieu « n'est pas loin de chacun de nous » comme une indication de la nature de Dieu, à savoir qu'il est omniprésent. Ou bien, ces paroles pourraient décrire la mesure dans laquelle Dieu est disposé à ce qu'on le trouve ; son envie, à tout moment, de répondre à ceux qui le cherchent vraiment.

v. 28 – L'affirmation selon laquelle « c'est en lui que nous avons la vie, le mouvement et l'être » exprime la facilité avec laquelle nous pouvons être reliés à Dieu. Il n'est pas nécessaire de se rendre dans un temple ou un autre lieu saint, car il est partout autour de nous (Jn. 4:19-24). Il nous suffit de tendre la main vers lui, où que nous soyons. La phrase « nous sommes ses enfants » est une citation d'un poète grec, Aratos de Soles, qui à l'origine adresse ces mots à Zeus. Toutefois, Paul adapte ce poème pour décrire la relation qui existe entre le vrai Dieu et sa création, l'humanité (Ge. 1:26-27).

v. 29 – La conclusion de Paul est simple : puisque nous sommes les enfants de Dieu, créés à son image (Ge. 1:26-27), nous ne devrions pas penser que le contraire est vrai, c'est-à-dire que le vrai Dieu est une chose que nous pouvons fabriquer avec des métaux ou de la pierre, ou que nous pouvons créer à partir de notre propre imagination.

v. 30 – Jadis, Dieu ne tenait pas compte de l'« ignorance » de ceux qui façonnaient leurs dieux avec de l'or, de l'argent et de la pierre (voir Ac. 14:16 ; voir aussi Rm. 3:25). Il ne punissait ni n'empêchait l'idolâtrie et, par conséquent, les idoles proliféraient dans le monde entier. Chaque peuple disposait de ses propres dieux, lesquels étaient représentés par des statues et des sculptures à leur effigie. Dans l'Ancien Testament, on les appelait, entre autres, Astarté, Baal, Kemosh, Dagôn et Molok. À l'époque du Nouveau Testament, les autels et les temples dédiés aux dieux des panthéons grec et romain foisonnaient dans le monde connu. Comme Paul l'écrit aux Romains : « au lieu d'adorer le Dieu immortel et glorieux, ils adorent des idoles, images d'hommes mortels, d'oiseaux, de quadrupèdes ou de reptiles » (Rm. 1:23). Aujourd'hui encore, les peuples du monde entier adorent une multitude de faux dieux. Face à tout cela, Dieu a fait preuve d'une grande tolérance et d'une grande patience. Cependant, avec la venue de Christ dans le monde ainsi que sa vie, sa mort, sa résurrection et son ascension au ciel, cette époque touche à sa fin. L'indulgence de Dieu prend fin et son jugement est imminent (v. 31). C'est pourquoi, « aujourd'hui, il leur annonce à tous, et partout, qu'ils doivent changer ». Notez qu'il ne s'agit pas simplement d'une invitation ou d'une demande ; il ne s'agit pas d'une option à laquelle réfléchir, mais d'un commandement auquel obéir. Notez également qu'il s'adresse « à tous et partout ». Autrement dit, quiconque – où qu'il se trouve dans le monde – adore un autre dieu doit se repentir de son idolâtrie et se tourner vers le seul vrai Dieu ; il n'y a pas d'exception. La mauvaise nouvelle, c'est que ceux qui ne le font pas seront jugés (voir Rm. 1:18-25). En revanche, la bonne nouvelle est que ceux qui répondent à l'appel à la repentance seront pardonnés et réconciliés avec Dieu, par l'intermédiaire de son Fils Jésus-Christ (voir 1 Th. 1:8-10).

v. 31 – Jésus est à la fois le Sauveur de celui qui se repend et se tourne vers lui et le Juge de celui qui ne le fait pas (Ac. 10:42, Rm. 14:9, 2 Co. 5:10, Jn. 5:22 et 5:27, 2 Tm. 4:1 et 4:8). Son pouvoir et son autorité en matière de jugement découlent de son identité de souverain qui règne sur toutes choses (voir Mt. 28:18, Ac. 2:32-36 et 1 Co. 15:20-25).

v. 32-34 – Les réactions à l'enseignement de Paul varient. Certains se moquent ; leur savoir et leur érudition ne les ont pas rendus sages ni perspicaces, mais simplement arrogants. L'idée de la résurrection leur paraît ridicule et ils la rejettent d'emblée. D'autres sont peu convaincus, mais ouverts d'esprit et désireux d'en savoir plus. Peut-être Dieu œuvre-t-il dans leurs cœurs et finira-t-il par faire fructifier cette semence de l'Évangile. Enfin, même à Athènes – ville sophistiquée, savante, urbaine et sceptique –, certains sont convaincus et croient.

Module 18 – Corinthe et Éphèse

Actes 18:1–19:7

Texte

¹ Après cela, Paul partit d'Athènes et se rendit à Corinthe^[a]. ² Il y fit la connaissance d'un Juif nommé Aquilas, originaire du Pont^[b], qui venait d'arriver d'Italie avec sa femme Priscille^[c], car tous les Juifs avaient été expulsés de Rome par un décret de l'empereur Claude^[d]. Paul se lia avec eux. ³ Comme il avait le même métier qu'eux – ils fabriquaient des toiles de tente – il logea chez eux et ils travaillèrent ensemble. ⁴ Chaque sabbat, Paul prenait la parole dans la synagogue et cherchait à convaincre les Juifs et les Grecs.

⁵ Quand Silas et Timothée arrivèrent de Macédoine, il consacra tout son temps à annoncer la Parole^[e]. Il rendait témoignage aux Juifs que Jésus est le Messie. ⁶ Mais ceux-ci s'opposaient à lui et l'injuriaient. Aussi il secoua contre eux la poussière de ses vêtements et leur dit : Si vous êtes perdus, ce sera uniquement de votre faute. Je n'en porte pas la responsabilité. A partir de maintenant, j'irai vers les non-Juifs.

⁷ Il partit de là et se rendit chez un certain Titius Justus. C'était un non-Juif qui adorait Dieu, et sa maison était juste à côté de la synagogue.

⁸ Crispus, le chef de la synagogue, crut au Seigneur ainsi que toute sa famille. Beaucoup de Corinthiens qui écoutaient Paul crurent aussi et furent baptisés.

⁹ Une nuit, le Seigneur lui-même parla à Paul dans une vision : N'aie pas peur, lui dit-il, parle et ne te tais pas, ¹⁰ je suis avec toi. Personne ne pourra s'attaquer à toi pour te faire du mal, car il y a dans cette ville un peuple nombreux qui m'appartient. ¹¹ Alors Paul se fixa à Corinthe et, pendant un an et demi, y enseigna la Parole de Dieu.

¹² A l'époque où Gallion^[f] était gouverneur de la province d'Achaïe, les Juifs se mirent d'accord pour se saisir de Paul et ils l'amènèrent devant le tribunal. ¹³ Là, ils l'accusèrent ainsi : Cet homme cherche à persuader les gens de servir et d'adorer Dieu d'une façon contraire à la loi^[g].

¹⁴ Paul se préparait à répondre, quand Gallion dit aux Juifs : Ecoutez-moi, ô Juifs, s'il s'agissait d'un délit ou de quelque méfait punissable, j'examinerais votre plainte comme il convient. ¹⁵ Mais puisqu'il s'agit de discussions sur des mots, sur des noms, et sur votre loi particulière, cela vous regarde ; je ne veux pas en être juge. ¹⁶ Là-dessus, il les renvoya du tribunal.

¹⁷ Alors la foule s'en prit à Sosthène, le chef de la synagogue, et le roua de coups devant le tribunal, sans que Gallion s'en mette en peine.

¹⁸ Après cet incident, Paul resta à Corinthe le temps qui lui parut nécessaire, puis il prit congé des frères et s'embarqua pour la Syrie,

emmenant avec lui Priscille et Aquilas. Avant de quitter le port de Cenchrées^[h], Paul se fit raser la tête car il avait fait un vœu^[i]. ¹⁹ Ils arrivèrent à Ephèse, où Paul laissa ses compagnons. Quant à lui, il se rendit à la synagogue pour y discuter avec les Juifs. ²⁰ Ceux-ci l'invitèrent à prolonger son séjour, mais il refusa. ²¹ En les quittant il leur dit toutefois : Je reviendrai vous voir une autre fois, s'il plaît à Dieu. Il repartit donc d'Ephèse par mer. ²² Il débarqua à Césarée et, de là, il monta à Jérusalem^[j] où il alla saluer l'Eglise. Puis il redescendit à Antioche.

²³ Après y avoir passé un certain temps, il repartit et parcourut de lieu en lieu la région galate de la Phrygie^[k], en affermissant tous les disciples dans la foi.

²⁴ Un Juif nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, était arrivé à Ephèse. C'était un homme très éloquent, qui connaissait très bien les Ecritures. ²⁵ Il avait été instruit de la Voie du Seigneur et parlait avec enthousiasme de Jésus. L'enseignement qu'il apportait sur lui était d'une grande exactitude. Mais il ne connaissait que le baptême de Jean. ²⁶ Il se mit donc à parler avec assurance dans la synagogue. Quand Priscille et Aquilas l'eurent entendu, ils le prirent avec eux et lui expliquèrent plus précisément la Voie de Dieu.

²⁷ Comme il avait l'intention de se rendre en Achaïe, les frères l'y encouragèrent vivement et écrivirent aux disciples de Corinthe de lui faire bon accueil. Dès son arrivée là-bas, il fut, par la grâce de Dieu, d'un grand secours pour les croyants, ²⁸ car il réfutait avec vigueur, en public, les arguments des Juifs, et démontrait par les Ecritures que Jésus est le Messie.

¹ Pendant qu'Apollos se trouvait à Corinthe, Paul, après avoir traversé la région montagneuse d'Asie Mineure, descendit à Ephèse. Il y rencontra un petit groupe de disciples et leur demanda : ² Avez-vous reçu le Saint-Esprit quand vous êtes devenus croyants ? Ils lui répondirent : Nous n'avons même pas entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit.

³ – Quel baptême avez-vous donc reçu ? poursuivit Paul.

– Celui de Jean-Baptiste, lui répondirent-ils.

⁴ – Oui, reprit Paul, Jean baptisait les Israélites en signe d'un profond changement, mais il leur disait aussi de croire en celui qui viendrait après lui, c'est-à-dire en Jésus. ⁵ Après avoir entendu cela, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. ⁶ Paul leur imposa les mains et le Saint-Esprit descendit sur eux : ils se mirent à parler dans diverses langues et à prophétiser. ⁷ Il y avait là environ douze hommes.

^a 18:1 Corinthe : capitale de la province d'Achaïe, au sud de la Grèce. Ville très peuplée (700 000 habitants, selon certaines estimations), célèbre dans toute l'Antiquité pour la vie dissolue de ses habitants.

^b 18:2 Le Pont : province au sud-est de la mer Noire, donc au nord de l'Asie Mineure.

^c 18:2 Priscille : diminutif de Prisca (2 Tm 4:19).

^d 18:2 Claude : voir note 11:28. Le décret dont il est question date de l'an 49 ou 50.

^e 18:5 Voir 17:15 ; 1 Th 3:1, 6. Paul a pu se consacrer entièrement à l'annonce de la Parole parce que les Philippiens lui ont fait parvenir de quoi pourvoir à ses besoins (Ph 4:16).

^f 18.12 D'après une inscription de l'époque, Gallion fut en fonction à Corinthe de mai 51 à mai 52 (ou 52-53).

^g 18:13 La loi romaine accordait au judaïsme le statut de « religion autorisée ». Les Juifs accusent Paul d'introduire une nouvelle religion : un crime considéré comme capital. Gallion a pu comprendre : contraire à la Loi juive (v. 15).

^h 18:18 Corinthe était desservie par deux ports. Cenchrées se trouvait à l'est, sur la mer Egée.

ⁱ 18:18 Selon la pratique de la consécration par vœu (Nb 6:1-21), on ne se faisait pas couper les cheveux pendant la durée du vœu (voir Ac 21.24).

^j 18:22 Le texte a seulement : Il monta, ce qui, dans ce contexte, signifie : se rendre à Jérusalem.

^k 18:23 Autre traduction : parcourut successivement les régions de la Galatie et de la Phrygie.

Introduction

- ☐ Qui vous a personnellement encouragé(e) à persévérer quand vous avez rencontré des difficultés ? Quel en a été le résultat ?

Exploration

1. Dans ce passage, de quelle manière emploie-t-on la raison et la persuasion aux fins d'évangélisation ? (18:4 et 19:25-28.)

2. Est-ce suffisant pour amener quelqu'un à la foi ? Que faut-il d'autre ? (v. 27 ; Ac. 16:14 et 26:28-29)

3. Que pensez-vous de la réaction de Paul dans Actes 18:5-7 ? Devrions-nous l'imiter ? Motivez votre réponse.

4. Comment décririez-vous le rôle de Priscille dans ce passage ? (Voir également Rm. 16:3, 1 Co. 16:19 et 2 Tm. 4:19). Cela vous surprend-il ?

5. Pour quelle raison Paul fabrique des toiles de tente à Corinthe (18:1-3 ; voir 1 Co. 9:1-18) ? Quand cela va-t-il changer ? (18:5 ; voir 2 Co. 11:7-9)

6. Est-ce là un modèle universel pour les missionnaire et les pasteurs chrétiens ? Motivez votre réponse.

7. Quelle est l'attitude de Priscille et Aquilas envers Apollos, qui est un orateur puissant et possède une bonne éducation, mais dont ils considèrent la théologie incomplète ? Faut-il suivre leur exemple ? Motivez votre réponse.

Mise en application

- ☐ Quels types de ministère sont exercés dans ce passage et par quels types de personne ?
Auxquels d'entre eux vous identifiez-vous ?
- ☐ D'après vous, dans quel(s) événement(s)
l'action souveraine de Dieu est-elle à l'œuvre
dans ce passage ?

Commentaire

v. 1 – Le deuxième voyage missionnaire de Paul, qui avait démarré dans Actes 15:36-41, amène à présent ce dernier à Corinthe, un trajet de 60 km depuis Athènes par voie terrestre. À cet époque, Corinthe est la capitale de la province romaine de l'Achaïe. Elle est située sur un isthme, c'est-à-dire une étroite bande de terre reliant la Grèce continentale à la péninsule du Péloponnèse. Il s'y trouve deux ports : l'un donnant sur le golfe de Corinthe et la mer Ionienne à l'ouest, l'autre sur le golfe Saronique et la mer Égée à l'est. Sa situation centrale sur les routes commerciales terrestres et maritimes et son statut de capitale provinciale en font une ville cosmopolite et prospère.

v. 2 – Le récit de Luc ne précise pas comment Paul a rencontré Aquilas et Priscille. Comme rien n'est dit sur leur conversion, il est probable qu'ils étaient déjà disciples de Jésus, peut-être après avoir été exposés à l'Évangile à Rome. Ils avaient été contraints de quitter cette ville sur ordre de l'empereur Claude vers l'an 49 ; l'historien romain Suétone raconte que celui-ci avait ordonné l'expulsion de tous les Juifs de Rome en raison de conflits au sujet d'un dénommé *Chrestus*. Il pourrait s'agir d'une faute d'orthographe du nom « Christus », indiquant des divisions au sein de la communauté juive au sujet de Jésus, ou de quelqu'un d'autre, car *Chrestus* était un nom assez courant.

v. 3-5 – Le fait que Paul travaille (il fabrique des toiles de tentes) est conforme à la pratique des rabbins de l'époque, qui subvenaient généralement à leurs besoins en exerçant un métier ou une activité professionnelle. À l'inverse, les philosophes et les maîtres grecs recevaient une rémunération de leurs étudiants, les Grecs considérant le travail manuel comme un signe d'infériorité. C'est pourquoi les Grecs de classe supérieure méprisent Paul. Les faux apôtres de Corinthe ont d'ailleurs exploité cette situation, prétendant que Paul et son enseignement avaient peu de valeur car il prêchait gratuitement (2 Co. 11:5-13).

D'après Paul, bien qu'il soit en droit de recevoir une rémunération pour son travail de missionnaire (1 Co. 9:3-14 et Ga. 6:6), il choisit d'y renoncer afin de ne pas être accusé de convoitise et que la nécessité de subvenir à ses besoins ne soit pas un fardeau pour l'Église (Ac. 20:33-35, 1 Co. 4:12, 9:12 et 15-18, 1 Th. 2:8-9 et 2 Th. 3:7-8).

Toutefois, il ne s'agit pas là d'une règle intangible : Paul a parfois accepté un soutien financier, mais pas de la part des personnes qu'il enseignait à ce moment-là. C'est probablement la raison pour laquelle il peut se consacrer exclusivement à la prédication lorsque Silas et Timothée arrivent à Corinthe : ces derniers apportent les dons des croyants de Macédoine (2 Co. 11:8-9 ; voir Ph. 4:15-18).

v. 6 – Face au rejet de l'Évangile par les Athéniens de confession juive, Paul réagit de trois manières : Premièrement, « *il secoue[e] contre eux la poussière de ses vêtements* ». Ce geste, semblable au fait de secouer la poussière de ses pieds, est destiné à témoigner contre eux ; c'est une manière publique

de supprimer toute trace de lien avec ceux qui s'étaient placés sous le jugement de Dieu (voir Mt. 10:14-15, Mc. 6:11, Lc. 9:5 et 10:10-12, et Ac. 13:50-51). Deuxièmement, il déclare qu'il a rempli son obligation de les avertir et qu'il n'est donc pas responsable du sort qui les attend (voir Éz. 33:1-9 et Ac. 20:26-27). Et, troisièmement, il annonce qu'il renonce désormais à évangéliser les Juifs dans ce lieu et qu'il s'adressera plutôt aux non-Juifs. Il ne s'agit pas d'un abandon définitif ou complet de son ministère auprès des Juifs ; Paul recommence à prêcher dans la synagogue lorsqu'il arrive à Éphèse (v. 19).

v. 7-8 – Bien que Paul ne s'adresse plus aux Juifs dans la synagogue, il ne s'en éloigne pas trop ; en effet, « *il se rend[...]* chez un certain *Titius Justus. C'était un non-Juif qui adorait Dieu, et sa maison était juste à côté de la synagogue* ». À partir de cette base, il continue à récolter des fruits parmi les Juifs et les païens, y compris « *le chef de la synagogue [...]* ainsi que toute sa famille ».

v. 9-11 – Bien que Paul ait cessé toute confrontation directe avec ses adversaires juifs, l'antagonisme de ces derniers ne diminue pas ; il s'intensifie au contraire, comme le montre le fait qu'ils font appel aux autorités civiles (v. 12-13). Il est donc nécessaire que le Seigneur fortifie Paul dans sa détermination et qu'il lui précise qu'il doit poursuivre à Corinthe, plutôt que d'aller exercer son ministère ailleurs, comme c'était le cas auparavant lorsqu'une forte opposition se manifestait (Ac. 13:49-51, 14:4-7, 14:19-20, 17:5-10 et 17:13-15). Pour ce faire, le Seigneur assure Paul de sa présence (« *Je suis avec toi* »), de sa protection (« *personne ne pourra s'attaquer à toi pour te faire du mal* ») et de ses provisions (« *il y a dans cette ville un peuple nombreux qui m'appartient* »). En conséquence, Paul n'est pas contraint de quitter Corinthe et il continue à y enseigner pendant un an et demi. Lorsque Christ annonce : « *il y a dans cette ville un peuple nombreux qui m'appartient* », il ne fait pas référence à des personnes secrètement chrétiennes. Il s'agit plutôt d'une promesse indiquant que les efforts de Paul seraient productifs à Corinthe et l'assurance que nombreux étaient ceux que Dieu avait choisis pour la vie éternelle et qui viendraient à la foi grâce au fidèle travail de Paul (voir Ac. 13:48).

v. 12-13 – Comme à Philippes (16:19-24) et à Thessalonique (17:5-9), Paul est traduit devant un tribunal romain et accusé. Dans le premier cas, le crime présumé avait été d'avoir encouragé une conduite interdite par la loi romaine ; dans le second, d'avoir agi « *contre les édits de César* » en prétendant qu'il y avait « *un autre roi, nommé Jésus* ». Toutefois, ici, l'accusation n'est pas de nature civile mais religieuse ; ils affirment que Paul « *cherche à persuader les gens de servir et d'adorer Dieu d'une façon contraire à la loi* » des Juifs (voir v. 15).

v. 14-17 – Bien que Paul soit prêt à défendre ses actes et ses paroles (voir Ac. 22:1, 24:10, 25:8 et 26:1-2), Gallion l'interrompt : les détails du litige ne l'intéressent pas et il ne souhaite pas arbitrer de conflit portant sur la loi juive. Le fait que Gallion s'adresse aux Juifs avec mépris, qu'il les chasse activement et qu'il assiste impassiblement à l'agression du chef de la synagogue laisse supposer une hostilité générale à leur égard.

v. 18 – Nous n'avons pas d'explication sur la raison pour laquelle Paul décide de se faire couper les cheveux ; on ne sait pas, par exemple, si son vœu est une expression de gratitude pour la protection dont il a bénéficié ou s'il s'agit pour lui de recevoir une future bénédiction, comme celle de voyager en toute sécurité. La conclusion que nous pouvons toutefois tirer, c'est que Paul ne considère pas qu'observer cette coutume religieuse juive est contraire à sa foi chrétienne (voir 1 Co. 9:19-23).

v. 19-22 – Dans ces versets, nous n'avons guère plus qu'un compte-rendu des déplacements de Paul, sans que l'on sache ce qui le motive. Par exemple, pourquoi il quitte Éphèse si peu de temps après son arrivée, ou pourquoi il laisse Priscille et Aquilas sur place tandis qu'il se rend à Jérusalem. Cependant, on peut raisonnablement en déduire qu'il souhaite qu'ils poursuivent le ministère sur place et qu'il les considère capables de s'en charger sans sa supervision directe (voir 18:24-28 et 1 Co. 16:19).

Notez que Paul ne reçoit pas de directives spécifiques sur les détails de son voyage ni d'indications préalables pour tous les événements à venir : sa promesse de retour n'est pas ferme, mais dépend de la volonté de Dieu (voir 1 Co. 4:19; 16:7). Notez également que Paul ne considère pas les souhaits d'autrui comme étant une indication claire de la volonté de Dieu ni comme l'obligeant à quoi que ce soit ; il se sent libre de refuser lorsque les Juifs d'Éphèse lui demandent de rester plus longtemps avec eux, même si cette voie aurait pu lui offrir un ministère fructueux (à comparer avec Ac. 21:10-14).

v. 23 – Ce verset marque le début du troisième voyage missionnaire de Paul, qu'il commence en rendant visite aux églises formées lors de son premier voyage pour les fortifier.

v. 24-25 – Le fait qu'Apollos « *avait été instruit de la Voie du Seigneur* » et qu'il apporte un « *enseignement [...] d'une grande exactitude* » sur Jésus, sous-entend qu'il est déjà disciple de Christ quand Priscille et Aquilas le rencontrent. Par ailleurs, l'*enthousiasme* et l'*assurance* (v. 26) avec lesquels il s'exprime laissent supposer qu'il est guidé par le Saint-Esprit (voir Ac. 4:8, 29 et 31, 6:10, 9:28, 13:9-10 et 14:3). Toutefois, il ne connaît que le baptême de Jean. Ce baptême était un signe de repentance et d'anticipation – plutôt qu'une foi explicite en Christ, le Sauveur ressuscité – et avait été remplacé par le baptême de Christ (Lc. 3:16, Jn. 3:22-30, Ac. 1:5 et 11:15-16).

v. 26 – Nous avons, dans ce verset, trois exemples qui méritent d'être imités. Tout d'abord, Apollos parle « *avec assurance dans la synagogue* ». Les défenseurs tièdes ne sont pas utiles au christianisme (voir Ap. 3:15-16). Ensuite, bien qu'il enseigne avec une « *grande exactitude* » (v. 25), sa théologie est incomplète, c'est pourquoi Priscille et Aquilas le prennent avec eux pour « *lui expliqu[er] plus précisément la Voie de Dieu* ». En d'autres termes, plutôt que de le reprendre en public, ils trouvent le moyen de le corriger de manière discrète. Enfin, bien qu'Apollos soit « *un homme très éloquent, qui connaît très bien les Écritures* », il n'est pas trop orgueilleux pour recevoir un enseignement : le récit sous-entend qu'il accepte la correction proposée par Priscille et Aquilas.

v. 27-28 – Lorsque Paul s'adresse à des Grecs qui ne connaissent pas ou n'acceptent pas les Écritures hébraïques, il leur présente des principes élémentaires et des vérités communément admises (Ac. 17:18-34). Tandis que, lorsqu'Apollos s'adresse à des Juifs qui maîtrisent les Écritures, il appuie ses arguments sur celles-ci. Notez qu'il part du principe que ces Juifs sont capables d'arriver à la foi au moyen de la raison : il *enseigne* (v. 25), il *réfute* et il *démontre* – tout autant d'activités intellectuelles (voir également 18:4). Notez également que son éducation et son savoir sont considérés comme avantageux pour l'œuvre d'évangélisation (v. 24).

v. 1-4 – La rencontre de Paul avec ces « *disciples* » illustre le fait que toutes les marches spirituelles ne suivent pas le même modèle. Ils ont manifestement entendu, d'une manière ou d'une autre, l'enseignement de Jean-Baptiste et ils tentent de le suivre du mieux qu'ils le peuvent. Il leur manque toutefois des connaissances. Ils ne savent rien de l'Esprit Saint, dont Jean et Jésus ont tous deux parlé. Paul doit même les informer que Jésus est celui dont Jean a prophétisé l'avènement (v. 4). Il est donc raisonnable de conclure que ces hommes sont soit « *disciples* » de Jean (voir Lc. 5:33, 7:18 et 11:1) soit disciples de Jésus dont ils ne comprenaient que vaguement l'identité et les œuvres. Leur situation est différente de celle d'Apollos qui, lui aussi, « *ne connaissait que le baptême de Jean* », mais qui néanmoins « *avait été instruit de la Voie du Seigneur* » et « *apportait sur lui [un enseignement] d'une grande exactitude* ».

v. 5-7 – La question de Paul : « *Avez-vous reçu le Saint-Esprit quand vous êtes devenus croyants* » (v. 2) est de nature diagnostique : il cherche à discerner leur état spirituel. Cette question sous-entend que le Saint-Esprit descend normalement sur le croyant au moment où il parvient à la foi, bien que l'on trouve dans Actes plusieurs exemples dans lesquels la foi, le baptême et le don du Saint-Esprit se produisent dans un ordre différent. En répondant pas la négative, ils montrent que leur foi repose sur une fondation inadéquate et qu'ils ont besoin de faire un pas de plus, c'est-à-dire d'accepter Jésus et d'être baptisés en son nom.

Module 19 – Soulèvement à Éphèse

Actes 19:8–20:12

Texte

⁸ Paul se rendit ensuite à la synagogue où, pendant trois mois, il prit la parole avec une grande assurance ; il y parlait du royaume de Dieu et s'efforçait de convaincre ses auditeurs.

⁹ Mais un certain nombre de Juifs s'endurcissaient et refusaient de se laisser convaincre : en pleine assemblée, ils tinrent des propos méprisants au sujet de la Voie du Seigneur. Alors Paul se sépara d'eux et prit à part les disciples qu'il continua d'enseigner tous les jours dans l'école d'un nommé Tyrannus^[a].

¹⁰ Cela dura deux ans, si bien que tous les habitants de la province d'Asie, tant Juifs que Grecs, entendirent la Parole du Seigneur. ¹¹ Dieu faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul. ¹² On allait jusqu'à prendre des mouchoirs ou du linge qu'il avait touchés pour les appliquer aux malades. Ceux-ci guérissaient et les mauvais esprits s'enfuyaient.

¹³ Quelques Juifs, qui allaient de lieu en lieu pour chasser les démons, voulurent alors invoquer, eux aussi, le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient sous l'emprise d'esprits mauvais.

– Par le nom de ce Jésus que Paul annonce, disaient-ils, je vous ordonne de sortir.

¹⁴ Ceux qui agissaient ainsi étaient les sept fils d'un certain Scéva, un chef des prêtres juifs. ¹⁵ Mais l'esprit mauvais leur répondit : Jésus ? Je le connais. Paul, je sais qui c'est. Mais vous, qui êtes-vous ? ¹⁶ Là-dessus, l'homme qui avait en lui le mauvais esprit se jeta sur eux, les maîtrisa et les malmena avec une telle violence qu'ils s'enfuirent de la maison, les vêtements en lambeaux, et couverts de blessures.

¹⁷ Cet incident fut connu de tous les habitants d'Ephèse. Juifs et Grecs furent tous saisis de crainte, et le nom du Seigneur Jésus fut l'objet d'un grand respect. ¹⁸ Beaucoup de ceux qui étaient devenus croyants venaient avouer et déclarer publiquement les pratiques auxquelles ils s'étaient livrés. ¹⁹ Et beaucoup de ceux qui avaient exercé la magie apportèrent leurs livres de sorcellerie, les mirent en tas et les firent brûler aux yeux de tous. Leur valeur fut estimée à cinquante mille pièces d'argent^[b]. ²⁰ C'est ainsi que la Parole du Seigneur se répandait de plus en plus, grâce à la puissance du Seigneur^[c].

²¹ Après ces événements, Paul, poussé par l'Esprit^[d], décida de se rendre à Jérusalem en passant par la Macédoine et l'Achaïe.

– Après avoir été là-bas, dit-il, il faudra que je me rende aussi à Rome. ²² Il envoya deux de ses collaborateurs, Timothée et Eraste, en Macédoine, et resta lui-même encore quelque temps dans la province d'Asie.

²³ A cette époque, la Voie du Seigneur fut l'occasion de troubles sérieux à Ephèse. ²⁴ Un bijoutier, nommé Démétrius, fabriquait de petits temples d'Artémis^[e] en argent et procurait aux artisans de sa corporation des gains considérables. ²⁵ Un jour, il les convoqua tous,

ainsi que les ouvriers qui vivaient de la même industrie. Il leur dit : Mes amis ! Vous savez bien que nous devons notre prospérité à l'exercice de notre métier. ²⁶ Or, vous voyez ce qui se passe – ou vous en entendez parler : non seulement à Ephèse, mais dans presque toute la province d'Asie, ce Paul a remué de grandes foules. Il les a persuadées que les divinités fabriquées par des hommes ne sont pas de vrais dieux. ²⁷ Ce n'est pas seulement notre corporation qui risque d'être discréditée, mais le temple de la grande déesse Artémis^[f] lui-même pourrait y perdre toute sa renommée. Toute l'Asie et le monde entier adore cette déesse et il n'en faudrait pas beaucoup pour qu'elle soit discréditée.

²⁸ A ces mots, les auditeurs devinrent furieux et se mirent à scander : Grande est l'Artémis d'Ephèse ! ²⁹ Bientôt, toute la ville fut en effervescence. On s'empara de Gaius et d'Aristarque, deux Macédoniens qui accompagnaient Paul dans son voyage, et l'on se précipita en foule au théâtre^[g].

³⁰ Paul voulait se présenter devant le peuple, mais les disciples l'en empêchèrent. ³¹ Et même quelques hauts fonctionnaires de la province^[h], qui le tenaient en amitié, lui firent parvenir un message pour lui recommander de ne pas se rendre au théâtre.

³² Cependant, l'assemblée se tenait dans la plus grande confusion. Les gens hurlaient, les uns criant telle chose, les autres telle autre, et la plupart ne savaient pas pourquoi ils étaient venus.

³³ Des gens de la foule expliquèrent l'affaire à un certain Alexandre, que les Juifs avaient poussé en avant. Alexandre fit signe de la main qu'il voulait s'adresser au peuple pour prendre la défense de ses coreligionnaires. ³⁴ Mais dès qu'on eut appris qu'il était Juif, tous se remirent à crier en chœur pendant près de deux heures : Grande est l'Artémis d'Ephèse !

³⁵ A la fin, le secrétaire de la ville parvint à calmer le peuple : Ephésiens, dit-il, quel homme au monde ignore que notre cité d'Ephèse est la gardienne du temple de la grande Artémis et de sa statue tombée du ciel ? ³⁶ C'est là un fait incontestable. Il faut donc vous calmer et ne rien faire d'irréfléchi. ³⁷ Vous avez amené ici ces hommes, mais ils n'ont commis aucun sacrilège dans le temple, ils n'ont dit aucun mal de notre déesse. ³⁸ Si donc Démétrius et les artisans de sa corporation ont des griefs contre quelqu'un, ils n'ont qu'à porter plainte en bonne et due forme ! Il y a des jours d'audience et des magistrats pour cela. ³⁹ Et si vous avez encore d'autres réclamations à formuler, on les examinera lors de l'assemblée légale. ⁴⁰ Mais nous risquons de nous faire accuser de révolte pour ce qui s'est passé aujourd'hui, car nous ne pourrions donner aucune raison pour expliquer cette manifestation. Là-dessus, il ordonna à l'assemblée de se disperser.

¹ Quand le tumulte se fut apaisé, Paul convoqua les disciples pour les encourager. Puis il prit congé d'eux et partit pour la Macédoine.

² En parcourant cette province, il eut de nombreuses occasions d'encourager les croyants. De là, il passa en Grèce ³ où il demeura trois mois. Au moment où il allait s'embarquer pour la Syrie, il apprit que les Juifs avaient formé un complot contre lui. Il décida alors de repasser par la Macédoine. ⁴ Ses compagnons^[j] étaient Sopater, fils de Pyrrhus, originaire de Bérée, Aristarque et Secundus de Thessalonique, Gaïus, de Derbé, Timothée, et enfin Tychique et Trophime de la province d'Asie. ⁵ Ils prirent les devants pour aller nous attendre à Troas. ⁶ Quant à nous, nous nous sommes embarqués à Philippi après la fête des Pains sans levain^[i] et, après une traversée de cinq jours, nous les avons rejoints à Troas où nous avons passé une semaine.

⁷ Le dimanche^[k], nous^[j] étions réunis pour rompre le pain^[m]. Comme il devait partir le lendemain, Paul s'entretenait avec les assistants et prolongea son discours jusque vers minuit.

⁸ Nous étions réunis à l'étage supérieur de la maison, éclairé par de nombreuses lampes. ⁹ Un jeune homme nommé Eutychus s'était assis sur le rebord de la fenêtre et, comme Paul prolongeait encore l'entretien, il s'endormit profondément. Soudain, dans son sommeil, il perdit l'équilibre et tomba du troisième étage. Quand on le releva, il était mort. ¹⁰ Paul descendit, se pencha vers lui^[n],

le prit dans ses bras et dit : Ne vous inquiétez pas ! Il est encore en vie. ¹¹ Il remonta, rompit le pain, mangea, et continua de parler jusqu'au point du jour. Puis il partit. ¹² Quant au jeune homme, il fut ramené chez lui indemne, au grand réconfort de tous.

^a 19:9 Certains manuscrits ajoutent : de 11 heures à 16 heures.

^b 19:19 On peut estimer la valeur totale de ces livres à l'équivalent de plus de cent cinquante années de travail d'un ouvrier de l'époque.

^c 19:20 Certains manuscrits ont : la Parole du Seigneur se répandait avec puissance.

^d 19:21 Autre traduction : en son for intérieur.

^e 19:24 Artémis était le nom grec d'une déesse orientale de la fertilité.

^f 19:27 Le temple d'Artémis a été classé parmi les sept merveilles du monde antique : il faisait 127 m sur 72 m, et avait cent colonnes.

^g 19:29 Les ruines de ce théâtre en ont révélé la grandeur : il comportait près de 26 000 places assises sur des gradins. Il servait aux jeux, aux représentations théâtrales et aux assemblées publiques.

^h 19:31 Il s'agit des asiarques, qui présidaient au culte provincial de l'empereur et de Rome.

ⁱ 20:4 Certains manuscrits ont : il avait pour l'accompagner jusque dans la province d'Asie.

^j 20:6 Voir Ex 12:14-20.

^k 20:7 Autre traduction : le samedi soir.

^l 20:7 nous : voir note 16:10.

^m 20:7 C'est-à-dire pour la cène, « le repas du Seigneur », qui se célébrait au cours d'un repas fraternel (voir 1 Co 11:18-34).

ⁿ 20:10 Autre traduction : se précipita vers lui.

Introduction

- ☐ Y a-t-il un endroit dans lequel vous n'êtes jamais allé, mais que vous aimeriez visiter ? Si oui, lequel ? Pourquoi cet endroit en particulier ?

Exploration

1. En matière de puissance spirituelle, quelles conclusions pouvons-nous tirer des exemples contrastés des miracles accomplis par Paul (19:11-12 et 20:10) et de l'expérience des sept fils de Scéva (19:13-16) ?

2. Pourquoi les gens réagissent-ils de la sorte (19:17-19) ?

3. Quels sont les allégations de Démétrius ? A-t-il raison ? (19:23-27)

4. D'après vous, qu'aurait dit Paul si on l'avait laissé s'adresser à la foule ? (19:30-31)

5. De quelle manière Dieu se sert-il des actes des non-croyants dans ce passage, pour faire avancer la cause de l'Évangile ?

Mise en application

☐ De nos jours, sur quoi les gens s'appuient-ils pour recevoir une puissance spirituelle, des bénédictions et une protection ?
Et vous, sur quoi vous appuyez-vous ?

☐ Lorsque Paul se rend en Macédoine, il s'attache prioritairement à encourager les croyants. Pensez-vous que cela soit également une priorité dans les églises d'aujourd'hui ?
Vous-mêmes, encouragez-vous vos frères et sœurs ?

Commentaire

v. 8-10 – Les Juifs d'Éphèse sont d'abord ouverts à la prédication de l'Évangile. Leur intérêt avait probablement continué à croître depuis la première visite de Paul, grâce au ministère d'Apollos et de Priscille et Aquilas (18:19-26), et Paul parvient à prêcher « *avec une grande assurance* » dans la synagogue, pendant trois mois. Toutefois, comme à Corinthe (18:1-7), une forte opposition finit par contraindre Paul à abandonner la synagogue et à chercher un autre lieu pour enseigner publiquement et évangéliser. Dans le cas présent, le nouveau site est un amphithéâtre qui appartient à un certain Tyrannus ou que celui-ci utilise pour enseigner. Ce changement s'avère bénéfique : Paul peut y enseigner « *tous les jours* » pendant deux ans et cet endroit permet à un large échantillon de la population d'avoir facilement accès à l'Évangile (ce qui présente des similitudes, de nos jours, avec les nouvelles églises qui se réunissent dans un cinéma ou un autre espace non traditionnel). Et c'est ainsi que la bonne nouvelle se propage, à tel point que « *tous les habitants de la province d'Asie, tant Juifs que Grecs, entendirent la Parole du Seigneur* ».

v. 11-12 – Nous pouvons faire deux observations concernant les guérisons et les exorcismes qui s'accomplissent par le bais des objets touchés par Paul. Tout d'abord, Luc précise que le pouvoir de guérison ne réside pas dans les objets eux-mêmes ; il ne s'agit pas d'amulettes magiques ni de talismans. Ce pouvoir ne provient pas non plus de Paul. Au contraire, c'est Dieu – par ces moyens – qui accomplit « *des miracles extraordinaires par les mains de Paul* ». Cela nous rappelle le pouvoir de guérison qui se manifestait à travers Pierre (Ac. 5:12-16) et Jésus (Lc. 6:19 et 8:43-48). En second lieu, Paul n'entreprend rien pour sanctifier ces objets dans le but de guérir ; les miracles sont simplement l'action de Dieu, indépendamment de toute action ou intention de la part de Paul.

v. 13-17 – L'expérience subie par les sept fils de Scéva indique que les œuvres accomplies par le biais de Paul ne relèvent pas de la *magie* (c'est-à-dire un pouvoir surnaturel qu'une personne peut exercer à sa guise). Et les paroles « au nom de Jésus » ne sont pas une incantation à déclamer pour manipuler les hommes ou les forces spirituels. Ces guérisons sont là des *miracles* que Dieu accomplit quand il le souhaite. La différence est la suivante : en tant qu'enfants de Dieu, nous pouvons prier et demander à celui-ci d'agir d'une manière qui nous semble bonne. Toutefois, il est souverain : nous ne pouvons pas le contraindre à agir au moyen de sorts, de rituels ou d'amulettes. Et même si nous le pouvions, nous ne le ferions pas, car le savoir et la sagesse de Dieu sont infiniment supérieurs aux nôtres (És. 40:13-14, És. 55:8-9 et Rm. 11:33-36). La magie sous toutes ses formes (divination, consultations d'augures, de devins ou de magiciens) est condamnée dans l'Ancien Testament (1 S. 15:23, 2 R. 21:6 et 2 Ch. 33:6 ; voir Ga. 5:20).

v. 18-20 – Lorsque la nouvelle de l'humiliation subie par les fils de Scéva se répand dans toute la ville, la réaction est spectaculaire. Réalisant que la puissance de Dieu est plus grande que la sorcellerie et que les pratiques occultes ne sont pas compatibles avec la foi chrétienne, beaucoup confessent avoir été impliqué dans ces choses et s'en détournent publiquement. La destruction de livres de grande valeur, probablement remplis de sorts et d'incantations secrètes, démontre l'engagement des croyants à ne plus faire confiance qu'à Christ et à renoncer à d'autres sources de pouvoir spirituel, de protection et de bénédiction.

v. 21-22 – C'est « *poussé par l'Esprit* » que Paul décide d'aller à Jérusalem ; cette décision ne se base donc pas seulement sur son propre jugement humain, mais sur l'impulsion de l'Esprit Saint (voir Ac. 13:2-4, 16:6-10 et 20:22-23). En précisant qu'il « faut » qu'il se rende à Rome, Paul confirme que c'est bien Dieu qui contrôle ses décisions. L'un des buts de cette visite est d'apporter une aide financière aux croyants de Rome, en leur remettant les fonds qui avaient été collectés auprès d'autres églises (voir Ac. 24:17, Rm. 15:25-31 et 1 Co. 16:1-4).

v. 23-25 – Lorsque les Grecs se tournent vers Christ, ils ne se contentent pas d'ajouter Jésus à leur panthéon de dieux. Ils abandonnent les autres divinités pour ne suivre que lui (voir Jn. 3:17-18, 8:12 et 14:6, et Ac. 4:12). C'est pourquoi ils n'achètent plus d'idoles en argent ni d'autres objets païens.

Ainsi, à Éphèse, la violente opposition à l'Évangile ne provient pas des Juifs, mais de ceux qui s'enrichissent par le culte d'Artémis. De plus, cette opposition est une réaction, non pas aux enseignements chrétiens, mais aux effets du christianisme sur l'économie locale.

v. 26-27 – Démétrius poursuit sa plaidoirie contre Paul, en y ajoutant comme argument la menace sur leur honneur et leur réputation. Si Paul continue de persuader « *de grandes foules* » que « *les divinités fabriquées par des hommes ne sont pas de vrais dieux* », alors non seulement leur métier de bijoutier serait discrédité, les idoles et autres objets religieux qu'ils façonnent étant dès lors considérés comme dénués de valeur spirituelle, mais le temple de la déesse Artémis et même celle-ci perdraient leur place d'honneur et de révérence parmi le peuple.

v. 28-29 – Artémis était la divinité centrale de la ville d'Éphèse. Vénérée comme une déesse-mère et honorée en tant que fondatrice et protectrice de la ville, son portrait était gravé sur les pièces de monnaie et figurait sur les documents officiels. Attenter à sa réputation serait perçue comme une menace pour la ville elle-même et pour ses citoyens. L'avertissement de Démétrius a donc l'effet escompté : il enrage la foule et provoque une émeute.

v. 30-31 – Plutôt que de chercher à fuir ou à éviter la polémique, Paul veut « *se présenter devant le peuple* ». Les propos de Démétrius étant essentiellement vrais, il est probable que Paul cherche non pas à réfuter ses arguments, mais à témoigner de la supériorité de Christ sur Artémis et sur tous les faux dieux. Toutefois, des voix plus méfiantes (et peut-être, dans cette situation, plus prudentes) se font entendre et persuadent ou empêchent Paul d'y aller. Le fait que des « *hauts fonctionnaires de la province* » font partie de ceux qui « *lui recommande[nt] de ne pas se rendre au théâtre* » souligne à quel point l'Évangile a déjà pénétré toutes les couches de la société éphésienne.

v. 32-34 – À ce stade-là, les Juifs s'empressent de présenter l'un des leurs, un certain Alexandre, pour « *prendre la défense de ses coreligionnaires* ». Dans ce contexte, il semble clair que leur objectif n'est pas de défendre Paul, mais plutôt de se défendre, eux, contre tout soupçon selon lequel, en tant que monothéistes, ils sont de mèche avec lui et profitent de la tolérance officielle dont ils jouissent pour saper la religion civile et l'ordre public. La réaction négative de la foule, laquelle est due au fait qu'Alexandre « *était juif* », montre que leur inquiétude est fondée.

v. 35-36 – Le secrétaire de la ville, un haut fonctionnaire, a laissé la foule scander son slogan de dévotion envers Artémis pendant deux heures (!). À présent, sentant que le moment est venu, il monte sur scène pour réprimer le soulèvement. Il leur dit tout d'abord que les inquiétudes de Démétrius sont exagérées et que ni Paul ni le christianisme ne menacent réellement la place d'honneur dont jouit Éphèse en tant que « *gardienne du temple de la grande Artémis* ». De notre point de vue, vingt siècles plus tard, nous pouvons constater que ce haut fonctionnaire sous-estimait clairement la *menace* identifiée par Démétrius.

v. 37-39 – Deuxièmement, d'un point de vue légal, leur soulèvement n'a aucun fondement, car aucune preuve indiquant que Paul ou ses compagnons ont – d'une manière ou d'une autre – manqué de respect à la déesse Artémis ou blasphémé contre elle, n'a été apportée. Cette remarque est vraie, mais là n'est pas la question : Si Démétrius met ses concitoyens en garde contre les conséquences que *subirait* le culte d'Artémis si l'Évangile continuait à se répandre, il ne prétend pas cependant qu'il y avait eu des attaques explicites contre le temple ou le nom de la déesse. À ce stade de la situation, le secrétaire de la ville poursuit son intervention en insistant sur le fait que s'ils souhaitent porter de telles accusations, ils doivent le faire de manière légale et en suivant la procédure régulière.

v. 40-41 – Dans son appel final, le secrétaire de la ville retourne la situation et menace implicitement la foule : si celle-ci ne se disperse pas, ceux qui ont incité et participé à ce rassemblement indiscipliné pourraient eux-mêmes se retrouver inculpés pour émeute par l'État romain.

v. 1-3 – Après une expérience aussi périlleuse, on pourrait s'attendre à ce que Paul fasse profil bas : malgré les paroles apaisantes du secrétaire de la ville, les tensions qui avaient conduit au soulèvement ne sont pas totalement ou définitivement apaisées, et de nouvelles attaques pourraient survenir à tout moment. Au lieu de cela, Paul rassemble les disciples et les encourage. Il continue ensuite à encourager d'autres croyants après son départ, « *en parcourant cette province* ». Le fait que Paul s'attache tant à encourager les églises souligne l'importance, dans le ministère, d'aborder non seulement les composantes cognitives de la foi, c'est-à-dire ce que nous pensons, croyons et comprenons, mais aussi les aspects affectifs : ce que nous apprécions, méprisons, aimons, haïssons et craignons ; ce qui nous donne de la joie, nous met en colère, nous inspire ou nous pousse à agir. Comme l'a écrit¹ Jonathan Edwards, évangéliste, pasteur et théologien américain du XVIII^e siècle : « La vraie religion est constituée, en grande partie, de saintes affections ».

v. 7 – Certains soutiennent que ce verset appuie l'établissement du dimanche comme jour de culte chrétien, puisque c'est un « *dimanche* » que les croyants sont « *réunis pour rompre le pain* » et que Paul prêche un sermon (relativement long). Toutefois, bien que les circonstances puissent être convaincantes, les preuves ne sont pas concluantes. Tout d'abord, le terme « *rompre le pain* » ne fait pas toujours référence à la prise de la Sainte-Cène (comme dans 1 Corinthiens 10:16) ; il s'agit simplement d'un terme exprimant le fait de prendre un repas ensemble, quelle qu'en soit l'occasion (voir Lc. 24:28-30, Ac. 2:42, Ac. 2:46 et Ac. 27:33-38). Par ailleurs, certains éléments qui permettraient d'identifier la Cène, comme le partage de la coupe (1 Co. 11:20, 23-26), ne sont pas mentionnés ici. Quant au sermon de Paul : celui-ci s'est adressé à des groupes de croyants en de nombreuses occasions, tous les jours de la semaine confondus. Dans le cas présent, il semblerait qu'ils se réunissent un dimanche pour partager un repas et écouter Paul enseigner, car lui et ses compagnons doivent s'en aller le jour suivant.

v. 8-12 – Parmi tous les « *miracles extraordinaires* » (19:11) accomplis par les mains de Paul, celui d'avoir ramené à la vie le jeune Eutychus est peut-être inclus dans le récit pour ses similitudes avec les œuvres des prophètes de l'Ancien Testament, Élie et Élisée (voir 1 R. 17:17-23 et 2 R. 4:32-35), indiquant qu'il s'agit bien de la même puissance et que celle-ci provient de Dieu. Il est difficile de déterminer ce qui est le plus remarquable ici : le fait que Paul accomplisse le miracle de ressusciter un homme d'entre les morts ou le fait que, ayant accompli ce miracle, il reprend simplement là où il s'était interrompu et « *continu[e] de parler jusqu'au point du jour* »

¹ Edwards, Jonathan. *Religious Affections*. Ed. John E. Smith. New Haven, CT: Yale University Press, 1959. The Works of Jonathan Edwards, Perry Miller, ed., p. 95.

Module 20 – Les adieux

Actes 20:13–21:16

Texte

¹³ Pour nous, nous avons pris les devants, et nous nous sommes embarqués sur un bateau qui nous a amenés à Assos, où nous devions prendre Paul, conformément à ce qu'il avait décidé. Car il voulait faire la route à pied jusque-là. ¹⁴ Quand il nous eut rejoints à Assos, nous avons repris la mer ensemble. Après une escale à Mytilène, ¹⁵ nous avons passé le lendemain au large de Chio. Le jour suivant, nous jetions l'ancre à Samos et, un jour plus tard^[a], nous abordions à Milet. ¹⁶ Paul avait, en effet, décidé de dépasser Ephèse sans s'y arrêter pour ne pas risquer de s'attarder dans la province d'Asie. Il se hâtait pour être à Jérusalem, si possible, le jour de la Pentecôte.

¹⁷ Pendant l'escale à Milet, il envoya quelqu'un à Ephèse pour demander aux responsables de l'Eglise de venir le rejoindre.

¹⁸ Quand ils furent arrivés auprès de lui, il leur dit : Vous savez comment je me suis comporté pendant tout le temps que j'ai passé parmi vous, depuis le jour de mon arrivée dans la province d'Asie. ¹⁹ J'ai servi le Seigneur en toute humilité, avec des larmes, au milieu d'épreuves suscitées par les complots des Juifs. ²⁰ Vous savez aussi que, sans rien vous cacher, je vous ai annoncé et enseigné tout ce qui pouvait vous être utile, soit publiquement, soit dans vos maisons. ²¹ Sans cesse, j'ai appelé Juifs et Grecs à se tourner vers Dieu et à croire en Jésus, notre Seigneur.

²² Et maintenant, me voici en route pour Jérusalem. L'Esprit m'y oblige, mais j'ignore ce qui m'y arrivera. ²³ Tout ce que je sais, c'est que le Saint-Esprit m'avertit de ville en ville que je dois m'attendre à être emprisonné et à connaître bien des souffrances. ²⁴ Ma vie m'importe peu, je ne lui accorde aucun prix ; mon but c'est d'aller jusqu'au bout de ma course et d'accomplir pleinement le service que le Seigneur m'a confié c'est-à-dire de proclamer l'Evangile, ce message de la grâce de Dieu.

²⁵ Et maintenant, je le sais : vous tous, au milieu de qui j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu, vous ne me reverrez plus. ²⁶ C'est pourquoi je vous le déclare solennellement aujourd'hui : je suis dégagé de toute responsabilité à votre égard, ²⁷ car je vous ai annoncé tout le plan de Dieu, sans rien passer sous silence. ²⁸ Veillez donc sur vous-mêmes et sur tout le troupeau de l'Eglise que le Saint-Esprit a confié à votre garde. Comme le berger le fait de son troupeau, prenez soin de l'Eglise de Dieu^[b] qu'il s'est acquise par son sacrifice. ²⁹ Je le sais : quand je ne serai plus là, des loups féroces se gliseront parmi vous, et ils seront sans pitié pour le troupeau. ³⁰ De vos propres rangs surgiront des hommes qui emploieront un langage mensonger pour se faire des disciples. ³¹ Soyez donc vigilants ! Rappelez-vous que, pendant trois années, la nuit comme le jour, je n'ai cessé de vous conseiller un à un, et parfois même avec larmes.

³² Et maintenant il ne me reste plus qu'à vous confier à Dieu et à sa Parole de grâce. Il a le pouvoir de vous faire grandir dans la foi et de vous assurer l'héritage qu'il vous réserve avec tous les membres de son peuple saint. ³³ Je n'ai désiré ni l'argent, ni l'or, ni les vêtements de personne. ³⁴ Regardez mes mains : ce sont elles, vous le savez bien, qui ont pourvu à mes besoins et à ceux de mes compagnons. ³⁵ Je vous ai montré partout et toujours qu'il faut travailler ainsi pour aider les pauvres. Souvenons-nous de ce que le Seigneur Jésus lui-même a dit : « Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir^[c]. »

³⁶ Après avoir ainsi parlé, Paul se mit à genoux et pria avec eux. ³⁷ Tous, alors, éclatèrent en sanglots et ils se jetaient au cou de Paul pour l'embrasser. ³⁸ Ce qui les affligeait surtout, c'était de l'avoir entendu dire qu'ils ne le reverraient plus. Puis ils l'accompagnèrent jusqu'au bateau.

¹ Après nous être séparés d'eux, nous avons pris la mer et nous avons mis directement le cap sur l'île de Cos, puis le lendemain, nous avons continué sur Rhodes et, de là, vers Patara. ² Pendant notre escale, nous avons trouvé un navire en partance pour la Phénicie. Nous nous y sommes embarqués et nous avons pris le large. ³ Arrivés en vue de Chypre, nous l'avons laissée sur notre gauche et nous avons continué notre route vers la Syrie, pour débarquer à Tyr où le navire devait livrer sa cargaison. ⁴ Il y avait là des disciples. Après les avoir trouvés, nous sommes restés sept jours avec eux. Or ceux-ci, poussés par l'Esprit, conseillaient à Paul de ne pas se rendre à Jérusalem. ⁵ Malgré cela, une fois cette semaine écoulée, nous sommes partis pour continuer notre voyage. Ils nous ont accompagnés, tous, avec leurs femmes et leurs enfants, à quelque distance de la ville. Là, nous nous sommes agenouillés sur le rivage pour prier. ⁶ Puis, après avoir pris congé les uns des autres, nous sommes montés à bord du bateau, et les croyants s'en sont retournés chez eux.

⁷ Nous avons terminé notre voyage par mer en allant de Tyr à Ptolémaïs^[d]. Dans cette ville, nous avons salué les frères et passé une journée avec eux. ⁸ Dès le lendemain, nous sommes repartis par la route pour Césarée^[e]. Nous nous sommes rendus à la maison de Philippe^[f], le prédicateur de l'Evangile – c'était l'un des sept hommes que l'on avait élus à Jérusalem –, et nous avons logé chez lui. ⁹ Il avait quatre filles non mariées qui étaient prophétesses.

¹⁰ Nous étions déjà là depuis plusieurs jours, lorsque arriva de Judée un prophète appelé Agabus. ¹¹ Il vint nous trouver, prit la ceinture de Paul et s'en servit pour s'attacher les pieds et les mains. – Voici ce que déclare l'Esprit Saint, dit-il. L'homme à qui appartient cette ceinture sera attaché de cette manière par les Juifs à Jérusalem, puis ils le livreront entre les mains des non-Juifs.

¹² *En entendant cette déclaration, nous avons supplié Paul, nous et les croyants de Césarée, de ne pas monter à Jérusalem.* ¹³ *Mais il nous répondit : Que faites-vous là ? Voulez-vous me briser le cœur avec vos larmes ? Je suis tout à fait prêt, moi, non seulement à aller en prison, mais même à mourir à Jérusalem pour le Seigneur Jésus.* ¹⁴ *Comme nous n'arrivions pas à le faire changer d'avis, nous n'avons plus insisté et nous nous sommes contentés de dire : Que la volonté du Seigneur soit faite !*

¹⁵ *Après avoir passé ces quelques jours à Césarée, nous avons fait nos préparatifs et nous avons pris le chemin de Jérusalem.* ¹⁶ *Quelques disciples de Césarée nous ont accompagnés et nous ont emmenés chez un certain Mnason, originaire de Chypre, disciple depuis longtemps déjà, qui allait nous loger.*

^a 20:15 Certains manuscrits précisent : après nous être arrêtés à Trogyllion.

^b 20:28 Certains manuscrits ont : l'Eglise du Seigneur.

^c 20:35 Parole qui ne figure pas dans les évangiles et que la tradition orale a transmise à Paul.

^d 21:7 Ptolémaïs : actuellement St-Jean-d'Acre.

^e 21:8 Césarée : port de Judée, résidence habituelle des gouverneurs romains (appelée aujourd'hui Césarée maritime pour la distinguer de Césarée de Philippe près des sources du Jourdain). Césarée était à 56 kilomètres au sud de Ptolémaïs.

^f 21:8 Voir 6:5 ; 8:5.

Introduction

- ☐ Vous a-t-on déjà incité à ne pas suivre une ligne de conduite que vous vous sentiez poussé à adopter ? Quel choix avez-vous fait ?

Exploration

1. Quels sont les points principaux de Paul dans son dernier message aux responsables de l'église d'Éphèse (20:17-35) ?

2. Que souhaitait-il accomplir en leur parlant de ces choses ?

3. Que veut dire Paul quand il dit: « *Ma vie m'importe peu, je ne lui accorde aucun prix* » ? (20:24 ; voir Ph. 3:8.)

4. En quoi la vie du chrétien est-elle semblable à une course que nous devons mener ? (20:24 ; voir 1 Co. 9:24 et Hé. 12:1)

5. Comment devrions-nous réagir face à ceux qui enseignent de fausses doctrines ou qui exploitent ou maltraitent ceux qui les suivent ? Notre approche en la matière doit-elle changer en fonction des circonstances ? (20:28-31 ; voir Ga. 1:6-9 et 2 Tm. 2:14-25)

6. Malgré tous les avertissements qu'il reçoit (Ac. 19:21, 20:22-24, 21:4 et 21:10-14) Paul demeure résolu à se rendre à Jérusalem. Cette conduite est-elle sage ? Motivez votre réponse.

Mise en application

- | | |
|--|--|
| ☐ Pouvons-nous honnêtement dire, comme Paul, que notre vie nous importe peu et que nous ne lui accordons aucun prix (v. 24) ?
Motivez votre réponse. | ☐ Si la vie chrétienne est une « course » (v. 24), comment se passe notre propre course ? |
|--|--|

Commentaire

v. 13-15 – Les compagnons de Paul, qui sont identifiés au verset 4 et parmi lesquels figure à nouveau Luc (comme l'indique l'emploi du « nous »), s'embarquent pour Assos. Paul choisit de faire le trajet (d'environ 30 km) seul et à pied ; le texte ne précise pas pour quelle raison. Ils se rejoignent à Assos et Paul monte sur le bateau ; ils naviguent en direction de Mitylène, Chio, Samos et Milet.

v. 16 – Le souhait de Paul d'arriver à Jérusalem pour la Pentecôte est tel qu'il décide de ne pas s'arrêter à Éphèse pour rendre visite aux croyants. Cette décision montre l'engagement de Paul à maintenir un lien avec ses racines juives, la fête des moissons – connue dans le judaïsme sous le nom de « fête des semaines » (Ex. 34:22, Lv. 23:15-21, Dt. 16:9-10 et 9:16) – étant l'une des fêtes les plus importantes dans le calendrier hébreu. Par ailleurs, Paul considère les dons financiers que lui et ses compagnons apportent de la part des autres églises, comme une expression importante de l'unité entre les croyants juifs et non-juifs ; présenter ces dons au cours de la fête des semaines était sans doute un symbole puissant de cette unité.

v. 17-21 – Bien qu'il n'ait pas le temps de passer par Éphèse, Paul a un message à transmettre aux responsables de l'Église ; il leur demande donc de le rejoindre à Milet. Dans la première partie de son message, il leur rappelle comment il s'est comporté parmi eux (v. 31) : tant au niveau de son mode de vie (v. 18-19) que de son enseignement (v. 20-21). Concernant son mode de vie, il précise qu'il a « servi le Seigneur en toute humilité, avec des larmes, au milieu d'épreuves ». En d'autres termes, tout dans sa vie leur a montré qu'il était motivé par la vérité de l'Évangile, plutôt que par le désir d'obtenir un gain personnel (voir v. 33 ; voir aussi 2 Co. 2:17, 7:2, 11:9 et 12:14-17, et 1 Th. 2:5). Paul ne cherche pas à chanter ses propres louanges, mais il s'appuie sur cet exemple pour leur rappeler de quelle manière eux aussi doivent mener leur vie (1 Co. 4:16 et 11:1, Ph. 3:17, 2 Th. 3:7 et 3:9 ; voir Hé. 6:12 et 13:7). En faisant référence à ses enseignements, Paul souhaite également rappeler à ces hommes leurs obligations en tant que responsables : prêcher avec assurance, sans édulcorer le message ni omettre quoi que ce soit dont les croyants ont besoin, enseigner la parole, tant en évangélisant publiquement qu'en instruisant et en conseillant individuellement et, enfin, exhorter chacun sans exception, « Juifs et Grecs », à se repentir et à se confier en Jésus.

v. 22-23 – De même que Dieu avait obligé Paul à annoncer l'Évangile (1 Co. 9:16-17), de même à présent « l'Esprit [l']oblige » à se rendre à Jérusalem, malgré les dures épreuves qui, comme le Saint-Esprit le lui a révélé, l'y attendent (voir 21:10-14).

v. 24 – Lorsque Paul affirme que sa vie lui « importe peu », il l'entend dans un sens relatif et non absolu. Il ne veut pas dire que sa vie n'a aucune valeur. Toutefois, au regard de l'importance de la tâche qui lui a été confiée – celle de « proclamer l'Évangile, ce message de la grâce de Dieu » –, se préoccuper de sa sécurité personnelle ou de son espérance de vie lui paraît insignifiant. Son but n'est pas d'éviter de souffrir ni de vivre le plus longtemps possible, mais d'accomplir tout ce à quoi Dieu l'a appelé et d'être fidèle à Christ jusqu'à la fin de ses jours. Cela fait écho à ses paroles dans Philippiens 3:8, lorsqu'il dit considérer toutes choses comme « une perte » et « comme bon[ne] à être mis[e] au rebut » comparé au « bien suprême » de connaître Christ.

La description que fait Paul de la vie chrétienne comme d'une course à remporter est présente dans ses autres lettres (1 Co. 9:24, Ga. 5:7, 2 Tm. 4:7 ; voir également Jc. 1:12, Hé. 3:14, 6:11, 10:36 et 12:1). Jésus, lui aussi, avait souligné la nécessité de tenir bon jusqu'au bout (Mt. 10:22 et 24:13, Mc. 13:13 et Ap. 2:26).

v. 25-27 – Lorsque Paul déclare qu'il est « dégagé de toute responsabilité à [leur] égard », nous sommes renvoyés à l'avertissement du prophète Ézéchiél, selon lequel ceux qui savent que le jugement de Dieu vient, mais qui n'avertissent pas les autres ou ne tentent pas de les détourner de leur péché, seront eux-mêmes jugés (Éz. 3:18-21 et 33:1-6). En faisant référence à ce principe, Paul indique qu'il considère que sa validité perdue à l'époque actuelle.

v. 28 – Le rôle de responsable d'église n'est pas simplement un rôle honorifique ou cérémoniel. Il comporte de grandes responsabilités qui exigent un engagement actif et une vigilance et une attention de tous les instants. Il est intéressant de remarquer que Paul souligne d'abord la nécessité pour les responsables de veiller sur eux-mêmes et, ensuite, la responsabilité qu'ils ont à l'égard des fidèles de leur église. Pour être en mesure de prendre soin des autres, les responsables doivent veiller sur leur propre santé spirituelle (voir 1 Tm. 4:16). Il n'est pourtant pas rare que ces hommes négligent leur propre marche avec Dieu en raison des exigences qui pèsent sur eux, ce qui peut avoir des conséquences tragiques.

Dans de nombreux anciens manuscrits grecs, le terme « l'Église de Dieu » est substitué par « l'Église du Seigneur ». Il s'agit probablement d'une modification apportée par les scribes afin de préciser que l'expression « par son sacrifice » fait référence au sacrifice accompli par Christ pour racheter l'Église (Ap. 5:9 et 14:14, Tit. 2:13-14), plutôt qu'au sacrifice de Dieu le Père. Toutefois, puisque les trois membres de la Trinité – le Père, le Fils et le Saint-Esprit – sont Dieu, alors le sang de Christ est véritablement le sang de Dieu : Dieu le Fils. Ainsi, ces deux interprétations sont défendables sur le plan théologique.

v. 29-31 – Lorsque Paul avertit que des « *loups féroces* » s'introduiront dans l'église et chercheront à détruire le troupeau, il met en évidence les enjeux du ministère chrétien. Lorsqu'un pasteur ou un évangéliste proclame l'Évangile, il traite de questions de vie et de mort spirituelles, lesquelles ont des conséquences éternelles. C'est pourquoi il n'est pas exagéré d'affirmer que l'influence de ces hommes au « *langage mensonger* » est une menace mortelle.

Comment faut-il donc les traiter ? De nombreux chrétiens confondent la piété avec le fait d'être agréable et inoffensif, et craignent d'être accusés de jugement ou d'intolérance. Ils veulent se montrer aimants – et c'est une bonne chose –, mais est-ce aimer nos frères et sœurs que de permettre qu'ils soient spirituellement induits en erreur, jusqu'à leur ruine éternelle ? Paul déplore que, même à son époque, les chrétiens sont trop enclins à tolérer les enseignements hérétiques introduits par des hommes intéressés et violents :

« *Si quelqu'un vient vous annoncer un autre Jésus que celui que nous avons prêché, vous le supportez fort bien ! Vous supportez bien, aussi, de recevoir un autre esprit que celui que vous avez reçu, ou un autre Évangile que celui que vous avez accepté.* » (2 Co. 11:4 ; voir 11:19-20)

Comment devons-nous donc traiter ces enseignants de mensonge ? Premièrement, nous devons vigoureusement nous opposer à leurs doctrines (Ga. 1:6-9 ; 1 Tm. 4:1-2 et 6:3-5). Il faut pour cela du discernement, car ces types de personnes ne manifestent pas ouvertement leurs intentions, mais « se déguisent en serviteurs de ce qui est juste » (2 Cor. 11:15). D'ailleurs, tromper autrui fait partie intégrale de leur approche (Mt. 7:15, Rm. 16:17-18, 2 Co. 11:13-15 et 26, Ép. 4:14 et 5:6, Col. 2:4 et 8, 2 Tm. 3:13, Tit. 1:10 et 2 Jn. 1:7). C'est pour cela que nous devons être « prudents comme des serpents et innocents comme des colombes » (Mt. 10:16). En même temps, il faut traiter ceux qui sont réellement dans la confusion avec patience et douceur, tout en leur signalant clairement leurs erreurs (2 Tm. 2:14-25).

v. 32 – Ce verset exprime l'un des effets importants de la parole de Dieu (qui représente fondamentalement une révélation de sa grâce envers l'humanité) : non seulement elle nous sauve, de sorte que nous sommes considérés comme « sanctifiés », ou mis à part pour Dieu, mais elle nous fortifie aussi spirituellement et garantit que nous recevrons l'héritage glorieux que Dieu nous a préparé (Rm. 8:16-17, Ép. 1:13-14 et 18, et Tit. 3:5-7).

v. 33-35 – Une fois de plus, Paul se sert de son propre exemple pour exhorter les responsables d'Éphèse à servir le troupeau et à rechercher le bien des croyants dont ils ont la charge, plutôt que d'utiliser leur position pour améliorer leur statut social ou leur richesse personnelle. Les responsables d'église doivent résister à la tentation d'exploiter la générosité et l'appréciation naturellement manifestées par les fidèles (voir 2 Co. 2:17, 7:2, 11:9 et 12:14-17, et 1 Th. 2:5).

v. 1-3 – Dans ces versets, Luc fournit un compte-rendu détaillé des voyages en mer de Paul et de ses compagnons (voir également Ac. 20:13-15). Deux remarques intéressantes : ils changent de navire à Patara car ils doivent parcourir environ 650 km pour arriver jusqu'en Phénicie ; il leur faut donc naviguer dans une embarcation plus grande. Autre remarque : la raison pour laquelle ils restent un certain temps à Tyr est que le second navire doit y « *livrer sa cargaison* » (v. 4). Ces types de détails renforcent le fait que le récit que nous lisons est une histoire vraie (voir Lc. 1:1-4) et non une fiction historique ou un roman de science-fiction religieux.

v. 4-6 – Ce passage présente une difficulté interprétative, notamment avec la phrase suivante : « *poussés par l'Esprit, [ils] conseillaient à Paul de ne pas se rendre à Jérusalem* ». Certains y voient une intervention prophétique de l'Esprit Saint ordonnant à Paul de ne pas continuer, en contradiction avec l'impulsion qu'il avait reçue les semaines précédentes (19:21 et 20:22). Cependant, ces paroles peuvent également décrire une situation dans laquelle les disciples de Tyr, ayant appris par l'Esprit ce qui attendait Paul à Jérusalem, l'implorèrent de ne pas s'y rendre. Notez que dans Actes 20:22-23, le Saint-Esprit avertit explicitement Paul des souffrances qui l'y attendent, mais qu'il le contraint également à s'y rendre (voir 20:22 : « l'Esprit m'y oblige »).

v. 7-9 – Le récit des voyages de Paul et de ses compagnons ne mentionne ni auberges ni hôtels. Ce sont les croyants qui les accueillent et leur offrent l'hospitalité (voir Ac. 9:43, 16:15, 21:4 et 21:16). À Césarée, ils logent chez « *Philippe, le prédicateur de l'Évangile* » (à ne pas confondre avec l'apôtre Philippe), qui avait fui Jérusalem 20 ans plus tôt pour échapper aux persécutions menées par Saul (8:1-5). Il était « l'un des sept hommes » qui avaient été choisis pour s'occuper des distributions de nourriture destinées aux veuves (6:1-6). Philippe a ensuite exercé un ministère d'évangélisation itinérant à travers la Samarie, jusqu'à Césarée (8:40) où il s'est apparemment installé. À présent, il nourrit et loge son ancien persécuteur – un véritable témoignage de la grâce de Dieu dans sa vie et dans celle de Paul.

v. 10-14 – Une fois de plus, Paul est averti de manière prophétique des souffrances qui l'attendent à Jérusalem (voir Ac. 21:27-36, 23:9-10 et 23:12-20). Une fois de plus, ces compagnons (y compris Luc) l'exhortent à ne pas s'y rendre. Et une fois de plus, il résout d'y aller. Son engagement inébranlable à tout supporter « pour le Seigneur Jésus » persuade finalement ses compagnons de céder et d'accepter la volonté de Dieu, quelle qu'elle soit. Par la suite, il ne lui sera pas demandé de sacrifier sa vie à Jérusalem, mais ce passage montre qu'il était fermement prêt à le faire pour la cause de l'Évangile.

Module 21 – Des événements inattendus

Actes 21:17–22:21

Texte

¹⁷ A notre arrivée à Jérusalem, les frères nous accueillirent avec joie. ¹⁸ Le lendemain, Paul se rendit avec nous chez Jacques^[a], où tous les responsables de l'Eglise se rassemblèrent aussi.

¹⁹ Après les avoir salués, Paul exposa en détail tout ce que Dieu avait accompli par son ministère parmi les non-Juifs.

²⁰ En l'écoutant, ils louaient Dieu, puis ils dirent à Paul : Vois-tu, frère, combien de milliers de Juifs sont devenus croyants, et tous sont très attachés à la Loi de Moïse. ²¹ Or, ils ont entendu dire que tu enseignes à tous les Juifs disséminés à l'étranger d'abandonner les prescriptions de Moïse en leur disant de ne plus faire circoncire leurs enfants et, d'une manière générale, de ne plus suivre les coutumes juives. ²² Que faire donc ? Car, naturellement, ils vont apprendre ton arrivée. ²³ Eh bien, voici ce que nous te conseillons : nous avons parmi nous quatre hommes qui ont fait un vœu.

²⁴ Prends-les avec toi, participe avec eux à la cérémonie de la purification, et pourvois à leurs dépenses pour qu'ils se fassent raser la tête^[b]. Ainsi tout le monde saura que les bruits répandus sur ton compte n'ont aucun fondement, mais qu'au contraire, tu continues toi-même à observer les prescriptions de la Loi. ²⁵ Quant aux non-Juifs devenus croyants, voici les recommandations que nous leur avons données par lettre à la suite de nos délibérations : qu'ils ne mangent ni viande sacrifiée à des idoles, ni sang, ni viande d'animaux étouffés, et qu'ils s'abstiennent de toute inconduite sexuelle^[c].

²⁶ Le lendemain donc, Paul emmena ces hommes et participa avec eux à la cérémonie de la purification. Puis il entra dans la cour du Temple où il déclara à quelle date la période de la purification serait achevée, c'est-à-dire à quel moment on offrirait le sacrifice pour chacun d'eux.

²⁷ La semaine exigée pour la purification allait s'achever, lorsque des Juifs de la province d'Asie virent Paul dans la cour du Temple. Ils ameutèrent toute la foule et se jetèrent sur lui ²⁸ en criant : Israélites ! Au secours ! Le voilà, celui qui ne cesse de prêcher partout et à tout le monde contre notre peuple, contre la Loi de Moïse et contre ce temple ! Et même, à présent, il a introduit des non-Juifs dans l'enceinte sacrée ; il a souillé ce saint lieu ! ²⁹ Ils disaient cela parce qu'ils avaient vu Trophime^[d] d'Ephèse en ville avec lui, et ils s'imaginaient que Paul l'avait fait entrer dans la cour intérieure du Temple.

³⁰ L'agitation gagna la ville tout entière et le peuple accourut en foule de toutes parts. On s'empara de Paul et on le traîna hors de la cour du Temple dont on ferma immédiatement les portes.

³¹ On cherchait à le mettre à mort, quand le commandant de la garnison romaine fut informé que tout Jérusalem était en effervescence.

³² Aussitôt, il rassembla des soldats avec leurs officiers et se précipita vers la foule. Dès qu'on aperçut le commandant et les soldats, on cessa de battre Paul.

³³ Alors le commandant s'approcha, fit saisir Paul et donna ordre de le lier avec une double chaîne, puis il demanda qui il était et ce qu'il avait fait. ³⁴ Mais dans la foule, les uns criaient une chose, les autres une autre, et le commandant ne put rien savoir de sûr de ce tumulte. Alors il ordonna de conduire Paul à la forteresse^[e].

³⁵ Quand Paul commença à gravir les marches de l'escalier, les soldats, devant la violence de la foule, se virent obligés de le porter à bras-le-corps. ³⁶ En effet, tout le peuple le suivait en hurlant : A mort ! ³⁷ Au moment où on allait le faire entrer dans la citadelle, Paul demanda au commandant : M'est-il permis de te dire quelque chose ?

– Comment, fit l'autre, tu sais le grec !

³⁸ Tu n'es donc pas cet Egyptien qui a provoqué une émeute dernièrement et qui a entraîné quatre mille rebelles au désert ? ³⁹ – Non, répondit Paul, je suis juif, né à Tarse en Cilicie, et citoyen d'une ville assez importante. Je te prie, permets-moi de dire quelques mots au peuple. ⁴⁰ Le commandant lui en accorda la permission. Alors Paul, debout sur les marches, fit signe de la main à la foule. Il se fit un grand silence, et Paul leur adressa la parole en hébreu.

¹ – Mes frères et mes pères, dit-il, écoutez, je vous prie, ce que j'ai à vous dire pour ma défense. ² Lorsqu'ils l'entendirent parler en hébreu, le calme se fit plus grand encore. Paul reprit :

³ Je suis juif. Je suis né à Tarse en Cilicie, mais j'ai été élevé ici à Jérusalem. C'est Gamaliel^[f] qui fut mon maître ; il m'a enseigné avec une grande exactitude la Loi de nos ancêtres, et j'étais un partisan farouche de la cause de Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui. ⁴ J'ai combattu à mort ce qu'on appelle la Voie, en faisant enchaîner et jeter en prison des hommes et des femmes. ⁵ Le grand-prêtre et tout le Conseil des responsables du peuple peuvent témoigner que je dis vrai. Car c'est d'eux, précisément, que j'avais reçu des lettres de recommandation pour nos frères. Je suis alors parti pour Damas, bien résolu à faire enchaîner et à ramener à Jérusalem, afin de les faire punir, tous les adhérents de cette Voie que je trouvais là-bas.

⁶ Comme j'étais en chemin et que j'approchais de Damas, tout à coup, vers midi, une vive lumière a resplendi du ciel et m'a enveloppé. ⁷ Je suis tombé à terre et j'ai entendu une voix qui me demandait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » Je me suis écrié :

⁸ « Qui es-tu Seigneur ? »

Alors la voix m'a dit : « Je suis, moi, Jésus de Nazareth, que tu persécutes. » ⁹ Ceux qui étaient avec moi ont bien vu la lumière, mais n'ont pas compris celui qui me parlait.

¹⁰ J'ai demandé : « Que dois-je donc faire, Seigneur ? » Et le Seigneur m'a dit : « Relève-toi, va à Damas, et là, on te dira tout ce que tu devras faire ! » ¹¹ Mais je n'y voyais plus : l'éclat de cette lumière m'avait aveuglé. Alors mes compagnons m'ont pris par la main pour me conduire, et c'est ainsi que je suis arrivé à Damas.

¹² Il y avait là un certain Ananias, un homme pieux, qui observait fidèlement la Loi. Il était estimé de tous les Juifs de la ville. ¹³ Il est venu me trouver, s'est tenu près de moi et m'a dit : « Saul, mon frère, recouvre la vue ! » A l'instant même, je pus de nouveau voir et je l'ai vu. ¹⁴ Alors il m'a dit : « Le Dieu de nos ancêtres t'a choisi d'avance pour te faire connaître sa volonté, pour que tu voies le Juste et que tu entendes sa voix, ¹⁵ car tu seras son témoin devant tous les hommes pour leur annoncer tout ce que tu as vu et entendu. ¹⁶ Et maintenant, pourquoi tarder ? Lève-toi, fais-toi baptiser et sois lavé de tes péchés en priant le Seigneur. »

¹⁷ Un jour, après mon retour à Jérusalem, pendant que je priais dans la cour du Temple, je suis tombé en extase ¹⁸ et j'ai vu le Seigneur. Il m'a dit : « Hâte-toi de quitter Jérusalem, car ses habitants n'accepteront pas ton témoignage à mon sujet. »

¹⁹ J'ai répondu : « Mais, Seigneur, ils savent pourtant que j'allais de synagogue en synagogue pour faire emprisonner et fouetter ceux qui croient en toi. ²⁰ Lorsqu'on a versé le sang d'Etienne, ton témoin, j'étais là, en personne, j'approuvais ce qui se passait et je gardais les vêtements de ses meurtriers. »

²¹ Le Seigneur m'a dit alors : « Va, je vais t'envoyer au loin vers les non-Juifs... ».

^a 21:18 Voir note 12:17 ; comparer 15:13.

^b 21:24 Voir note 18:18.

^c 21:25 Voir note 15:20.

^d 21:29 Trophime : voir 20:4.

^e 21:34 A l'angle nord-ouest de la terrasse du Temple, Hérode le Grand avait fait bâtir la forteresse Antonia, où les troupes romaines étaient cantonnées.

^f 22:3 Gamaliel : voir note 5:34.

Introduction

- ☐ De quelle manière êtes-vous différent de la personne que vous étiez il y a 10 ans ? Qu'est-ce qui explique ce changement ?

Exploration

1. Quel problème Jacques et les responsables de l'église de Jérusalem relatent-ils à Paul ? Décrivez-le à votre manière.

2. D'après vous, pourquoi ce problème est-il survenu ? (Voir 1 Co. 7:18-19, Ga. 5:6 et Ga. 6:15.)

3. Quelle solution Jacques et les responsables proposent-ils ? Paul est-il d'accord avec ce plan ? À votre avis, pourquoi réagit-il de la sorte ?

4. De quelle manière décrieriez-vous l'attitude de Paul à l'égard de la loi juive au début de son « histoire » ? (22:1-5) Qu'en est-il de son attitude à l'égard des chrétiens ? Qu'est-ce qui change et pourquoi ?

5. Décrivez ce qu'Ananias a dit et fait. Pourquoi son implication a-t-elle une importance particulière ?

Mise en application

- ☐ C'est là l'occasion pour chacun de donner son témoignage sur la manière dont il a rencontré Christ. Chaque témoignage sera unique et aucun ne sera exactement comme celui de Paul.
- ☐ Si vous n'avez pas encore pris la décision de faire confiance à Christ pour votre salut, pouvez-vous décrire ce qu'a été votre marche spirituelle jusqu'à présent.
- ☐ Qui d'autre pourrait bénéficier de vous entendre décrire votre cheminement ?

Commentaire

Au cours des trois chapitres suivants (21:17-24:23), Luc relate une dangereuse période de douze jours au cours de laquelle Paul est attaqué par la foule à Jérusalem et arrêté par les soldats romains, évite de justesse d'être roué de coups, est interrogé par le Sanhédrin (moment au cours duquel une nouvelle altercation éclate), est transféré à Césarée sous la garde des Romains afin de le protéger d'un complot d'assassinat et, enfin, comparaît devant le gouverneur romain.

v. 17-19 – Notez que Paul et ses compagnons se rendent « chez Jacques », ce qui indique que ce dernier, frère de Jésus, est considéré comme le principal destinataire de leur compte-rendu (voir Ac. 12:17, Ac. 15:13-22 et Ga. 2:9).

v. 20-21 – Les responsables de l'église de Jérusalem expriment leur gratitude pour l'œuvre que Dieu accomplit parmi les païens et ils rapportent que Dieu a également œuvré parmi les Juifs en indiquant que des « *milliers de Juifs sont devenus croyants* ». Toutefois, la croissance parallèle de l'Église parmi les Juifs et les païens révèle une faille : le statut de la loi juive. Bien que l'église de Jérusalem ait déjà décidé que les croyants d'origine païenne ne sont pas tenus d'observer la Loi (Actes 15:21-29 ; ce qui est réaffirmé ici au verset 25), la question du rôle de la Loi dans la vie des croyants d'origine juive n'a pas été résolue. C'est pourquoi nombreux sont les chrétiens d'origine juive à être « *très attachés à la Loi* » – une expression qui nous rappelle le zèle dont Paul lui-même faisait preuve avant sa conversion (Ga. 1:14 et Ac. 22:3). L'accusation selon laquelle Paul demande aux Juifs des régions païennes « *d'abandonner les prescriptions de Moïse en leur disant de ne plus faire circoncire leurs enfants et, d'une manière générale, de ne plus suivre les coutumes juives* » n'est pas tout à fait exacte : la position de Paul n'est pas que les pratiques religieuses juives doivent être abandonnées, mais qu'elles n'ont pas de valeur salvatrice inhérente et que les disciples de Christ ne sont donc pas tenus de les suivre (1 Co. 7:18-19, Ga. 5:6 et Ga. 6:15). D'ailleurs, lui-même observe parfois ces pratiques (Ac. 16:3 et 1 Co. 9:20). Toutefois, ces nuances théologiques échappent à ses adversaires, qui se préoccupent avant tout d'imposer les expressions extérieures de la piété et de l'identité juives traditionnelles.

v. 22-26 – Afin de prouver que les accusations portées contre Paul sont fausses, Jacques et les responsables de l'église de Jérusalem élaborent un plan. Paul prendra en charge le coût de l'offrande de purification des quatre hommes qui ont fait un vœu de consécration à Dieu (Nb. 6:1-21 ; voir Ac. 18:18). Ainsi, il manifestera son soutien pour les pratiques religieuses juives. Lorsqu'ils disent à Paul : « *participe avec eux à la cérémonie de la purification* », on ne sait pas exactement à quoi ils font référence, car Paul n'avait pas fait de vœu similaire. Peut-être s'agit-il d'une cérémonie de purification que Paul doit suivre avant de pouvoir entrer dans le temple – un

rituel jugé nécessaire après ses nombreux voyages et séjours parmi les païens.

Bien que Paul fait ce qu'on lui demande, les événements ne se déroulent pas comme Jacques et les responsables l'avaient espéré.

v. 27-32 – Pendant que le plan suit son cours, « *des Juifs de la province d'Asie* » aperçoivent Paul. Le fait que ces hommes ne sont pas des habitants de Jérusalem indique peut-être qu'ils ont suivi Paul jusque dans cette ville dans le but précis d'inciter la population à l'attaquer, tout comme les Juifs qui s'étaient rendus à Lystres (Ac. 14:19) et à Bérée (Ac. 17:13) dans ce même but. Ils l'accusent de deux manières : premièrement, « *de prêcher [...] contre notre peuple, contre la Loi de Moïse et contre ce temple* ». Dans un sens, cela est vrai : Paul enseigne qu'il n'est plus nécessaire de se convertir au judaïsme, de se faire circoncire et d'observer la loi mosaïque pour être réconcilié avec Dieu (Ac. 15:1-2, Rm. 3:21-30, 4:12 et 4:16, et Col. 3:11). Il enseigne « *contre ce temple* » dans le sens où, sous la nouvelle alliance, les sacrifices d'animaux ne sont plus nécessaires : le sacrifice de Christ a accompli l'objectif pour lequel ils avaient été institués, les rendant ainsi obsolètes (Rm. 3:25 ; voir également Hé. 7:26-27, 9:26-28 et 10:1-18). La seconde accusation, selon laquelle Paul a fait entrer un non-Juif incirconcis dans la section du temple réservée aux Juifs, est plus grave, cet acte étant strictement interdit (Éz. 44:6-9). Bien que cette affirmation soit fondée sur une fausse supposition concernant le compagnon de Paul, Trophime, cela n'a pas d'importance. L'accusation est tellement incendiaire que la foule s'indigne et se met à agresser Paul violemment (v. 30-31 et 35). Il n'échappe à la mort que grâce à l'intervention immédiate du commandant de la garnison romaine et de ses troupes.

v. 36-40 – D'après l'historien Josèphe, vers 54 ap. J.-C., un Égyptien (un prophète autoproclamé) tente de rallier le peuple juif contre l'occupant romain. Bien que nombre de ces adeptes furent tués, lui avait réussi à s'échapper. Comme Paul parle grec, une langue très répandue en Égypte, et que la foule réagit si vivement à son égard, le commandant se demande s'il n'est pas ce pseudo prophète revenu à Jérusalem dans le même but. En répondant qu'il n'est pas Égyptien, mais qu'il vient de Tarse (« *une ville assez importante* »), Paul lui fait comprendre qu'il bénéficie d'un certain statut : dans le monde antique, le statut social d'une personne était lié à son lieu d'origine. C'est pourquoi le commandant autorise Paul à s'adresser à la foule.

v. 1-2 – Paul demande à être écouté, indiquant qu'il entend présenter sa « *défense* ». Le terme grec qu'il emploie (*apologia*) n'indique pas qu'il s'agit là d'une sorte d'audience judiciaire, mais plutôt qu'il souhaite exposer des faits et des raisonnements pour expliquer ses actes. Bien que la réaction de la foule à son égard fût impulsive et confuse, il les appelle à l'écouter patiemment et à réfléchir à ce qu'il a à dire.

« *Le calme se [fait] plus grand encore* » dans la foule lorsqu'ils l'entendent parler hébreu, car cela indique qu'il n'est pas un agitateur étranger, mais quelqu'un qui vient de la région.

v. 3 – Paul commence par s'identifier comme partageant les origines ethniques et religieuses de ses auditeurs et déclare « *Je suis juif* ». Il avait grandi à Jérusalem et été « *enseigné avec une grande exactitude* » sur la loi mosaïque par un rabbin très respecté, Gamaliel, lui-même un pharisien (Ac. 5:34). Les adeptes de cette secte étaient connus pour leur engagement sincère à obéir à toutes les exigences et interdictions de la Loi, l'appliquant de manière méticuleuse même aux plus petits actes du quotidien. Par exemple, Jésus avait observé qu'ils s'acquittaient de la dîme « sur la menthe, l'anis et le cumin » (Mt. 23:23). C'est pourquoi Paul peut affirmer en toute légitimité : « *j'étais un partisan farouche de la cause de Dieu, comme vous l'êtes tous aujourd'hui* » (voir Ga. 1:14).

v. 4-5 – Non seulement Paul avait été un partisan farouche de la Loi, mais il avait également « *combattu à mort* » les disciples de Christ, « *faisant enchaîner et jeter en prison des hommes et des femmes* » (Ac. 9:1-2, 22:19-20 et 26:9-11). Cela soulève une question évidente : Qu'est-il arrivé à Paul pour que ce sanguinaire adversaire du christianisme devienne l'un de ses plus ardents partisans ? La réponse se trouve dans sa rencontre avec Christ sur le chemin de Damas.

v. 6-8 – Ce passage est l'un des trois récits complémentaires de l'expérience de Paul sur le chemin de Damas, relatée dans le livre des Actes (voir 9:3-9 et 26:13-18). Chacun d'entre eux comporte un ensemble de détails différents. Celui-ci contient les deux questions de Paul : « *Qui es-tu, Seigneur ?* » (v. 8) et « *Que dois-je donc faire, Seigneur ?* » (v. 10). Nous apprenons également que cela se passe « *vers midi* », ce qui indique implicitement que cette lumière était tellement vive qu'elle surpassait celle du soleil de midi.

v. 9-11 – Bien que les compagnons de voyage de Paul voient la lumière et entendent la voix du Seigneur (et qu'ils sont donc en mesure de corroborer le récit de Paul), ils ne voient pas Christ ni ne comprennent ses paroles ; seul Paul (alors appelé Saul) reçoit la pleine révélation du Sauveur ressuscité. Par ailleurs, bien qu'ils sont témoins de cette lumière, ils n'en ressentent pas toute l'intensité : elle ne les aveugle pas, contrairement à Paul.

v. 12-13 – Pour répondre à l'accusation selon laquelle il serait un propagandiste anti-juif (21:28), Paul met en évidence le rôle joué par Ananias et surtout les références de ce dernier en tant que Juif pratiquant : « *...un homme pieux, qui observait fidèlement la Loi. Il était estimé de tous les Juifs de la ville* ». Le fait qu'Ananias appelle Paul « *mon frère* » et qu'il déclare la bénédiction de Dieu sur son ministère (v. 14-15) sont des arguments solides en faveur de Paul.

En outre, non seulement le rôle que joue Ananias dans le recouvrement de la vue de Paul indique que Dieu est à l'œuvre dans la vie de ce dernier, mais cela souligne également que le Seigneur appelait Paul au ministère par l'intermédiaire d'un Juif fidèle, soulignant ainsi la continuité entre l'ancien et le nouveau.

v. 14-15 – Cette expression, « *le Dieu de nos ancêtres* », est employée tout au long de l'Ancien Testament (par ex. Dt. 26:7 et 2 Ch. 20:6) pour indiquer que le Dieu d'Israël est le même que celui qui avait appelé les patriarches à une époque antérieure. En employant cette expression, Ananias souligne ainsi qu'il existe un lien fondamental entre le christianisme et le judaïsme, que le Dieu d'Israël est le même Dieu qu'adorent les chrétiens (Ac. 24:14), qu'il a ressuscité Jésus d'entre les morts (Ac. 5:30) et qu'il vient maintenant de se révéler à Paul pour le charger d'être son témoin. L'identification de Jésus comment étant « *le Juste* » établit un autre lien avec le judaïsme, car c'était ainsi que les prophètes de l'Ancien Testament avaient décrit le Messie à venir (És. 53:11, Jr. 23:5, Jr. 33:16 et Za. 9:9 ; voir Actes 3:14 et 7:52).

v. 16 – Ce qui est sous-entendu ici, c'est que Paul a suivi les consignes d'Ananias lorsque ce dernier lui dit : « *fais-toi baptiser et sois lavé de tes péchés en priant le Seigneur* ». Par ces gestes, Paul reconnaît que son ancienne vie ne l'a pas rendu acceptable devant Dieu – mais au contraire, l'a éloigné de lui (Ép. 2:3 et 1 Tm. 1:12-16) – et qu'il reçoit le pardon offert par l'intermédiaire de Christ.

v. 17-18 – La visite à Jérusalem dont il est question ici, a eu lieu trois ans après la rencontre de Paul avec Christ (Ga. 1:15-18). Paul l'évoque car sa seconde vision confirme la mission qu'il avait reçue dans la première. Cette vision nous rappelle celle d'Ésaïe (És. 6:1-13), dans laquelle le prophète est appelé à témoigner auprès du peuple d'Israël, tout en étant averti que son message serait rejeté. Il existe également un parallèle entre l'expression qu'emploie Ésaïe, « *le Seigneur siégeant sur un trône très élevé* » (És. 6:1) et le Christ ressuscité qui s'adresse maintenant à Paul.

v. 19-21 – L'avertissement selon lequel le témoignage de Paul concernant Christ ne serait pas accepté par son propre peuple est confirmé par leur réaction au verset 22 et tout au long de son ministère. Le message selon lequel Dieu accepte les non-Juifs sans qu'ils n'aient besoin de se convertir au judaïsme, mais aussi qu'il recherche ces personnes intentionnellement, est le point clé de leur rejet.

Module 22 – Témoignage et agitations

Actes 22:22–23:35

Texte

²² La foule l'avait écouté jusque-là, mais, à ces mots, ils se mirent tous à crier : A mort ! Qu'on débarrasse la terre d'un tel individu ! Il n'a pas le droit de vivre !

²³ Ils hurlaient de plus en plus fort, agitaient leurs vêtements et jetaient de la poussière en l'air.

²⁴ Alors le commandant donna l'ordre de faire entrer Paul dans la citadelle et de le soumettre à la torture à coups de fouet, afin de savoir pourquoi les Juifs criaient ainsi contre lui. ²⁵ On était en train de l'attacher avec des courroies, quand il demanda à l'officier de service : Avez-vous le droit de fouetter un citoyen romain, et sans même l'avoir jugé ?

²⁶ Quand l'officier entendit cela, il courut avertir le commandant : Sais-tu ce que tu allais faire ? Cet homme est citoyen romain.

²⁷ Le commandant se rendit aussitôt auprès de Paul et lui demanda : Dis-moi, es-tu vraiment citoyen romain ?

– Oui, répondit-il.

²⁸ – Moi, reprit le commandant, j'ai dû payer très cher pour acquérir ce titre.

– Et moi, dit Paul, je le tiens de naissance.

²⁹ Aussitôt, ceux qui allaient le torturer le laissèrent. Le commandant lui-même commença à s'inquiéter à l'idée qu'il avait bel et bien fait enchaîner un citoyen romain.

³⁰ C'est pourquoi, dès le lendemain, il voulut éclaircir l'affaire et savoir au juste de quoi les Juifs accusaient Paul. Il le fit délier et, après avoir convoqué les chefs des prêtres et tout le Grand-Conseil, il le fit descendre et le plaça en face d'eux.

¹ Paul fixa ses regards sur tous les membres du Grand-Conseil et déclara : Mes frères, j'ai vécu devant Dieu jusqu'à ce jour avec une conscience parfaitement pure. ² Mais le grand-prêtre Ananias^[a] ordonna à ceux qui étaient près de Paul de le frapper sur la bouche. ³ Paul lui dit alors : Dieu lui-même va te frapper, muraille blanchie^[b] ! Tu sièges là pour me juger selon la Loi, et voilà que tu violates la Loi en ordonnant de me frapper !

⁴ Les assistants s'écrièrent : Tu oses injurier le grand-prêtre de Dieu !

⁵ – Frères, reprit Paul, j'ignorais que c'était le grand-prêtre, car je sais bien qu'il est écrit : Tu n'insulteras pas le chef de ton peuple^[c].

⁶ Paul savait que le Conseil était composé pour une part de sadducéens, pour l'autre de pharisiens, et il s'écria au milieu du Conseil : Frères, je suis pharisien et fils de pharisien. Si je suis mis en accusation, c'est pour notre espérance de la résurrection. ⁷ Ces mots provoquèrent une dispute entre pharisiens et sadducéens, et l'assemblée se divisa en deux camps. – ⁸ Les sadducéens, en effet, déclarent qu'il n'y a pas de résurrection, pas plus que d'anges ou d'esprits, et les pharisiens affirment le contraire. –

⁹ Le ton monta considérablement. Quelques spécialistes de la Loi qui étaient du parti des pharisiens se levèrent pour protester avec énergie en faveur de l'accusé : Vraiment, nous ne trouvons rien à reprocher à cet homme. Après tout, qui sait ? Peut-être un esprit ou un ange lui a-t-il parlé ? ¹⁰ La dispute s'envenimait et le commandant craignit que son prisonnier soit tué par ces gens. Alors il fit signe à un détachement de soldats de descendre dans la salle pour tirer Paul du milieu d'eux et le ramener à la citadelle.

¹¹ La nuit suivante, le Seigneur apparut à Paul et lui dit : Courage ! Tu as été mon témoin à Jérusalem, il faut que tu le sois aussi à Rome.

¹² Le lendemain matin, au petit jour, les Juifs formèrent un complot. Ils firent le serment de ne rien manger ni boire avant d'avoir tué Paul.

¹³ Plus de quarante hommes participaient à cette conjuration.

¹⁴ Ils allèrent trouver les chefs des prêtres et les responsables du peuple et leur déclarèrent : Nous nous sommes engagés par un serment solennel à ne rien manger ni boire tant que nous n'aurons pas tué Paul. ¹⁵ A vous d'agir maintenant avec l'appui du Grand-Conseil : intervenez auprès du commandant et proposez-lui de faire comparaître Paul devant vous sous prétexte que vous voulez instruire son cas de plus près. De notre côté, nous avons pris nos dispositions pour le supprimer avant qu'il arrive ici.

¹⁶ Mais le fils de la sœur de Paul entendit parler du guet-apens. Il se rendit à la citadelle, y entra, et prévint Paul de ce qui se tramait.

¹⁷ Alors Paul fit appeler un officier de service et lui dit : Conduis ce jeune homme auprès du commandant, je t'en prie, il a quelque chose à lui dire. ¹⁸ L'officier l'emmena donc avec lui et l'introduisit auprès du commandant en disant : Le détenu Paul m'a fait appeler et m'a demandé de t'amener ce jeune homme qui a quelque chose à te dire.

¹⁹ Le commandant, prenant le jeune homme par la main, se retira avec lui à l'écart et lui demanda : Qu'as-tu à me dire ?

²⁰ Alors le neveu de Paul raconta : Les Juifs ont convenu de te demander de leur amener Paul, demain, au Grand-Conseil. Ils disent qu'ils veulent examiner son cas de plus près. ²¹ Mais surtout, ne t'y laisse pas prendre. Ils sont à plus de quarante qui préparent un guet-apens contre lui. Ils ont juré de ne rien manger ni boire avant de l'avoir tué. Tout est prêt. Ils n'attendent plus que ton accord.

²² Le commandant laissa repartir le jeune homme. Mais il lui fit d'abord cette recommandation : Surtout ne va dire à personne que tu m'as prévenu de cette affaire.

²³ Aussitôt après, il appela deux de ses officiers et leur commanda : Rassemblez deux cents légionnaires et tenez-vous prêts à partir pour Césarée. Prenez avec vous soixante-dix cavaliers et deux cents soldats armés de lances.

Départ à neuf heures ce soir.²⁴ Préparez aussi des montures pour Paul et amenez-le sain et sauf au gouverneur Félix^[d].

²⁵ Il rédigea en même temps le billet suivant pour le gouverneur :

²⁶ Claudius Lysias adresse ses salutations à Son Excellence le gouverneur Félix.

²⁷ Les Juifs s'étaient saisis de l'homme que je t'envoie et ils allaient le tuer quand je suis intervenu avec la troupe. Je l'ai arraché de leurs mains, car je venais d'apprendre qu'il était citoyen romain. ²⁸ Comme je voulais savoir de quoi ils l'accusaient, je l'ai fait comparaître devant leur Grand-Conseil. ²⁹ J'ai constaté que leurs accusations portaient sur des questions relatives à leur loi, mais que l'on ne pouvait lui imputer aucune faute entraînant la peine de mort ou même la prison. ³⁰ Mais je viens d'être informé d'un projet d'attentat contre lui. C'est pourquoi je te l'envoie sans attendre, et je fais savoir à ses accusateurs que c'est devant toi qu'ils auront à porter plainte contre lui^[e].

³¹ Conformément aux ordres reçus, les soldats emmenèrent Paul et le conduisirent pendant la nuit jusqu'à Antipatris^[f]. ³² Le lendemain, les légionnaires laissèrent les cavaliers poursuivre seuls le chemin avec lui et ils revinrent à la citadelle. ³³ A leur arrivée à Césarée, les cavaliers remirent la lettre au gouverneur et lui présentèrent Paul. ³⁴ Le gouverneur lut la lettre et demanda de quelle province il était originaire. Apprenant qu'il était né en Cilicie, il lui dit : ³⁵ Je t'entendrai quand tes accusateurs seront arrivés. Puis il donna ordre de le faire mettre en résidence surveillée dans le palais d'Hérode^[g].

^a 23:2 Ananias : grand-prêtre juif de 47 à 59.

^b 23:3 En Orient, on blanchissait les murailles pour en cacher les défauts.

^c 23.5 Ex 22.27.

^d 23.24 Félix : gouverneur de la Judée de 52 à 59/60.

^e 23.30 Quelques manuscrits ajoutent la formule de salutation : adieu.

^f 23:31 Antipatris : poste militaire reconstruit par Hérode le Grand à mi-chemin entre Jérusalem et Césarée.

^g 23:35 Palais construit par Hérode le Grand à Césarée. Les gouverneurs romains en avaient fait leur résidence habituelle.

Introduction

- ☐ Avez-vous déjà échappé de justesse à un danger physique ? Si oui, quel impact cette expérience a-t-elle eu sur vous ?

Exploration

1. Quels éléments, dans ce passage, indiquent que Dieu contrôle les circonstances de Paul ?

2. Quels sont les propos tenus par Paul qui enragent la foule au point où elle exige sa mort (22:21-22) ? Pourquoi ces paroles sont-elles si choquantes pour eux ?

3. Quelle est, selon Paul, la doctrine pour laquelle on le fait comparaître devant le Sanhédrin ? Pourquoi cette doctrine est-elle d'une importance capitale ? (23:6 ; voir 1 Co. 15:1-57.)

4. Que fait Paul tandis qu'on s'apprête à le fouetter (22:23-29) ? Qu'en déduisez-vous quant à sa volonté de souffrir pour son témoignage de Christ ?

5. De quelle manière Paul est-il personnellement rassuré par Christ (23:11) ? En quoi est-ce comparable aux promesses que nous avons reçues ?

Mise en application

- | | |
|--|---|
| ☐ Quel impact ce passage a-t-il sur votre façon de voir vos propres circonstances ? | ☐ Comment envisagez-vous de prendre des risques et de potentiellement souffrir pour Christ ? Votre attitude à cet égard est-elle la même que celle de Paul ? Le devrait-elle ? |
|--|---|

Commentaire

v. 22-24 – Lorsque Paul relate la consigne qu'il reçoit du Seigneur, « *Va, je vais t'envoyer au loin vers les non-Juifs* » (v. 21), la foule s'indigne furieusement. L'idée que Dieu puisse contourner son peuple élu et s'adresser directement aux païens est pour eux une véritable hérésie, et Paul – en faisant cette déclaration – se rend à leurs yeux coupable de blasphème et mérite donc la mort (tout comme cela avait été le cas pour Christ ; voir Mt. 9:3, 26:64-66, Mc. 14:62-64, Lc. 4:24-29 et Jn. 10:30-39).

En criant, en agitant leurs vêtements et en jetant en l'air de la poussière, ils expriment leur grande colère à l'égard de Paul et leur rejet de ce qu'il affirme. Par ces gestes, ils montrent également qu'ils rejettent tout lien avec lui, puisqu'ils agitent leurs vêtements pour en faire tomber la poussière que la présence de Paul aurait contaminé (voir Ac. 7:57, 13:51 et 18:6).

En ordonnant que l'on mette celui-ci à l'abri dans la citadelle, le commandant sauve probablement la vie de Paul. Toutefois, le soulagement de Paul ne dure pas longtemps : la perspective d'être « *soum[is] à la torture à coups de fouet* » est terrifiante.

La flagellation était une forme de torture romaine utilisée pour contraindre les prisonniers à témoigner. On fouettait le prisonnier avec des lanières de cuir dans lesquelles étaient incrustés des éclats de métal ou d'os, ce qui déchirait la chair et provoquait une terrible agonie. Le prophète Ésaïe nous dit que, lorsque le Messie a souffert ce martyr, « *beaucoup ont été horrifiés tellement son visage était défiguré et tant son apparence n'avait plus rien d'humain* » (És. 52:14 ; voir Mt. 27:26 et Mc. 15:15).

v. 25-28 – Paul, à juste titre, remet en question la légalité de la procédure qui le condamne à être flagellé. Non seulement il est citoyen romain et, donc, exempté de flagellation comme forme de punition ou d'interrogatoire, mais il n'a même pas été formellement accusé d'un crime ni encore moins jugé et reconnu coupable. Cependant, le fait que Paul pose sa question de manière calme et posée suggère qu'il reste prêt à souffrir si cela s'avérait nécessaire (voir Ac. 21:13 ; voir aussi Ac. 9:16 et 20:24).

v. 29-30 – Lorsque Paul révèle qu'il est citoyen romain, ses interrogateurs le quittent rapidement ; même le commandant est alarmé. Tous ceux qui ont participé à l'enchaîner sont en danger : traiter un citoyen romain de la sorte était non seulement illégal, mais cela constituait un affront direct à l'État romain. C'est pourquoi Paul est immédiatement libéré de ses chaînes. Cependant, le commandant le maintient en état d'arrestation pour continuer de chercher à comprendre pourquoi les Juifs l'accusent. Il organise donc une réunion avec les responsables juifs, « *les chefs des prêtres et tout le Grand-Conseil* », et il leur amène Paul afin que celui-ci leur présente sa défense. Le résultat ne sera toutefois pas ce que le commandant espérait.

v. 1-2 – Lorsqu'il s'adresse au Sanhédrin, Paul n'est ni intimidé ni servile ; il ne cherche ni à éviter leur blâme ni à obtenir leurs faveurs (Ga. 1:10). C'est pour cela qu'il ne baisse pas les yeux : il *fixe ses regards* sur eux. Toutefois, il ne prend pas un air hautain ou supérieur. Au contraire, il les appelle « *mes frères* », soulignant ainsi qu'il est juif, comme eux, et qu'il est leur égal. En cela, ils considèrent probablement que Paul fait preuve d'insolence. Lorsque Paul dit : « *j'ai vécu devant Dieu jusqu'à ce jour avec une conscience parfaitement pure* », il fait référence au fait qu'il a obéi à la vision qu'il a reçue, vision qu'il a relatée dans Actes 22:1-21. Paul fait la même remarque plus tard lors de sa comparution devant Agrippa, après avoir raconté de manière similaire les circonstances dans lesquelles il a reçu son appel (26:19 ; voir 26:1-23).

v. 3-4 – Ordonner que Paul soit frappé sur la bouche – organe de la parole – est une attaque contre son témoignage concernant Christ et sa réaction doit être considérée sous cet angle. Il réagit non seulement à une agression injustifiée contre sa personne, mais aussi au manque de foi des autorités juives à l'égard des paroles et des actes de leur Messie. Il qualifie l'un d'eux de « *muraille blanchie* », ce qui nous rappelle la condamnation de Jésus à l'égard des « *spécialistes de la Loi et pharisiens* », qui sont

« *comme ces tombeaux crépis de blanc, qui sont beaux au-dehors. Mais à l'intérieur, il n'y a qu'ossements de cadavres et pourriture* » (Mt. 23:27).

Cela nous rappelle également le jugement du prophète Ézéchiël sur les faux prophètes de son époque, qui recouvrent de crépi le péché, le mensonge et la corruption (Éz. 13:8-16 et 22:28). En réagissant de la sorte, Paul expose l'hypocrisie du grand-prêtre qui prétend le juger en vertu de la loi alors que lui-même l'enfreint. C'est également un rappel brutal du jugement qui tombera sur ceux qui égarent Israël (Mt. 23:1-36).

v. 5 – La réaction de Paul exprime le degré d'humilité approprié : il ne revient pas sur son avertissement, ni sur la véracité de son évaluation, mais reconnaît que, selon les Écritures (Ex. 22:28), il n'est pas convenable de condamner directement le grand-prêtre. La raison pour laquelle il n'a pas reconnu ce dernier dès le départ n'est pas claire.

v. 6 – En invoquant l'« *espérance de la résurrection* », un point de discorde entre les deux principaux partis représentés dans le Sanhédrin, on pourrait croire que Paul emploie un stratagème cynique pour diviser ses adversaires. En réalité, c'est une déclaration de l'enjeu théologique fondamental qui est au cœur de tout : à savoir, que l'espérance d'Israël (Éz. 37:1-14 et Dn. 12:1-3) et de l'humanité entière – c'est à dire la vie éternelle et la victoire sur la mort (voir Hé. 2:14-15) – s'est enfin réalisée en Jésus-Christ. Cette proclamation résonne dans tout le livre des Actes (Ac. 2:22-24, 4:1-2, 17:30-31, 24:14-16, 26:6-8, 26:22-23, 28:17-20 ; voir également 1 Co. 15:1-57).

v. 7-8 – La dispute qui éclate entre les pharisiens et les sadducéens est décrite par le terme *stasis* dans le texte original grec, ce qui sous-entend qu'il ne s'agit pas d'un simple désaccord académique, mais d'un débat bruyant et vindicatif. Ce terme est employé ailleurs dans Actes et traduit tour à tour comme suit : « conflit » (15:2), « révolte » (19:40) et « troubles » (24:5). Comme les versets 9 et 10 le relatent, le tumulte s'intensifie à tel point que le commandant craint que Paul ne soit tué.

Le commentaire de Luc, selon lequel les sadducéens « *déclarent qu'il n'y a pas de résurrection, pas plus que d'anges ou d'esprits* », mérite une explication. Le fait qu'ils niaient que les morts ressuscitent est mentionné dans les évangiles, dans le contexte d'un échange avec Jésus au cours duquel ils tentent de le confondre sur ce point (Lc. 20:27-40, Mt. 22:23-33 et Mc. 12:18-27). Toutefois, il est peu probable que les sadducéens niaient totalement l'existence des anges, celle-ci étant clairement attestée dans leurs Écritures, notre Ancien Testament. L'interprétation la plus plausible, compte tenu de leur position sur la vie après la mort, est qu'ils excluaient la possibilité que les âmes défunes puissent exister ou apparaître sous la forme d'anges ou d'esprits.

v. 9-10 – La réaction des « *spécialistes de la Loi qui étaient du parti des pharisiens* » est remarquable. Il semblerait que la tactique de Paul consistant à aller directement au cœur du problème – c'est-à-dire l'espérance de la résurrection – ait l'effet escompté : ils déclarent, à présent, accepter la possibilité que Paul ait réellement rencontré un « *esprit ou un ange* » (bien qu'ils ne se prononcent pas explicitement sur l'affirmation de Paul selon laquelle il s'agit du Christ ressuscité). De plus, ils exonèrent Paul de toute faute en déclarant qu'ils ne trouvent « *rien à reprocher à cet homme* ». Cela signifie qu'ils considèrent que ses paroles ne sont ni blasphématoires ni dignes de condamnation. Mais tous ne sont pas de cet avis ; au contraire, le conflit entre les deux partis s'envenime à tel point que le commandant romain doit faire extraire Paul par la force et le mettre à l'abri dans la citadelle.

v. 11 – À la suite de ces événements tumultueux, Paul reçoit la visite du Seigneur qui l'exhorte à prendre courage, lui accordant l'assurance de sa protection en lui déclarant qu'il serait son témoin à Rome (voir Ac. 18:9-10). Il existe de nombreux chrétiens aujourd'hui qui souhaiteraient recevoir la même visite et la même assurance de la part de Christ. Mais il ne faut pas oublier plusieurs choses : La première est que Christ nous a déjà donné l'assurance de sa présence, avec tout ce que cela sous-entend, en nous promettant : « je suis moi-même avec vous tous les jours, jusqu'à la fin du monde » (Mt. 28:20). La deuxième est que Paul a joué un rôle unique et crucial dans le développement de l'Église primitive. Et la troisième est que Paul a beaucoup souffert et a souvent fait l'objet de persécutions brutales (voir 2 Corinthiens 11:23 à 12:10). Pour recevoir une consolation similaire, ne devrions-nous pas également traverser les mêmes types de souffrances ?

v. 12-33 – Le récit relatant la fuite de Paul à Césarée nous rappelle avec quelle puissance souveraine Dieu prend soin de son peuple et réalise ses desseins. Non seulement Paul échappe par deux fois à une foule en colère, mais il est maintenant providentiellement protégé d'un complot élaboré par des assassins fermement engagés et soutenus, dans leur projet, par de puissants chefs religieux.

v. 12-15 – Les hommes qui ont décidé de tuer Paul signalent aux « *chefs des prêtres et [aux] responsables du peuple* » qu'ils ont fait le serment de jeûner, ce qui indique qu'ils considèrent cet assassinat comme un acte de dévotion religieuse qui bénéficie de l'approbation de Dieu (voir Jn. 16:2).

v. 16-22 – Le texte ne dit pas comment le neveu de Paul apprend qu'un complot se prépare contre son oncle. Toutefois, le respect qu'ont les autorités romaines à l'égard de Paul se manifeste par le fait que le centurion et le commandant sont tous deux prêts à lui accorder sa demande d'entendre le jeune homme. En revanche, la mauvaise opinion qu'a le commandant sur les responsables juifs se manifeste en ce qu'il ne fait pas de difficulté à croire les paroles du neveu de Paul concernant leur duplicité et qu'il agit immédiatement en conséquence.

v. 23-24 – Une horde de quarante hommes résolus à tuer Paul peut nous sembler une force écrasante. Par quel miracle pourrait-il survivre ? Là aussi nous constatons la manière dont Dieu subvient : un détachement de soldats romains tout aussi résolu à protéger Paul et dont le nombre est une douzaine de fois plus important (voir 2 R. 6:8-17).

v. 25-30 – Ce courrier que le commandant adresse à Félix, le gouverneur romain, est rédigé de manière à présenter son auteur, Claudius Lysias, sous son meilleur jour – un élément humain qui témoigne de l'authenticité de la lettre. Notez qu'il explique avoir sauvé Paul parce qu'il « *venait d'apprendre* » qu'il était citoyen romain, alors qu'en réalité il ne l'a appris que plus tard. Il omet aussi commodément le fait d'avoir ordonné que Paul soit flagellé.

Notez qu'une fois de plus (voir le verset 9), Paul est déclaré innocent de tout crime passible de mort et même d'emprisonnement, cette fois par un chef romain païen. Peut-être Luc inclut-il ce détail dans son récit afin de plaider auprès de ses lecteurs en faveur d'une tolérance officielle à l'égard du christianisme.

v. 31-33 – Les soldats et les cavaliers parcourent quelque 56 km et arrivent à Antipatris, qui est à mi-chemin de Césarée, pendant la nuit. Un dispositif de protection de cette taille n'étant plus nécessaire, les soldats retournent à la citadelle tandis que les cavaliers poursuivent leur route avec Paul. Ils arrivent le lendemain à Césarée, où le gouverneur lit le billet et fait ordonner que Paul reste sous leur garde en attendant l'arrivée de ses accusateurs.

Module 23 – Devant les gouverneurs et les rois

Actes 24:1–25:22

Texte

¹ Cinq jours après, le grand-prêtre Ananias descendit à Césarée accompagné de quelques responsables du peuple et d'un avocat nommé Tertulle. Ils se présentèrent au gouverneur^[a] pour porter plainte contre Paul. ² On appela celui-ci et Tertulle commença son réquisitoire en ces termes : Excellence, grâce à toi, à ta sage administration et aux réformes que ta sollicitude pour ce peuple t'a inspirées, nous jouissons d'une paix parfaite. ³ Sois assuré, très excellent gouverneur Félix, que partout et toujours, nous en éprouvons la plus vive gratitude. ⁴ Toutefois, nous ne voudrions pas te retenir trop longtemps. Je te prie seulement de nous accorder pour quelques instants ta bienveillante attention.

⁵ Nous avons découvert que cet individu est un danger public : il provoque des troubles chez tous les Juifs dans le monde entier, c'est un chef de la secte des Nazaréens^[b], ⁶ et il a même tenté de profaner le Temple. C'est alors que nous l'avons arrêté. [Nous voulions le juger d'après notre Loi. ⁷ Mais le commandant Lysias est intervenu avec beaucoup de violence et l'a arraché de nos mains, ⁸ nous ordonnant de porter notre accusation devant toi^[c].] Procède toi-même à son interrogatoire et tu pourras reconnaître, d'après ses réponses, le bien-fondé de toutes nos accusations contre lui.

⁹ Les Juifs s'empressèrent de confirmer ses paroles en disant : Oui, tout ce qu'il a dit est exact.

¹⁰ Sur un signe du gouverneur, Paul prit à son tour la parole : Je sais, dit-il, que depuis plusieurs années tu exerces la justice sur notre peuple. C'est donc en toute confiance que je viens te présenter ma défense. ¹¹ Comme tu peux le vérifier toi-même, il n'y a pas plus de douze jours que je suis monté à Jérusalem pour y rendre un culte à Dieu. ¹² Or, personne ne m'a vu dans la cour du Temple en train de discuter avec quelqu'un. Jamais on ne m'a surpris à soulever le peuple ni dans les synagogues, ni dans la ville, ¹³ et ces gens ne peuvent pas apporter la moindre preuve pour appuyer les accusations qu'ils viennent de porter contre moi. ¹⁴ Certes, je le reconnais volontiers devant toi : je sers le Dieu de mes ancêtres suivant la « Voie » qu'ils qualifient de « secte » ; je crois tout ce qui est écrit dans la Loi et les prophètes. ¹⁵ J'ai cette espérance en Dieu – et cette espérance est aussi la leur – que les morts, justes et injustes, ressusciteront. ¹⁶ C'est pourquoi je m'applique sans cesse, moi aussi, à garder une conscience irréprochable, tant devant Dieu que devant les hommes.

¹⁷ Après plusieurs années d'absence, je suis revenu dans mon pays pour apporter une aide en argent aux gens de mon peuple et pour présenter des offrandes à Dieu. ¹⁸ J'étais alors dans la cour du Temple, après avoir accompli les cérémonies de la purification ; il n'y avait autour de moi ni

attroupement, ni désordre. Telle était la situation quand ils m'ont trouvé. ¹⁹ Mais, en fait, ce sont des Juifs de la province d'Asie qui m'ont trouvé, et ce sont eux qui devraient être ici pour soutenir leurs accusations devant toi, s'ils ont quelque reproche à me faire. ²⁰ Ou bien alors, que ceux qui sont ici présents disent de quel méfait ils m'ont reconnu coupable lorsque j'ai comparu devant le Grand-Conseil. ²¹ A moins qu'ils ne me fassent grief de cette seule phrase que j'ai lancée, debout devant eux : « Si je suis mis en accusation, c'est parce que je crois en la résurrection des morts. »

²² Alors Félix, qui était très bien renseigné au sujet de la « Voie », ajourna le procès en disant : Quand le commandant Lysias viendra ici, j'examinerai votre affaire. ²³ Il donna à l'officier responsable de Paul l'ordre de le garder prisonnier, mais en lui laissant une certaine liberté et sans empêcher sa parenté et ses amis de venir lui rendre des services.

²⁴ Quelques jours plus tard, Félix revint, accompagné de sa femme Drusille^[d] qui était juive. Il fit appeler Paul et il l'écouta parler de la foi en Jésus-Christ. ²⁵ Mais lorsque Paul en vint à ce qu'est la juste manière de vivre, à la maîtrise de soi et au jugement à venir, Félix prit peur et lui dit : Pour aujourd'hui, cela suffit : tu peux te retirer. Quand j'en aurai le temps, je te ferai rappeler. ²⁶ Il nourrissait l'espoir que Paul lui donnerait de l'argent. C'est pourquoi il le faisait venir assez souvent pour s'entretenir avec lui.

²⁷ Deux années s'écoulèrent ainsi ; après quoi, Félix fut remplacé par Porcius Festus^[e]. Mais, pour se ménager les bonnes grâces des Juifs, Félix laissa Paul en prison.

¹ Trois jours après avoir pris ses fonctions à la tête de la province, Festus se rendit de Césarée à Jérusalem^[f]. ² Les chefs des prêtres et les notables juifs se présentèrent devant lui pour porter plainte contre Paul. ³ Ils lui demandèrent avec insistance, comme une faveur spéciale, de faire transférer l'accusé à Jérusalem. Ils avaient déjà fait leurs plans : sur le trajet, ils voulaient lui dresser une embuscade et le tuer. ⁴ Mais Festus leur répondit : Paul est en prison à Césarée, et je ne vais pas tarder à retourner moi-même dans cette ville. ⁵ Il y a parmi vous des hommes compétents : qu'ils m'y accompagnent, et si cet homme a commis quelque irrégularité, qu'ils portent plainte contre lui !

⁶ Festus ne resta pas plus de huit à dix jours à Jérusalem, puis il redescendit à Césarée. Le lendemain de son retour, il alla siéger au tribunal et y fit comparaître Paul. ⁷ A peine celui-ci fut-il entré, que les Juifs venus de Jérusalem l'entourèrent et portèrent contre lui un grand nombre de graves accusations, mais ils ne pouvaient pas les prouver.

⁸ Paul, quant à lui, disait pour sa défense : Je n'ai commis aucune faute ni contre la loi juive, ni contre le temple, ni contre César.

⁹ Mais Festus voulait se concilier la faveur des Juifs ; il demanda donc à Paul : Acceptes-tu de retourner à Jérusalem pour y être jugé sur cette affaire sous ma présidence ?

¹⁰ – Non, répliqua Paul, je me tiens ici devant le tribunal de l'empereur, et c'est devant ce tribunal que je dois être jugé. Quant aux Juifs, je ne leur ai fait aucun tort, tu as pu fort bien t'en rendre compte par toi-même. ¹¹ Si je suis coupable et si j'ai commis un crime passible de la peine de mort, je ne refuse pas de mourir. Mais si les accusations de ces gens-là sont sans aucun fondement, nul n'a le droit de me livrer entre leurs mains. J'en appelle à l'empereur^[9] !

¹² Alors Festus, après avoir délibéré avec ses conseillers, décida : Tu en as appelé à l'empereur ; tu comparaitras donc devant l'empereur.

¹³ Quelque temps plus tard, le roi Agrippa^[h] et Bérénice arrivèrent à Césarée pour rendre visite à Festus^[i]. ¹⁴ Leur séjour dura plusieurs jours. Festus en profita pour exposer au roi le cas de Paul : J'ai là un homme, dit-il, que mon prédécesseur Félix a laissé en prison. ¹⁵ Lors de mon passage à Jérusalem, les chefs des prêtres et les responsables des Juifs sont venus porter plainte contre lui et ils m'ont demandé de le condamner.

¹⁶ Mais je leur ai répondu que les Romains n'ont pas coutume de livrer un prévenu avant de l'avoir confronté avec ses accusateurs et de lui avoir donné l'occasion de se défendre de leurs accusations. ¹⁷ Ils sont donc venus ici avec moi. Je n'ai pas voulu remettre l'affaire à plus tard et, dès le lendemain, j'ai tenu audience et donné l'ordre d'amener cet homme.

¹⁸ Je m'attendais à ce que ses accusateurs le chargent de toutes sortes de crimes graves. Il n'en fut rien. ¹⁹ Il ne s'agissait que de discussions au sujet de leur propre religion et d'un certain Jésus qui est mort et dont Paul dit qu'il est vivant. ²⁰ Je me suis trouvé dans l'incapacité de prendre une décision dans un débat de ce genre. J'ai donc demandé à Paul s'il consentait à monter à Jérusalem pour que son affaire y soit jugée. ²¹ Mais il a préféré user de son droit d'appel et il a demandé que sa cause soit portée devant le tribunal de l'empereur. J'ai donc ordonné de le garder en prison jusqu'à ce que je puisse l'envoyer à César.

²² Alors Agrippa dit à Festus : J'aimerais bien entendre cet homme, moi aussi.
– Tu pourras l'entendre dès demain, lui répondit Festus.

^a 24:1 C'est-à-dire Félix : voir note 23:24.

^b 24:5 Nazaréens : voir Mt 2:23.

^c 24:8 Le passage entre crochets est absent de plusieurs manuscrits.

^d 24:24 Drusille : fille cadette d'Hérode Agrippa I^{er}. Mariée au roi d'Emèse, elle lui fut enlevée par Félix.

^e 24:27 Festus prit le gouvernement de la Judée vers 59-60.

Introduction

☐ Avez-vous des peurs ou des phobies ? Comment les gérez-vous ?

Exploration

1. Quelles accusations les notables juifs portent-ils contre Paul devant Félix ?

2. Quels sont les principaux points que Paul présente à Félix pour sa défense ?

3. De quelle manière Félix y réagit-il ? Pourquoi ?

4. Lorsqu'il a l'occasion de s'entretenir en privé avec Félix, de quoi Paul lui parle-t-il ?

5. De quelle manière les événements de ce passage accomplissent-ils ce qui avait été annoncé ? (Mt. 10:18, Mc. 13:9 et Lc. 21:12.)

Mise en application

- | | |
|---|---|
| ☐ Compte tenu de tous les rebondissements de cette histoire et des actes de personnes malhonnêtes, cupides et motivées par des intérêts politiques, il est difficile de garder en tête que Paul n'est pas victime de ses circonstances, mais que toutes ces choses font partie du plan sage et parfait de Dieu. Avez-vous, vous aussi, du mal à garder cela en tête face à vos propres circonstances ? | ☐ Que nous enseigne le comportement de Paul sur la manière dont nous devrions réagir aux attaques et aux accusations mensongères ? Comment Paul arrive-t-il à réagir de la sorte ?

☐ Quels risques Paul prend-il dans ce passage ? Qu'est-ce qui lui donne les moyens de prendre ces risques ? |
|---|---|

Commentaire

v. 1-4 – Tertulle fait l'éloge du gouverneur romain, Félix, lorsqu'il mentionne la « *paix parfaite* » dont les Juifs bénéficient sous sa direction. C'est une manière formelle de le flatter, mais aussi de l'inciter implicitement à statuer en leur faveur, au motif que Paul a (selon eux) agi de manière à saper la paix dont Félix est le gardien. Autrement dit, en accusant Paul d'atteinte à l'ordre public, ils cherchent à faire de cette affaire une affaire civile ainsi qu'une affaire personnelle pour Félix, plutôt qu'un simple conflit religieux interne.

v. 5-9 – Les Juifs ne prétendent pas que Paul est coupable de sédition contre l'État romain ; ils n'ont pas besoin de le faire. L'accusation selon laquelle il a perturbé la paix de l'empire en incitant à l'émeute et qu'il a provoqué l'indignation des Juifs en s'attaquant à leur lieu saint suffirait à le rendre passible de la peine de mort ou de l'emprisonnement, si elle était avérée. Toutefois, elle est mensongère. D'ailleurs, ce sont les « *Juifs de la province d'Asie* » qui « *[ont ameuté] toute la foule* » (21:27-29).

v. 10 – Paul manifeste ici le respect dû aux autorités civiles (Rm. 13:1-7) et indique qu'il n'a pas d'hésitation à présenter sa défense devant le gouverneur. Il souligne également que Félix « *exerce la justice* » sur ce peuple « *depuis plusieurs années* ». On peut donc supposer que le gouverneur connaît bien les affaires juives. Les comparutions de Paul devant Félix et devant d'autres dirigeants sont l'accomplissement de la prophétie de Christ concernant ses disciples : « *On vous forcera à comparaître devant des gouverneurs et des rois à cause de moi pour leur apporter un témoignage, ainsi qu'aux non-Juifs* » (Mt. 10:18 ; voir Mc. 13:9 et Lc. 21:12).

v. 11-13 – Paul fait valoir deux points pour sa défense. Premièrement, son intention en allant au temple n'était pas de le profaner, mais d'y rendre un culte à Dieu, comme tout juif fidèle. Et deuxièmement, bien qu'il soit accusé d'incitation à l'émeute, ses accusateurs ne l'ont pas vu faire quoi que ce soit pour provoquer la foule et ne peuvent donc pas prouver leurs accusations.

v. 14-16 – En prononçant ces paroles, il ne s'agit pas pour Paul de reconnaître une faute, mais d'affirmer son identité en tant qu'adepte de la « *Voie* », c'est-à-dire du christianisme (voir Jn. 14:6 et Ac. 9:2, 18:25-26, 19:9, 19:23 et 24:22). Il met en évidence la continuité de la foi du peuple de Dieu sous l'ancienne et la nouvelle alliance, déclarant qu'il adore le même Dieu que ses accusateurs juifs : « *le Dieu de mes ancêtres* ». Tout comme eux, il affirme que les écritures de l'Ancien Testament sont la Parole de Dieu et il croit « *tout ce qui est écrit dans la Loi et les prophètes* » ; tout comme eux, il affirme l'espérance de la résurrection. Ce qu'il enseigne n'est donc pas une rupture ou une répudiation de la foi de ses ancêtres, mais plutôt son accomplissement.

v. 17-21 – Paul présente plusieurs arguments pour sa défense. Premièrement, il est venu à Jérusalem « *[a]près plusieurs années d'absence* ». Autrement dit, il n'avait manifestement pas l'habitude de semer le trouble dans la capitale juive, puisqu'avant cet incident, il passait tout son temps ailleurs. Deuxièmement, l'objet de sa visite était d'apporter « *une aide en argent aux gens de [son] peuple et pour présenter des offrandes à Dieu* ». Troisièmement, il venait d'accomplir « *les cérémonies de la purification* » au moment où il a été abordé dans la cour du Temple ; ainsi, l'accusation de profanation du temple (24:6) est totalement fausse. Quatrièmement, quand ils se sont saisis de lui, il n'était pas accompagné d'un groupe de personnes, comme on aurait pu s'y attendre s'il avait effectivement cherché à amener la foule. Il ne faisait rien non plus pour troubler l'ordre public ; au contraire, il vaquait tranquillement à ses occupations cérémonieuses. Toutefois, Paul ne se contente pas de défendre sa propre conduite, il conteste également celle de ses accusateurs. Les « *Juifs de la province d'Asie* » qui avaient été les premiers à accuser Paul (21:27-29) ne sont pas venus témoigner devant Félix, comme ils auraient dû le faire pour maintenir leurs accusations. Paul les invite également à faire état de la conclusion à laquelle ils sont parvenus lors de son procès devant le Sanhédrin, sachant qu'ils n'avaient trouvé aucune preuve pour le condamner et que certains d'entre eux avaient même déclaré : « *Nous ne trouvons rien à reprocher à cet homme* » (23:9). En résumé, Paul réfute de manière complète et dévastatrice les accusations portées contre lui.

v. 22-23 – Peut-être Félix commence-t-il à comprendre qu'il s'agit-là d'un conflit théologique et non pas d'une affaire civile ou pénale. Ou peut-être souhaite-t-il simplement laisser le temps à Lysias d'arriver à Césarée afin qu'il puisse témoigner des événements. Quoi qu'il en soit, il suspend les débats et ordonne que Paul reste en détention, mais lui accorde une certaine liberté de mouvements et des droits de visite.

v. 24-26 – Lorsque nous lisons que Paul s'entretient avec le gouverneur romain au sujet « *de la foi en Jésus-Christ* » et de « *la juste manière de vivre, [de] la maîtrise de soi et [du] jugement à venir* », souvenons-nous qu'il ne cherche pas simplement à tirer le meilleur parti d'une mauvaise situation. Au contraire, Paul considère que son arrestation, sa détention et son procès sont l'occasion, orchestrée par Dieu, d'annoncer l'Évangile à un chef influent. Félix réagit en manifestant de la crainte, comme s'il réalisait qu'il est effectivement coupable de péché et a besoin de pardon. Bien qu'il ne soit pas encore prêt à accepter l'Évangile, il continue de s'entretenir régulièrement avec Paul pendant les deux années qui suivent (v. 26-27). Cependant, ses raisons ne sont pas totalement innocentes : il espère recevoir de l'argent. Il est tragique de constater que, bien que Paul lui propose des richesses éternelles, son regard reste fixé sur ce qui n'a finalement aucune valeur (Mt. 6:19-21).

v. 27 – La décision du gouverneur de laisser Paul en prison au moment de quitter ses fonctions est purement motivée par des intérêts politiques, une injustice supplémentaire qui s'ajoute aux deux années de détention de l'apôtre. Par cette décision, Félix n'entrave toutefois pas les plans divins pour Paul : Dieu contrôle tous ces événements et ils se déroulent conformément à ses desseins.

v. 1-3 – Les notables juifs voient l'arrivée d'un nouveau gouverneur de province comme l'occasion de renouveler leur tentative d'éliminer Paul. N'ayant pas réussi à le faire au moyen de la procédure légale romaine, ils décident à présent d'une approche plus directe : dresser une embuscade à Paul pendant qu'il se rend à Jérusalem et le tuer. Le fait qu'ils envisagent un plan d'action qui constituera une trahison envers Festus révèle la profondeur de leur haine ; ils sont prêts à risquer d'empoisonner leur relation avec Rome pour faire disparaître Paul.

v. 4-5 – Festus réagit en tant qu'agent responsable de la justice romaine. Connaissant probablement le complot qui avait déjà été échafaudé contre Paul dans des circonstances similaires (23:12-22), il refuse d'accorder cette « *faveur spéciale* » aux notables juifs et insiste sur le fait que Paul soit jugé à Césarée plutôt qu'à Jérusalem.

v. 8 – Paul adhère à la loi de Moïse lorsque cette conduite lui permettait de gagner les Juifs ; autrement, il était libre de vivre comme « n'ayant pas la loi [de Moïse] » (1 Co. 9:19-22). Lorsqu'il affirme n'avoir commis « *aucune faute [...] contre la loi juive* », nous comprenons qu'il considère cette liberté non pas comme s'opposant à la loi, mais comme reconnaissant que le rôle de celle-ci dans l'époque actuelle a changé.

v. 9 – À ce stade des choses, l'engagement de Festus en faveur de la justice vacille et celui-ci essaie de trouver un compromis politiquement acceptable. Plutôt que de déclarer Paul innocent, ce qui déplairait fortement aux Juifs, ou de le déclarer coupable, ce que les éléments de preuve ne justifient pas, il suggère de faire transférer l'apôtre à Jérusalem. Peut-être en vue de lui rendre l'idée plus acceptable, il assure à Paul que, bien que le procès aurait lieu sur le terrain de ses accusateurs, ce serait « *sous [sa] présidence* » qu'il serait jugé, donc devant Festus plutôt que devant le Sanhédrin.

v. 10-12 – Paul rejette la proposition de changer le lieu du procès, sentant probablement qu'il s'agit d'un piège tendu par ses accusateurs pour le « *livrer entre leurs mains* ». En même temps, il se rend clairement compte que Festus ne lui rendra pas justice, bien que celui-ci ait pu « *fort bien* » se rendre compte par lui-même que Paul est innocent. Il exerce donc son droit de citoyen romain pour exiger que son cas soit porté devant une juridiction supérieure : celle de César. Ainsi, non seulement Paul pourra se sortir d'une situation périlleuse, mais il pourra également réaliser son intention de se rendre à Rome pour la cause de l'Évangile, ce à quoi Christ l'avait appelé (Ac. 19:21 et 23:11). Festus n'a guère le choix que d'accéder à sa requête.

v. 13 – En tant que souverain d'un territoire romain voisin, il est naturel qu'Agrippa rende visite à Festus qui vient tout juste d'être nommé gouverneur de Judée. Cet « Agrippa » est Hérode Agrippa II, fils d'Hérode Agrippa I^{er} qui avait lui aussi joué un rôle dans les événements de l'église primitive (Ac. 12:1-23). Il est également l'arrière-petit-fils d'Hérode le Grand (Mt. 2:1-20). Bérénice est sa sœur aînée, qui avait été mariée à son oncle. À l'époque du récit, ces deux personnes – Hérode Agrippa II et sa sœur, Bérénice – vivent ensemble dans une relation apparemment incestueuse.

v. 14-16 – Nous savons qu'Agrippa connaissait parfaitement toutes les coutumes et les discussions des Juifs (Ac. 26:3) ; Festus profite donc de sa visite prolongée pour s'entretenir avec lui du cas de Paul. La description que fait le gouverneur de la demande des notables juifs (25:1-3) nous fournit des détails supplémentaires : ils lui avaient « *demandé de condamner [Paul]* », mais aussi de le livrer entre leurs mains, vraisemblablement pour le juger et le punir selon leur loi. Festus leur a répondu que Paul étant un citoyen romain sous sa garde et dont il doit protéger les droits, celui-ci a droit à un procès en bonne et due forme, au cours duquel il peut faire face à ses accusateurs et présenter sa défense.

v. 17-19 – Contrairement à Félix, qui a laissé Paul croupir en prison pendant deux ans, Festus fait remarquer qu'il prend ses responsabilités de juge au sérieux : il n'a pas remis l'affaire à plus tard, mais a agi rapidement et « *dès le lendemain, [a] tenu audience* ». Toutefois, ce qu'il entend de la bouche des accusateurs de Paul le surprend : au lieu d'une grave atteinte à la loi romaine, il ne s'agit « *que de discussions au sujet de leur propre religion et d'un certain Jésus qui est mort et dont Paul dit qu'il est vivant* ». Autrement dit, d'après Festus, les infractions imputées à Paul ne sont pas de nature civile, mais simplement des sujets de dispute théologique entre Juifs.

v. 20-22 – D'après tous les éléments relatés par Festus, il conviendrait pour lui de faire libérer Paul. Toutefois, souhaitant « *se concilier la faveur des Juifs* » (25:9), il ne le fait pas et propose plutôt à Paul d'être jugé à Jérusalem, sans doute parce que c'était l'endroit où les questions religieuses pouvaient être le mieux jugées. Au lieu d'accepter, Paul en appelle à César. Festus n'explique pas pourquoi Paul choisit cette option. L'apôtre comprend probablement qu'en retournant à Jérusalem, il serait condamné à mort – compte tenu de la détermination de ses ennemis à mettre fin à ses jours et du manque de fiabilité de la protection de Rome. En entendant tout cela, Agrippa est intrigué et souhaite entendre Paul lui-même. De toute évidence, Festus est heureux d'accéder à cette demande, car il est « *dans l'incapacité de prendre une décision dans un débat de ce genre* ».

Module 24 – Paul témoigne devant Agrippa

Actes 25:23–26:32

Texte

²³ Le lendemain, donc, Agrippa et Bérénice arrivèrent en grand apparat et firent leur entrée dans la salle d'audience, suivis des officiers supérieurs et des notables de la ville. Sur un ordre de Festus, Paul fut introduit. ²⁴ – Roi Agrippa, dit alors le gouverneur, et vous tous qui êtes ici présents, vous avez devant vous l'homme au sujet duquel toute la foule des Juifs est venue me trouver, à Jérusalem aussi bien qu'ici, pour crier qu'il n'avait plus le droit de vivre. ²⁵ Or, en ce qui me concerne, je n'ai rien trouvé dans son cas qui puisse mériter une condamnation à mort. Cependant, puisqu'il en a appelé à l'empereur, j'ai décidé de le lui envoyer. ²⁶ Seulement, je ne dispose d'aucun fait précis à écrire à l'empereur. C'est pourquoi je le fais comparaître devant vous, et tout spécialement devant toi, roi Agrippa, afin d'avoir quelque chose à écrire après cet interrogatoire. ²⁷ Car il est absurde, me semble-t-il, d'envoyer ainsi un prisonnier à Rome sans pouvoir préciser les accusations dont il est l'objet.

¹ Agrippa^[a] dit à Paul : Tu as la parole : tu peux présenter ta défense. Alors Paul étendit la main et présenta ainsi sa défense :

² Roi Agrippa ! Je m'estime heureux de pouvoir aujourd'hui me défendre devant toi de toutes les accusations que les Juifs ont portées contre moi, ³ car tu connais parfaitement toutes leurs coutumes et leurs discussions. Veuille donc, je te prie, m'écouter avec patience. ⁴ Tous mes compatriotes savent comment j'ai vécu, dès ma jeunesse, au sein de mon peuple, à Jérusalem. ⁵ Ils me connaissent depuis longtemps et ils peuvent témoigner, s'ils le veulent bien, que j'ai conduit ma vie selon les principes du parti le plus strict de notre religion : celui des pharisiens. ⁶ Et maintenant, si je suis traduit en justice, c'est à cause de mon espérance dans la promesse de Dieu à nos ancêtres. ⁷ Nos douze tribus espèrent voir son accomplissement, en rendant leur culte à Dieu nuit et jour. Oui, c'est à cause de cette espérance que je suis mis en accusation, par des Juifs, ô roi ! ⁸ Et pourtant ! trouvez-vous incroyable que Dieu puisse ressusciter des morts ? ⁹ Pour moi donc, j'ai d'abord pensé que je devais m'opposer par tous les moyens au nom de Jésus de Nazareth. ¹⁰ C'est ce que j'ai fait à Jérusalem : j'ai jeté en prison, en vertu des pouvoirs que j'avais reçus des chefs des prêtres, un grand nombre des membres du peuple saint et, lorsqu'il s'agissait de les condamner, j'ai voté leur mise à mort. ¹¹ Je passais d'une synagogue à l'autre pour les faire punir et essayer de les contraindre à renier leur foi ; dans l'excès de ma fureur, j'allais les traquer jusque dans les villes étrangères. ¹² C'est ainsi qu'un jour, muni des pleins pouvoirs que m'avaient accordés les chefs des prêtres en me donnant cette mission, je me suis rendu à Damas. ¹³ J'étais en chemin et il était environ midi. C'est alors, ô roi, que j'ai vu, venant du ciel,

une lumière plus éclatante que celle du soleil. Elle m'enveloppait de son éclat ainsi que mes compagnons de voyage. ¹⁴ Nous sommes tous tombés à terre, et j'entendis une voix qui me disait en hébreu : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Tu te blesses toi-même en te rebiffant contre l'aiguillon. »

¹⁵ Je demandai : « Qui es-tu, Seigneur ? » Et le Seigneur dit : « Je suis, moi, Jésus, que tu persécutes. ¹⁶ Mais lève-toi, tiens-toi debout. Car je te suis apparu pour que tu sois mon serviteur, pour témoigner aux hommes que tu m'as vu^[b] et leur dire ce que je te ferai encore voir par la suite. ¹⁷ Je t'ai choisi du milieu^[c] du peuple juif et des non-Juifs, vers lesquels je t'envoie. ¹⁸ Tu devras leur ouvrir les yeux et les faire passer des ténèbres à la lumière et du pouvoir de Satan à Dieu pour qu'en croyant en moi, ils reçoivent le pardon de leurs péchés et une part d'héritage avec les membres du peuple saint. »

¹⁹ Ainsi, ô roi Agrippa, je n'ai pas désobéi à cette vision venue du ciel. ²⁰ Mais je me suis adressé d'abord aux habitants de Damas et à ceux de Jérusalem, puis à ceux de toute la Judée, et enfin aux non-Juifs, et je leur ai annoncé qu'ils devaient changer, se convertir à Dieu et traduire ce changement par des actes. ²¹ Et c'est pour cette raison que les Juifs se sont emparés de moi dans la cour du Temple et qu'ils ont essayé de me tuer. ²² Mais j'ai été protégé par Dieu jusqu'à ce jour et je suis donc encore là pour apporter mon témoignage aux gens d'humble condition comme aux personnages importants. Et ce que je déclare, ce n'est rien d'autre que les événements dont les prophètes et Moïse ont annoncé l'accomplissement : ²³ c'est-à-dire que le Messie souffrirait, et qu'il serait le premier à ressusciter pour annoncer la lumière du salut, non seulement au peuple juif, mais aussi aux non-Juifs.

²⁴ Paul en était là dans sa défense, quand Festus^[d] s'écria : Tu es fou, Paul ! Ton grand savoir te fait perdre la tête !

²⁵ – Non, Excellence, répondit Paul, je ne suis pas fou. Tout ce que je dis est vrai et sensé.

²⁶ D'ailleurs, le roi Agrippa est au courant de ces faits – et c'est pour cela que je peux lui en parler avec assurance. Aucun de ces événements ne lui échappe, j'en suis sûr, car ce n'est pas en secret qu'ils se sont produits. ²⁷ Crois-tu aux prophètes, roi Agrippa ? Oui, je le sais, tu y crois.

²⁸ Alors Agrippa dit à Paul : Encore un peu et tu vas me persuader au point de faire de moi un chrétien^[e] !

²⁹ – Qu'il s'en faille de peu ou de beaucoup, reprit Paul, je prie Dieu que non seulement toi, mais encore tous ceux qui m'écoutent en cet instant, vous deveniez comme je suis moi-même, à l'exception de ces chaînes !

³⁰ Là-dessus, le roi se leva, et le gouverneur, Bérénice, ainsi que tous ceux qui avaient siégé avec eux l'imitèrent. ³¹ En se retirant, ils se

disaient les uns aux autres : Cet homme n'a rien fait qui mérite la mort ou la prison.

³² Et Agrippa dit à Festus : Il aurait pu être relâché s'il n'avait pas fait appel à l'empereur.

^a 26:1 Agrippa : voir note 25:13.

^b 26:16 Certains manuscrits ont : des choses que tu as vues.

^c 26:17 Autre traduction : Je te délivrerai.

^d 26:24 Festus : voir note 24:27.

^e 26:28 Autres traductions : tu vas me persuader que tu vas faire de moi un chrétien, ou : tu vas me persuader de faire le chrétien. Certains manuscrits ont : tu vas bientôt me persuader de devenir chrétien.

Introduction

- ☐ Est-ce que vous préféreriez être une personne riche dans les années 20 ou une personne de la classe moyenne aujourd'hui ? Pourquoi ?

Exploration

1. Décrivez à votre manière la scène évoquée dans ce passage. Par exemple : Où se déroule-t-elle ? Qui y assiste ? Quels sont leurs raisonnements et sentiments ? Quels sont les enjeux ?

2. Pourquoi Festus a-t-il demandé que Paul soit entendu par Agrippa ?

3. Quel point principal Paul cherche-t-il à communiquer dans son introduction (26:1-8) ?

4. Dans quelle mesure le passé de Paul en tant que persécuteur des chrétiens est-il pertinent (26:9-11) ?

5. Dans le passage 26:12-23, Paul décrit sa rencontre avec Christ. Quel message reçoit-il ?

6. Comment Festus réagit-il à l'exposé de Paul ? Qu'en est-il d'Agrippa ? Qu'en est-il des autres ?

Mise en application

☐ Si l'on vous accordait une heure d'audience avec le chef d'État de votre pays et ses plus proches conseillers, que leur diriez-vous ?

☐ Une réunion ou rencontre stressante/risquée se profile-t-elle dans votre avenir proche ? De quelle manière la conduite de Paul dans ce passage peut-elle vous servir d'exemple à cet égard ?

Commentaire

v. 23 – En lisant le récit de la défense présentée par Paul, nous devons nous rappeler que l'apôtre ne s'adresse pas uniquement au roi Agrippa, mais indirectement à tous ceux qui sont présents, y compris les « *officiers supérieurs et [l]es notables de la ville* ». Ainsi, l'occasion que Dieu lui donne de promouvoir l'évangile parmi les élites de cette ville importante englobe toute classe dirigeante. Agrippa et Bérénice arrivent « *en grand apparat* » pour exhiber leur pouvoir, leur richesse et leur statut, tandis que Paul, lui, est mal vêtu (1 Cor. 4:11). Pourtant, aux yeux de Dieu, Agrippa et Bérénice portent des linges rongés par les mites (Mt. 6:19, És. 64:6 et Jc. 5:1-2), tandis que Paul est revêtu de la puissance et de la justice de Christ (Lc. 24:49 et Ga. 3:27).

v. 24-27 – Lorsque Festus présente le cas de Paul, il précise à nouveau que celui-ci est innocent de tout crime ; c'est la deuxième fois (sur un total de trois) que les autorités romaines font cette déclaration (v. 25 ; voir 23:29 et 26:31). Festus est confronté à un réel dilemme. Il est pris par surprise lorsque Paul lui demande que son affaire soit jugée par une juridiction supérieure et il n'a d'autre choix que d'obtempérer. Cependant, il sait que toute l'affaire sera alors portée à l'attention de César et il ne dispose d'aucune constatation qui justifierait le fait de maintenir Paul en prison ou de le faire juger. Festus court donc le risque de paraître faible et incompetent : cédant à la pression de la « *foule des Juifs* », manquant d'intégrité et de courage pour tout simplement libérer un homme innocent, qui plus est un citoyen romain, mais incapable de trouver une solution acceptable. Peut-être Agrippa peut-il lui porter secours.

v. 1-3 – Paul demande au roi de l'« *écouter avec patience* » car il entend s'exprimer assez longuement, non seulement pour répondre aux accusations dont il fait spécifiquement l'objet, mais également pour relater les événements de sa vie qui ont précédé et suivi sa rencontre avec Christ et pour défendre l'Évangile.

v. 4-6 – Paul soutient, ici et ailleurs dans le livre des Actes (24:15-16, 26:6-7 et 28:20), que la foi chrétienne qu'il enseigne et pratique ne s'écarte pas de la religion ancienne qu'est le judaïsme – la religion dans laquelle il a été élevé et qu'il a fidèlement suivie en tant que pharisien –, mais qu'elle est l'accomplissement des promesses faites à « *nos ancêtres* ». Il appuie son argumentation sur l'idée que l'espoir central d'Israël a toujours été la résurrection et la vie éternelle, et que cet espoir s'est maintenant réalisé en Jésus qui est à la fois le Messie et le premier à être ressuscité d'entre les morts (Actes 26:23 ; voir És. 37:11-4, És. 25:8 et 26:19, Dn. 12:1-2, Ps. 16:9-10 et 1 Co. 15:20).

v. 7-8 – Non seulement Jésus est celui par qui l'espoir de vie éternelle de l'humanité s'est enfin réalisé, mais il est aussi celui à qui les Juifs, le peuple de Paul, ont aspiré tout au long de leur long cheminement. Et pourtant, ironiquement, c'est à cause de cette même doctrine, la promesse de la vie éternelle par la foi en Christ, qu'ils persécutent Paul. Bien qu'ils rendent « *leur culte à Dieu nuit et jour* », leur service ne sert à rien ; « *ils ont un zèle ardent pour Dieu, mais il leur manque le discernement* » (Rm. 10:2). Lorsque Paul mentionne « *nos douze tribus* », cela fait allusion à Israël dans sa complétude – c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas simplement d'un nombre d'individus dispersés çà et là parmi les nations, mais d'un ensemble cohérent, un peuple qui sera un jour reconstitué et rassemblé, comme l'a prophétisé l'Ancien Testament (Éz. 37:15-28). Le fait que l'accent soit mis sur cette unité indique également que la promesse s'adresse à tous les membres d'Israël, pas seulement aux Juifs de naissance, mais également à tous ceux qui ont la même foi qu'Abraham (voir Rm. 4:9-16).

v. 9-11 – Paul ne mâche pas ses mots lorsqu'il se décrit comme le persécuteur cruel et impitoyable des chrétiens ; comme il l'a écrit dans 1 Timothée 1:13, il a « *offensé, persécuté et insulté* » Christ. Dans son zèle erroné, il cherchait à éradiquer les croyants où qu'ils se trouvaient, allant « *d'une synagogue à l'autre* » et les traquant jusque « *dans les villes étrangères* ». Il a notamment fait jeter certains chrétiens en prison et les a même fait mettre à mort, estimant qu'il était tout à fait justifié de le faire (voir Jn. 16:2).

v. 12-16 – Cette description des faits nous fournit des détails venant compléter les récits d'Actes 9:1-19 et 22:6-15. Par exemple, dans les trois passages, Paul indique qu'il est tombé à terre, puis qu'il s'est relevé sur l'ordre du Seigneur (26:16, 9:4-6 et 22:7-10). Ici, il ajoute que ses compagnons, eux aussi, sont « *tous tombés à terre* » (v. 14). Nous pouvons supposer qu'ils se sont relevés en même temps que Paul, après quoi ils sont restés « *figés sur place* » (9:7). Il semblerait qu'il y ait une incohérence quand Paul évoque qu'il lui a été révélé la chose suivante : « *tu seras son témoin devant tous les hommes pour leur annoncer tout ce que tu as vu et entendu* » (22:15). Dans le récit précédent, c'est Ananias qui prononce ces paroles, alors qu'ici, Paul fait état de cette révélation dans le contexte de sa rencontre initiale avec le Seigneur. Il se peut que Paul ait reçu cette parole d'abord de Christ, puis à nouveau d'Ananias à titre de confirmation. Ou bien, puisqu'Ananias a reçu cette révélation du Seigneur (9:10-16), il se peut que Paul condense ici le récit pour insister sur le fait que Christ est la source de sa mission, tandis qu'Ananias en est simplement le messenger.

v. 17-18 – L'appel de Paul se concentre sur les effets de l'Évangile, qui est la bonne nouvelle dont chaque chrétien manifeste les effets. Il devra « *leur ouvrir les yeux et les faire passer des ténèbres à la lumière* », c'est-à-dire les délivrer de leur cécité spirituelle (voir 2 Co. 4:4-6 et 1 Jn. 2:11). Jésus aussi a employé la métaphore de l'aveuglement pour décrire ceux qui manquent de compréhension spirituelle (Mt. 23:16-19, Jn. 9:39-14 et Jn. 12:37-41). Il est tragique de constater que nombre de ceux qui sont « aveugles » ne le réalisent pas, mais se considèrent perspicaces et éclairés (Rm. 2:18-24 et Ap. 3:17-18). Par ailleurs, il devra les faire passer « *du pouvoir de Satan à Dieu* » ; c'est-à-dire les sortir de leur esclavage actuel – sous l'emprise de Satan et du péché – pour les amener vers la liberté et à se soumettre volontairement à Dieu (voir Rm. 6:1-23, Ga. 4:8, Ép. 2:1-5 et Col. 1:12-14). Cela nécessite un passage (« *les faire passer* ») à autre chose, car suivre Christ ne consiste pas simplement à ajouter quelque chose à sa vie ou à apporter quelques petits changements à celle-ci, mais plutôt à changer radicalement de direction : se détourner du monde pour se tourner vers Dieu (voir Ac. 3:19, 3:26, 9:35, 11:21, 14:15, 15:19, 20:21 et 26:20, et 1 Th. 1:9). De cet éveil spirituel, de cette repentance et de cette délivrance découlera le salut ; c'est-à-dire, « *le pardon [des] péchés et une part d'héritage avec les membres du peuple saint* ». Notez que dans ce contexte, le terme « saint » ne fait pas référence au fait d'avoir atteint un certain degré de piété, mais au fait d'être mis à part pour Dieu comme lui appartenant..

v. 19-21 – Le salut prêché par Paul exige de se repentir et de produire les fruits d'une vie changée. Certains Juifs réagissaient violemment à ce message, car Paul insistait sur le fait qu'eux aussi, et pas seulement les païens, devaient se repentir ; c'est-à-dire que leur patrimoine ethnique et leurs rituels religieux ne suffisaient pour les réconcilier avec Dieu.

v. 22-23 – Paul poursuit en affirmant que l'Évangile qu'il proclame n'est pas une rupture hérétique avec sa religion et son héritage juifs, mais qu'il en est au contraire l'accomplissement : faisant référence aux souffrances, à la mort et à la résurrection de Christ, il déclare que « *ce n'est rien d'autre que les événements dont les prophètes et Moïse ont annoncé l'accomplissement* » (voir Actes 2:14-36, 3:12-26, 13:16-41, 24:14 et 28:23).

v. 24-25 – En entendant Paul affirmer que Christ est ressuscité d'entre les morts, que le but de cet événement était d'apporter la lumière non seulement à son propre peuple mais également aux païens et que toutes ces choses avaient été annoncées dans l'Ancien Testament –, Festus ne peut en supporter davantage ; il s'écrie : « *Tu es fou, Paul !* ». Ces enseignements lui semblent une folie (voir 1 Co. 1:18 et 2:14) et il conclut : « *Ton grand savoir te fait perdre la tête* » ; c'est-à-dire que Paul aurait perdu le sens des réalités à force de scruter trop longtemps et trop attentivement les mystères des écritures hébraïques (voir Mc. 3:21). Paul lui répond toutefois que, non, il n'est pas fou et que ce qu'il dit est à la fois « *vrai et sensé* ».

v. 26 – Lorsque Paul mentionne que le roi Agrippa est au courant de « *ces faits* », il fait référence aux phénomènes concernant la vie, la mort et la résurrection de Christ, ainsi qu'à l'interprétation que les disciples de ce dernier leur avaient donnée. Ce faisant, Paul montre que ses enseignements ne sont pas uniquement le fruit de son propre esprit (prétendument déséquilibré) et qu'ils n'ont pas été élaborés en secret (dans un coin). Au contraire, ces doctrines sont nées de l'église dans son ensemble, laquelle a agi en public et en réponse à un ensemble d'événements historiques. Elles étaient donc connues de tous ceux qui suivaient l'actualité religieuse, y compris le roi.

v. 27 – Paul s'adresse maintenant à Agrippa sur le plan personnel, en faisant référence au fait que, bien que non-juif, il reconnaît la véracité des écritures hébraïques.

v. 28 – On pourrait penser que la réaction d'Agrippa traduit une certaine incrédulité, perplexité, surprise ou même offuscation. Il comprend que Paul l'appelle personnellement à croire à l'Évangile sur la base des prophéties accomplies et il écarte habilement la question, laissant entendre qu'il aurait besoin de plus de temps ou peut-être d'arguments pour envisager la chose.

v. 29 – Paul déclare qu'il souhaite que tous ceux qui l'écoutent, y compris le roi, deviennent disciples de Christ, tout comme lui. Lorsqu'il ajoute « *à l'exception de ces chaînes* » sur le ton de l'ironie, il leur rappelle la raison pour laquelle il a été fait prisonnier.

v. 30-32 – Une fois de plus, Paul est déclaré innocent par des hommes de pouvoir, qui conviennent entre eux que « *cet homme n'a rien fait qui mérite la mort ou la prison* ». Cependant, comme Paul en a officiellement appelé à César, l'affaire ne dépend plus d'eux : ils doivent l'envoyer devant le tribunal impérial. Notez que, plutôt que d'être une erreur de calcul de la part de Paul, cette requête lui a probablement sauvé la vie : s'il avait été libéré, il n'aurait plus été sous la protection des autorités et aurait donc couru le risque d'être assassiné (voir 25:3).

Module 25 – Naufrage et salut

Actes 27:1-44

Texte

¹ Quand il fut décidé que nous partirions en bateau pour l'Italie, on confia Paul et quelques autres prisonniers à la garde d'un officier du bataillon impérial, nommé Julius. ² Nous nous sommes embarqués sur un navire d'Adramytte^[a], qui devait se rendre dans les ports d'Asie Mineure, et nous sommes partis. Nous avions avec nous Aristarque de Thessalonique en Macédoine.

³ Le lendemain, nous avons fait escale à Sidon. Julius, qui témoignait une grande bienveillance à Paul, lui a permis alors de se rendre chez ses amis pour recevoir leur aide.

⁴ Une fois repartis de là, nous avons longé la côte de Chypre pour nous protéger des vents contraires. ⁵ Puis nous avons traversé la mer qui baigne la Cilicie et la Pamphylie, et nous avons débarqué à Myra, en Lycie. ⁶ Là, l'officier a trouvé un bateau d'Alexandrie qui était sur le point de partir pour l'Italie et il nous a fait monter à son bord. ⁷ Pendant plusieurs jours, nous avons navigué lentement et c'est avec beaucoup de peine que nous sommes parvenus à la hauteur de Cnide. Mais le vent ne nous permettait plus d'avancer dans cette direction, et nous sommes passés au sud de la Crète, en doublant le cap Salmoné. ⁸ Nous avons eu du mal à longer la côte et nous sommes arrivés à un endroit appelé « Beaux-Ports », près de la ville de Lasée.

⁹ Beaucoup de temps s'était écoulé ainsi, et la navigation devenait dangereuse, car l'époque du grand jeûne d'automne^[b] était déjà passée. Alors Paul leur a donné cet avertissement : ¹⁰ Mes amis, je considère que, si nous continuons notre voyage, non seulement la cargaison et le bateau subiront de grands dommages, mais nous-mêmes nous risquerons notre vie. ¹¹ Mais l'officier romain se fiait plus à l'opinion du pilote et du patron du bateau qu'aux paroles de Paul. ¹² De plus, comme le port ne convenait pas à un hivernage, la majorité a décidé d'en repartir pour gagner, si possible, Phénix, un port de Crète orienté vers le sud-ouest et le nord-ouest, et d'y passer l'hiver.

¹³ Une légère brise du sud s'était levée et ils voyaient déjà leur projet réalisé. Ils ont donc levé l'ancre et longé la côte de Crète au plus près.

¹⁴ Mais peu de temps après, un vent violent comme un typhon – connu sous le nom d'euracilon – s'est mis à souffler des hauteurs de l'île. ¹⁵ Le bateau était entraîné au large : il ne pouvait pas résister au vent et nous avons dû nous laisser emporter à la dérive. ¹⁶ Nous avons passé ainsi au sud d'une petite île appelée Cauda. Comme elle nous abritait un peu du vent, nous en avons profité pour nous rendre maîtres du canot de sauvetage. Nous sommes parvenus, à grand-peine, ¹⁷ à le hisser à bord. Puis on a eu recours à des moyens de fortune : on a ceinturé tout le bateau de cordages. Comme on avait peur d'échouer sur les bancs de sable de la Syrte^[c], on a jeté l'ancre flottante^[d] et l'on continuait ainsi à dériver. ¹⁸ Le lendemain, comme la tempête

n'arrêtait pas de secouer le bateau avec violence, on l'a délesté d'une partie de sa cargaison. ¹⁹ Le troisième jour, les matelots ont jeté, de leurs propres mains, tous les agrès du bateau à la mer.

²⁰ Pendant plusieurs jours, on ne voyait plus ni le soleil ni les étoiles. La tempête continuait de faire rage et nous finissions par perdre tout espoir d'en sortir sains et saufs. ²¹ Il y avait longtemps qu'on n'avait plus rien mangé. Alors Paul, debout au milieu d'eux, leur a dit : Mes amis, vous auriez mieux fait de m'écouter et de ne pas quitter la Crète. Vous auriez évité tous ces dégâts et toutes ces pertes. ²² Mais maintenant, je vous invite à reprendre courage, car aucun de vous n'y perdra la vie ; seul le bateau sera perdu. ²³ En effet, cette nuit, un ange du Dieu à qui j'appartiens et que je sers, s'est présenté devant moi ²⁴ et m'a dit : « Paul, ne crains rien ! Il faut que tu comparaisse devant l'empereur, et Dieu t'accorde la vie sauve pour tous tes compagnons de voyage. »

²⁵ Courage donc, mes amis ! J'ai confiance en Dieu : tout se passera comme il me l'a dit. ²⁶ Nous devons échouer quelque part sur une île.

²⁷ C'était la quatorzième nuit que nous étions ainsi ballottés sur l'Adriatique quand, vers le milieu de la nuit, les marins ont eu l'impression qu'on approchait d'une terre. ²⁸ Ils ont jeté la sonde et ont découvert que le fond était à trente-sept mètres. Un peu plus loin, ils ont recommencé et trouvé le fond à vingt-huit mètres. ²⁹ Comme ils avaient peur de voir le bateau s'écraser sur quelque récif, ils ont jeté quatre ancres à l'arrière en attendant avec impatience la venue du jour. ³⁰ Alors les marins, qui voulaient s'enfuir du bateau, ont commencé à mettre à la mer le canot de sauvetage, sous prétexte d'aller amarrer une ancre à l'avant. ³¹ Mais Paul a dit à l'officier romain et aux soldats : Attention, si ces hommes ne restent pas à bord, vous ne pourrez plus être sauvés. ³² Alors les soldats ont coupé les cordages retenant le canot et l'ont laissé tomber à la mer.

³³ En attendant que le jour paraisse, Paul a encouragé tout le monde à manger : Voilà quatorze jours, leur a-t-il dit, que vous êtes dans l'attente, sans rien prendre à manger ! ³⁴ Je vous encourage donc vivement à prendre de la nourriture maintenant. Vous en avez besoin pour vous tirer de là. Encore une fois, croyez-moi : aucun de vous ne perdra un cheveu de sa tête.

³⁵ Après avoir ainsi parlé, il a pris du pain et il a remercié Dieu devant tous ; puis il a rompu le pain et a commencé à manger. ³⁶ Alors tous les autres ont repris courage et se sont aussi mis à manger.

³⁷ Nous étions en tout deux cent soixante-seize personnes à bord. ³⁸ Une fois rassasiés, ils ont continué à délester le bateau en jetant le reste des provisions de blé à la mer.

³⁹ Mais lorsque le jour était venu, aucun des membres de l'équipage ne reconnaissait l'endroit. Ils entrevoyaient seulement, au fond d'une baie, une plage de sable. Ils ont alors décidé d'y faire

échouer le bateau, si c'était possible. ⁴⁰ Les matelots ont coupé les câbles des ancres qu'ils ont abandonnées à la mer ; en même temps, ils ont délié les courroies de deux grandes rames servant de gouvernails et hissé au vent la voile de misaine au mât d'artimon. Ils avaient mis le cap sur la plage ⁴¹ quand le bateau a touché un banc de sable battu des deux côtés par la mer et s'y est échoué.

L'avant s'est enfoncé dans le sol, s'immobilisant définitivement, tandis que l'arrière commençait à se disloquer sous la violence des vagues.

⁴² Les soldats avaient l'intention de tuer tous les prisonniers, de peur d'en voir s'échapper à la nage. ⁴³ Mais l'officier désirait sauver Paul et les a empêché d'exécuter leur projet. Il a donné ordre à ceux qui savaient nager de sauter à l'eau les premiers pour gagner la terre ferme. ⁴⁴ Les autres

suivraient en s'agrippant à des planches ou à des épaves du bateau. C'est ainsi que tous sont arrivés sains et saufs sur le rivage.

^a 27:2 Adramytte : port de la côte ouest d'Asie Mineure, proche de Troas.

^b 27:9 Le grand jeûne d'automne : c'est-à-dire le grand jour des Expiations où le grand-prêtre offrait un sacrifice pour tous les péchés du peuple. Cette fête, accompagnée d'un jeûne, tombait en septembre ou début octobre. A cette époque, la navigation devenait dangereuse.

^c 27:17 Sur les côtes de Libye.

^d 27:17 l'ancre flottante : pièce de bois remorquée par le bateau pour lui permettre de rester dans l'axe du vent. Selon certains : on abaissa la voile.

Introduction

- ☐ Si vous deviez partir en voyage vers une destination lointaine et que n'aviez aucunes contraintes de temps et d'argent, préféreriez-vous voyager par voie terrestre, maritime ou aérienne ? Pourquoi ?

Exploration

1. Dans ce passage, Paul et ceux qui voyagent avec lui subissent une traversée en mer périlleuse et des tempêtes qui mettent leur vie en danger. À votre avis, pourquoi Dieu, qui contrôle la météo, permet-il tout cela ?

2. Pourquoi le centurion ne tient-il pas compte de l'avertissement de Paul la première fois (v. 9-11) ? Pourquoi en tient-il compte la seconde fois (v. 21-32) ?

3. Comparez les actes et l'état d'esprit de Paul tout au long de cette épreuve avec ceux des marins. Donnez quelques exemples.

4. Pourquoi l'équipage et les passagers ne mangent-ils pas ? Pourquoi Paul les encourage-t-il à manger ? Qu'indique le fait qu'ils acceptent de le faire ?

5. Qu'y a-t-il de significatif dans le fait que Paul rende grâce à Dieu au milieu d'une terrible tempête (v. 35) ?

Mise en application

- ☐ Quelles conclusions pouvons-nous tirer du fait que, à la fin de ce récit, le chef *de facto* des 276 marins, soldats et passagers à bord du navire est Paul, le prisonnier ?
- ☐ Êtes-vous, vous-même, en train de traverser une « tempête » en ce moment ? Ce passage contient-il des leçons que vous pourriez appliquer à votre situation ?

Commentaire

v. 1 – Le « *nous* » de ce passage inclut tous les voyageurs, y compris Paul, Luc (l'auteur du livre) et un autre compagnon : Aristarque (v. 2). Le gouverneur romain avait décidé de les faire « *[partir] en bateau pour l'Italie* », car Paul avait exercé son droit à comparaître devant César (Actes 25:9-12). Parmi les autres passagers figurent l'équipage, un centurion nommé Julius, les soldats romains qui l'accompagnent et d'autres prisonniers.

v. 2 – Bien que voyageant par décret royal, le groupe ne s'est pas embarqué pour Rome à bord d'un navire d'État ou militaire ; au lieu de cela, le centurion a réservé un passage pour lui et les personnes à sa charge sur un navire marchand privé « *qui devait se rendre dans les ports d'Asie Mineure* ». De toute évidence, Luc et Aristarque ont pu en faire de même.

v. 3 – Ici, nous constatons l'estime que les officiers romains portent à Paul, car le centurion lui permet de débarquer (sans doute accompagné d'un garde) et de rendre visite à ses amis dans le port of Sidon « *pour recevoir leur aide* » – un privilège qui n'a pas été accordé aux autres prisonniers. Ces amis sont probablement des croyants que Paul avait rencontrés lors d'une visite antérieure, bien que nous n'ayons aucune trace d'un éventuel séjour de l'apôtre à Sidon.

v. 4-6 – Dans le port de Myra, les voyageurs embarquent un autre navire marchand qui, manifestement, transporte du blé (v. 38) d'Alexandrie (en Égypte), à destination de Rome. La remarque concernant « *les vents contraires* », dont ils doivent se protéger en longeant la côte de Chypre, présage les tempêtes qui se préparent.

v. 7-8 – L'équipage tente, avec de plus en plus de difficulté, de maintenir le cap vers l'ouest : d'abord de Myra à Cnide, en longeant la côte sud de la Turquie actuelle, puis en direction sud-ouest vers la Crète. Là, le navire longe de près la côte sud de l'île afin de se protéger des vents, pour enfin arriver à Beaux-Ports, l'actuel port crétois de Kaloi Limenes.

v. 9-10 – Luc nous dit que « *la navigation devenait dangereuse, car l'époque du grand jeûne d'automne était déjà passée* ». Cette observation est confirmée par la date du jeûne annuel juif, qui s'étendait de fin septembre à début octobre, et par l'ouvrage *De re militari* (4.39) de Végèce, écrivain romain des IV^e et V^e siècles de l'ère chrétienne, qui note qu'il était périlleux de naviguer dans cette partie de la Méditerranée après le 15 septembre. En tant que voyageur expérimenté, Paul fait part de son avis selon lequel s'ils continuent leur navigation, « *non seulement la cargaison et le bateau subiront de grands dommages, mais [eux]-mêmes risqueront [t] [leur] vie* ». Il modifiera plus tard son opinion, après avoir reçu une révélation angélique (v. 22-24).

v. 11-12 – Étant donné que la question concerne la navigation maritime et le matelotage, il n'est pas étonnant que le centurion choisisse de se fier « *à l'opinion du pilote et du patron du bateau* », plutôt qu'à celle de Paul, prédicateur itinérant et prisonnier dont l'expertise dans ce domaine n'est pas une évidence. Toutefois, le terme « *la majorité* » indique que la décision est, en fin de compte, prise collectivement.

À ce stade, ils ont abandonné tout espoir d'atteindre Rome et cherchent un port mieux protégé pour y passer l'hiver. Ils ont pour objectif le port crétois de Phénix, c.-à-d. l'actuel Finix, à environ 65 km plus loin sur la côte.

v. 13-14 – Ceux qui connaissent l'*Odyssée* d'Homère entendront peut-être des échos de cette épopée, et d'autres récits épiques, dans le récit que Luc fait de la traversée finale de ce navire voué au naufrage. Cela ne signifie pas que les événements du livre des Actes sont eux aussi fictifs, mais plutôt que Luc adopte, volontairement ou non, certaines des conventions de ce genre littéraire.

Lorsqu'une « *légère brise du sud* » se lève, la décision de continuer qu'a prise le groupe semble validée et ils s'empressent de poursuivre. Ce type de vent les aurait poussés vers l'ouest jusqu'à leur destination immédiate. Toutefois, leurs espoirs se dissipent lorsqu'un « *vent violent comme un typhon* » vient soudain s'abattre sur eux. Luc mentionne que cette tempête est connue sous le nom « *d'euraquilon* » ; le terme grec employé est *typhonikos*, d'où vient le mot « typhon ». Quel que soit son nom, ils courent un danger grave et immédiat.

v. 15-17 – Les navires de l'époque n'avaient pas la possibilité de virer de bord face au vent et les marins n'avaient donc pas d'autre choix que de se « *laisser emporter à la dérive* ». Cette situation présente plusieurs dangers : le canot de sauvetage, remorqué à l'arrière du bateau, pourrait se briser ou être projeté contre le navire et l'endommager, celui-ci pourrait être projeté de façon incontrôlable contre un obstacle (un banc de sable, par ex.) ou encore, la force du vent et des vagues pourrait tout simplement déchiqueter le navire. Le pronom « *nous* » au verset 16 indique probablement que non seulement les membres de l'équipage, mais aussi tous les hommes valides présents à bord, participent à l'effort désespéré visant à maintenir le navire intact et à flot.

v. 18-20 – La tempête ne s'apaise pas, mais continue de faire rage pendant plusieurs jours au cours desquels « *on ne voyait plus ni le soleil ni les étoiles* », ce qui rend impossible la navigation ou même la capacité de déterminer leur position. L'équipage poursuit ses efforts pour préserver le navire et jette par-dessus bord tout ce dont ils peuvent se passer. Mais à mesure que la tempête fait rage et que leurs possibilités s'amenuisent, ils en viennent à perdre tout espoir d'échapper au naufrage et à une probable noyade.

v. 21-22 – La dureté de leur combat, la peur et l'effroi qui s'emparent d'eux à l'idée du sort qui les attend peut-être, sont tels que ni l'équipage ni les passagers n'ont plus d'appétit. Luc note qu'« *il y avait longtemps qu'on n'avait plus rien mangé* » et Paul attribue cela au fait qu'ils sont « *dans l'attente* » depuis 14 jours (v. 33). Ce détail souligne à quel point leur situation est désastreuse et, donc, à quel point les paroles de Paul annonçant que « *aucun de vous n'y perdra la vie* » sont surprenantes.

Dans des circonstances aussi désespérées, seule une révélation de Dieu peut lui permettre de faire une déclaration aussi optimiste.

Notez que même après que Paul leur rappelle qu'il les avait avertis de façon prémonitoire à ne pas quitter la Crète, les marins ne sont pas prêts à accepter ses paroles rassurantes : ils manifestent leur incrédulité en tentant secrètement et lâchement de quitter le navire au moyen du canot de sauvetage et de laisser les passagers se débrouiller seuls (v. 30-32).

v. 23-26 – La révélation reçue par Paul comporte deux volets : premièrement, lui-même ne périra pas car Dieu a décidé qu'il fallait qu'il « *comparaisse[...] devant l'empereur* » (réaffirmant ce que le Seigneur lui avait dit dans Actes 23:11) et, deuxièmement, Dieu épargnera « *tous [s]es compagnons de voyage* ». Cette deuxième promesse – selon laquelle Dieu « *accorde* » à Paul la vie sauve pour tous les soldats et marins – sous-entend qu'elle est donnée en réponse aux prières de Paul pour qu'ils soient épargnés. Non seulement ils ne perdront pas la vie, mais ils s'en sortiront totalement indemnes, l'apôtre leur déclarant : « *aucun de vous ne perdra un cheveu de sa tête* » (v. 34).

En leur annonçant qu'ils doivent « *échouer quelque part sur une île* », Paul les prépare à l'avance de sorte que, lorsque cela se produira, ils n'y verront pas une contradiction avec ses paroles précédentes, mais plutôt la confirmation de celles-ci.

v. 27-29 – Dans l'Antiquité, « *l'Adriatique* » couvrait une surface plus vaste qu'aujourd'hui et comprenait les régions de la Sicile, la Crète et Malte. On pourrait en déduire qu'en entrant dans ce qui est aujourd'hui la baie de Saint-Paul, à Malte, ils se trouvent dans cette zone. On peut supposer qu'ils entendent les vagues se briser contre le rivage, indiquant qu'ils s'approchent de la terre ferme ; leur vitesse et leur direction relative ont ensuite été confirmées en effectuant des sondages, c'est-à-dire en faisant descendre dans l'eau une ligne lestée qui porte des marques indiquant la profondeur. Une baisse rapide de la profondeur signifie qu'ils se rapprochent rapidement de la côte, ce qui leur fait craindre que le navire ne vienne « *s'écraser sur quelque récifs* ». Les marins jettent alors l'ancre, espérant ralentir le navire suffisamment longtemps pour que la lumière du jour leur permette de trouver un moyen de s'en sortir.

v. 30-32 – Ici, les actions des marins – qui sont les plus à même d'évaluer la situation compte-tenu de leur expertise de navigateurs professionnels – démontrent l'ampleur du péril auquel ils sont tous confrontés. La tempête est telle que tenter de rejoindre le rivage à bord d'un canot de sauvetage serait presque suicidaire, et pourtant ils estiment que c'est leur meilleur espoir de survie. Il en ressort que pour qu'ils puissent tous atteindre le rivage sains et saufs, un acte miraculeux sera nécessaire.

À ce stade des choses, nous constatons que le centurion suit maintenant les conseils de Paul ; peut-être regrette-t-il de ne pas avoir écouté les avertissements précédents de l'apôtre (Actes 27:911). Le geste décisif et irrévocable de couper les cordages retenant le canot scelle véritablement leur sort à tous : soit ils survivront ensemble, comme Paul l'a promis, soit ils périront ensemble.

v. 33-36 – Le fait que les marins et les soldats renoncent même au besoin fondamental de se nourrir exprime leur résignation à mourir. En les exhortant à manger, Paul les appelle donc à choisir l'espoir plutôt que le désespoir. Ses paroles ont l'effet escompté : ils « *[reprennent] courage et se [mettent] aussi à manger* ». Notez que Paul saisit l'occasion de proclamer la bonté du Seigneur en « *[remerciant] Dieu devant tous* ».

v. 37-38 – Le nombre de membres d'équipage, de soldats et de passagers à bord (276 en tout) montre à quel point il serait improbable, d'un point de vue rationnel, que chaque personne puisse être sauvée, car parmi un si grand nombre de personnes, il y en aurait beaucoup qui ne sauraient pas nager ou qui seraient frappés d'une quelconque incapacité physique.

Le fait que tous mangent, puis prennent des mesures pratiques pour améliorer leur chances de survie (c.-à-d. jeter la cargaison par-dessus bord, ce qui permettrait au navire de passer plus facilement au-dessus des hauts-fonds), indique qu'ils commencent à croire en leur survie prophétisée.

v. 39-41 – Les marins prennent plusieurs mesures pratiques pour atteindre leur objectif : échouer le navire sur la plage ; cependant, ils heurtent un banc de sable et le bateau commence à se désintégrer « *sous la violence des vagues* ». Leur seul espoir est que tout le monde abandonne le navire et tente de rejoindre le rivage.

v. 42-44 – De même que les marins ont tenté de sauver leur propre vie au péril des autres passagers (v. 30-32), les soldats entendent maintenant tuer les prisonniers pour se sauver eux-mêmes – probablement parce que l'évasion d'un prisonnier pourrait donner lieu à une sanction voire une sentence de mort (voir Actes 16:27). Cependant, le centurion les empêche de mettre leur plan à exécution pour sauver Paul. C'est donc à Paul que l'on doit leur salut temporel et, finalement, le salut de tous ceux qui se trouvent à bord et arrivent « *sains et saufs sur le rivage* ».

Module 26 – Paul va à Rome

Actes 28:1-31

Texte

¹ Une fois hors de danger, nous avons appris que notre île s'appelait Malte. ² Les habitants, qui ne parlaient pas le grec, nous ont témoigné une bienveillance peu ordinaire. Ils ont allumé un grand feu et nous ont tous accueillis à sa chaleur, car il s'était mis à pleuvoir et il faisait froid. ³ Paul avait ramassé une brassée de bois sec et il allait la jeter dans le feu quand la chaleur en a fait sortir une vipère qui s'est accrochée à sa main. ⁴ En voyant l'animal suspendu à sa main, les habitants se disaient entre eux : Pas de doute : cet homme est un criminel ! Il a pu échapper à la mer, mais la Justice ne l'a pas laissé vivre ! ⁵ Cependant, Paul avait, d'une secousse, jeté l'animal dans le feu et ne ressentait aucun mal. ⁶ Tous s'attendaient à le voir enfler ou bien tomber subitement raide mort. Après une longue attente, voyant qu'il ne lui arrivait rien de fâcheux, ils ont changé d'avis et se sont mis à dire : C'est un dieu.

⁷ Tout près de là se trouvait un domaine appartenant au premier personnage de l'île nommé Publius. Il nous a accueillis très aimablement et nous a offert l'hospitalité pendant trois jours. ⁸ Or, son père était justement cloué au lit par la fièvre et la dysenterie. Paul s'est rendu à son chevet, a prié en lui imposant les mains, et l'a guéri. ⁹ Après cela, tous les autres malades de l'île venaient le voir et ils étaient guéris, eux aussi. ¹⁰ Cela nous a valu toutes sortes de marques d'honneur et, quand est venu le moment de reprendre la mer, on a pourvu à tous les besoins de notre voyage.

¹¹ C'est seulement trois mois plus tard que nous sommes repartis à bord d'un bateau d'Alexandrie, à l'emblème de Castor et Pollux^[a], qui avait passé l'hiver dans un port de l'île.

¹² Nous avons fait escale pendant trois jours à Syracuse^[b]. ¹³ De là, nous avons longé la côte jusqu'à Reggio. Le lendemain, le vent du sud s'est levé et, en deux jours, nous avons gagné Pouzzoles. ¹⁴ Dans cette ville, nous avons trouvé des frères qui nous ont invités à passer une semaine avec eux. Et c'est ainsi que nous sommes allés à Rome. ¹⁵ Les frères de cette ville, qui avaient eu de nos nouvelles, sont venus à notre rencontre jusqu'au Forum d'Appius et aux Trois-Tavernes. Quand Paul les a vus, il a remercié Dieu et a pris courage. ¹⁶ Après notre arrivée à Rome, Paul fut autorisé à loger dans un appartement personnel, sous la garde d'un soldat.

¹⁷ Au bout de trois jours, il invita les chefs des Juifs à le rencontrer. Quand ils furent réunis chez lui, il leur dit : Mes frères, bien que je n'aie rien fait de contraire aux intérêts de notre peuple, ni aux traditions de nos ancêtres, j'ai été arrêté à Jérusalem et livré entre les mains des Romains. ¹⁸ Ceux-ci, après enquête, voulaient me relâcher parce qu'ils n'avaient trouvé aucune raison de me condamner à mort. ¹⁹ Mais, comme les Juifs s'y opposaient, je me suis vu contraint

d'en appeler à l'empereur, sans pour autant vouloir accuser mes compatriotes. ²⁰ Et c'est ce qui explique que je vous aie invité à venir me voir et vous entretenir avec moi : car c'est à cause de l'espérance d'Israël que je porte ces chaînes.

²¹ Les Juifs lui répondirent : En ce qui nous concerne, nous n'avons reçu aucune lettre de Judée à ton sujet, et aucun de nos frères n'est venu de là-bas pour nous faire un rapport ou pour nous dire du mal de toi. ²² Mais nous pensons devoir t'entendre exposer toi-même ta pensée. Quant à la secte dont tu fais partie, nous savons qu'elle rencontre partout une sérieuse opposition.

²³ Ils fixèrent donc un autre rendez-vous et, au jour convenu, revinrent chez lui, encore plus nombreux que la première fois. L'entretien dura du matin jusqu'au soir. Paul leur exposa sa doctrine : il leur annonça le royaume de Dieu et, en s'appuyant sur la Loi de Moïse et les paroles des prophètes, il cherchait à les convaincre au sujet de Jésus. ²⁴ Les uns se laissèrent persuader par ses paroles, mais les autres refusèrent de croire. ²⁵ Au moment de quitter Paul, ils n'étaient toujours pas d'accord entre eux et Paul fit cette réflexion : Elles sont bien vraies ces paroles que le Saint-Esprit a dites à vos ancêtres, par la bouche du prophète Esaïe :

²⁶ Va trouver ce peuple et dis-lui :

Vous aurez beau entendre,
vous ne comprendrez pas.
Vous aurez beau voir de vos propres yeux,
vous ne saisissez pas.

²⁷ Car ce peuple est devenu insensible,
ils ont fait la sourde oreille
et ils se sont bouché les yeux,
de peur qu'ils voient de leurs yeux,
et qu'ils entendent de leurs oreilles,
de peur qu'ils comprennent,
qu'ils reviennent à moi
et que je les guérisse^[c].

²⁸ Et Paul ajouta : Sachez-le donc : désormais ce salut qui vient de Dieu est maintenant apporté aux non-Juifs ; eux, ils écouteront ce message^[d].

³⁰ Paul resta deux années entières dans le logement qu'il avait loué. Il y recevait tous ceux qui venaient le voir. ³¹ Il proclamait le royaume de Dieu et enseignait, avec une pleine assurance et sans aucun empêchement, ce qui concerne le Seigneur Jésus-Christ.

^a 28:11 Castor et Pollux étaient deux dieux jumeaux de la mythologie grecque. Les marins les avaient adoptés comme leurs dieux protecteurs.

^b 28:12 Syracuse : capitale de la Sicile, à environ 130 kilomètres de Malte.

^c 28:27 Es 6:9-10 cité selon l'ancienne version grecque.

^d 28:28 Certains manuscrits ajoutent : ²⁹ Lorsque Paul eut dit cela, les Juifs s'en allèrent en discutant vivement entre eux.

Introduction

- ☐ Avez-vous déjà bénéficié d'une hospitalité inhabituelle de la part d'un étranger ? Avez-vous, vous-même, déjà offert ce type d'hospitalité ?

Exploration

1. Décrivez (en fournissant des exemples) les expériences vécues par Paul et ses compagnons parmi les habitants de Malte. Ces expériences sont-elles comparables au traitement qu'il reçoit de la part d'autres groupes plus tard dans ce passage ? Justifiez votre réponse.

2. Paul est assigné à résidence à Rome – enchaîné et sous la garde d'un soldat – pendant deux ans. De quelle manière ses circonstances font-elles avancer la cause de l'Évangile ? (v. 30-31 ; voir Ph. 4:12-13.)

3. Pourquoi Paul invite-t-il les chefs des Juifs à venir lui rendre visite ? Quel message leur communique-t-il ? (v. 17-21)

4. Lorsque de nombreux chefs des Juifs et d'autres personnes viennent écouter Paul, quel message celui-ci leur transmet-il ? De quelle manière y réagissent-ils ?

5. Que sous-entend la citation tirée d'Ésaïe (v. 25-28) sur la manière dont l'Évangile sera reçu par les Juifs ? De quelle manière est-ce comparable à ce que Paul écrit ailleurs à propos du plan de Dieu pour les Juifs ? (Voir Rm. 11:1-6 et 25-32).

6. Quelle importance particulière ont les paroles de Paul lorsqu'il les avertit en ces termes : « *Sachez-le donc : désormais ce salut qui vient de Dieu est maintenant apporté aux non-Juifs ; eux, ils écouteront ce message* » ? (v. 28 ; voir Rm. 11:11-15)

Mise en application

- ☐ De quelle manière les événements décrits dans ce passage, bien qu'éloignés de nous dans le temps et la distance, pourraient-ils nous encourager à jouer un rôle actif dans l'avancement de l'Évangile à notre époque et là où nous nous trouvons ?
- ☐ Quel impact l'étude du livre des Actes a-t-elle eu sur votre marche avec le Seigneur ? Après avoir étudié ce livre, qu'est-ce qui est différent dorénavant pour vous ?

Commentaire

v. 1 – « ...nous avons appris que notre île s'appelait Malte. » Les tempêtes de la vie nous transportent parfois dans des endroits inconnus ou des situations que nous n'avions pas souhaitées. Pourtant, Dieu est à nos côtés dans toutes nos pérégrinations et il nous guidera en toute sécurité vers le bon port.

v. 2 – Les provisions et la bienveillance de Dieu envers Paul ainsi que ses compagnons de voyage se manifestent dans l'accueil remarquablement aimable et hospitalier qu'ils reçoivent à Malte, à la fois quand ils arrivent sur l'île et tout au long des trois mois que dure leur séjour. Ces autochtones sont littéralement des « barbares » (traduit par *habitants* dans la Semeur) ; c.-à-d. que leur langue maternelle n'est pas le grec et qu'ils sont donc considérés comme culturellement arriérés. On pourrait s'attendre à ce qu'ils se méfient ou même qu'ils soient hostiles à l'égard de tous ces étrangers venus s'échouer sur leur rivage. Au lieu de cela, ils sont ouverts et accueillants.

v. 3-5 – Le fait que les habitants, qui connaissent bien la faune locale, s'attendent à ce que la morsure de vipère tue Paul indique que celle-ci est effectivement venimeuse ; ainsi, le fait qu'il soit capable de se débarrasser du serpent « *d'une secousse* » est un miracle (voir Mc. 16:18 et Lc. 10:19). Ils supposent que cette morsure est une rétribution divine de la déesse grecque de la justice. Toutefois, ces faits se produisent non pas pour punir Paul d'une grande faute qu'il aurait commise, mais « *pour qu'en lui tous puissent voir ce que Dieu est capable de faire* » (voir Jn. 9:3), un moyen puissant d'annoncer l'Évangile.

v. 6 – L'opinion de la population concernant Paul change radicalement lorsque celui-ci ne présente aucuns symptômes néfastes de la morsure du serpent ; de meurtrier, ils le considèrent à présent comme un dieu ! Lorsque Paul et Barnabas font l'objet d'une réaction similaire dans Actes 14:11-18, ils contredisent immédiatement et vigoureusement les conclusions erronées de la foule et redirigent leur adoration vers le vrai Dieu. Bien que Luc ne mentionne pas la réaction de Paul dans le cas présent, on peut raisonnablement supposer que l'apôtre a rectifié le malentendu de manière similaire.

v. 7 – Il est possible que le « *premier personnage* » de l'île soit le représentant local du gouvernement romain. C'est une personne riche qui est en mesure d'offrir un accueil aimable et « *l'hospitalité* » aux naufragés. Nous ne savons pas exactement s'il manifeste ces largesses aux 276 passagers ou uniquement à un petit groupe dont Paul fait partie.

v. 8-9 – La prière que fait Paul avant de guérir le père de son hôte montre qu'il n'est pas un dieu, ni même un homme saint disposant de pouvoirs innés, mais plutôt un serviteur du seul vrai Dieu sur lequel il s'appuie et dont il est l'instrument des pouvoirs de guérison. Cette guérison est l'occasion de témoigner de Christ et de servir la population de l'île, car « *tous les autres malades [viennent] et [sont] guéris* ».

v. 11 – Ce verset comporte deux éléments notables : Étonnamment, bien que les voyageurs s'en soient sortis de justesse, ils repartent seulement trois mois après être arrivés à Malte, c'est-à-dire fin janvier ou début février ; nous sommes donc encore en hiver, ce qui n'est pas considéré comme une période de l'année sûre pour naviguer. Plusieurs explications ont été proposées, la plus plausible étant que l'imprudence et la cupidité qui avaient poussé le propriétaire et le pilote du navire à risquer une traversée périlleuse trois mois plus tôt (voir Ac. 27:10-12) sont à nouveau à l'œuvre. Le « *bateau d'Alexandrie* », sur lequel ils étaient arrivés et qui avait passé l'hiver à Malte, était probablement chargé de blé et sa cargaison leur obtiendrait un prix élevé à Rome, en cette période de l'année. Deuxièmement, le navire porte l'emblème des « *divins jumeaux* » (identifiés dans la Semeur par Castor et Pollux), les dieux de la navigation. On se demande si Luc fournit ce détail dans un but ironique étant donné que Paul s'en remettait sans aucun doute au Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob pour sa sécurité, plutôt qu'aux dieux imaginaires des Grecs.

v. 14 – À Pouzzoles, qui est à 200 km de Rome, les voyageurs rencontrent des croyants qui les invitent à séjourner avec eux pendant une semaine. Nous ne savons pas combien des passagers sont concernés par cette invitation, mais nous pouvons être sûrs que cet arrangement aurait nécessité – et donc obtenu – l'accord du centurion responsable des prisonniers. On peut supposer que celui-ci était heureux qu'on le décharge temporairement d'avoir à s'acquitter du coût de leur nourriture et de leur hébergement.

v. 15 – Les chrétiens de Rome ont appris – probablement par ceux de Pouzzoles – que Paul arriverait bientôt. Deux groupes différents vont donc à sa rencontre pour l'escorter jusqu'à la ville : l'un provenant du Forum d'Appius (situé à environ 70 km de Rome) et l'autre partant des Trois-Tavernes, à environ 53 km de la capitale romaine. En voyant cet entourage si accueillant, Paul est encouragé et rend grâce à Dieu.

v. 16 – Une fois à Rome, Paul est assigné à résidence, une forme de détention plus clémentine, où il peut librement s'entretenir avec ses visiteurs, qui étaient parfois même très nombreux (v. 17, 23, 30). Son statut de citoyen romain est peut-être la raison de cette clémence, mais cet arrangement indique également qu'il n'était pas considéré comme un criminel ou une menace (voir 26:30-32 et 28:18). Il est néanmoins surveillé et porte des chaînes (v. 20). Toutefois, comme il le fait remarquer dans sa lettre aux Philippiens qu'il rédige depuis Rome, sa détention ainsi que les conversations auxquelles ses surveillants auraient été exposés quotidiennement servaient à l'avancement de l'Évangile car : « *toute la garde prétorienne et tous les autres savent que c'est parce que je sers Christ que je suis en prison* » (Ph. 4:12-13).

v. 17-18 – Peu après son arrivée à Rome, Paul contacte les chefs de la communauté juive et les invite à lui rendre visite. L'une des raisons de ce geste aurait été pour les rassurer concernant ses intentions, au cas où sa réputation non méritée de « *fauteur de troubles* » l'aurait précédé (v. 21-22 ; voir Actes 17:5-8; 21:27-36; 24:1-9). Le désir de proclamer la bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ tout premièrement aux Juifs de cette ville, comme c'était son habitude, aurait été une autre raison (voir Actes 14:1, 17:1-2, 17:10 et 18:19). Les paroles que Paul leur adresse font écho aux discours qu'il avait prononcés devant le Sanhédrin, ainsi que devant Félix, Festus et Agrippa : il relate les événements de son passé récent, y compris son arrestation et son emprisonnement, défend ses actes et affirme qu'il est innocent de tout crime ou de toute offense au judaïsme.

v. 19-20 – La raison que leur donne Paul pour expliquer l'état dans lequel il se trouve, est que les Juifs s'opposent à sa libération. Bien que ces derniers n'aient pas été en mesure de prouver les faits dont ils l'accusaient (Actes 25:7) et bien que les autorités romaines aient décrété que l'apôtre n'avait commis aucun délit méritant un châtement (Ac. 23:29, 25:25 et 26:31), ses accusateurs juifs ont exigé qu'il soit envoyé à Jérusalem pour être jugé, tout en prévoyant de l'assassiner en chemin (Ac. 25:3, 9). En conséquence de quoi, Paul a été contraint d'en appeler à César (Ac. 25:11).

Après avoir établi que la cause de son arrestation et sa détention n'était pas un quelconque délit commis contre l'État romain, mais le résultat d'une persécution religieuse injuste perpétrée par les siens, l'apôtre en expose maintenant la raison spécifique : « [...] *c'est à cause de l'espérance d'Israël que je porte ces chaînes.* » Souvenez-vous que lorsque Paul était à Jérusalem, Christ lui avait adressé les paroles suivantes : « *Tu as été mon témoin à Jérusalem, il faut que tu le sois aussi à Rome* » (Ac. 23:11). Cela signifie qu'il serait son témoin devant les non-Juifs mais également, comme à Jérusalem, devant les Juifs de cette ville et leurs chefs. Cet entretien représente donc une partie de l'accomplissement de cette prophétie et de cette mission. Malgré toute la résistance, l'opposition et même la violente persécution dont il fait l'objet, Paul reste fidèle à son appel, recherchant ardemment le salut de ses frères israélites et les exhortant à accepter le Messie qu'ils ont tant espéré (voir Rm. 9:1-3 et 11:13-14).

v. 21-22 – Assez étonnamment, les Juifs de Rome informent Paul que personne ne leur a fait de rapport à son sujet, que ce soit par lettre ou en personne. C'est pourquoi ils sont disposés à écouter ce qu'il a à leur dire et de permettre à bien d'autres d'en faire autant (v. 23). Ils savent cependant que le christianisme, qu'ils considèrent comme une « *secte* » du judaïsme, fait polémique et « *rencontre partout une sérieuse opposition* ». Peut-être pouvons-nous envisager qu'ils sont, si ce n'est neutres, du moins prudemment ouverts d'esprit.

v. 23-24 – De nos jours, nombre d'enseignements chrétiens estiment que seuls quelques passages de l'Ancien Testament font référence à Christ. Et pourtant, ici, Paul passe une journée entière à annoncer Christ à un auditoire juif en s'appuyant sur « *la Loi de Moïse et les paroles des prophètes* », autrement dit, l'intégralité des écritures hébraïques, notre Ancien Testament (voir Mt. 7:12, 11:13, 22:40, Lc. 16:16, Lc. 24:27 et Jn. 1:45). De la même manière, lorsque Jésus apparaît aux deux disciples en chemin pour Emmaüs, il leur dit : « *Voici ce que je vous ai dit quand j'étais encore avec vous : Il faut que s'accomplisse tout ce qui est écrit de moi dans la Loi de Moïse, dans les prophètes, et dans les Psaumes.* » (Lc. 24:44).

Tout comme les fois précédentes où Paul s'est adressé à un auditoire juif, les réactions sont mitigées : « *Les uns se laissèrent persuader par ses paroles, mais les autres refusèrent de croire.* »

v. 25-27 – Ces versets contiennent une citation d'Ésaïe (És. 6:9-10) dans laquelle Dieu commissionne le prophète de transmettre ses paroles au peuple d'Israël, bien qu'il sache pertinemment qu'Israël les rejettera. Paul compare donc le rejet de l'Évangile par les Juifs de son époque au rejet de Dieu et de ses prophètes par le peuple d'Israël dans des temps plus anciens (voir Mt. 5:11-12, 13:13-15 et 23:29-38, Mc. 4:12, Lc. 6:22-23, 8:10, 11:47-51 et Ac. 7:51-53 et 13:26-27). Notez cependant que leur rejet n'est ni absolu ni final, car certains ont cru. Comme Paul l'écrit dans Romains 11:5 : « *dans le temps présent : il subsiste un reste que Dieu a librement choisi dans sa grâce* » ; le plan annoncé par Dieu est que « *tout Israël sera sauvé* » (Rm. 11:26).

v. 28 – La conclusion de Paul, quand celui-ci déclare : « *Sachez-le donc : désormais ce salut qui vient de Dieu est maintenant apporté aux non-Juifs ; eux, ils écouteront ce message* », est cohérente avec la stratégie qu'il a exposée dans Romains 10:19-21 et 11:11-15 ; c'est-à-dire qu'en voyant les non-Juifs s'approcher de la foi et entrer en communion avec Dieu, il espère que les Juifs, poussés par la jalousie, se tourneront également vers Christ.

v. 30-31 – Paul continue d'annoncer l'Évangile pendant deux ans. Nous ne savons pas exactement ce qu'il se passe après cela. Eusèbe, un historien du IV^e siècle, écrit que Paul a été jugé et libéré, puis plus tard mis à mort sous l'empereur romain Néron.

Si nous aurions souhaité une fin plus concluante de la part de Luc, il ne faut cependant pas oublier que le livre des Actes n'est pas une biographie de Paul, mais le récit de la propagation de l'Évangile à travers le monde après la résurrection et l'ascension de Christ, par la puissance de son Esprit.

Luc ne nous dit pas non plus comment les vies et les ministères des autres grands personnages d'Actes, comme Pierre ou Barnabas, se terminent. Ainsi, bien qu'intéressant pour nous, le récit des dernières années de la vie de Paul n'était pas essentiel à l'objectif pour lequel Luc avait pris la plume.

Remerciements

Le principal commentaire consulté lors de la préparation de cet ouvrage est : *The Acts of the Apostles (Pillar New Testament Commentary)* par David G. Peterson. Toutes les opinions exprimées sont toutefois celles de l'auteur.

À propos de l'auteur

Alan Perkins a étudié au Séminaire théologique de Dallas (Dallas Theological Seminary), où il a reçu une maîtrise en théologie avec mention ainsi que le prix Edwin C. Deibler en théologie historique. Il bénéficie de nombreuses années d'expérience dans l'animation et la gestion de petits groupes, à la fois aux seins des églises et au niveau paraecclésiastique.